هكذا من الاصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11711 — JEUDI 23 SEPTEMBRE 1982

LE RÉÉQUILIBRAGE DE LA DIPLOMATIE CHINOISE

En envisageant une normalisation avec Moscou, Pékin prend ses distances envers Washington

(Lire page 10 l'article d'ALAIN JACOB.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Begin justifie devant la Knesset son refus d'une commission d'enquête sur les massacres de Beyrouth

La Knesset a entamé, ce mercredi matin 22 septembre, un débat dans une atmosphère extrêmement tendue, l'opposition travailliste exigeant de M. Begin des explications sur son action au Liban, en général, et, en particulier, sur les massacres commis dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila à Beyrouth. Bien que le cabinet dispose en théorie d'une faible majorité, on n'excluait pas, tant dans la majorité que dans l'opposition, que des défections puissent entraîner une crise gouvernementale.

Plusieurs ministres ont marqué leur désaccord avec le chef du gouvernement. Ainsi, après le refus de M. Begin de constituer une commission d'enquête — pourtant demandée par le chef de l'État en personne — le ministre de l'intérieur, M. Burg, a indiqué qu'il jugeait la mise en place d'une telle commission « d'une importance vitale ». Le ministre de l'énergie, M. Bermann, envisage pour sa part de quitter le cabinet. Des réserves de plus en plus nettes se font jour au sein du parti national religieux.

Vivement mis en cause, le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, devait rompre devant la chambre le silence dans lequel il s'est cantonné depuis l'annonce des massacres, samedi dernier, alors que la responsabilité de l'armée apparaît, comme le rapporte notre correspondant, de plus en plus nettement engagée (voir page 3).

Face aux critiques qui continuent à s'élever dans le monde et soumis à de fortes pressions américaines, le premier ministre, M. Begin, donne l'impression de lâcher du lest sans le dire. Ainsi, sans doute pour satisfaire aux conditions posées par la France pour le retour de ses troupes dans le cadre de la Force multinationale de sécurité — qui prend à partir de jeudi la suite de la Force multinationale d'interposition — l'armée israélienne a été retirée mardi soir du port de Beyrouth et des abords de l'aérogare, contrôlée par l'armée libanaise.

Parallèlement, la radio de Jérusalem a annoncé, mercredi matin, que l'évacuation de Beyrouth par l'armée israélienne sera « complète » d'ici à dimanche prochain. Toutefois le porte-parole militaire interrogé par les journalistes a déclaré ne pas être en mesure de confirmer officiellement. Toujours selon la radio, Beyrouth serait divisée en cinq secteurs et Israël en évacuerait un chaque jour.

L'élection de M. Gemayel

Alors que l'élection, mardi 21 septembre, de M. Amine Gemayel, frère aîné du président élu assassiné une semaine plus tôt, n'a suscité qu'une satisfaction très mesurée en Israël, le nouveau chef de l'État libanais, qui doit prêter serment jeudi, a reçu plusieurs messages publics de félicitations de ses pairs arabes. Les rois de Jordanie et d'Arabie Saoudite l'ont congratulé chaleureusement. L'Égypte a fait savoir, par le canal de son ministère des affaires étrangères qu'elle espérait que l'élection de cheikh Amine « *contribuerait au règlement des problèmes que connaît actuellement le Liban* ».

A Paris, le Quai d'Orsay voit dans l'accession à la présidence de la République de M. Gemayel « *un heureux gage de l'unité du pays* » et « *une confirmation de la maturité manifestée par les Libanais* ».

(Lire la suite page 3.)

Un début pour l'honneur

Dans le sombre tableau du drame proche-oriental, s'il est une touche de lumière, c'est bien la vitalité, l'allergie au totalitarisme que manifeste, dans l'épreuve, la démocratie israélienne.

Alors que dans le monde entier une véritable instruction pour complicité de crime de guerre — ou au minimum pour non-assistance à peuple en danger — s'ouvre contre l'État hébreu, alors que les éléments à charge sont, d'ores et déjà, accablants, l'opinion, à Jérusalem, refuse les facilités de l'« union sacrée ». Dans la rue, on proteste. Dans la presse, on enquête, et c'est principalement sur des témoins israéliens que repose l'accusation. Bon nombre de Français, en songeant aux flots de boue patriotique déversés naguère sur les quelques hommes qui dénoncèrent *la torture en Algérie*, devraient trouver dans cette comparaison l'occasion de modérer certaines outrances.

L'attitude de M. Begin à l'égard de la commission d'enquête dont le chef de l'État en personne demande la constitution illustre jusqu'à la caricature l'énorme malentendu sur lequel il a fondé depuis toujours sa politique. S'il ne récusait pas cette commission, dit-il, il se comporterait « comme si nous étions coupables du crime ». Puisque nul ne soutient sérieusement que des soldats israéliens aient participé au massacre, puisque, dans cette affaire, « des non-juifs ont tué des non-juifs », il suffit à ses yeux de laisser les traîtres en cause — nécessairement venimeuses — mourir de leur propre poison.

Au-delà du caractère d'un homme, de ses expériences, de ses certitudes et de ses excès, le problème que pose ce refus est celui-là même qui fausse tant de réactions, biaise tant d'analyses et arrose le terreau d'où l'antisémitisme menace de resurgir. Il tient à la revendication pour Israël, par son premier ministre, d'un statut spécial parmi les nations, au nom des effroyables épreuves subies, du refus tant de fois opposé à son existence, des menaces qui planent sur son avenir. Des hommes comme David Ben Gourion ou Nahum Goldman, au nom d'une exigence plus haute, n'ont jamais pensé que pût s'esquisser un instant une antinomie entre la survie et l'honneur.

M. Begin entend maintenir contre vents et marées, face à l'ennemi qu'il a vaincu et à l'étranger qu'il récuse, la proclamation d'un bon droit qui placerait son gouvernement à l'abri de toute critique. La réprobation — et beaucoup d'Israéliens emploient le mot de « honte » — qu'une politique attire sur un chef de gouvernement, le premier ministre d'Israël, pratiquant un inacceptable amalgame, exige que chacun y voie une mise en cause de l'État et un nouvel outrage au peuple juif.

Dans cette logique, nulle commission d'enquête n'a sa place. La mystique, que Péguy disait se dégrader toujours en politique, ne subit pas, pour elle, son inévitable transmutation. M. Begin recevrait comme une provocation les mots de sagesse qu'après la guerre de 1967 de Gaulle écrivait à Ben Gourion : « Voici qu'Israël au lieu de promener partout dans l'univers son exil émouvant et bimillénaire est devenu bel et bien un État parmi les autres et dont, suivant la loi commune, la vie et la durée dépendent de sa politique. »

C'est sur les résultats d'une politique et sur eux seuls que se prononce la Knesset et qu'une commission d'enquête devrait pouvoir apporter des éléments d'information. C'est sur eux que, dans un débat pour l'honneur de son pays, M. Begin doit être jugé.

Les réactions de l'opinion française : Israël, un État comme les autres ?

L'engagement d'Israël au Liban retentit, depuis le début, sur plusieurs registres du débat politique français. C'est sur celui de la diplomatie que la situation au Proche-Orient avait, jusqu'à présent, produit le moins de dissonances. L'action dirigée par M. François Mitterrand continue, pour l'essentiel, d'être soutenue de façon quasi unanime, parce qu'elle échappe au soupçon de partialité et parce qu'elle renoue avec l'exercice effectif de la responsabilité généralement reconnue à la France dans cette région. Il n'en était pas de même sous le précédent septennat, dont la capacité d'initiative était réduite. Le R.P.R. s'en était ému à plusieurs reprises, lors des différents épisodes de la tragédie vécue par le Liban depuis sept ans.

La décision prise par le président de la République d'envoyer une force française à Beyrouth, après les massacres de la semaine dernière, est approuvée, bien entendu, par la majorité, mais aussi, à une réserve près, par l'opposition.

« Une décision *positive* », a déclaré M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du P.C.F. et président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. M. Pierre Joxe a assuré le gouvernement de l'« appui sans réserve » du groupe socialiste, qu'il préside. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, « approuve pleinement » la décision du chef de l'État, de même que le P.S.U. La C.F.D.T. et la FEN, qui organisent, avec le P.S., un meeting, jeudi, à Paris, pour protester contre les massacres de Beyrouth, jugent, elles aussi, cette décision positive.

M. Bernard Stasi, au nom de l'U.D.F., estime que l'initiative du président de la République « doit recevoir l'appui de tous les Français ». La position du R.P.R. est plus ambiguë, dans la mesure où M. Claude Labbé, président de son groupe à l'Assemblée nationale, a reproché au gouvernement de ne pas avoir maintenu la « force d'interposition » qui avait assuré l'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

Un pays divisé ou un État satellite ?

par MICHEL TATU

Tout se passe au Liban depuis une semaine comme si deux processus contradictoires, suivant chacun sa propre logique comme une mécanique bien réglée, étaient à l'œuvre simultanément : d'un côté le processus de pacification, bientôt d'unification et peut-être de consolidation du Liban, marqué par la surprenante victoire de Bechir Gemayel à l'élection présidentielle, puis par le large consensus obtenu par son frère autour de sa candidature à la présidence.

De l'autre, la reprise des attaques visant à ce que l'on n'ose même plus appeler la « déstabilisation » de ce malheureux pays (il faut avoir un minimum de stabilité pour être « déstabilisé »), un processus amorcé par l'assassinat du jeune président élu et poursuivi par le massacre des camps palestiniens de Beyrouth.

Si le premier est bien compréhensible après l'immense lassitude engendrée au Liban par douze années de troubles et sept de guerre civile, le second processus ne l'est pas autant. Du moins en apparence, car en fait, il obéit lui aussi à une implacable logique.

Sans doute le terrorisme, fût-il d'« État », ne se prête-t-il pas à une analyse rationnelle. Même les policiers chargés des enquêtes sur la criminalité « ordinaire » savent que l'adage « *A qui profite le crime ?* » ne peut jamais apporter qu'un élément très partiel de réponse à la question qui les préoccupe : non seulement, bien entendu, il ne remplace pas la preuve, mais il n'éclaire même pas sur l'identité du coupable : celui-ci peut fort bien être celui auquel le crime ne profitait pas.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

CONSENSUS

Ironie de l'histoire : le parti communiste approuve des deux mains la décision de M. Mitterrand d'envoyer des troupes au Liban, au côté des « marines » américains et des soldats italiens. L'U.D.F. parle d'une « décision utile et conforme à la vocation de la France ». *Le R.P.R. n'est pas contre et le P.S. est pour.*

Il aura fallu attendre que la gauche soit au pouvoir pour que les Français se réconcilient autour de leurs régiments de parachutistes.

BRUNO FRAPPAT.

Le P.S. espagnol et les élections

« La crise nous contraint à demander la coopération de tous les secteurs politiques »

nous déclare M. Gonzalez

A moins de six semaines des élections générales du 28 octobre, les sondages publiés dans la presse espagnole continuent de donner l'avantage au parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) de M. Felipe Gonzalez, dont le programme économique est jugé très modéré par les observateurs. En revanche, le parti communiste aura sans doute des difficultés à maintenir ses positions face à la montée des socialistes. M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., l'a reconnu, le mardi 21 septembre à Madrid, tout en dénonçant le « virage à droite » du P.S.O.E.

A Moscou, l'agence Tass commente favorablement le programme du parti socialiste espagnol. Au cours d'un entretien accordé à Madrid à notre envoyé spécial, M. Felipe Gonzalez a affirmé que la crise contraignait son parti « à demander la coopération de tous les secteurs politiques ».

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Je me souviens d'un hiver dans les montagnes d'Asturies où nous avons passé Noël à former douze militants du parti. Aujourd'hui, ils sont devenus des maires socialistes.* »

Elle n'est pas si ancienne, pour M. Felipe Gonzalez, l'époque du militantisme *obscur* — obscur, d'abord, parce que clandestin.

Ce jeune homme — il n'a que quarante ans — qui nous reçoit au siège du P.S.O.E. à Madrid sera peut-être chef du gouvernement espagnol après les élections du 28 octobre. Fulgurante ascension si l'on songe qu'il n'a vraiment commencé à avoir un nom que vers 1975, dans ces mois fiévreux de l'agonie de Franco où une certaine Espagne se décomposait et où le visage d'un autre pays commençait à poindre.

Avant d'être l'homme public Felipe Gonzalez, puis aujourd'hui Felipe tout simplement, il avait été « Isidoro », pour confondre un peu les polices du caudillo. Élu il y a huit ans, en France, à Suresnes, secrétaire général du P.S.O.E. *(« Je crois bien que c'est parce qu'il n'y avait pas d'autre candidat ! »)*, M. Gonzalez doit, en réalité, son succès au sein de la formation socialiste à ce qu'il a toujours cru que le vieux parti (cent trois ans !) demeurait quelque chose de vivace « *dans la mémoire historique du peuple espagnol* ». Ne l'a-t-il pas rejoint à vingt ans, après une embardée vers les jeunesses chrétiennes ! Peut-être y a-t-il cru si tôt parce qu'il est sévillan et que l'Andalousie avait su garder vivante, plus que d'autres régions, par-delà les aléas de la guerre civile et les persécutions de la dictature, la tradition révolutionnaire de Pablo Iglesias, le fondateur.

M. Gonzalez a donc, d'abord, au début des années 70, puissamment *contribué à « rapatrier » le P.S.O.E.* en Espagne, contre le vœu des « extérieurs » — ces exilés qui gardaient la flamme dans le sud-ouest de la France.

Élu secrétaire général à un moment crucial de l'histoire du pays, en octobre 1974, il n'a eu de cesse depuis qu'une action ouverte fut possible en Espagne, c'est-à-dire depuis 1976, de fédérer autour de son parti le pullulement de formations se réclamant du socialisme, et d'abord le P.S.P (parti socialiste populaire) du prestigieux professeur Tierno Galvan, aujourd'hui maire de Madrid.

Ainsi, cet homme au visage avenant mais sérieux, à la silhouette sportive, aux manières aisées, et, ce qui n'est pas sans importance en politique, *muy guapo* (1), se trouve-t-il *aujourd'hui* incarner l'Espagne nouvelle et ses aspirations au progrès sans les aventures. Oui, cette passion retenue, cette audace sans fanfaronnade, cette manière d'être installé au faîte sans exhiber de quartiers de noblesse, c'est bien la synthèse de deux Espagne, celle de jadis et celle d'aujourd'hui, en laquelle tant de citoyens, des jeunes surtout, se reconnaissent, à défaut de toujours s'enthousiasmer pour le P.S.O.E. lui-même.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 8.)

(1) Beau garçon.

LE SICOB

● *Dans notre prochain numéro :*

Un second supplément de huit pages

● *Une brochure du Monde :*

« L'INFORMATIQUE AUJOURD'HUI », 160 p. 28 F

En vente chez tous les marchands de journaux

● *Un point de vente du* Monde

pendant toute la durée du SICOB
stand 1469 - niveau 1 - zone D

LE ONZIÈME FESTIVAL D'AUTOMNE

Un esprit de famille

Le « Faust » que Klaus Grüber a mis en scène pour le comédien Bernhard Minetti ouvre, le jeudi 23 septembre à l'Odéon, le onzième Festival d'automne. Trois représentations en allemand, et les places s'arrachent comme pour Yves Montand au Metropolitan, à New-York.

En dix ans, le festival d'Automne, sous la responsabilité de M. Michel Guy, a défini son label : une sorte d'esprit de famille, famille cosmopolite, l'internationale de l'avant-garde. Reste à cerner le sens de ce mot qui, très logiquement, évolue avec les années, et recouvre toutes les manières d'expérimenter les ressources de l'art, sans rien laisser perdre. Que ce soit dans le domaine du théâtre, de la danse, des musiques, de l'architecture, des arts plastiques, on a l'impression que les artistes cherchent des points de repère et les creusent, comme pour en découvrir les mécanismes secrets.

Le Festival d'automne rassemble ces poètes aussi curieux que les savants qui pointent leurs scanners à l'intérieur du cerveau et envoient leurs fusées explorer la galaxie. Son ambition première était — est toujours — de ne pas seulement réunir, mais de produire, de créer. La barrière de l'argent limite les rêves.

(Lire pages 17 à 19.)

Le Monde

idées

Les droits de l'homme à l'Est

Les droits de l'homme sont plus que jamais bafoués à l'Est. Michel Calvo tire la leçon de la dissolution récente du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki. Margit-Rita Kiss fait le point sur la contestation en Hongrie. Paul Thibaut évoque, à propos d'un de ses amis emprisonnés, le sort de ceux qui, en Pologne, persistent à ne pas vouloir s'aligner sur les ordres du pouvoir, tandis que Jacques Madaule préconise, pour ce même pays, une stratégie de l'espérance basée sur la résistance non violente, le refus de coopération.

Une stratégie de l'espérance

par JACQUES MADAULE

IL n'y a pas si longtemps, sur nos plages, nous pouvions contempler avec mélancolie, à côté des corps nus, les bouteilles incassables et inusables que l'industrie chimique ne cesse de fournir à la mer et que celle-ci ne se lasse pas de ramener. Parfois j'abaissais mon regard sur *le Monde* et j'y voyais comment la junte militaire polonaise triomphait des manifestants à coups de canon à eau et de bombes lacrymogènes. Parfois aussi, mais plus rarement, il faut le reconnaître, on usait de balles. Quoi qu'il en fût, l'ordre toujours finissait par être rétabli et quelques équipes de balayeurs ne tardaient pas à effacer toute trace de la manifestation.

Quel rapport entre cela et les bouteilles incassables que la mer reprend et rejette interminablement ? C'est que notre époque a mis au point des appareils d'Etat qui ne semblent pas moins incassables que les bouteilles elles-mêmes. C'était au fond très simple, comme l'œuf de Christophe Colomb, comme tout ce qui est grand. Il suffisait d'y penser. Vous constituez une troupe bien organisée et bien armée ; vous lui conférez de tels avantages sur le reste de la population qu'elle s'en trouve à la fois séparée et haïe. Sa fidélité à toute épreuve vous est alors acquise, car elle a autant d'intérêt que vous-même au maintien de l'ordre existant.

Machiavel aurait pu en dire autant et peut-être l'a-t-il fait... Toujours est-il que la chose, en notre vingtième siècle, a été réalisée comme jamais encore dans le passé. Trois journées glorieuses suffisaient en 1830 ; moins encore en 1848, pour abattre un régime. Nous n'en sommes plus là aujourd'hui, particulièrement dans les régimes de l'Est. En Hongrie et en Tchécoslovaquie, le parti s'étant effondré ou transformé, il a fallu faire donner l'armée soviétique. Mais en Pologne jusqu'à présent ça n'a pas été nécessaire. Les moyens du bord ont suffi. L'armée s'est substituée en souplesse au parti défaillant, mais ne l'a pas détrôné, ni même désavoué. Résultat : le socialisme réel est sauvé une fois de plus.

C'est à désespérer : une société tout entière (à l'exception des familles des policiers, miliciens et autres gardes-chiourme, ce qui fait un total respectable) est contre le régime qu'elle subit ; mais il n'y a pourtant rien à faire pour le changer si peu que ce soit. A la rigueur, quand ça va trop mal, on peut jeter un dirigeant en pâture à la foule, mais le groupe dirigeant et tous les rouages de l'appareil demeurent solidement au poste et c'est l'essentiel.

Une paix sanglante

Alors, comment ne pas se donner au diable ? Il me revient que l'opposition majoritaire là-bas n'espère plus qu'en la guerre. C'est grave et en même temps presque rassurant car, s'il en est ainsi, les dirigeants actuels, qui détiennent le pouvoir de faire ou non la guerre, seront peut-être incités à ne pas combler les espoirs de leurs ennemis et le reste du monde peut espérer voir se prolonger encore l'état actuel de paix sanglante.

Mais alors, que peut-on faire pour libérer du joug qui l'opprime une part énorme de l'humanité actuelle ? C'est ici que se présente à l'esprit le terrorisme qui est l'arme des faibles. On s'étonne qu'il se manifeste surtout et même presque exclusivement dant les pays de l'autre obédience. Les pouvoirs incassables auraient-ils découvert aussi le moyen de le prévenir ? C'est pourquoi l'affaire de Berne est si étrange et se prête aussi merveilleusement à l'intoxication, surtout du côté du pouvoir.

Il y a pourtant un recours, vers quoi je m'étonne qu'on ne se tourne pas davantage dans les sombres jours que nous vivons : c'est la résistance non violente, la non-coopération, qui serait peut-être, de la part d'un peuple entier, l'équivalent d'une grève de la faim collective, mais qui serait aussi un appel pathétique à la solidarité universelle. Le terrorisme joue sur la lâcheté supposée des gouvernements et des peuples. On compte qu'ils céderont devant la menace. La désobéissance collective, au contraire, dont ceux qui la pratiquent sont aussi les premières victimes, est une stratégie de l'espérance. Elle fait fond sur ce qu'il peut y avoir de meilleur dans la nature humaine, aussi bien chez ceux qui en usent que chez ceux qui la subissent ou la constatent. C'est sans doute une stratégie naïve. Elle méconnaît ces sombres replis de notre psyché que les porte-flambeau de notre siècle explorent avec tant de constance et d'intrépidité.

Qui sait si l'homme aujourd'hui ne périrait pas de méconnaître ce qui est en lui de meilleur ? C'est pourquoi je regrette, dans une situation qui est aujourd'hui celle de la Pologne, que l'Eglise ne préconise pas d'avantage cette stratégie de l'espérance, qui aurait sans doute l'inconvénient de la projeter, elle et ses chefs, au premier rang du combat et de ses risques, mais aussi l'avantage d'un engagement sans retour et d'une héroïque fidélité à ce qui a fait autrefois son triomphe. Les martyrs savaient dire non.

Mon ami Woroszylski

par PAUL THIBAUT (*)

LE pouvoir polonais affirme ne maintenir en prison que des « extrémistes » au nombre desquels il faudrait donc compter Lech Walesa. Il y maintient en réalité aussi de nombreux intellectuels qui ne sont pas des inculpés, ne font partie d'aucune organisation illégale et n'ont jamais poussé au renversement du régime. Je pense en particulier à mon ami Wiktor Woroszylski, écrivain, poète, prosateur et essayiste très connu dans son pays, l'un des animateurs de la revue littéraire publiée hors censure et néanmoins fort répandue *Zapis*. Communiste convaincu dans sa jeunesse, Wiktor Woroszylski a quitté en 1956 les rails du conformiste quand son journal *Nowakultura* l'envoya à Budapest suivre les événements de l'octobre hongrois. Ce reportage qu'il publia, son « Journal hongrois », est devenu un document classique de l'opposition polonaise. Depuis Wiktor Woroszylski est, comme d'autres dans son pays, un homme boycotté par tout ce qui est officiel, et respecté par tous ceux qui n'aiment pas la *veulerie*, un témoin intelligent et lucide de cette résistance et de cette dignité qui sont l'âme de la Pologne actuelle.

J'étais chez lui la nuit du coup de force. Je revois sa résolution calme, son sourire discret, sa voix posée, cette ouverture d'un homme depuis longtemps déterminé. J'en ai vu d'autres ces jours-là en Pologne dont il était clair qu'eux non plus on ne les abaisserait pas, quoi qu'on fasse. Wiktor Woroszylski était et est encore un modéré, un partisan de la stratégie positive qui cherche à augmenter la force de son peuple et non à tout risquer par romantisme. Ce qu'il y a de désespoir dans les stratégies extrémistes lui est profondément étranger. Mais il sait aussi que la modération n'a de sens que comme stratégie de la dignité, et que si l'on n'est pas capable de souffrir pour la préserver, cette modération risque de tourner à la lâcheté.

Wiktor Woroszylski, à la différence d'autres Polonais, n'est nullement un anti-Russe. Il a fait des études à Moscou et ce spécialiste de littérature russe a notamment publié de remarquables biographies de Maïakowski, Essenine et Pouchkine. Ajoutons que l'ancien communiste, l'agnostique Wiktor, a tenu pendant des années une chronique dans la revue catholique *Wiez* fondée par Tadeusz Mazowiecki, qui allait devenir l'un des conseillers les plus écoutés de Lech Walesa. Sur ce plan aussi Woroszylski est un symbole.

Détenu sans inculpation, sans accusation formulée, il est « interné » depuis décembre, bien qu'il souffre du cœur. Depuis cette date, sa femme Janka, une biologiste, est tombée malade elle aussi, faisant un long séjour à l'hôpital. Leur fille Natalia, qui enseignait le russe, a perdu son poste. Voilà comment ce régime traite les Polonais qui — devant la sinistre érosion, la morne diminution de tout ce qui constitue sa seule politique — ne consentent pas, se mettent en travers comme des rochers, comme des buttes témoins.

Que le temps qui s'écoule et l'habitude ne nous servent pas d'excuse pour les oublier.

(*) Directeur de la revue *Esprit*.

Pas de paix sans liberté

par MARGIT-RITA KISS (*)

LES mouvements de contestation, animés par l'esprit des droits de l'homme, s'efforcent de ne pas en rester au stade des « paroles » officielles sur le désarmement.

Pour la célébration du deuxième anniversaire de la formation du syndicat *Solidarnosc* en Pologne, le 30 août à 18 h à Budapest, devant la statue de Bem (à l'endroit traditionnel où le 15 mars les rassemblements se déroulent en mémoire de la révolution pour l'indépendance de 1848), une centaine de personnes manifestent. Les quatre organisateurs sont interpellés et aussitôt relâchés, sans avoir pu lire leur appel adressé à l'opinion publique et surtout aux autorités hongroises : ils exigent que les droits de l'homme soient respectés en Pologne, que les prisonniers politiques soient libérés, qu'on rétablisse le syndicat légal *Solidarnosc* en Pologne, et enfin que le gouvernement hongrois accomplisse une mission de paix dans l'esprit des accords d'Helsinki auprès du gouvernement polonais. Ces quatre organisateurs sont Gàbor Demszky, Bàlint Nagy (éditeurs du Samizdat), Làszlo Rajk, architecte, et Miklos Haraszti, écrivain.

C'est la première fois, depuis vingt-six ans, que l'on distribue des tracts en Hongrie. L'occasion a été fournie par la « marche pour la paix », qui traversait le pays, entre l'U.R.S.S. et l'Autriche. Les gens de la rue recevaient, surpris, en même temps que les participants étrangers de la marche, le texte suivant :

« *...Chaque année, il y a plusieurs centaines de jeunes emprisonnés parce qu'ils refusent le service militaire ; nous n'avons pas la possibilité légale de remplacer le service militaire par un service civil. (...) Nos voisins sont des pays amis, pourtant, on installe chez nous des missiles soviétiques, de caractère offensif. La Hongrie devient ainsi la scène possible d'une attaque atomique. Ne devenez pas un instrument d'abus de la paix par les paroles. N'oubliez pas qu'il n'y a pas de paix sans liberté.* » (*Signé : L. Rajk et M. Haraszti*).

En Hongrie, les mouvements de contestation se développent d'une manière plus prudente et plus réfléchie qu'en Pologne ou en Roumanie, du fait que les autorités hongroises emploient moins de violence et de répression ouverte.

Déjà, en 1979, a été créée une association d'appui aux pauvres, le SZETA, par les disciples du sociologue Istvàn Kemeny. Ses membres ne sont pas exclusivement des intellectuels. Son but est d'apporter une aide vestimentaire et financière aux familles vivant dans la misère dans les régions arriérées du pays, aux tziganes, tout en les aidant à passer par des procès bureaucratiques pour acquérir leur droit d'exister.

Selon l'une des fondatrices du SZETA, Otilia Solt, pendant la « période de paix » lors des événements en Pologne, le mouvement a eu beaucoup d'importance, parce qu'il a pu attirer l'attention sur l'existence des pauvres, que les autorités préfèrent ignorer. La situation a changé depuis, puisque tout est devenu plus dramatique, il y a eu des arrestations en Hongrie aussi, et on a employé des chocs électriques contre l'un des emprisonnés. La plupart des membres du SZETA ont perdu leur emploi, et leur passeport leur a été retiré.

Il y a cependant des publications clandestines que les autorités tolèrent, pour ne pas aggraver la situation délicate dans laquelle la Hongrie se trouve entre l'U.R.S.S. et l'Occident. La revue *Beszélô* (Parloir), trimestrielle, vient de sortir son troisième numéro, elle se veut un organe d'information mais non pas celui de l'opposition. Les rédacteurs sont M. Haraszti, J. Kiss, F. Kôszeg, B. Nagy, Gy. Petri. On peut se la procurer à la « Boutique » des samizdats, chez L. Rajk (Galamb u.3). *Magyar Figyelô* (l'Observateur hongrois), regroupe surtout des écrivains populaires et sept numéros ont déjà paru. Il existe aussi le *Kisugo* (« Em-formateur » ou « outformer »), qui vient de paraître depuis peu, et *l'International-Snob*, un magazine de rock.

« Edition indépendante » et « universités libres du lundi »

Les contestataires hongrois ont pu monter eux aussi, à l'image des Polonais, une « Edition indépendante » (A.B.) avec des moyens précaires, qui sont actuellement bloqués, du fait que l'un des éditeurs, G. Demszky, est accusé de détention illégale d'imprimerie. Ils auraient grand besoin d'un appareil manuel offset. Les sujets publiés sont : « 1956 » « Les minorités nationales », « Les perspectives de l'Europe de l'Est et du Centre ». Deux rédacteurs et éditeurs ont été surveillés et poursuivis brutalement par de nombreux policiers en civil pendant quelques jours au début de juin, ce qu'ils tiennent à dénoncer.

Les « Universités libres du lundi », à l'image des « Universités volantes » polonaises, se sont également développées à Budapest : on y trouve des conférenciers comme A. Hegedus, J. Kiss, Gy. Dalos, M. Szabo, parmi les plus connus. Les séances se déroulent dans des appartements privés, et le nombre des auditeurs monte jusqu'à une centaine.

Cependant, le mouvement le plus important et peut-être le plus significatif, dont on ne connaît pas encore la portée, apparu au printemps 1982, est le « Mouvement indépendant de la paix » ou « Comité antinucléaire ». Ses membres sont des lycéens de quatorze à dix-huit ans, ils ont une carte avec photo, et n'acceptent pas l'accès des jeunes du KISZ (organisation de jeunesse du P.C.). Ce mouvement compte environ 2 000 à 2 500 adhérents, dont les plus nombreux se trouvent au lycée Sàgvàri, à Budapest.

L'atmosphère d'ouverture qui règne dans la rue en Hongrie, par rapport aux autres pays de l'Est, la volonté des mouvements de contestation de ne pas s'en tenir à la confrontation pure et simple, laissent espérer que la Hongrie, vingt-six ans après l'écrasement de la révolution d'octobre 1956, s'apprête, aussi bien du côté des autorités que de celui des contestataires, à prendre une voie non-violente vers le socialisme, vu la situation géographique, dans le domaine de la course aux armements ainsi que dans celui des droits de l'homme.

(*) Sociologue

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 2037

L'ordre sans le droit

par MICHEL CALVO (*)

C'EST avec un certain étonnement que j'ai appris (*le Monde* du 11 septembre) que le dernier groupe de défense des droits de l'homme, le Groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki, s'était sabordé le 8 septembre faute de « combattants ».

Ainsi les droits de l'homme seront, comme dans certains pays, respectés en Union soviétique puisque, désormais, personne ne pourra rapporter, à tort ou à raison, l'existence de leurs prétendues violations.

Le 12 mai 1976, un petit groupe de citoyens soviétiques annonçait la création du Groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki. Sous la direction du professeur Yuri Orlov, dix citoyens soviétiques de Moscou avaient déclaré leur intention de surveiller le respect, dans leur pays, des conventions relatives aux droits de l'homme rappelées dans l'acte final d'Helsinki.

Inspirées par ce civisme, d'autres personnes, dans d'autres Républiques soviétiques, créèrent leurs propres « groupes d'Helsinki » : Ukraine, Lituanie, Arménie, Géorgie.

Quarante-huit personnes sur les soixante et onze hommes et femmes qui rejoignirent les groupes de surveillance des accords d'Helsinki furent emprisonnés et cumulèrent quatre cent quarante-trois années d'emprisonnement selon les informations mentionnées par la revue américaine, « *ALERT* », de l'*Union of Councils for Soviet Jews* (24 mai 1982).

Ces répressions, dont la nécessité peut paraître douteuse et Europe, mesurent la crainte que les droits des hommes inspirent à certains. Le refus de reconnaître le droit d'émigrer aux juifs d'Union soviétique, qui souhaitent retourner dans leur pays, est également le reflet du respect apporté par certaines autorités soviétiques à leurs prochains et au genre humain.

Les dirigeants soviétiques chargés actuellement du maintien de l'ordre craignent-ils donc ce dernier trio de septuagénaires et leurs réflexions légalistiques au point de les informer, de temps à autre, qu'ils pourraient être inculpés de « diffamation contre l'Etat soviétique » ou « d'agitation antisoviétique » ?

Le professeur Nahum Meiman, Me Sofia Kallistratova et Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien André Sakharov, ne sont pas des « combattants », ou des « dissidents », des « calomniateurs » ou des « traîtres » à leur pays, mais de simples « légalistes ». Ils ont compris, comme d'autres, avec un certain courage qui apparaît nécessaire, que le respect des droits de l'homme est le problème de chacun et de l'humanité en général. Ils ont compris que le silence équivaut à une complicité passive.

Ces « légalistes » en sont d'autant plus persuadés que l'Union soviétique est l'un des pays ayant reconnu, souscrit, signé et ratifié à ce jour un nombre important de conventions internationales se référant aux droits de l'homme :

— Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre 1948) ;

— Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ratifié par l'U R S S le 16 octobre 1973) ;

— Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ratifié par l'U.R.S.S. le 16 octobre 1973) ;

— Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ratifiée par l'U.R.S.S. le 4 février 1969) ;

— Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement (ratifiée par l'U.R.S.S. le 1er août 1962), etc.

Ces conventions internationales, ratifiées, font partie intégrante du patrimoine législatif général des Républiques soviétiques.

Ainsi, les autorités soviétiques chargées du maintien de l'ordre poursuivent des hommes et des femmes dont la seule requête est de voir l'application pratique de ces droits.

Les Etats et gouvernants se livrent parfois à des dénonciations purement symboliques ou s'abstiennent généralement de dénoncer des violations souvent flagrantes et systématiques dont sont victimes les peuples et se rendent ainsi complices par leurs agissements et abstentions.

Les Etats et gouvernants ne sont-ils pas garants du respect du droit international et de l'exécution de bonne foi des obligations découlant des traités internationaux conclus ?

Nos gouvernants se connaissent, se craignent, ont somme toute les mêmes soucis, notamment ceux de se maintenir au pouvoir, et ont les mêmes difficultés à donner une application pratique aux droits de l'homme. Ils préfèrent souvent se voiler la face. Ou alors sont-ils impuissants ? N'y a-t-il pas là et ailleurs non-assistance à personnes et peuples en danger ?

Ne devons-nous pas considérer également, comme les auteurs du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme, que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltèrent la conscience de l'humanité » et que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde » ?

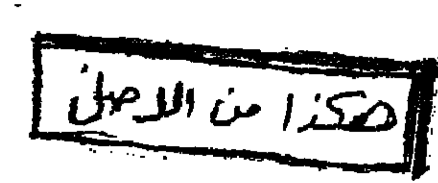
L'article 28 de la Déclaration universelle des droits de l'homme dispose que toute personne a droit à ce que règne sur le plan social et sur le plan international un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme puissent y trouver plein effet.

Cette disposition légitimise également toute action « légaliste » interne et internationale dans le domaine des droits de l'homme et démontre, au vu de la situation faite à ce trio de septuagénaires courageux et aux membres du Groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, l'application pratique que certains gouvernements veulent lui donner.

Cette disposition créant un droit individuel à ce que les droits de l'homme soient respectés ne crée-t-elle pas également une obligation individuelle de les voir appliqués ?

Merci, professeur Meiman, pour votre exemple de courage et d'humilité.

(*) Avocat à la cour



Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DE LA CRISE LIBANAISE

La réunion extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères, convoquée par la Ligue des Etats arabes sur la demande de l'O.L.P., qui s'est ouverte mardi 21 septembre après-midi à Tunis a achevé ses travaux dans la soirée sans prendre de décision concrète, nous signale notre correspondant. Les ministres ont condamné les Etats-Unis pour leur responsabilité morale dans les massacres des Palestiniens, estimant que Washington n'a pas tenu les promesses faites par M. Philip Habib en laissant le champ libre à l'invasion israélienne à Beyrouth.

Le conseil de la Ligue appuie l'appel de l'O.L.P. pour un retour des forces multinationales d'interposition à Beyrouth et a décidé que les ambassadeurs arabes à Washington entreprendront une démarche commune de protestation auprès du gouvernement américain. Ces résultats se situent bien en-deçà des demandes formulées par le représentant de l'O.L.P., M. Farouk Kaddoumi, qui a proposé le retrait des ambassadeurs arabes à Washington, l'annulation ou le gel des accords commerciaux et économiques entre les pays arabes et les Etats-Unis, le retrait des fonds arabes des Etats-Unis, le boycottage des produits américains par les pays arabes, la réduction de la production pétrolière dans les pays arabes, des sanctions à l'encontre d'Israël, le renforcement des relations avec les pays socialistes.

Les représentants des chefs d'Etat, membres du comité des sept issu du sommet de Fès, se sont pour leur part réunis en marge du conseil extraordinaire de la Ligue pour mettre au point un programme d'activités et le soumettre aux chefs d'Etat arabes, qui se réuniront, selon l'agence TAP, citant des sources diplomatiques arabes à Rabat, après la Fête du sacrifice, le 27 septembre, suite à une proposition du roi Hassan II. Les sept souverains et chefs d'Etat arabes formeraient deux délégations qui se rendront auprès des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité pour leur soumettre le plan de paix adopté à Fès. La première, formée des dirigeants de la Tunisie, de l'Arabie Saoudite, du Maroc et de la Syrie, frait à Washington et à Londres ; la seconde composée des chefs d'Etat de la Jordanie, de l'Algérie et du président de l'O.L.P. se rendrait à Pékin, à Moscou et à Paris.

● A WASHINGTON, mardi 21 septembre, le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, a souligné plus explicitement qu'auparavant la responsabilité d'Israël dans le massacre des Palestiniens à Beyrouth. « Le fait est, a-t-il dit, qu'Israël assumait la responsabilité du contrôle militaire de Beyrouth. Si vous avez le contrôle militaire d'une zone, vous êtes responsable de ce qui s'y passe. » Il a ajouté : « Nous sommes très déçus et nous déplorons que les forces israéliennes n'aient pas encore évacué Beyrouth et nous réitérons l'appel lancé dans ce sens samedi par le président Reagan. »

Par ailleurs, dans une interview au « Washington Post », le roi Hussein a renouvelé son soutien au plan de paix du président Reagan en soulignant : « Je n'ai jamais eu l'intention de négocier avec le gouvernement Begin du fait de ce que j'ai vu et de ce que nous avons vécu dans la région. »

● A ALGER, l'agence Algérie-presse service annonce que des soldats israéliens ont investi, mardi, l'ambassade d'Algérie à Beyrouth et se sont emparés de documents. « Cet acte de brigandage s'ajoute à l'assassinat de l'un des gardiens, il y a quelques jours », précise l'agence.

● AUX NATIONS UNIES, les membres du Mouvement des non-alignés vont demander la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée générale sur la question palestinienne.

● A PARIS, le conseil exécutif de l'Unesco a adopté à l'unanimité une résolution condamnant « les exécutants et ceux qui ont permis l'exécution de l'acte ignoble et criminel commis contre la population civile de Beyrouth et surtout contre des civils palestiniens réfugiés et désarmés des camps de Sabra et de Chatila ».

Le gouvernement de M. Begin s'explique à la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, rejette l'idée de créer une commission d'enquête judiciaire chargée de faire la lumière sur les massacres de civils palestiniens (1) dans les camps de Sabra et de Chatila, parce que « *ce n'est pas notre affaire* » et qu'il s'agit « *d'une unité libanaise qui a perpétré le crime sur le sol libanais* », des informations supplémentaires parviennent toujours et démontrent que les forces d'occupation israéliennes sur place étaient au courant de ce qui allait se passer dans ces camps.

Jeudi, à la veille du commencement du massacre, des soldats israéliens ont vu des miliciens de droite avançant à travers les lignes israéliennes avec des haches et des couteaux. C'est l'armée israélienne qui leur a fourni des fusées pour éclairer le camp, jeudi, lorsque le carnage a commencé.

En outre, un officier de liaison des milices phalangistes a siégé au Q.G. de la division israélienne qui occupe la région de Beyrouth, et a maintenu les liens par radio avec les unités qui ont « opéré » dans les camps. Le commandement de l'armée israélienne était au courant des massacres des Palestiniens au plus tard le vendredi à 10 heures. Or le carnage s'est poursuivi encore vingt-quatre heures et à un rythme plus accéléré.

En dépit, donc, des divers témoignages et indices sur la complicité de certains éléments de l'armée israélienne avec les milices de droite, le cabinet israélien, qui a siégé mardi pendant cinq heures et demie, a décidé de ne pas créer de commission d'enquête judiciaire.

La coalition votera, mercredi, à la Knesset contre la proposition du parti centriste Shinoui (changement) de créer une telle commission. Selon M Begin « *la création d'une telle commission serait interprétée comme si nous étions coupables de ce crime* ». « *Des goïm* » [non juifs], *ont tué des goïm et voilà qu'on nous accuse...* », a dit encore M. Begin. Au moins un député du Likoud au pouvoir votera au Parlement contre le gouvernement.

Le parti national religieux (six députés sur vingt), qui fait partie de la coalition gouvernementale, a demandé à M. Begin « *une enquête sous une forme quelconque* » en échange du soutien au gouvernement lors du vote au Parlement.

Les partis d'opposition et la quasi-totalité de la presse soutiennent par contre que l'armée israélienne s'est emparée de Beyrouth-Ouest et en assume donc la responsabilité pour la sécurité de la population civile.

Des manifestations

Le débat à la Knesset donnera au gouvernement une première occasion de s'expliquer devant l'opinion publique. Jusqu'à maintenant, les ministres et les responsables concernés se sont abstenus de donner des explications sur les circonstances du massacre et l'implication de l'armée israélienne dans cette affaire. Mardi, le chef d'état-major, le commandant de la région nord du pays, et le commandement général des forces israéliennes à Beyrouth ont annulé, à la dernière minute, leurs témoignages devant la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset. Des membres de la commission ont conclu que les responsables ont « *quelque chose à cacher* ». Le député travailliste Shoulamit Aloni a déclaré que « *la junte militaire est en train de s'emparer du pouvoir et ne considère pas de son devoir d'informer le peuple ni de répondre aux critiques* ».

La tempête au sein de l'opinion publique à la suite du massacre de Beyrouth continue à provoquer des remous. Des manifestations — où dominent les jeunes et les intellectuels — se déroulent chaque jour dans plusieurs points du pays pour demander que toute la lumière soit faite sur les circonstances du massacre. Des jeunes gens ont collé sur les murs de Tel-Aviv le texte du poème célèbre *le Massacre* du poète national juif Bialik, écrit à la suite des pogroms antijuifs sous les tsars en Russie, et qui figure au programme scolaire dans toutes les écoles en Israël. Quarante professeurs des facultés de droit et des universités israéliennes, l'Association nationale des instituteurs, ainsi que d'autres syndicats, ont réclamé une enquête approfondie, tandis que la presse publie des annonces publicitaires d'organisations de kibboutzim, demandant également que la lumière soit faite sur les atrocités de Sabra et Chatila.

Les Arabes citoyens d'Israël observent ce mercredi une grève générale en signe de protestation contre les massacres au Liban. Mardi déjà des incidents se sont multipliés entre eux et les forces de l'ordre. Des habitants des agglomérations arabes en Galilée et au centre du pays ont manifesté contre le gouvernement et ont hissé le drapeau palestinien à la place de celui d'Israël sur plusieurs bâtiments de la police.

La presse, dans son ensemble, continue à demander la création d'une commission d'enquête. *Haaretz* (indépendant) écrit que « *le refus du cabinet Begin de créer une commission d'enquête prouve que le gouvernement n'a pas la conscience tranquille. Nous, Israéliens, nous avons un droit et un devoir : continuer d'exiger la constitution de cette commission d'enquête, jusqu'à ce que le gouvernement soit convaincu qu'il n'a plus d'autre choix.* » *Al Hamishmar* (socialiste) écrit que l'une des motivations du refus du premier ministre « *est la peur que cela entraîne la chute du gouvernement. Les ministres sont donc obnubilés et resserrent les rangs autour de M. Begin. Ensuite ils vont aux toilettes pour se laver les mains, tout comme Ponce Pilate* ».

(Intérim.)

(1) N.D.L.R. — Selon des représentants de la Croix-Rouge à Beyrouth, cités par l'agence américaine Associated Press, 84 cadavres ont été dénombrés au cours de la journée du mardi 21 septembre dans les quartiers palestiniens de Sabra et de Chatila, ce qui porte à 204 le nombre des corps de civils palestiniens découverts depuis la révélation des massacres.

● *Interdiction d'une marche populaire en faveur des Palestiniens à Tunis.* — Une édition spéciale d'*Al Mostakbal (l'Avenir)*, hebdomadaire en langue arabe du Mouvement démocrate socialiste, consacrée entièrement aux massacres des camps palestiniens et tirée à 50 000 exemplaires, a été saisie le 21 septembre, avant sa mise en vente, a annoncé mardi la direction du journal. Elle indique aussi que l'hebdomadaire publiait un appel du M.D.S. à une manifestation populaire qui devrait traverser les artères principales de Tunis pour se rendre au siège de la Ligue arabe et à l'ambassades Etats-Unis déposer des pétitions. Une tentative de marche populaire a eu lieu malgré l'interdiction des autoritées, mais elle a été dispersée par les forces de l'ordre. — *(Corresp.)*

LES ENTRETIENS DE M. HABIB A PARIS

La France et les États-Unis sont totalement d'accord sur ce qui doit être fait au Liban

déclare M. Cheysson

Les idées de la France et des Etats-Unis sur « *ce qui doit être et peut être fait au Liban* » sont « *totalement identiques* », a déclaré mardi 21 septembre M. Cheysson, ministre des relations extérieures après s'être entretenu à déjeuner avec M. Habib, émissaire du président Reagan, de passage à Paris et se rendant à Beyrouth.

M. Habib, pendant une heure, a été ensuite reçu par M. Mitterrand, mais n'a fait aucun commentaire en quittant l'Elysée.

« *La France et les Etats-Unis sont partisans de soutenir tout effort libanais pour affirmer l'unité du pays, établir un gouvernement capable de s'imposer et d'éviter les troubles entre Libanais* », a encore indiqué M. Cheysson. Ce soutien « *nécessite un respect complet du* « *plan Habib* » (qui a mis fin à la bataille de Beyrouth) *qui comportait, en contrepartie du départ des combattants palestiniens, certaines garanties qui protégeaient les populations civiles. Ces garanties ont été insuffisantes puisque les Israéliens ont franchi les lignes fixées* », a précisé M. Cheysson.

Selon le ministre, le sens fondamental de la création d'une force multinationale sera de renforcer ces garanties « *à défaut de l'envoi d'une force des Nations unies que nous aurions préféré mais qui n'a pas pu être réalisé en raison principalement des questions posées par Israël* ».

Au sujet des responsabilités dans le massacre des camps palestiniens, M. Cheysson a déclaré : « *Il ne s'agit pas de porter des accusations, mais, lorsque les choses sont aussi graves, il s'agit d'affirmer que, quand le gouvernement israélien prend la responsabilité de la sécurité quelque part, et, dans le cas présent, il a pris cette responsabilité en violation d'un accord international, il est responsable de ce qui se passe après. Ce qui s'est passé après sa prise de responsabilité, nous le connaissons tous.* »

Le ministre a confirmé que la France (ainsi, semble-t-il, que ses partenaires américain et italien) avait tenu à ce qu'Israël évacue complètement le port ainsi que l'aérodrome de Beyrouth (qui ne se trouvait pas dans le périmètre de la première force d'interposition) avant tout envoi de troupes, ce qui semble avoir été obtenu. Les effectifs de la force, la durée de son mandat et les limites géographiques de son déploiement restent à fixer, précisément en concertation avec les autorités libanaises, a encore dit M. Cheysson.



APRÈS L'ÉLECTION DE M. GEMAYEL



(Dessin de PLANTU.)

(Suite de la première page.)

Paris met également l'accent sur le résultat « *tout à fait remarquable* » obtenu par le successeur du président Sarkis (77 suffrages favorables et 3 bulletins blancs, pour quatre-vingts députés présents sur quatre-vingt-douze parlementaires). Soixante-deux parlementaires seulement s'étaient déplacés pour l'élection de Bechir Gemayel, cinquante-sept d'entre eux votant pour lui.

Dans une courte allocution prononcée à l'issue du scrutin, M. Gemayel s'est engagé à « *assumer la responsabilité monumentale de réunifier et reconstruire le Liban, comme l'avait désiré mon frère, mort en martyr* ».

En retirant sa candidature, M. Chamoun avait mis en garde M. Gemayel contre les pressions israéliennes qu'il pourrait avoir à subir pour le convaincre de signer un traité de paix. Le président élu a répondu qu'il s'efforcerait de « *maintenir nos caractéristiques distinctives de liberté et de démocratie ainsi que notre rôle unique au sein du bastion arabe* ». M. Amine Gemayel a demandé qu'aucune salve ne soit tirée en signe d'allégresse. Il s'est ensuite rendu dans son village natal de Bikfaya pour se recueillir sur la tombe de son frère Bechir.

M. Walid Joumblatt, chef de l'une des deux communautés druzes, et principal dirigeant d'un Mouvement national libanais (rassemblement de formations de gauche et de notables traditionalistes), pratiquement éclaté, s'est déclaré, à Paris, « *déçu* » par l'élection de M. Gemayel. — *(A.F.P., A.P.)*

Une force de sécurité de 3 300 hommes

Les Etats-Unis, la France et l'Italie ont réuni dans le cadre de la force multinationale de sécurité à Beyrouth, un contingent supérieur de plus d'un millier d'hommes à celui que ces mêmes pays avaient délégué pour le compte de la force multinationale d'interposition en août. Au total, cette nouvelle force tripartite devrait être de l'ordre de trois mille trois cents hommes au lieu des deux mille deux cents que comptait la précédente.

Autres différences avec l'opération d'évacuation des combattants palestiniens : la durée du mandat de la force de sécurité n'est pas encore fixée (mais on sait, par exemple, que le contingent français a été invité à prendre son paquetage d'hiver) et il sera constitué — ce qui n'existait pas antérieurement — un comité militaire de coordination sur place, bien que chaque contingent demeure sous commandement national et que les dépenses entraînées par cette expédition seront couvertes par les budgets militaires propres à chacun des trois pays participants.

Les Etats-Unis ont prévu de prendre leur contingent de mille deux cents hommes environ sur les effectifs de « marines » stationnés à bord de bâtiments de la VI[e] flotte américaine à Naples, notamment le navire d'assaut *Guam*. C'est le même bataillon de « marines » qui avait envoyé, le mois dernier, huit cents de ses hommes. Sans en référer au Congrès, le président des Etats-Unis peut détacher à Beyrouth son contingent pendant un mois. Après cette période, il peut, toujours sans l'avis du Congrès, changer l'unité en question pour la même durée ou la faire stationner plus longtemps, auquel cas il doit solliciter l'autorisation des représentants et des sénateurs.

De son côté, l'Italie, qui avait expédié cinq cent trente hommes dans le cadre de la force d'interposition, a prévu d'envoyer un millier d'hommes qui ne se limiteront plus aux seuls fantassins bersaglieri mais comprendront, cette fois-ci, des parachutistes, des fusiliers-marins accompagnés de blindés et de chars légers.

La France, pour sa part, a constitué une force de sécurité de 1 100 hommes (au lieu des 860 de la force d'interposition) qui continuera à être placée sous les ordres du général de brigade Jacques Granger. Il s'agit, pour l'essentiel, de détachements de la 11[e] division parachutiste et de la 9[e] division d'infanterie de marine, dont le premier échelon (de 350 hommes) devrait arriver à Beyrouth dans la journée du jeudi 23 septembre, après avoir quitté la France ce mercredi matin 22 septembre par avion en direction de Larnaca (Chypre), où il transitera, ensuite, à bord du bâtiment de débarquement de chars *Argens* déjà sur place en Méditerranée.

Après ce premier échelon du 8[e] régiment parachutiste d'infanterie de marine (basé à Castres), du 1[er] régiment de hussards parachutistes (en garnison à Tarbes) avec ses automitrailleuses, du 17[e] régiment du génie aéroporté (stationné à Montauban) avec ses équipes de déminage et une antenne chirurgicale, deux échelons supplémentaires totalisant 750 hommes (du 3[e] régiment parachutiste d'infanterie de marine, de Carcassonne, et du 2[e] régiment d'infanterie de marine, du Mans) rejoindront Beyrouth, entre le 25 et le 27 septembre, date d'arrivée du porte-avions *Foch*.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a reçu, mardi 21 septembre à Paris, le général Granger pour lui rappeler la consigne gouvernementale de se déployer « *pour une mission de protection et de sécurité des populations* » là où la force précédente s'était installée, jusqu'à l'entrée des camps dans le centre de la ville.

LES PROLONGEMENTS DE LA CRISE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy : la France garde confiance dans les valeurs démocratiques de l'État d'Israël

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, est intervenu, mardi 21 septembre, à l'Assemblée nationale, dès l'ouverture de la session extraordinaire, pour expliquer la décision prise par M. Mitterrand de faire participer les troupes françaises à la nouvelle force multinationale envoyée au Liban. Cette déclaration, volontairement solennelle, faisait suite aux propos tenus par M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui a exprimé « l'horreur » et « la profonde réprobation » de tous les députés à la suite des massacres qui ont eu lieu dans les camps palestiniens de Beyrouth. Précisant qu'un premier contingent français de trois cent cinquante hommes sera sur place dès jeudi soir, M. Mauroy a tenu également à rassurer la communauté juive en soulignant que les « excès abominables » commis au Liban « ne sauraient en aucun cas servir de prétexte à des campagnes antisémites.

Il a également laissé entendre que la France ne juge pas de la même manière les positions prises par les différentes autorités israéliennes, en rendant hommage à la démarche du président de l'État hébreu, M. Navon, qui a réclamé une « enquête indépendante » sur les massacres des camps de Sabra et de Chatila. En notant que l'engrenage redouté en juillet par M. Mitterrand a produit « ses funestes résultats », le premier ministre a paru justifier « a posteriori » les propos tant contestés du président de la République, qui, à Budapest, en juillet dernier, avait fait allusion au massacre d'Oradour-sur-Glane pour évoquer la situation à Beyrouth.

La déclaration de M. Mauroy a été généralement bien accueillie par les députés, à l'exception de M. Labbé, président du groupe R.P.R., qui a vivement protesté contre une « petite phrase » du premier ministre qui était, effectivement, maladroite. Le chef du gouvernement a justifié le rôle de la précédente mission de troupes françaises au Liban en indiquant : « Il s'agissait, entre autres, de sauver la direction de l'O.L.P., qui était menacée d'élimination physique. » Aveu peu diplomatique...

La réaction — critique — de M. Labbé a, en tout cas, contrasté avec celle du porte-parole du groupe U.D.F., M. Stasi, qui a approuvé sans réserves l'initiative française. M. Labbé a parlé des « grands airs » pris, selon lui, par M. Mitterrand pour « s'aligner » simplement sur une décision qui n'est pas prise par la France seule ; M. Stasi, de son côté, a formé « des vœux très sincères » pour que la force d'interposition remplisse sa mission. Ce n'est pas la première fois que les groupes R.P.R. et U.D.F. manifestent ainsi une approche différente face à une décision dont on pouvait penser qu'elle provoquerait ce fameux « consensus national ».

Au nom du groupe communiste, M. Lajoinie s'est contenté d'approuver les déclarations de MM. Mermaz et Mauroy. En revanche, dans les couloirs du Palais-Bourbon, et à « France-Inter », le président du groupe communiste s'est montré plus prolixe, notamment en ce qui concerne la position de son groupe sur une éventuelle rupture des relations diplomatiques avec Israël. — L. Z.

Les massacres du Liban ont été longuement évoqués, mardi après-midi 21 septembre, à l'Assemblée nationale, dès l'ouverture de la session extraordinaire, par MM. Mermaz, Mauroy et plusieurs députés. Le président de l'Assemblée nationale, pour sa part, a indiqué :

« Je tiens à exprimer en mon nom personnel et au nom de l'Assemblée tout entière, la peine et l'horreur que nous ressentons devant les massacres abominables perpétrés ces derniers jours dans les camps palestiniens de Beyrouth.

» Les Français sont marqués par ce qui vient de se produire et je suis certain de traduire les sentiments éprouvés par chacun d'entre vous en exprimant ici notre profonde réprobation. »

Après les propos de M. Mermaz (que les députés ont écoutés debout), le premier ministre a déclaré :

« Lundi, en fin de journée, le président de la République a annoncé au pays que des troupes françaises allaient participer à une nouvelle force multinationale au Liban. Cette force aura pour charge, a-t-il indiqué, « de contribuer au retour à la sécurité et au respect du droit des gens ». *Comme lors de la précédente mission découlant de l'accord signé le 19 août avec le gouvernement libanais, nos troupes agiront, cette fois encore, de concert avec des soldats américains et italiens.*

» Un premier contingent français de trois cent cinquante hommes sera sur place dès jeudi soir. Un second contingent puis un troisième seront acheminés rapidement.

» La rapidité de notre réaction est à la mesure de l'émotion soulevée, en France et dans le monde entier, par les massacres perpétrés à Sabra et à Chatila. L'engrenage dénoncé en juillet par le président de la République a donc produit le résultat qu'il redoutait alors. Les mises en garde de la France n'ont malheureusement pas été écoutées et nous exprimons aujourd'hui notre horreur devant ce massacre des innocents. Cela, la France ne l'acceptera jamais.

» Le gouvernement regrette que la communauté internationale n'ait pu mettre en œuvre les propositions précises avancées par la France dès le 24 juin. Nous avons perdu trois mois précieux.

» Fidèle à la défense des droits de l'homme, la France prend les mesures propres à mettre un terme aux épreuves de populations tragiquement éprouvées. Les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies étant trop lentes à mettre en œuvre, nous avons, en accord avec le gouvernement libanais et les pays du monde arabe, décidé une action multinationale immédiate.

» La France est également fidèle à la politique qu'elle a toujours préconisée à l'égard du peuple palestinien et qui a été notamment exprimée les 24 juin et 18 août par le président de la République. Déjà, la précédente mission de troupes françaises au Liban avait pour objectif d'assurer le départ dans la sécurité et la dignité des combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest. Il s'agissait, en autres, de sauver la direction de l'O.L.P., qui était menacée d'élimination physique. Nous entendions ainsi préserver les chances d'un dialogue politique avec l'O.L.P., conforme à ce que la France a toujours préconisé. Depuis le début de l'invasion israélienne, la France n'a cessé de préconiser que l'abandon par l'O.L.P. de la voie militaire devait être compensé par une reconnaissance du rôle politique majeur de cette organisation. C'est cette idée qui est à la base du projet de résolution franco-égyptien déposé le 28 juillet au Conseil de sécurité des Nations unies.

» Permettez-moi de rappeler qu'à nos yeux le règlement de la crise du Proche-Orient passe donc, dans l'immédiat, par l'évacuation des troupes étrangères du Liban et par le respect des droits suivants :

» — Le droit de tous les États de la région à l'existence et à la sécurité ;

» — Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris à la création d'un État ;

» — La reconnaissance mutuelle et simultanée entre les parties concernées.

» Fidèles, nous le sommes aussi vis-à-vis d'un Liban toujours menacé par la guerre civile, mais qui parvient, au milieu des épreuves, à se doter d'un chef d'État en préservant le fonctionnement démocratique de ses institutions. La France ne cessera de s'employer à permettre au Liban de recouvrer sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale.

» La France, dans la crise actuelle, garde confiance dans les valeurs démocratiques de l'État d'Israël. Elle est sensible à la démarche du président Yitzhak Navon demandant une enquête indépendante et dont la bonne foi ne saurait être mise en cause sur les massacres de Palestiniens. Elle souhaite qu'une démarche identique soit engagée par le nouveau chef de l'État libanais.

» Les excès abominables commis au Liban ne doivent en aucun cas pouvoir servir de prétexte à des campagnes de caractère antisémite. Je le dis avec d'autant plus de force que la communauté juive de notre pays, qui commémore actuellement ses fêtes traditionnelles, est victime d'attentats aussi lâches qu'odieux. Je veux, depuis la tribune de cette assemblée, lui redire solennellement la solidarité de toute la nation française.

» Le 19 août dernier, avant que l'accord intervenu avec le gouvernement libanais et accepté par toutes les parties au conflit soit rendu public, j'en avait averti par lettre des présidents des Assemblées parlementaires. Aujourd'hui, avant même que le nouvel accord avec le gouvernement libanais soit formalisé, je tiens à en avertir la représentation nationale.

» Je souhaite préciser que, si cette seconde mission est nécessaire, c'est parce que le mandat confié à la première force multinationale n'était pas de protéger les populations civiles de Beyrouth. Il aurait fallu alors prévoir une présence de ces troupes beaucoup plus longue.

» J'observe à ce propos que les troupes françaises arrivées les premières sont reparties les dernières. Les Américains ont réembarqué le 10 septembre, les Italiens le 12 septembre et les Français le 14 septembre. C'est d'ailleurs conformément aux accords signés et à la demande du gouvernement libanais que ce repli a été opéré.

» Le mandat de la nouvelle force multinationale devra donc être précisé compte tenu de ce précédent. Des contacts ont été pris dès l'élection du nouveau président libanais, M. Amine Gemayel.

» Tels sont le sens et la portée de la décision annoncée hier au pays par le président de la République. Cette décision est conforme aux engagements de la France et à ce qu'il y a de plus noble dans sa tradition historique. »

M. LABBÉ (R.P.R.) : pourquoi ne pas avoir maintenu unilatéralement le contingent français ?

M. Mermaz a ensuite donné la parole à plusieurs députés. M. Labbé, président du groupe R.P.R., insistant sur les propos de M. Mauroy selon lesquels la mission de la première force d'interposition était notamment de *« sauver la direction de l'O.L.P. »*, a indiqué : *« Nous pensions qu'il s'agissait d'une opération humanitaire pour tenter de sauver une population innocente. Comment ne pas regretter aujourd'hui — je cite l'un des vôtres — que vous vous en teniez à une seule partie de la population libanaise ! »*

Le député des Hauts-de-Seine a ajouté : *« Pourquoi le président de la République et le gouvernement n'ont-ils pas décidé, même unilatéralement, de maintenir le contingent français de la force d'intervention au Liban ? Certes, le contingent français s'est retiré le dernier, mais vous ne l'avez pas fait à la demande du gouvernement libanais. Oui ou non ? »*

M. Stasi (U.D.F., Marne) a ensuite fait part de la *« violente indignation »* du groupe U.D.F. devant les massacres des camps palestiniens. Formant *« des vœux très sincères pour que la force d'interposition remplisse sa mission humanitaire et contribue à faire reculer la violence au Proche-Orient »*, M. Stasi a également exprimé sa *« sympathie »* à l'égard du président Amine Gemayel, en espérant que celui-ci *« puisse faire en sorte que le peuple libanais recouvre la paix, l'intégrité de son territoire et sa pleine indépendance nationale »*.

M. Joxe, président du groupe socialiste, après avoir appuyé *« sans réserves »* le renvoi de la force multinationale d'interposition au Liban, a ajouté : *« Le groupe socialiste exprime sa solidarité avec les forces de paix qui, en Israël même, ont condamné les responsables d'une politique extrémiste qui a conduit à cette tragédie. Il exige l'évacuation immédiate de Beyrouth et de ses alentours par les forces israéliennes, le désarmement des supplétifs, ainsi que la libération des prisonniers arrêtés ces jours derniers en violation d'un accord international garanti par la France. Il demande que la communauté internationale fixe les modalités et la date d'évacuation du Liban par toutes les armées étrangères et qu'elle se donne les moyens de faire respecter strictement ce délai, afin que soient rétablies la souveraineté, l'intégrité et l'indépendance de ce pays. » « Notre groupe,* a poursuivi le député de Saône-et-Loire, *réaffirme son appui aux initiatives que le gouvernement sera amené à prendre, dans ce but, pour progresser sur la voie d'un règlement global au Proche-Orient assurant la sécurité et la coexistence de tous les peuples et de tous les États de la région. »*

M. Lajoinie, président du groupe communiste, s'est également associé aux déclarations de MM. Mermaz et Mauroy.

M. Debré (R.P.R., La Réunion) a enfin souligné : *« Comment peut-on envisager une session extraordinaire du Parlement sans qu'un débat ait lieu sur la situation au Proche-Orient d'une part, sur le terrorisme intérieur d'autre part ? Il n'est pas conforme aux traditions du régime parlementaire, auquel nous sommes très attachés, de laisser hors des débats d'aussi graves questions. Nous ne savons rien, ni des objectifs de la politique du gouvernement, ni des moyens qu'il compte mettre en œuvre au service de cette politique. La brève déclaration du premier ministre ne nous permet pas de comprendre où le gouvernement conduit la France. »*

Répondant à l'ancien premier ministre, M. Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, a indiqué que, si la session extraordinaire est convoquée selon un ordre du jour précis, en revanche, à partir du début de la session ordinaire (le 2 octobre), *« le gouvernement sera à l'entière disposition de l'Assemblée pour que soient abordés les sujets graves qui ont été évoqués »*.

**

A l'issue de la réunion, mardi, du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, son président, M. Claude Labbé, a estimé que, la veille, *« le président de la République n'avait pas à prendre de si grands airs pour s'aligner simplement sur une décision qui n'est pas prise par la France seule mais qui, en fin de compte, est due à l'initiative de plusieurs chefs d'État, dont le président Reagan, comme ce fut d'ailleurs le cas pour la fâcheuse initiative du retrait du contingent d'interposition »*. Le groupe R.P.R. a cependant approuvé l'envoi d'un nouveau contingent français à Beyrouth.

M. Labbé a indiqué que son groupe n'avait pas beaucoup apprécié le rapprochement fait par certains entre la déclaration impromptue de M. Mitterrand et l'allocution du général de Gaulle le 30 mai 1968 : *« Les styles, les temps et les hommes sont différents,* a-t-il dit. *Ces comparaisons sont à éviter parce que superflues. »*

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ROSENNE

M. LAJOINIE (P.C.) : des propos qui peuvent encourager l'antisémitisme

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 21 septembre, sur France-Inter, au sujet de l'envoi de troupes françaises à Beyrouth : *« Nous considérons que c'est positif et que cela ne remet pas du tout en cause d'autres décisions de l'ONU pour que le calme revienne au Liban, pour que les Israéliens soient obligés de quitter Beyrouth et le Liban, pour que l'on se dirige vers une solution des problèmes au Moyen-Orient. »*

M. Lajoinie a été interrogé sur le point de savoir si les déclarations du P.C.F., après les massacres de Beyrouth, ne sont pas de nature à favoriser des réactions antisémites. Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale estime que cette accusation *« vient surtout de l'ambassadeur d'Israël et est totalement aberrante, car ceux qui peuvent encourager l'antisémitisme en France sont justement ceux qui, comme l'ambassadeur d'Israël (M. Rosenne) ou quelques groupuscules, laissent croire que nos compatriotes de la communauté juive de France sont inconditionnels vis-à-vis de Begin et de l'État d'Israël.*

» Or, a ajouté M. Lajoinie, *c'est ma conviction, nos compatriotes de la communauté juive de France qui ont été victimes du nazisme — et nous savons de quoi nous parlons puisque nous avons été à leurs côtés pour les défendre — ne peuvent pas admettre que l'État d'Israël puisse utiliser des méthodes comparables à celles du nazisme. Car tout le monde aujourd'hui doit reconnaître que c'est la méthode utilisée par les Israéliens dans ces camps de Beyrouth-Ouest, même s'ils ont fait exécuter la tâche par des supplétifs, ce qui n'est pas prouvé. »*

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a remarqué que M. Mitterrand a *« pris des positions nettes »* lors de son voyage en Israël, mais que *« l'expérience montre bien que tout cela n'a pas fait avancer la paix. Car tout ce qui s'est passé à Beyrouth est un crime historique, une génocide sans nom »*.

Interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Lajoinie a précisé que le P.C.F aurait préféré l'envoi à Beyrouth d'une force internationale de l'ONU.

M. GUIDONI (P.S.) : une argumentation insupportable

M. Pierre Guidoni, député socialiste de l'Aude, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 21 septembre : *« M. l'ambassadeur d'Israël à Paris vient de qualifier la diffusion, par les médias, des images des événements de Beyrouth, d'« appel au meurtre de tout Israélien, de tout juif ». Cette argumentation était déjà fallacieuse depuis plusieurs semaines. Elle est devenue insupportable. Tous les Français ont pu juger, par eux-mêmes, des conséquences de l'entrée de l'armée israélienne, accompagnée de ses mercenaires « libanais », dans Beyrouth. Tout qualificatif, tout commentaire est désormais inutile. Les seules questions posées au gouvernement israélien par l'opinion publique d'un pays — la France — qui est l'ami du peuple d'Israël et rejette avec indignation, unanimement, tout soupçon d'antisémitisme, sont les suivantes : Dans combien d'heures les troupes israéliennes vont-elles évacuer Beyrouth ? Dans combien de jours vont-elles — en même temps que toutes les armées étrangères — quitter le Liban ? Tout ce que pourront dire les représentants de M. Begin, tant qu'ils n'auront pas répondu à ces deux questions, est dénué de tout intérêt. Et l'opinion française attend, à ces questions simples, des réponses claires et rapides. »*

Au Sénat

M. POHER : puisse l'intervention de la France contribuer au rétablissement de la paix

M. Alain Poher, président du Sénat, a prononcé, de son côté, dès le début de la séance d'ouverture de la session, la brève allocution suivante : *« Je voudrais déplorer et condamner, dans l'esprit de tolérance et de respect des autres, qui a toujours régné dans cet hémicycle, les actes de terrorisme inqualifiables qui, sur la terre du Proche-Orient, en France ou de par le monde, frappent aveuglément et dans un odieux déchaînement des hommes, des femmes et des enfants. Puisse la conscience humaine mesurer la monstruosité de ces drames et l'atrocité de la violence inutilement répandue. Puisse la sagesse des gouvernements et des hommes de bonne volonté œuvrer pour le rétablissement d'une paix juste, fraternelle et durable. Puisse l'intervention de la France y contribuer. »*

Mme Cresson, au nom du gouvernement, puis Mme Luc, présidente du groupe communiste, et M. Schwint (Doubs), pour les socialistes, se sont associés à cette déclaration, avant que le Sénat ne suspende sa séance pour quelques instants.



Les centrales syndicales italiennes décident de boycotter El Al durant huit jours

Correspondance

Rome. — Le chef du gouvernement italien, M. Giovanni Spadolini, s'est félicité, le 21 septembre, *« du consensus montré par la communauté internationale à l'égard de l'initiative de l'Italie proposant le retour à Beyrouth de la force de sécurité »*.

Le contingent italien devrait être en mesure de partir pour le Liban dès vendredi ou samedi. Pour l'Italie, il s'agit cette fois-ci de faire bonne figure et d'éviter les incidents techniques qui, en août, ont bloqué pendant plusieurs jours les navires transportant les soldats italiens.

L'émotion créée en Italie par le massacre des réfugiés palestiniens reste très forte. Aux protestations de toutes les forces politiques, et en particulier du parti communiste qui demande la rupture des relations diplomatiques avec Israël, se sont ajoutées celles de l'Union des communautés israélites (1) qui a envoyé un télégramme à M. Begin pour exprimer sa *« douleur »* et sa *« stupéfaction »* et a demandé qu'au plus vite une commission d'enquête fasse la lumière sur ce douloureux épisode.

A Rome, le 21 septembre, un cortège de près de dix mille personnes a défilé dans les rues de la ville à l'appel des confédérations syndicales C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L. La manifestation s'est achevée sur un rassemblement au cours duquel ont pris la parole le maire communiste de Rome, M. Ugo Vetere, le représentant de l'O.L.P. dans la capitale italienne, M. Nemer Hammad, et le secrétaire général de la C.I.S.L., M. Carniti.

Les sections de la confédération unitaire des trois centrales de gauche du personnel de l'aéroport romain de Fiumicino ont décidé des formes d'action plus dures et notamment le boycottage pendant huit jours des vols de la compagnie israélienne El Al afin *« de montrer concrètement l'isolement auquel sont soumis au sein de la communauté internationale les gouvernants de Tel-Aviv »*. Les effets de ce boycottage seront limités puisque, en raison de l'agitation syndicale, El Al a supprimé de nombreux vols.

D'autres sections syndicales, comme celle des dockers de Livourne, ont décidé de refuser de décharger jusqu'à nouvel ordre les bateaux israéliens.

Ces mesures ont suscité un débat au sein de l'intersyndicale italienne et le secrétaire général de l'U.I.L. (l'organisation syndicale à dominante socialiste et laïque), M. Benvenuto, a exprimé des doutes sur ces formes d'action : *« Face à d'autres événements d'une portée similaire à ceux de Beyrouth, comme la Pologne et l'Afghanistan, nous avons agi avec beaucoup plus de prudence. »*

MARC SEMO.

(1) Il y a environ 30 000 Juifs en Italie.

هكذا من الاصل

LIBANAISE

Un pays divisé ou un État satellite ?

(Suite de la première page.)

Il en va de même, *a fortiori*, du terrorisme, même lorsqu'il se pare du manteau d'une « raison d'État » dévoyée : tout gouvernement ou toute force politique qui recourt à de telles méthodes enclenche un processus qui ne tarde pas à le dépasser ; les groupes étroitement cloisonnés mis en place pour les basses œuvres prennent l'habitude de prendre des « initiatives » ou d'agir pour leur propre compte, quand ils ne sont pas « retournés », parfois à leur insu, et manipulés par d'autres.

La question de savoir qui a tué Bechir Gemayel ne saurait donc se ramener à celle de savoir à qui a profité ce meurtre. Ses conséquences n'en sont pas moins évidentes pour au moins deux des États voisins du Liban, deux États dont les services secrets ont montré abondamment, au cours de l'histoire récente, qu'ils savaient pousser le culte de la raison d'État dans des directions inattendues.

Les visées de la Syrie

La Syrie n'a jamais fait mystère de ses visées sur le Liban. Elle n'a jamais reconnu formellement l'existence de cet État né de la colonisation française, dans lequel elle faisait camper et fait toujours camper vingt mille de ses militaires, mais avec lequel elle n'a jamais voulu échanger d'ambassades. La présence à la tête du Liban de Bechir Gemayel, un homme qui voulait reconstituer un État fort en commençant par le doter d'une armée de cent mille hommes, ne pouvait être qu'un obstacle à ses desseins. Contrairement à ce qui avait été rapporté au moment de l'élection du 23 août, elle n'a nullement encouragé son élection mais l'a au contraire vivement dénoncée.

Israël est le second État intéressé, puisque ses troupes occupent l'autre partie du Liban et que toute la campagne ouverte le 5 juin visait à restaurer l'ordre dans ce pays. Le vœu officiellement exprimé par M. Begin de reconstituer un Liban *« fort et uni dans son intégrité territoriale »* allait parfaitement de pair avec la présence à sa tête de Bechir Gemayel ; en principe, l'assassinat du président élu était donc un échec, en tout cas le premier grave revers subi par l'opération Paix en Galilée. Mais cette interprétation doit être remise en question à la lumière de ce qui s'est passé depuis l'attentat du 14 septembre, à savoir l'entrée de l'armée israélienne dans Beyrouth-Ouest, suivie du massacre des civils palestiniens.

En dehors, en effet, de l'explication officielle, deux autres lectures de l'action israélienne étaient possibles depuis le mois de juin. Selon la première, Israël ne cherche pas à reconstituer un Liban *« fort et indépendant »*, comme il le proclame, mais au contraire à diviser le pays en trois, ou plutôt deux zones principales : l'une, dans le nord de la Bekaa, qui sera laissée à la Syrie (par exemple en compensation du Golan) ; l'autre, à Beyrouth et dans le Sud, qui sera une zone d'influence israélienne, flanquée au nord d'un protectorat chrétien étroitement surveillé, voire partiellement occupé (comme aujourd'hui). Dans la seconde lecture, Israël recherche toujours un État libanais unifié, mais en conçoit l'indépendance à sa manière ; celle d'un satellite docile, qui, non seulement, signera le traité de paix demandé, mais fera tout ce que voudra son puissant protecteur du sud.

Le « péché » de Bechir Gemayel

Or ces deux conceptions — en fait, deux options entre lesquelles Jérusalem n'avait pas forcément à choisir dans l'immédiat — étaient parfaitement incompatibles avec les visions d'un Bechir Gemayel : non seulement le chef phalangiste écartait catégoriquement toute participation du Liban, mais il entendait faire passer la réconciliation nationale — nécessaire à la reconstitution d'un gouvernement central — avant la satisfaction des revendications de Jérusalem. Bien pis, il comptait s'appuyer, pour résister aux pressions israéliennes, sur les États-Unis, qui lui prêtaient d'ailleurs une oreille très complaisante. Pour les dirigeants israéliens, permettre que leur petit voisin du nord enfonce un coin dans leurs relations déjà difficiles avec leur seul allié et protecteur était incontestablement un danger.

Encore une fois, les avantages tirés de tel ou tel attentat par les uns ou par les autres ne permettent pas de préjuger la question des responsabilités. Mais il faut bien admettre que l'étape que l'on avait cru franchie, début septembre, avec l'évacuation des combattants palestiniens et la première élection présidentielle libanaise est maintenant dépassée, et que les buts de guerre israéliens doivent être une fois de plus reconsidérés. Le général Sharon, dont on ne peut dire avec certitude qu'il préfère la première option (la partition) à la seconde, mais qui tient à coup sûr à imposer à tout le monde de nouveaux faits accomplis, profite de l'assassinat de Bechir Gemayel pour balayer d'un revers de la main les accords Habib et *« nettoyer »* Beyrouth-Ouest, comme si la diplomatie n'avait été qu'une étape très provisoire dans sa marche en avant. Dans un deuxième temps, le règlement de comptes sanglant qu'il laisse se perpétrer dans les camps de Sabra et de Chatila est manifestement un signal incitant les Palestiniens, tous les Palestiniens cette fois, à quitter Beyrouth pour la Bekaa, la Syrie, ou d'autres pays arabes.

Un rôle pour le commandant Haddad ?

S'arrêtera-t-on alors pour proposer à la Syrie une négociation sur la partition, ou bien partira-t-on à la conquête de la Bekaa pour en chasser Palestiniens et Syriens ? La logique infernale que l'on voit à l'œuvre depuis le 5 juin autorise à pencher pour la seconde hypothèse. Pourquoi M. Sharon, dont tant de rêves sont devenus déjà réalité, ne rêverait-il pas d'un Liban satellite, dirigé par exemple par le commandant Haddad ? On a remarqué que les porte-parole israéliens ont systématiquement tendu à reporter la responsabilité des massacres de Beyrouth sur des *« phalangistes »* non précisés, alors pourtant que la plupart des témoins mettent en cause les milices du Sud. Pour Jérusalem, c'est une matière de dégager sa responsabilité, trop visiblement impliquée dès lors qu'il s'agit d'une force aussi dépendante de l'armée israélienne que l'est celle du commandant Haddad. Mais il s'agit aussi de discréditer les phalanges régulières au moment où celles-ci représentent les seules forces armées proprement libanaises encore debout, peut-être aussi de tenir leur marionnette en réserve pour de plus grandes destinées. En bref, l'un des buts que s'étaient assignés les promoteurs de l'opération Galilée, faire du Liban une nouvelle Égypte et constituer un « couloir de paix » du Caire à Beyrouth, paraissait ambitieux et, après tout, séduisant, mais cet objectif doit être lui aussi révisé en hausse : le Liban, trop petit pour jouer le rôle de l'Égypte, se voit assigné une place de satellite dans ce schéma.

L'avenir dira si M. Amine Gemayel fera preuve de la même vigueur que son frère, mais le nouveau président ne pourra que se heurter lui aussi à son protecteur et voisin. Il dira surtout où et quand le président Reagan, que l'on dit très sensible aux images de télévision et qui a réagi comme il convenait aux horreurs de Beyrouth, décidera de mettre fermement un terme à la *dévorante ambition de ses protégés* de Jérusalem.

Le renvoi, plus ou moins imposé à Israël, des « marines » à Beyrouth, est un premier pas dans cette direction. Mais il devra être suivi d'autres.

MICHEL TATU.

LES PROLONGEMENTS DE LA CRISE

A PARIS

Une manifestation du Renouveau juif a été perturbée par des militants sionistes extrémistes

C'est dans une atmosphère très tendue que se sont rassemblées, le mardi 21 septembre en fin d'après-midi à Paris, un millier et demi de personnes, dont une large majorité de jeunes, venus manifester, à l'appel du Renouveau juif, devant le lycée Carnot, à l'angle du boulevard Malesherbes et de la rue Cardinet (17e), *« à la mémoire de toutes les victimes du terrorisme, chrétiennes, juives ou palestiniennes »*.

Beaucoup de drapeaux israéliens, beaucoup de pancartes et de calicots, beaucoup de slogans, beaucoup de colère aussi dans les propos entendus çà et là, beaucoup d'agressivité à l'égard des journalistes présents.

Un incident illustre bien l'hostilité des manifestants à l'égard de la presse. Un cameraman de TF 1, M. Yannick Boullot, a été grossièrement pris à partie, peu avant l'intervention de Me Hajdenberg, président du Renouveau juif, par un groupe de jeunes gens qui, après lui avoir reproché *« de n'être pas juif »*, l'ont traité de *« complice des terroristes »*. Quelque peu bousculé, M. Boullot a été contraint, alors qu'il s'apprêtait à filmer la manifestation, de quitter les lieux. Des tracts circulant dans la foule accusaient les médias *« de tenter d'éliminer [notre] nation par une information dénuée de toute objectivité »*.

« Jeudi, Arafat au Vatican. Vendredi, le lycée Carnot. Samedi, Bruxelles », pouvait-on lire sur des panneaux haut brandis voisinant avec d'autres où s'inscrivait la phrase : *« Arafat à Paris, c'est soutenir le terrorisme, c'est désarmer Franceschi. »*

Mais c'est dans les slogans lancés de toutes parts par des mégaphones et repris aussitôt par l'assistance que s'expriment le plus véhémentement les rancœurs. *« Journalistes, terroristes, même combat ! »*, *« Journalistes complices ! »*, alternent avec des *« Mitterrand, Marchais à Moscou ! »*, des *« Parti communiste, parti antisémite ! »*, ou des *« Marchais, salaud, les juifs auront ta peau ! »*.

Au 114 du boulevard Malesherbes, un petit hôtel particulier qui abrite le siège de la Ligue des Etats arabes et dont on a clos les volets, fait l'objet d'une surveillance toute particulière : un double réseau de barrières métalliques en interdit strictement l'accès, que contrôlent des gardiens de la paix en ciré et calot. Le gros des forces de l'ordre s'est voulu discret et s'est tenu très à l'écart du rassemblement, dans les rues alentour.

« O.L.P. hors de France ! », *« Israël vivra ! »*, *« Six millions, ça suffit ! »*, *« Combat sioniste, combat des juifs de France ! »*... Les slogans fusent de plus belle lorsque Me Henri Hajdenberg, président du Renouveau juif, prend place devant le micro. Le silence se fait. *« Après les carnages des camps palestiniens de Sabra et de Chatila*, commence-t-il, *que les auteurs en soient les phalanges chrétiennes ou les milices du commandant Haddad, il apparaît que l'armée israélienne n'est pas intervenue. Tsahal n'a pas rempli sa mission de maintien de l'ordre... »*

« Difficiles à entendre »

A peine a-t-il prononcé ces derniers mots, qu'un vacarme de huées et de sifflets couvre sa voix, tandis que quelques coups sont échangés entre manifestants, que le service d'ordre du Renouveau juif aura grand-peine à ramener à la raison. Me Hajdenberg dira encore — mais, de nouveau, les huées l'emportent sur sa voix — que *« c'est à l'honneur d'Israël que les journalistes israéliens aient, les premiers, donné des détails sur les faits »*, puis que *« c'est à l'honneur de la démocratie israélienne que la Knesset ait ouvert un large débat sur la question »*. Mais, cette fois, il doit quitter la tribune, alors que des horions sont à nouveau échangés dans la foule, qui scande *« Begin, Sharon, nous sommes avec vous ! »*. Accusé de trahison, violemment insulté, Me Hajdenberg a quitté la rue Cardinet sous la protection du service d'ordre du Renouveau juif, après avoir déclaré : *« Il y a des vérités difficiles à entendre pour les juifs. »*

Il semblerait que des membres du Betar (1) soient à l'origine d'une partie des incidents survenus lors de la prise de parole de Me Hajdenberg. Venus de la place de l'Etoile, où un rassemblement avait été initialement prévu pour 18 h 30, puis annulé, quelques centaines de militants de cette organisation, ainsi que des militants du mouvement religieux Bne Akiva, de Alya France, du Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes (CLESS) et de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) avaient grossi les rangs des manifestants.

Peu avant 20 heures, alors qu'une pluie serrée se mettait à tomber, la manifestation s'est dispersée.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Le Brith Trumpeldor de France (Betar) a été fondé en 1923 à Riga (Lituanie). La section française du Betar fut créée en 1928 à Paris, et regroupe de jeunes socialistes extrémistes.

● *Le lycée Voltaire*, dans le onzième arrondissement de Paris, a connu mardi 21 septembre une certaine effervescence à la récréation de 10 heures.

Des professeurs — une quinzaine, selon le proviseur — ont décidé de faire grève une heure pour protester contre les massacres de Beyrouth. Ils ont rédigé deux lettres ouvertes de protestation adressées, l'une au président de la République, pour demander la rupture des relations diplomatiques avec Israël et la reconnaissance de l'O.L.P., l'autre, à l'ambassade d'Israël, pour exiger l'évacuation des troupes israéliennes du Liban.

● *Manifestation devant le siège de l'O.L.P.* — Dans un communiqué intitulé *« Halte à la haine anti-juive »*, le Collectif d'action pour Israël appelle à manifester, le jeudi 23 septembre, à 19 heures, devant le siège parisien de l'O.L.P., rue Mérimée (16e). *« La jeunesse juive*, peut-on lire dans ce texte, *a décidé de ne plus tolérer le déchaînement de la violence terroriste, du fanatisme antisémite, de la haine aveugle orchestrée par l'O.L.P. et le P.C.F. et soutenus par une certaine presse. »*

● *Le Comité pour la paix au Proche-Orient* (1), qui regroupe des personnalités françaises de confession et d'orientation politiques diverses publie un communiqué dénonçant *« les récents massacres de Beyrouth »*, qui *constituent la réponse des dirigeants israéliens aux propositions réalistes et modérées du sommet arabe de Fès »*.

« Nous appelons nos concitoyens de religion juive, ajoute le communiqué, *à se désolidariser de la politique de Begin, Sharon et Shamir à l'instar des démocrates israéliens. Nous félicitons le gouvernement français de participer à une force militaire multinationale pour arrêter les massacres, et nous le conjurons de tout metre en œuvre pour assurer durablement la sécurité des peuples libanais et palestinien, et veiller au retrait de Beyrouth des occupants israéliens. »*

(1) 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

Plusieurs rassemblements en province

Plusieurs manifestations ont eu lieu, le mardi 21 septembre, en province.

● A LIMOGES, quelques milliers de personnes ont défilé dans les rues de la ville, à l'appel unitaire des organisations de gauche et d'extrême gauche, pour protester contre les massacres de Palestiniens. Des délégations de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN, mais aussi du P.C., du P.S., et des syndicats agricoles ont participé à ce cortège. Cette manifestation s'est terminée, dans le calme, devant la préfecture, où les organisateurs ont déposé une motion condamnant l'intervention israélienne au Liban et les attentats antisémites à Paris.

● A NANTES, près d'un millier de manifestants ont sillonné la ville, à l'appel de seize organisations politiques et syndicales, en scandant notamment : *« Israël hors du Liban ! »*, *« Begin, Reagan, assassins ! »*, *« O.L.P. vaincra, la Palestine vivra ! »*

● A MARSEILLE, répondant à un appel de plusieurs organisations, dont le P.C., la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN un millier de personnes se sont rassemblées, le soir, au carrefour des Réformés, et ont défilé jusqu'au Vieux-Port.

● A GRENOBLE, près de cinq mille personnes ont participé à une manifestation organisée par un comité de soutien à la Palestine, qui réclame la rupture des relations diplomatiques de la France avec Israël.

D'autres manifestations auront lieu, en différentes villes, au cours de la semaine. A Paris, plusieurs associations (Association France-Palestine, Association médicale franco-palestinienne, Association de solidarité franco-arabe, Collectif national pour la Palestine, Comité international pour les droits de l'homme en Palestine, Conférence mondiale des chrétiens pour la Palestine) ainsi que le Comité Liban, ont appelé à un rassemblement, mercredi 22 septembre, à 18 h 30, au rond-point des Champs-Elysées, pour protester contre les massacres des camps de Sabra et de Chatila.

Pour sa part, le Collectif d'action pour Israël appelle les jeunes juifs à *« ne plus tolérer le déchaînement de la violence terroriste, du gauchisme antisémite, de la haine aveugle orchestré par l'O.L.P. et le P.C.F., soutenus par une certaine* presse ». Il les invite à manifester leur colère devant le bureau de l'O.L.P., rue Mérimée, le jeudi 23 septembre, à 19 heures.

LE P.S., LA C.F.D.T. ET LA FEN ORGANISENT UN MEETING A PARIS

Le parti socialiste, la C.F.D.T. et la FEN appellent à participer à un meeting, jeudi 23 septembre, à 18 h 30, salle de la Mutualité, à Paris, *« pour manifester leur volonté de voir aboutir une paix juste et durable au Moyen-Orient »*. Le communiqué publié mardi par ces trois organisations approuve *« l'envoi immédiat d'une force multinationale à Beyrouth »*. Ce texte ajoute que le P.S.U., le Syndicat unifié des impôts, les associations Socialisme et judaïsme, Identité et dialogues et Juifs de gauche s'associent à cet appel.

« Le massacre des réfugiés palestiniens a soulevé l'horreur », déclarent les signataires de l'appel. Ils estiment que *« la responsabilité du gouvernement Begin est, de fait, totalement engagée »*. Après avoir dénoncé *« l'engagement de la violence aveugle et le terrorisme de représailles et de vengeance »*, ils soulignent que le règlement pacifique des problèmes du Proche-Orient *« passe par la reconnaissance mutuelle entre le peuple palestinien et le peuple israélien, l'autodétermination du peuple palestinien et la création d'un Etat palestinien souverain et de plein droit, la reconnaissance du droit à l'existence et à la sécurité de l'Etat israélien »*.

Le texte demande, également, le retrait des forces syriennes et israéliennes du Liban, l'ouverture de négociations entre toutes les parties concernées, pour l'application des résolutions de l'ONU qui prévoient, notamment, l'évacuation des territoires occupés par Israël depuis 1967 et la garantie de sécurité pour toutes les communautés vivant au Liban.

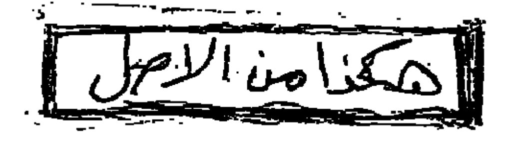
● *M. Maire en Israël.* — Le secrétaire général de la C.F.D.T., M. Edmond Maire, est arrivé, mardi 21 septembre, en Israël, pour une *« visite urgente »*, qui doit le conduire aussi en Egypte et au Liban. M. Maire, qui est accompagné de M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, a déclaré, à son arrivée, qu'il souhaite connaître les positions *« du peuple d'Israël, des syndicats israéliens et du parti travailliste »* à la suite des massacres des camps de Sabra et Chatila.

« Un représentant de l'O.L.P. à Paris nous a dit que le terroriste, c'était M. Benahem Begin. Jamais nous n'avons utilisé ce terme à l'encontre du gouvernement israélien, mais il faut souligner qu'Israël est responsable de ce qui s'est passé à Beyrouth-Ouest », a déclaré M. Maire. Il a ajouté qu'il ne fait pas porter cette responsabilité au *« peuple d'Israël »*. — *(A.F.P.)*

● *Le Grand-Orient de France* demande une enquête de l'ONU sur les massacres de Beyrouth, et le jugement de leurs auteurs par un « tribunal international ».







LIBANAISE

Les réactions de l'opinion française

(Suite de la première page.)

Cette critique vaut approbation de la décision prise lundi soir, mais elle signifie aussi que M. Jacques Chirac et ses amis ne tiennent pas à s'intégrer dans le consensus recherché, sur cette question, par le chef de l'Etat. Ils ont vu là une occasion de mettre de nouveau en cause l'efficacité du gouvernement et ils s'en sont emparés.

Cette attitude procède d'une divergence d'appréciation tactique entre le R.P.R. et l'U.D.F. En la circonstance, M. Chirac veut se garder de tout geste de nature à renforcer le pouvoir, dont il prédit l'échec rapide. Il n'entend se priver d'aucun argument nécessaire à sa démonstration. Cependant, la critique de M. Labbé a aussi porté sur l'inspiration de la politique gouvernementale.

M. Pierre Mauroy avait déclaré que *l'évacuation de l'O.L.P. de la capitale libanaise devait permettre aux dirigeants palestiniens de poursuivre leur action sur le plan diplomatique et d'assumer la position d'interlocuteurs obligés d'Israël,* que l'action même du gouvernement Begin au Liban leur avait reconnue, comme M. Mitterrand l'avait observé le 17 août. Le président du groupe R.P.R. s'est indigné de cette déclaration : le rôle de la France au Liban aurait dû n'avoir d'autre sens, selon lui, que de *« sauver des populations innocentes ».*

La concurrence entre les différentes formations politiques les oblige à nuancer, voire à mesurer l'appui qu'elles apportent à la diplomatie du chef de l'Etat. Les propos de M. Labbé en sont la preuve. Le président du groupe R.P.R. de l'Assemblée sait bien qu'une partie de l'opinion, en particulier au sein de la communauté juive, n'apprécie pas que la France participe à un mouvement diplomatique général de légitimation de l'O.L.P. Le R.P.R. ne s'interdit pas de tenter de marquer des points auprès de ceux qui pensent ainsi. De même, à l'inverse, M. Alain Mayoud, député (U.D.F.) du Rhône, tout en saluant le « courage » et la « lucidité » de la France, met l'accent sur la responsabilité de MM. Begin et Sharon dans les massacres de Beyrouth, ce qui s'adresse à ceux qui reprochent au gouvernement d'être trop bienveillant envers Israël.

Les communistes s'emploient eux aussi, à associer l'approbation de l'action diplomatique française et la critique violente contre Israël, dont ils savent qu'elle *n'est* partagée ni par le chef de l'Etat, ni par le premier ministre, ni par le P.S. Dénonçant l'Etat israélien comme instrument de l'impérialisme américain au Proche-Orient, le P.C.F. ne saurait s'associer à l'hommage rendu par M. Mauroy au caractère démocratique de cet Etat. René Andrieu reconnaît, dans *l'Humanité* de mercredi, le rôle de la presse israélienne, dont les reportages constituent des pièces essentielles au dossier de l'accusation contre M. Begin, mais il ne donne aucun signe de confiance dans l'aptitude du régime israélien à faire justice des crimes commis en son nom.

Cette position du P.C.F. donne argument à ceux qui s'inquiètent du climat créé, en France, par la guerre du Liban et par ses derniers développements. M. Jean d'Ormesson s'indigne, dans *le Figaro,* d'avoir vu M. Georges Marchais, lundi, sur le perron de l'Elysée, *« donner l'impression que la politique étrangère de la France au Proche-Orient se poursuivait sous son contrôle et avec son aval ».* Dans le même journal, Mme Annie Kriegel se demande si les massacres de Sabra et Chatila ne profitent pas trop à *« Moscou et les communistes »* pour qu'ils en soient innocents.

Pour Mme Kriegel, ces massacres ne peuvent être l'œuvre ni de *« groupes incontrôlés »,* qui n'existent pas — *« Il n'y a,* écrit-elle, *que des groupes dont le contrôle n'est pas avoué »* —, ni des phalangistes, que la guerre à portés au pouvoir, ni des milices du commandant Haddad, qui n'ont pas commis de pareils massacres au Sud-Liban, où elles régnaient, pourtant, en maîtres.

« Alors ? demande-t-elle *Comme pour l'assassinat de Gemayel, le plus plausible est que, infiltrés dans les milices phalangistes, des noyaux commandés d'ailleurs ont, en se dissimulant, sciemment, nuitamment, massivement perpétré l'assassinat. Il y avait si longtemps que Moscou et les communistes annonçaient, dénonçaient un génocide imaginaire, un Oradour mythique : eh bien, cette fois, ils le tiennent leur génocide et leur Oradour ! »*

Mme Kriegel souligne, malgré cette hypothèse extrême, que *« la responsabilité indirecte d'Israël est, assurément, engagée »* dans les massacres, et que l'horreur qu'ils suscitent n'est pas la marque d'un antisémitisme, mais, au contraire, de *« l'étonnement scandalisé de voir Israël chuter dans le piège et le drame comme chutent un Etat et un peuple qui n'auraient rien que d'ordinaire ».*

Cette réalité, qui s'impose aujourd'hui dans l'horreur, d'un Etat soumis aux même tentations et aux même dangers que tous les autres, est la plus sûre défense contre une résurgence de l'antisémitisme. C'est ce que répond Serge July, dans *Libération,* à ceux qui accusent son journal d'être tombé dans le piège du racisme. *« La vigilance contre l'antisémitisme,* écrit-il, *devrait commencer là et non y mourir : si Israël veut — et ce droit ne lui est pas contesté, en tout état de cause, pas ici — vivre en sécurité, il faut commencer par admettre que cet Etat est un Etat comme les autres, redevable des mêmes droits et des mêmes devoirs qu'il est constitué d'Israéliens qui sont des gens formidables et d'autres qui sont des salauds, comme il y en a également en France, en Italie ou en Allemagne fédérale. »*

Face à l'amalgame, que redoutent certains responsables de la communauté juive, la lucidité dont témoignent, quant aux responsabilités du gouvernement Begin, ces deux observateurs de bords opposés, montre que la guerre du Liban retentit, aussi, au plus profond des consciences qu'elle interpelle depuis deux mois en France.

PATRICK JARREAU.

LE P.S.U. : le gouvernement Begin est « complice »

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a déclaré : *« Les mots manquent devant l'horreur et la barbarie des massacres de Beyrouth. Une fois de plus, après Deir-Yassine, Septembre noir, Tell-el-Zaatar et les bombardements de Beyrouth, c'est la population palestinienne qui en est la victime. On ne peut que constater que l'entrée dans Beyrouth des troupes israéliennes, qui se donnaient comme justification de prévenir la guerre civile, loin de l'empêcher, débouche sur un cortège infâme de terreur et d'abomination. »*

Mme Bouchardeau a ajouté : *« La politique arrogante et suicidaire de Begin et de Sharon est une menace pour Israël et ne peut que mettre en danger les communautés juives à travers le monde, comme on le voit à Paris et à Bruxelles (...). Nous demandons à M. François Mitterrand et au gouvernement français, dont nous avons apprécié la politique positive, de tout mettre en œuvre pour empêcher toute aggravation de la situation et hâter la solution du problème palestinien, en recevant M. Yasser Arafat à Paris et en usant de son influence pour concrétiser l'aspiration légitime des Palestiniens à un Etat. »*

Le P.S.U. ajoute que *« les informations parvenues depuis montrent la complète responsabilité, voire la complicité du gouvernement Begin dans les massacres de Sabra et de Chatila »* et que l'annonce de l'envoi de troupes françaises à Beyrouth *« est une mesure d'urgence »,* qu'il approuve *« totalement ».*

LE CRIF : un déferlement arbitraire de calomnies

M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a notamment déclaré, mardi 21 septembre : *« A Paris et à Bruxelles, la violence meurtrière du terrorisme anti-israélien et antijuif a de nouveau sévi. A Beyrouth, une fois de plus, s'est déroulée une effroyable tuerie. Ce ne sont pas, hélas ! les premiers attentats terroristes en Europe. Ce n'est pas non plus le premier massacre interconfessionnel au Liban. (...) »*

» Cela dit, nous ne pouvons admettre l'indécente explication du nouveau drame que connaît le Liban et nous sommes scandalisés devant certains commentaires et devant le comportement de certaines formations politiques. Comment a-t-on pu accuser a priori et sans preuve, Israël en se basant uniquement sur des présomptions ? Comment a-t-on pu oser désigner Israël comme responsable aux yeux de l'opinion publique sans même attendre le résultat d'une enquête véritable ? Une fois de plus, on veut faire d'Israël le bouc émissaire. (...)

» Le climat antisémite cultivé ces derniers temps ne peut que susciter la haine raciste. Les apprentis sorciers en sont-ils conscients ? Nous mettons solennellement en garde l'opinion française et les pouvoirs publics, et en particulier les responsables des médias, contre les dangers qu'une telle situation porte en germe. (...)

» Ne risque-t-on pas de voir se multiplier les attentats ? Aucun d'entre nous, juif ou non juif, n'est à l'abri du terrorisme et de la subversion internationale. La communauté juive a fait preuve de dignité et de sang-froid. Soutenue par la sympathie et la compréhension lucide de nos concitoyens, elle saura faire face à ce déferlement arbitraire de calomnies. Les juifs de France ne se laisseront pas intimider et je suis certain que nos synagogues seront, à Kippour, aussi pleines cette année que les années précédentes. Les juifs de France font confiance à la démocratie israélienne, ils ont confiance dans la destinée du peuple juif qui a toujours lutté pour la justice et la liberté. »

PROCHE-ORIENT

DEUX ANS DE GUERRE IRANO-IRAKIENNE

Jusqu'au-boutistes et « réalistes » s'opposent à Téhéran

Le gouvernement de Téhéran a décidé d'organiser une « semaine *de la guerre »,* dans l'ensemble du pays, à partir de ce mercredi 22 septembre, pour célébrer le deuxième anniversaire de la *« guerre imposée »* par l'Irak, selon la terminologie officielle iranienne. Ce faisant, il cherche aussi à créer un climat favorable au moral des troupes, qui s'apprêteraient à lancer une nouvelle offensive que l'iman Khomeiny espère être *« décisive ».*

Depuis le début de ce conflit meurtrier — il aurait fait, selon les diplomates occidentaux, cinquante mille à soixante mille morts chez les Irakiens et environ trois fois *plus chez leurs ennemis — et* fort dommageable pour les économies des deux pays, le sort des armes a réservé de mauvaises surprises à chacun des belligérants. Prenant prétexte que l'« accord d'Alger », conclu en 1975 par le chah d'Iran (1), était un traité inégal et que, au demeurant, il n'avait été respecté ni par son signataire ni par la République islamique qui lui succéda, le président Saddam Hussein avait envahi la province du Khouzistan, bordant le Chott-el-Arab et le golfe Persique, le 22 septembre 1980.

Le chef de l'Etat irakien avait des raisons de se plaindre des attaques de Téhéran, qui n'étaient pas que verbales. Il est vrai que lui-même soutenait les revendications autonomistes des Arabes du Khouzistan. Il commit l'erreur de croire qu'il remporterait une guerre-éclair. Tout au moins espérait-il que l'offensive de son armée suréquipée entraînerait la chute de l'imam Khomeiny. Sans doute avait-il été mal conseillé par des opposants iraniens qui n'avaient pas encore mesuré, alors, l'ampleur et la profondeur de la révolution qui avait bouleversé leur pays. Quelques dirigeants arabes — et non des moindres — sont persuadés que des *« agents américains et même israéliens »* lui avaient communiqué des renseignements fallacieux dans l'espoir de provoquer un affrontement affaiblissant Bagdad et Téhéran, et dont Ryad, allié de Washington et chef de file des modérés, tirerait le plus grand profit.

Un tournant s'est produit dans la guerre lorsque, en septembre octobre 1981, les forces iraniennes *« soldats de l'islam »,* les 29 et *gardiens de la révolution — sont* passées à la contre-offensive et ont réussi à encercler la ville d'Abadan. Début 1982, les Irakiens avaient quelque peu redressé la situation, mais une nouvelle offensive des *« soldats de l'islam », les 29 et 30 avril,* les avait pratiquement chassés du Khouzistan. Khorramchahr, le 24 mai, devenait la « bataille de Valmy » des « soldats de l'an II » de l'iman Khomeiny.

Fort de ce succès, l'imam ordonnait, le 13 juillet, le déclenchement de l'offensive « ramadan » avec pour objectifs *« Bassorah, puis Bagdad et le renversement du régime baassiste ».* Cette offensive — qui en est aujourd'hui encore à sa première phase — s'est enrayée devant la résistance des Irakiens, qui défendent à leur tour leur territoire avec acharnement.

A l'époque, l'imam Khomeiny avait déclaré qu'*« un échec serait celui de l'islam et constituerait le déshonneur éternel de la nation ».* Il tient d'autant plus aujourd'hui à remporter une victoire écrasante ; mais les conditions de la poursuite des hostilités en territoire irakien divisent gravement l'équipe au pouvoir.

L'*« aile religieuse radicale »,* incapable de réaliser un grand projet de société, trouve un alibi dans le conflit et formule donc des exigences inacceptables pour l'adversaire. En revanche, nombre de ministres et de responsables *« réalistes »* estiment qu'il est temps de s'atteler à la reconstruction du pays, plutôt que de rechercher une victoire *« idéologique »* qui risque d'être fort coûteuse.

De son côté, le président Saddam Hussein se sent plus libre depuis qu'il a renoncé — à contre-cœur — à accueillir le septième sommet des non-alignés. Il a pris, le 15 août, l'initiative d'étendre les hostilités au Golfe dans l'espoir d'obliger Téhéran à accepter une des quatre médiations qui, jusqu'ici, n'ont guère donné de résultats probants : celle menée par M. Olof Palme au nom du secrétaire général de l'ONU, celle du Mouvement des non-alignés, celle de l'Organisation de la conférence islamique et enfin celle de l'Algérie. Reste à savoir si le soutien que le sommet arabe de Fès vient d'accorder à l'Irak — tous les Etats du Golfe se sentant menacés par l'Iran — fera pencher la balance en faveur des *« réalistes »* et obligera l'imam Khomeiny à se montrer plus conciliant.

PAUL BALTA.

(1) Le président Saddam Hussein avait obtenu que Téhéran cesse son appui à la rébellion kurde, ce qui avait mis un terme à la guerre qui durait depuis un an. En contrepartie, le chah avait obtenu que l'Irak reconnaisse sa souveraineté sur la moitié du Chott-el-Arab.

EUROPE

R.F.A.

Les chrétiens-démocrates ont désigné à la quasi-unanimité M. Helmut Kohl comme candidat à la chancellerie

De notre correspondant

Bonn. — Simple formalité, mais gratifiante pour son bénéficiaire par 228 voix sur 230 présents, M. Helmut Kohl a été désigné comme candidat à la chancellerie par le groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. Il ne lui reste plus qu'à déposer une motion de « méfiance constructive » pour, avec l'appui des libéraux fidèles à M. Hans Dietrich Genscher (et, malgré de vifs remous, il appert qu'il s'agit de la majorité des 53 députés F.D.P.), envoyer le S.P.D. sur les bancs de l'opposition.

Les négociations entre les dirigeants chrétiens-démocrates, y compris les sociaux-chrétiens bavarois et le F.D.P., ont repris dans la journée de mardi. A l'ordre du jour, la situation de l'économie (dont le rapport de la banque centrale pour septembre dit qu'elle est encore plus alarmée par les incertitudes bonnoises qu'alarmante en réalité) et le projet de budget pour 1983.

Il a été convenu de retirer le budget en cours d'examen et d'en élaborer un autre plus conforme à l'esprit de rigueur et de relance dont entend se prévaloir la coalition C.D.U. - C.S.U. - F.D.P. Le détail n'en est pas encore connu, l'accord n'étant intervenu que sur les grandes lignes, mais l'on s'attend à des compressions dans certains secteurs, notamment dans celui des prestations sociales ainsi que dans les subventions gouvernementales, et, peut-être, à un relèvement de la T.V.A. Le déficit prévu actuellement atteindrait dans les 40 à 45 milliards de marks, dont une douzaine « introuvables ». L'énormité de ce chiffre suffit à prouver que la marge de manœuvre du nouveau gouvernement sera des plus réduites.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement Kohl n'aura que quelques semaines devant lui pour faire adopter son programme et lui donner un début de réalisation. Pour obtenir des élections le 6 mars, il devra sans doute poser la question de confiance et la faire « rater » en janvier pour que le président de la République puisse dissoudre le Bundestag dans les délais prescrits. Cette procédure oblique — puisqu'elle vise à se faire refuser une confiance dont on dispose en réalité — que les dizaines d'articles et de commentaires que lui a consacrés la presse allemande ces jours derniers ne parviennent pas à éclaircir revient en gros à dénier au Parlement le droit de mettre lui-même fin à ses jours.

La hantise de la République de Weimar et de ses crises à répétition est allée si loin chez les auteurs de la loi fondamentale (Constitution fédérale) qu'ils n'ont attaché aucune conséquence particulière à la démission de l'équipe au pouvoir. Le cas n'est pratiquement pas prévu. C'est pourquoi le président du Bundestag, M. Richard Stücklen, vient de suggérer à Sarrebrück qu'on révise la Constitution pour combler cette lacune. Le Bundestag devrait avoir licence de prononcer sa dissolution à la majorité des deux tiers.

En attendant, il faut mettre à l'épreuve le fameux « vote de défiance constructive » (qui suppose qu'on n'exprime la défiance au gouvernement que si l'on a une solution de rechange à lui proposer). Il n'a été employé qu'une seule fois, contre le gouvernement de M. Willy Brandt, et sans résultat. Cette fois-ci, il a toutes chances de réussir.

Tout ce que l'on peut dire de l'actuel gouvernement fantôme est qu'il fait peu parler de lui. Le chancelier Schmidt est néanmoins sorti de son silence lors d'une réunion électorale en Hesse, à Wetzlar, où il a violemment pris à partie les libéraux qui ont déserté son gouvernement. Mais à Bonn les porte-parole du S.P.D. se refusent à envisager une « campagne d'extermination » contre le F.D.P. Au contraire, de bonnes paroles d'encouragement sont prodiguées aux libéraux « sociaux » qui désavouent la démarche de M. Genscher et regrettent l'ancienne coalition. Cette dernière n'a pas laissé que de mauvais souvenirs. Un porte-parole du S.P.D. s'est même avancé jusqu'à jeter un pont vers l'avenir en envisageant une collaboration future avec un F.D.P. « rénové ». Ce n'est pour l'instant que fleurs sur un tombeau.

ALAIN CLÉMENT.

Pays-Bas

La politique d'austérité de M. Van Agt

Les projets budgétaires du gouvernement intérimaire suscitent une vive opposition dans les syndicats

De notre correspondant

Amsterdam. — Les Néerlandais ont entendu des pronostics particulièrement sombres sur l'état de leur économie, à l'occasion de la présentation, mardi 21 septembre, du budget pour 1983.

Ainsi, le chômage touchera vers la fin de l'année prochaine quelque 15 % de la population active potentielle, c'est-à-dire 690 000 personnes, contre 540 000 actuellement environ 10,5 %). La raison de cette augmentation rapide sera la disparition d'environ 70 000 emplois dans le secteur privé, doublée de l'arrivée sur le marché du travail de 70 000 personnes.

Le budget 1983 a été présenté à la Chambre des députés par M. Fons van der Stee, ministre des finances dans le gouvernement intérimaire de M. Andries Van Agt. Ce dernier continue d'expédier les affaires courantes, puisque les élections législatives anticipées du 8 septembre dernier n'ont pas encore permis aux partis de former une nouvelle coalition. Le gouvernement donne la priorité à des mesures visant à réduire le déficit budgétaire. Environ la moitié des réductions budgétaires seront réalisées par le retrait de presque toutes les contributions de l'Etat aux fonds sociaux. Pour compenser cette diminution, les cotisations seront augmentées considérablement. D'autres mesures prévoyaient de bloquer les salaires de tous les fonctionnaires de l'Etat et de toutes les allocations sociales en 1983. Le gouvernement a invité le secteur privé à suivre cet exemple.

La politique d'austérité devrait provoquer une baisse du pouvoir d'achat de 4,5 % pour les salaires les plus modestes. Il n'est donc pas surprenant que le monde syndical ait très vivement critiqué ce projet de budget. Les centrales font notamment valoir que les réductions dans les dépenses de l'Etat et la baisse du pouvoir d'achat d'une majorité de la population auront un effet négatif sur la consommation intérieure et les investissements, ce qui ne serait pas de nature à stimuler la relance de l'économie, tant espérée.

RENÉ TER STEEGE.

Grande-Bretagne

La journée d'action syndicale perturbe de nombreux secteurs d'activité

Le chômage touche 14 % de la population active

De notre correspondant

Londres. — La Confédération des syndicats britanniques T.U.C. avait décidé à l'unanimité, lors de son congrès de Brighton, que ce mercredi 22 septembre serait une « journée d'action » par solidarité avec les travailleurs du secteur santé, et elle avait appelé ses onze millions d'adhérents à observer un arrêt de travail d'au moins une heure. Du Japon, où elle se trouvait en visite officielle, Mme Thatcher a condamné cette grève, le mardi 21 septembre, comme « *vraiment très préjudiciable* » à l'économie britannique. Tout le bon travail accompli ces derniers jours auprès des dirigeants et des industriels japonais risque d'être remis en cause, a-t-elle ajouté, si la Grande-Bretagne apparaît à nouveau comme le pays des grèves et des conflits sociaux qui découragent les investissements.

A la veille de la journée d'action syndicale, le gouvernement a publié les dernières statistiques du chômage, qui enregistre encore une augmentation de 49 998, par rapport au mois précédent. En septembre, 3 343 075 personnes se trouvaient sans emploi, soit 14 % de la population active ou un salarié sur sept. L'Irlande du Nord bat un triste record avec 22 % de la population active à la recherche d'un emploi. Ces résultats contredisent les prévisions du gouvernement, qui s'attendait à un infléchissement de la courbe du chômage à la fin de cette année, avant une diminution en 1983. Or, le nombre des sans-emploi augmente de nouveau à un rythme plus élevé qu'au début de cette année.

Reconnaissant que ces chiffres sont « *décevants* », M. Tebbit, secrétaire d'Etat à l'emploi, a déclaré que les syndicats, par leur journée d'action, ne peuvent qu'« *aggraver la situation* ». « *C'est un non-sens* », a répliqué M. Len Murray, secrétaire général du TUC, qui espère, sans trop y croire, que la grève générale d'une heure amènera le gouvernement à assouplir sa position vis-à-vis des travailleurs de la santé. Le conflit dure depuis cinq mois. Des grèves sporadiques paralysent les hôpitaux. Les employés du secteur national de santé réclament 12 % d'augmentation des salaires. Les autorités proposent 7,5 % pour les infirmières et 6,5 % pour les autres. Il n'y a plus d'argent disponible, répète M. Fowler, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, alors que les infirmières voudraient être traitées au moins aussi bien que les pompiers et les policiers.

Pour les syndicats, le secteur santé apparaît comme un bon terrain de lutte, car les revendications des infirmières sont plutôt populaires. Les journaux n'ont pas paru ce mercredi, tandis que les transports londoniens, les transports aériens, les mines, les ports, les services publics, devraient être profondément perturbés.

Acculé à la défense par les lois prises par le gouvernement conservateur pour limiter ses pouvoirs, le TUC entend faire la preuve que le chômage n'a pas trop entamé sa combativité.

DANIEL VERNET.

Espagne

Le P.S.O.E. et les élections

(*Suite de la première page.*)

Par comparaison, ni le P.C. ni la droite n'ont su opérer cette transformation à leur tête. De sorte que « *la direction du P.C.E., c'est, symboliquement et réellement, celle de l'exil : d'où sa crise* », selon les termes de M. Gonzalez. Et la droite, elle, exhibe à sa tête un ancien ministre de Franco, M. Fraga, dont la conversion à la démocratie ne convainc pas tout le monde. Reste le cas des centristes, et d'abord de l'ancien premier ministre, M. Adolfo Suarez, dont le comportement durant la « *transition* » a fait oublier les origines...

M. Felipe Gonzalez, pour revenir à lui, est bien le dernier à s'étonner de l'ascension de son parti, aujourd'hui crédité, dans les sondages, de près de 40 % des intentions de vote (il avait recueilli 29 % des suffrages en 1979). La base de départ était bonne : « *Avant les premières législatives, en 1977, alors que certains pensaient encore que le P.C.E. aurait autant, ou davantage, de voix que nous, je me souviens d'une conversation avec de bons amis en Allemagne. Ils me disaient : « Au fond, vous n'avez qu'un toit ! » Je leur ai répondu : « Même sans faire campagne, le P.S.O.E. aurait de 20 à 25 % des voix » ; parce que l'Espagne n'est pas si différente, sociologiquement, de tant d'autres pays européens ; et à cause du poids historique considérable du parti...* » Et puis, ajoute en souriant M. Gonzalez, « *je crois que depuis lors on ne s'est pas mal débrouillés* ».

Il y a eu, selon ses propres termes, « *une lutte sérieuse et rigoureuse* » pour organiser le parti dans le pays et pour « *moderniser le vieux message socialiste, y compris dans le langage, afin de l'adapter à une société nouvelle* ». Cette « modernisation » a culminé en 1979, contre les fulminations d'une partie de l'appareil et au prix d'une démission temporaire de M. Gonzalez, avec l'abandon de la référence marxiste-léniniste dans la charte du P.S.O.E.

L'idée était bien, là encore, d'agglutiner autour du parti. Par-delà les « socialistes ouvriers espagnols » orthodoxes, il s'agissait de lancer des ponts vers les sociaux-démocrates, les sociaux-chrétiens, et même les humanistes. Cette « modernisation »-là est évidemment durement attaquée par le courant dit « critique » du P.S.O.E., qui reproche à M. Gonzalez de s'intéresser davantage à la « politique institutionnelle » qu'au terreau populaire, où doit s'enraciner un parti socialiste. Ceux-là craignent que, faute d'avoir préparé la base à d'inévitables affrontements avec les forces conservatrices, le glissement à droite d'un gouvernement socialiste soit, à très court terme, inévitable.

Pour un ample consensus national

La « gauche socialiste » a, néanmoins, fait sa paix avec le secrétaire général en vue des élections, et c'est donc une formation en remarquable état de marche, sous la férule du numéro deux du parti, M. Guerra, qui s'apprête à partir à la conquête du pouvoir.

Pourquoi, demandons-nous à M. Gonzalez, une telle modération dans le programme du P.S.O.E., alors que l'Espagne demeure l'un des pays de l'Europe de l'Ouest où les inégalités sont les plus grandes ? « *Nous avons considéré*, répond-il, *que notre rôle historique est d'être le protagoniste fondamental — mais pas unique — de la démocratisation et de la modernisation de l'Espagne. Il y faut un ample consensus national. Devant cette nécessité, un programme strictement socialiste doit céder le pas. Non pas que nous renoncions à davantage de justice sociale et d'égalité. Mais tant la situation politique que la crise économique nous contraignent à demander la coopération de tous les secteurs politiques.* » Et, pour ce faire, à renoncer, provisoirement au moins, à toute réforme de structure qui pourrait braquer la droite.

Devant des instances du parti, M. Felipe Gonzalez a, plusieurs fois, déclaré, au grand dam de certains militants, que sa tâche était de « *faire la révolution bourgeoise en Espagne* ». Il admet devant nous que son programme (« *moderniser l'Etat, combattre la crise économique, affirmer les libertés* »), un *gouvernement de la bourgeoisie éclairée aurait sans doute pu le réaliser* ».

Mais ni M. Fraga, le caudillo de l'Alliance populaire, conservatrice, ni le patronat ne parlent ce langage-là. M. Gonzalez semble, d'ailleurs, nourrir les plus graves doutes sur « *cette droite qui n'a pas su changer avec la société* » et qui « *est restée oligarchique et protectionniste, même lorsqu'elle se proclame libérale* ».

Le P.S.O.E. a clairement exclu toute hypothèse d'alliance avec le P.C. — et celui-ci estime lui-même que sa présence au gouvernement, dans l'Espagne telle qu'elle est, est inimaginable. Les socialistes feraient-ils, alors, alliance avec M. Adolfo Suarez, ancien premier ministre et transfuge de l'Union du centre ? « *Nous n'excluons pas d'avoir la majorité au Parlement, comme nous l'avons eu en Andalousie* (2). *Sinon il faudrait voir comment compléter cette majorité...* » Et lorsque nous rappelons que M. Suarez a déjà fait connaître son soutien à un probable gouvernement socialiste, notre interlocuteur s'exclame : « *Ça, c'est intelligent ! Voilà un homme qui sent où vont les courants sociaux majoritaires !* »

Mais, en somme, en quoi un gouvernement socialiste se distinguerait-il des gouvernements centristes qui l'ont précédé ? Car il n'y aura certes pas de « *changement de modèle de société* » avec le P.S.O.E., en dépit des cris que la droite va lancer à ce sujet durant la campagne électorale. « *Nous désirons une moralisation de la vie publique. Cela vous paraît peu important ? Mais c'est absolument fondamental pour que la société change ! Nous sommes, par exemple, fermement décidés à ce que les fonctions de parlementaires soient incompatibles avec celles de hauts fonctionnaires. C'est capital ! Nous voulons que les entreprises publiques fonctionnent efficacement. Nous voulons qu'elles soient gérées de façon honnête. Ce serait un grand changement ! Nous voulons qu'il soit mis fin à l'appropriation partisane de la fonction publique. C'est dire que nous nous engageons à ce que les nominations ne se fassent plus en fonction de la carte du parti, mais des compétences. Voilà une révolution !* »

Réponse de M. Fraga Iribarne à cette modération quasi angélique : « *Le P.S.O.E. veut épurer la fonction publique !* » Aussi, M. Felipe Gonzalez nous lance-t-il plaisamment : « *Vous ne savez pas où l'on pourrait trouver une droite éclairée ?* »

Le secrétaire général du P.S.O.E. est, en tout cas, convaincu d'une chose : « *L'alternance sera un facteur de stabilisation de la démocratie. Une interrogation qui est dans tous les esprits sera levée. La preuve sera administrée que, la transition achevée, on peut enfin commencer à construire.* »

Les Espagnols possèdent une très belle expression, dont l'origine remonte à l'occupation arabe du pays : « *Ojala !* » (3).

JEAN-PIERRE CLERC.

(2) En mai dernier, avec environ 52 % des suffrages.
(3) Espérons-le ! Littéralement : plaise à Dieu !

● *Un sous-officier de la marine espagnole* a été tué, ce mercredi, dans un attentat perpétré à Bilbao par des inconnus, qui ont réussi à prendre la fuite. C'est le trente-huitième militaire tué dans un attentat en Espagne depuis le déclenchement, le 21 juillet 1978, de l'offensive contre l'armée espagnole de l'organisation indépendantiste basque ETA-Militaire. — (*A.F.P.*)

● *Le gouvernement américain* a approuvé, lundi 20 septembre, la vente à l'Espagne d'avions de combat pour une somme de 3 milliards de dollars, a annoncé le Pentagone. Cet achat, le plus important jamais réalisé par ce pays, fait suite à la signature, en juin, d'un nouveau traité de défense de cinq ans, qui permet aux forces américaines de disposer de trois bases aériennes espagnoles et d'une base navale. — (*A.F.P.*)

ASIE

Philippines

Amnesty International dénonce les assassinats politiques les disparitions et la torture

Tandis que le président Marcos poursuit sa visite aux Etats-Unis, l'organisation humanitaire Amnesty International (1) vient de rendre publiques les conclusions d'une enquête effectuée en novembre 1981 aux Philippines sur les disparitions, la torture, les assassinats politiques et la détention arbitraire. Ce texte met en cause les autorités de Manille pour avoir laissé les forces de l'ordre se livrer à des violations des droits de l'homme, et pour les avoir « couvertes » en ignorant les demandes d'enquête présentées par les victimes ou leurs familles.

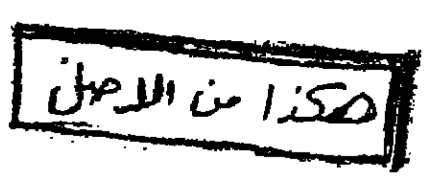
Les « disparitions » et exécutions « extra-judiciaires » — appelées « *salvaging* » — dont fait état Amnesty ont déjà été rapportées par des organes de presse, dont *le Monde*, au cours des dernières années. Mais, assure le rapport, « *les informations faisant état de ces assassinats sont devenues plus nombreuses* ». Les meurtres, individuels ou collectifs, touchent « *de nombreux paysans et ouvriers agricoles, des dirigeants locaux des travailleurs, des travailleurs sociaux, que les militaires accusent d'être membres de la N.P.A.* (Nouvelle armée du peuple, communiste), mais aussi des personnalités locales, dont un prêtre. Ainsi, le 19 avril 1981, les soldats ont tiré dans la foule qui se trouvait devant la cathédrale de Davao-City, faisant dix-neuf morts et cent cinquante blessés ; deux jours après, des membres de la gendarmerie arrêtèrent deux frères, Margarito et Evilio Osorio, dont les cadavres furent plus tard découverts, criblés de balles.

Amnesty a d'autre part reçu des « *informations détaillées* » sur plus de deux cent trente cas de disparition entre 1975 et avril 1980. Certains des disparus ont été retrouvés, après avoir été détenus isolés, souvent dans des prisons secrètes où ils ont été victimes de sévices. D'autres sont présumés morts, leur cadavre n'ayant jamais été retrouvé. Avocats et parents ont toutes les peines à retrouver les détenus, souvent arrêtés sans mandat par une des nombreuses forces paramilitaires, parfois incontrôlées, qui prolifèrent aux Philippines. Des prisonniers sont contraints de signer des déclarations affirmant qu'ils ont été bien traités, d'autres qu'ils renoncent aux droits que leur garantit la Constitution.

Le rapport recommande au gouvernement philippin de « *revoir les procédures d'enquête* » contre les abus des forces de l'ordre, qui aboutissent rarement, et d'assurer la protection des personnes détenues. — P. de B.

(1) 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.





هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

États-Unis

Selon une émission de la télévision américaine

Jean-Paul II aurait, en mai 1981, été victime d'un complot soviétique

De notre correspondante

New-York. — Annoncée à grand fracas, l'émission diffusée mardi soir 21 septembre par la chaîne de télévision NBC sur l'attentat dont le pape a été victime le 13 mai 1981 est assez impressionnante. La thèse des deux réalisateurs, Marvin Kalb, l'un des commentateurs politiques les plus connus de Washington, et Bill McLaughlin, vieux routier du reportage, est la suivante : Jean-Paul II, que Moscou considérait comme directement responsable des troubles survenus en Pologne et redouterait le soutien qu'il apporte à Solidarité, aurait été victime d'un complot soviétique.

Construit comme un roman de Le Carré ou de Forsyth, le récit, minutieux, retrace l'itinéraire de l'assassin, Mehmet Ali Agca, de son village natal, en Turquie orientale, à la place Saint-Pierre, à travers l'activisme turc de droite et de gauche, les *camps d'entraînement palestiniens au* Liban, les trafiquants de drogue et d'armes turcs et bulgares et les milieux d'exilés turcs en Allemagne fédérale et en Suisse.

Les côtés surprenants de l'affaire

Les deux auteurs ont largement utilisé l'enquête menée par la police italienne, mais ils l'ont adroitement complétée par des interviews dont certaines apportent des précisions intéressantes sur l'étrange personnage d'Agca : un garçon intelligent, lucide, habile à brouiller sa piste, selon le juge Santapichi. Un tueur professionnel, un terroriste sans idéologie, selon la police.

Les auteurs soulignent bien les côtés surprenant de l'affaire : l'évasion, dans des conditions peu claires, d'une prison de haute sécurité à Istanbul, les sept semaines de l'été 1980 dans le meilleur hôtel de Sofia, la vie luxueuse pendant les six mois qui précèdent l'attentat, le procès de Rome « expédié » en trois jours...

Pour les deux auteurs, il ne fait cependant pas de doute qu'il y a eu complot, à un très haut niveau. Peut-être ce tueur de métier ne savait-il pas pour qui il travaillait vraiment.

Le « gros morceau » de la démonstration est la lettre *« écrite en russe »* que, selon les enquêteurs, Jean-Paul II aurait envoyée en août 1980 à M. Brejnev, le menaçant d'abandonner le trône de Saint-Pierre et de regagner la Pologne si les troupes soviétiques franchissaient la frontière. On ne peut, malheureusement, que croire les auteurs sur parole puisque, *« pour des raisons de sécurité »*, ils ne peuvent pas donner le nom de leur informateur.

C'est là que la démonstration pèche : faire de l'absence de preuves la... preuve du rôle diabolique du K.G.B. est un peu facile. Reste le sentiment que l'affaire était trop bien menée, les pistes trop embrouillées et les motifs du tueur trop peu clairs *pour que l'idée d'une « affaire de stratégie politique internationale »* ne s'impose pas.

NICOLE BERNHEIM.

[Signalons, d'autre part, la publication dans le numéro de septembre de la Sélection du Reader's Digest (édition française) d'une enquête de Claire Sterling intitulée « Qui voulait *tuer le pape ?* », *qui rejoint*, pour l'essentiel, les conclusions de l'émission américaine. Interrogé récemment sur la véracité de la thèse soutenue par l'article, puis l'émission, le porte-parole du Saint-Siège s'est refusé à faire le moindre commentaire.]

Colombie

LE M. 19 SE DIT PRÊT A POURSUIVRE LE DIALOGUE PUBLIC AVEC LE GOUVERNEMENT

Bogota (A.F.P.). — L'organisation *de guérilla Mouvement du 19 avril* (M-19) accepte de dialoguer officiellement avec le gouvernement du nouveau président conservateur Belisario Betancur, dans le but de parvenir à une réelle amnistie pour les insurgés. C'est la première fois depuis sa création, en 1970, que le M-19 s'engage dans une telle démarche.

Le *M-19, qui s'affirme un mouvement* nationaliste et prône une idéologie proche de l'extrême gauche, a cependant indiqué qu'il se contenterait, dans un premier temps, de « déposer les armes et non de les rendre ». L'organisation veut en effet connaître la véritable portée de cette amnistie et souhaite que celle-ci s'accompagne de mesures *visant à réduire les inégalités* sociales.

Répondant à l'invitation de M. Betancur faite dans le cadre d'une « ouverture démocratique » pour parvenir à la participation du pays, un porte-parole officiel du M-19 a participé au sommet politique convoqué par le ministre de l'intérieur pour discuter du projet d'amnistie *avec tous les partis politiques. Le* porte-parole, M. Ramiro Lucio Escobar, a affirmé que le M-19 était prêt à poursuivre le dialogue avec le gouvernement, le Parlement et la nouvelle commission de paix recréée par l'exécutif.

● *Des inondations catastrophiques*, dues à des pluies torrentielles qui s'abattent depuis plusieurs jours sur les pays d'Amérique centrale, auraient fait, selon un premier bilan provisoire, environ cinq cents morts et des milliers de sans-abri.

AFRIQUE

A Paris

UN OPPOSANT GUINÉEN AFFIRME AVOIR ÉTÉ VICTIME D'UNE TENTATIVE D'ENLÈVEMENT

Un ressortissant guinéen, M. Baba Ibrahima Kaké, quarante-six ans, professeur agrégé d'histoire au lycée Turgot, qui vit à Paris depuis une vingtaine d'années, a affirmé, le lundi 20 septembre, avoir fait l'objet, *la veille au soir, d'une tentative* d'enlèvement. Les faits se seraient produits peu après la manifestation qui avait rassemblé, le dimanche 19 septembre vers vingt heures, place de la Madeleine, à Paris (8e), une cinquantaine de Guinéens — dont M. Kaké — hostiles au président Sekou Touré *(le Monde* du *21 septembre)*.

La manifestation dispersée, M. Kaké *se* dirigeait vers sa voiture, garée rue Pasquier, lorsque, selon ses déclarations, trois Africains ont tenté de l'entraîner de force vers une automobile stationnée à proximité. Grâce à l'intervention de deux policiers, *les trois agresseurs de M. Kaké* auraient été aussitôt appréhendés, puis relâchés peu après, une fois faite une vérification de leur identité.

Toutefois, le secrétariat d'État à la sécurité publique se refusait, ce mardi 21 septembre, à confirmer ou infirmer ces informations, diffusées par l'A.F.P. dans l'après-midi du 20 septembre. La préfecture de police se bornait à indiquer, pour sa part, *« être au courant de l'intervention de policiers, lors d'une altercation survenue entre des ressortissants guinéens »*.

Zaïre

RÉUNI A ROTTERDAM

Le « tribunal permanent des peuples » accuse le président Mobutu de « répression systématique »

Le « tribunal permanent des peuples » a accusé, mardi 21 septembre, le président Mobutu de violer les droits de l'homme dans son pays avec l'appui de plusieurs pays occidentaux. Au terme de trois jours de débats, le prix Nobel américain George Wald, qui présidait les travaux, a déclaré : « Nous (le tribunal) tenons le président Mobutu pour responsable de la répression systématique du peuple zaïrois. »

« Le régime de Mobutu a été pleinement appuyé par un certain nombre de pays occidentaux, en particulier les États-Unis, la France et la Belgique, et par des institutions internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international », a ajouté M. Wald.

De notre correspondant

Rotterdam. — Des représentants de la presque-totalité de l'opposition au régime du président Mobutu s'étaient réunis à Rotterdam pour assister à la session du tribunal permanent des peuples, qui a succédé au tribunal Russel, session consacrée au Zaïre. Un jury présidé par le professeur américain George Wald, prix Nobel de biologie, et composé pour l'essentiel de juristes et de théologiens, a entendu de nombreux témoins et étudié des rapports, tous accablants pour le régime, sur les différents aspects de la situation zaïroise depuis dix ans.

Le gouvernement zaïrois n'avait pas répondu à l'invitation de présenter sa défense.

M. Ngura Karl I Bond, ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, avait, dans sa déposition, qualifié la réunion du tribunal de *« victoire du peuple du Congo sur l'oligarchie cupide de Kinshasa »*.

L'ancien ministre du président Mobutu, arrêté par celui-ci et condamné à mort pour haute trahison, gracié et restauré au sommet de l'État, pour demander finalement le statut de réfugié politique en Belgique, avait évoqué devant le tribunal son *« cas de conscience terrible »* quand il s'était trouvé devant le choix de se joindre à l'opposition ou de reprendre sa collaboration gouvernementale comme le lui avait proposé M. Mobutu après l'avoir relâché.

M. Karl I Bond a souligné que c'était le monde occidental qui l'avait finalement persuadé de rallier le pouvoir. L'ancien ministre a cité comme exemples les pressions des présidents Giscard d'Estaing, Carter, du chancelier Helmut Schmidt et du premier ministre belge, M. Tindemans.

Au tribunal étaient présents également des membres de l'Union pour la démocratie et le progrès social (U.D.P.S.), dont son représentant à l'étranger, le professeur Dikonda — qui s'était enfui en Belgique ce printemps après que treize députés membres de son parti eurent été condamnés à des peines de prison de quinze ans pour s'être plaints auprès du président Mobutu du fonctionnement du parti.

M. Dikonda affirma que la torture qu'il avait lui-même subie est systématiquement administrée à tous les opposants au régime.

Parmi les autres membres de l'opposition zaïroise présents figuraient MM. Mungel Diaka, ancien ministre et actuellement président du Conseil national pour la libération du Congo (C.N.L.C.), Laurent Kabile, président du parti révolutionnaire populaire (P.R.P.), et Antoine Gisenga, ancien premier ministre. Un représentant du Front pour la libération nationale du Congo (F.L.N.C.) affirma que son mouvement avait temporairement suspendu ses activités armées pour se concentrer sur des efforts d'unification avec d'autres mouvements. — R. t. S.

DIPLOMATIE

LE RÉÉQUILIBRAGE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE CHINOISE

En envisageant une normalisation avec Moscou, Pékin prend ses distances envers Washington

Les perspectives se confirment d'une reprise prochaine des conversations sino-soviétiques sur les conditions d'une normalisation des relations entre les deux pays. Selon des informations en provenance de Tokyo, confirmées à Paris de source occidentale, le responsable des affaires soviétiques et d'Europe de l'Est au ministère chinois des affaires étrangères, M. Yu Hongliang, a eu le mois dernier à Moscou des conversations « informelles » destinées à préparer la reprise des pourparlers.

Le vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, récemment élu au bureau politique du P.C.C., a d'autre part, déclaré à des visiteurs japonais que la Chine allait s'employer « sérieusement » à rechercher une solution au différend qui l'oppose à l'U.R.S.S. M. Wan Li a également affirmé que Pékin souhaitait améliorer ses relations avec le Vietnam sur la base des principes de la coexistence pacifique.

Le rééquilibrage qui s'amorce dans la politique extérieure chinoise est sensible à de nombreux signes et s'annonce comme une révision d'ensemble des orientations de Pékin sur la scène internationale. Cet ajustement n'est d'ailleurs pas le fait seulement des dirigeants chinois mais résulte également, pour une part, du comportement récent de quelques-uns de leurs partenaires.

Parmi les signes, l'un des derniers en date a été, lors du douzième congrès du P.C. chinois, la réserve marquée par M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti, à l'égard des Etats-Unis, sa relative modération pour parler de l'U.R.S.S., sa condamnation de « *toutes les expressions d'hégémonisme et d'expansionnisme* », qui renvoyait dos à dos les deux superpuissances, l'une étant condamnée pour son invasion de l'Afghanistan, l'autre pour le soutien qu'elle avait accordé à Israël dans la guerre du Liban.

Dès le mois d'août, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, avait affirmé devant le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, que la Chine ne jouerait jamais « *la carte américaine contre l'Union soviétique* » pas plus que « *la carte soviétique contre les Etats-Unis* », et qu'elle ne permettrait à personne de « *jouer la carte chinoise* ».

Ce souci de garder — au moins en apparence — ses distances envers Washington comme envers Moscou est révélateur d'une impressionnante évolution si l'on se souvient des options non moins claires prises il n'y a pas si longtemps par la diplomatie chinoise. Fin 1977, M. Deng Xiaoping n'hésitait pas à dire qu'il souhaitait voir les Etats-Unis s'associer à « *l'effort déployé par le monde entier pour contrecarrer le plan global de guerre mis au point par l'U.R.S.S.* ». Et il était alors de bon ton à Pékin d'évoquer la formation d'un « *front uni international contre l'hégémonisme* » regroupant le plus grand nombre de pays possible, sans distinction de leur appartenance au premier, au second ou au tiers-monde.

A partir de là naissait l'idée d'une communauté d'intérêts stratégiques sino-américaine face aux ambitions soviétiques. Elle fut assez précisément évoquée en janvier 1980 lors de la visite à Pékin du secrétaire américain à la défense de l'époque, M. Harold Brown. Elle était sous-jacente aux entretiens que M. Haig, alors secrétaire d'Etat, eut avec les dirigeants chinois au mois de juin 1981, au terme desquels les Etats-Unis annoncèrent qu'ils étaient prêts à livrer des armes à la Chine — décision aussitôt qualifiée de « *provocatrice* » à Moscou.

C'est à partir de là qu'on mesure le chemin parcouru, et qui amène aujourd'hui Pékin à affirmer que la Chine n'a pas à choisir entre Moscou et Washington, — c'est-à-dire, si les mots ont un sens, à récuser la notion même d'intérêts communs à la République populaire et aux Etats-Unis *qui* uniraient les deux pays dans des stratégies solidaires à l'échelle de la planète.

Cette nouvelle attitude était décelable à divers indices avant de s'exprimer dans les discours officiels. Par exemple, lorsque la Chine avait vivement critiqué la politique des Etats-Unis en Amérique centrale. Ou lorsqu'elle avait observé une prudente réserve à l'époque où Washington s'efforçait de mobiliser tous ses alliés contre l'opération état de guerre du général Jaruzelski.

L'attitude du « grand frère » américain...

Inversement, on a vu Pékin renouer des liens plus ou moins officiels avec des pays amis de l'U.R.S.S., la Libye du colonel Kadhafi, par exemple — l'un des pays arabes actuellement les plus proches de Moscou, — dont une délégation gouvernementale de haut niveau a reçu au mois d'août un excellent accueil dans la capitale chinoise. Pour ne rien dire de contacts plus discrets, mais qu'on dit prometteurs, avec des membres du Comecon comme Cuba, la Hongrie ou la R.D.A. Les *ouvertures* répétées de M. Hu Yaobang aux partis communistes étrangers — y compris ceux à qui il était autrefois reproché d'être inféodés à Moscou — vont dans le même sens, et la visite de M. Georges Marchais le mois prochain à Pékin devrait en être la démonstration.

D'où vient ce changement ? Les Etats-Unis y ont sans doute contribué de plusieurs façons. De longue date, d'abord — et déjà à l'époque où M. Kissinger se rendait régulièrement à Pékin, — les dirigeants chinois ont eu le sentiment que leurs relations avec leurs interlocuteurs américains étaient un peu trop à sens unique, ces derniers ayant quelques tendances à se comporter en « grand frère » mieux informé et nullement tenu, par conséquent, de prendre en compte les avis qu'on pouvait lui donner.

Or, si les analyses coïncidaient sur certains chapitres — pour faire échec, par exemple, aux ambitions du Vietnam en Asie du Sud-Est, — elles pouvaient également diverger sur d'autres sujets, comme aujourd'hui à propos du Proche-Orient — l'agence Xinhua qualifiant de « *foncièrement malfaisantes* » les propositions du plan Reagan, — de certains pays latino-américains et, hier, de la crise iranienne. Était-il raisonnable, dans ces conditions, de se lier plus étroitement qu'il n'était indispensable — sur le plan commercial, notamment — — avec un partenaire qui risquait de se transformer en allié encombrant et cherchait à intégrer la Chine à une stratégie qui lui était propre ?

L'affaire des relations entre Washington et Taiwan a naturellement aggravé les choses car le refus des Américains de s'engager, à une échéance déterminée, à cesser leurs livraisons d'armes au régime nationaliste a fait naître des doutes dans l'esprit des dirigeants chinois sur la bonne foi de M. Reagan. L'accord du 17 août dernier (*le Monde* du 19 août) comportait beaucoup d'ambiguïtés mais il n'était pas interdit de croire qu'elles avaient été tolérées par les deux parties à seule fin que ce point épineux de contentieux n'entrave pas le développement de leurs relations dans d'autres domaines.

La sévérité avec laquelle ont été dénoncées depuis à Pékin les interprétations données à Washington de l'accord en question fait penser que le dossier n'est pas clos. Il se trouve même des porte-parole chinois pour indiquer que le maintien en vigueur du Taiwan Relations Act — loi adoptée en 1979 par le Congrès américain et qui régit les relations entre les Etats-Unis et Taiwan — peut mettre en cause l'ensemble des rapports sino-américains. Chantage ? Expression plutôt d'un certain désenchantement devant un dialogue qui n'a pas donné tous les résultats attendus.

...et les ouvertures soviétiques

Du côté soviétique, il suffirait pour mesurer le chemin parcouru — et si l'on se souvient de l'âpreté du ton utilisé naguère dans des circonstances analogues — de lire les longues dépêches par lesquelles l'agence Tass a rendu compte des travaux du P.C. chinois. On y chercherait en vain la moindre notation critique et, à quelques nuances près, la sérénité de ton n'est guère différente de celle qui est de mise à Moscou pour parler des bons élèves du camp socialiste.

Les diplomates *soviétiques* eux-mêmes ne se font pas prier pour donner une interprétation « *positive* » du discours de M. Hu Yaobang. On les comprend d'autant mieux que Pékin n'a jamais paru si près de reconnaître la sincérité de ce que le numéro un chinois a appelé « *le désir des dirigeants soviétiques d'améliorer les relations avec la Chine* ». Les mêmes diplomates rappellent d'ailleurs que, sur le plan diplomatique, la balle est actuellement dans le camp chinois puisque Pékin n'a pas encore répondu à la dernière note soviétique, en date du 3 février 1982, qui proposait une reprise des conversations sur le problème frontalier. Soit dit entre parenthèses, il est évident pour chacun que si négociation il y a, elle ne saurait se limiter à la question territoriale et prendrait inévitablement un caractère global et politique comme celle qui avait commencé en 1979 et se trouve suspendue depuis janvier 1980.

En attendant, une politique des petits pas a été suivie de part et d'autre qui, si elle n'a abouti à rien de décisif, a tout de même permis de détendre le climat entre les deux pays. C'est ainsi, entre autres échanges, que des économistes chinois se sont rendus en U.R.S.S. et que des sportifs soviétiques ont été accueillis à Pékin.

Ce courant tend encore à se renforcer, et l'agence Tass vient même d'annoncer qu'un accord a été conclu entre les maisons d'édition (d'Etat) chinoise et soviétique pour la diffusion réciproque de leurs publications dans leurs pays respectifs. Ce genre de coopération dans le domaine ultra-sensible de la culture et de la propagande eût-il été pensable il y a seulement un an ?

Le problème du Vietnam

La volonté des Soviétiques de parvenir à une normalisation avec la Chine leur a déjà fait faire plusieurs démarches en ce sens — M. Hu Yaobang vient lui-même de le rappeler. La question est de savoir pourquoi et à quelles conditions les dirigeants chinois se prêteraient à une telle opération.

Les raisons qui peuvent les pousser dans cette direction sont multiples et contribuent à expliquer le souci de rééquilibrage actuellement sensible à Pékin. La plus importante paraît être l'idée relativement nouvelle — et qui peut révéler un changement d'équilibre des forces à l'intérieur de la direction chinoise — qu'une attitude de confrontation face à l'Union soviétique, fût-ce avec l'aide des Etats-Unis, n'est pas nécessairement le meilleur moyen d'assurer à la Chine l'« *environnement pacifique prolongé* » qui lui est nécessaire pour mener à bien son programme de modernisation et de développement économique.

Des observateurs occidentaux, à Paris notamment, croient également déceler de la part de la Chine un désir de diversifier ses relations avec le monde extérieur et donc de faire une meilleure place à des pays négligés ces dernières années au profit de rapports trop exclusifs avec le Japon et les Etats-Unis. Ainsi s'expliquerait le rapprochement récent avec plusieurs pays européens, la France en particulier, mais aussi la Grande-Bretagne, dont le premier ministre, Mme Thatcher, est actuellement à Pékin.

Le retour enfin de la diplomatie chinoise à des positions plus tiers-mondiste, qui est très net depuis quelque temps, contraignait pratiquement Pékin à adopter une attitude plus proche de celles des non-alignés et donc à renouveler ses critiques contre l'« *impérialisme* » (américain) pour contrebalancer sa dénonciation, toujours à l'ordre du jour, de l'« *hégémonisme* » (soviétique).

De tous les secteurs où les dirigeants chinois disent maintenant attendre des « actes » et non seulement des paroles de la part du Kremlin, le plus délicat est de loin le Vietnam, et plus généralement l'ensemble de la péninsule indochinoise. D'une part, parce que la Chine, hormis des déclaration de principe sur la coexistence pacifique, n'a manifesté jusqu'à présent aucun désir de chercher par la négociation un règlement pacifique avec Hanoï.

D'autre part parce que l'U.R.S.S. est désormais liée au Vietnam par un traité d'amitié — comportant des clauses d'assistance militaire — dont elle ne peut, en eût-elle le désir, paraître nier unilatéralement la signification. Enfin parce que les dirigeants de Hanoï ont déjà montré dans le passé qu'ils étaient peu sensibles aux préoccupations diplomatiques de leurs alliés soviétiques lorsque celles-ci allaient à l'encontre de leurs propres desseins et que des informations concordantes indiquent qu'ils s'apprêtent à intensifier leur action militaire au Cambodge — ce qui ne saurait favoriser l'instauration d'un climat d'apaisement.

C'est en premier lieu à leur capacité de surmonter cet obstacle majeur qu'on pourra mesurer — au-delà de manœuvres tactiques toujours possibles — la volonté réelle des Chinois comme des Soviétiques d'améliorer leurs relations.

ALAIN JACOB.

LA VISITE DE Mme THATCHER EN CHINE

Les échanges commerciaux et le sort de Hongkong sont au cœur des entretiens sino-britanniques

De notre correspondant

Pékin. — *Mme Thatcher entame, ce mercredi 22 septembre, à Pékin, une visite officielle de quatre jours en Chine, qui s'achèvera samedi par une étape à Shanghai et une brève escale à Canton. Le lendemain, Mme Thatcher gagnera Hongkong.*

Cette visite est la première d'un chef de gouvernement britannique en Chine depuis la fondation de la République populaire. Elle répond à celle que M. Hua Guofeng avait faite en Grande-Bretagne en 1979, à l'époque où il était premier ministre.

Deux points devraient notamment figurer à l'ordre du jour des entretiens de Mme Thatcher : la poursuite de l'ouverture économique à l'Ouest et l'évolution des rapports sino-soviétiques.

Le douzième congrès du P.C. chinois a réaffirmé la volonté de Pékin de maintenir la coopération commerciale avec les pays occidentaux industrialisés, étant entendu que celle-ci est destinée à jouer un rôle complémentaire dans le développement du pays. Que signifie exactement cette formule ? Comme la plupart des pays européens, la Grande-Bretagne subit depuis deux ans, dans ses échanges avec la Chine, les effets d'une politique de « *réajustement* » plutôt sévère. Alors qu'il y a quelques années des perspectives commerciales mirobolantes étaient envisagées — les deux pays prévoyaient en 1978 de quadrupler leurs échanges d'ici à 1985 — la réalité s'est montrée plus rude. En 1981, le volume des échanges a été inférieur à 300 millions de livres contre 200 millions en 1978 et 350 millions en 1979. Les chiffres connus pour les sept premiers mois de l'année indiquent que la progression, cette année, sera faible. En outre, conséquence des restrictions apportées par la Chine aux importations, le déficit en faveur de la Grande-Bretagne a tendance à s'accroître.

Il est donc concevable, dans ces conditions, que Mme Thatcher s'efforce de déterminer si de nouveaux champs de coopération — dans le domaine nucléaire ou pétrolier, par exemple — peuvent s'ajouter à ceux déjà explorés (aéronautique, industrie charbonnière, *etc.*).

L'évolution des rapports entre la Chine et l'U.R.S.S. retiendra d'autre part l'attention pendant la visite du premier ministre britannique. La précédente visite à Pékin de Mme Thatcher en 1977 — elle était alors chef de l'opposition conservatrice — avait donné lieu à des convergences de vues, proclamées haut et fort, à propos de l'« *hégémonisme* » et de l'« *expansionnisme* » soviétiques. Or, depuis quelque temps, une certaine tendance à rééquilibrer les rapports avec Washington et Moscou s'est manifestée à Pékin. Il serait étonnant que ce changement, encore discret, mais qui a tendance à se préciser, ne se traduise pas, du côté chinois, par une plus grande prudence de vocabulaire.

Les risques d'un dérapage

Une autre question, l'avenir de Hongkong, devrait occuper une place plus importante encore dans les entretiens de Mme Thatcher. La présence dans la délégation britannique de Sir Edward Youde, le gouverneur de la colonie, est un indice de l'attention qui va être accordée à ce dossier. Le problème consiste à savoir ce qu'il adviendra de la colonie en 1997, à l'expiration du bail de quatre-vingt-dix-neuf ans par lequel le gouvernement impérial avait loué à la Grande-Bretagne les « nouveaux territoires ».

Bien que le retour à la Chine de ces territoires se situe dans une perspective de quinze ans, il pèse déjà sur le climat des affaires. La nervosité s'est accrue ces dernières semaines dans la colonie en raison des ambiguïtés que la communauté financière et économique croit déceler dans l'attitude de Pékin. Depuis le mois dernier, le dollar de Hongkong est à la baisse, les valeurs en Bourse ont subi une chute de 30 % et le prix des terrains s'est effondré à un niveau jamais vu depuis quatre ans.

Les dirigeants de Pékin paraissent avoir pris conscience des effets désastreux qu'un dérapage dans l'affaire de Hongkong pourrait avoir pour l'ensemble de leur politique de réunification. Aussi bien s'efforcent-ils, par des canaux divers, de rassurer les milieux économiques et laissent-ils entendre aujourd'hui que la position de Hongkong en tant que port libre international et place financière devra être maintenue et le dollar de Hongkong continuer à circuler dans l'île quel que soit le futur statut politico-administratif du territoire. En contrepartie de telles garanties, les dirigeants chinois devraient insister auprès de Mme Thatcher pour que la Grande-Bretagne reconnaisse formellement la souveraineté de la Chine sur l'actuelle colonie. On ne s'attend pas toutefois du côté britannique à la signature d'un communiqué commun sur la question.

MANUEL LUCBERT.

● *Le secrétaire américain à la défense*, M. Caspar Weinberger, se rendra en visite en Chine au mois de janvier a annoncé, jeudi 9 septembre, l'ancien président Richard Nixon, actuellement en visite à Pékin.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU A ÉLU M. HOLLAI (vice-ministre hongrois des affaires étrangères) A SA PRÉSIDENCE

(De notre correspondante.)

New-York (Nations unies). — Dans l'atmosphère crispée qui prévalait ces derniers jours, l'ouverture, mardi 21 septembre, de l'Assemblée générale des Nations unies est passée quelque peu inaperçue.

L'Assemblée a élu, sans surprise, à sa présidence (selon l'usage de la rotation, elle revenait à l'Europe de l'Est) Mme Imre Hollai, vice-ministre hongrois des affaires étrangères, diplomate de carrière et ancien chef de la *délégation* hongroise à l'ONU.

Dans son discours, celui-ci a paru émettre des réserves à l'égard des suggestions contenues dans le rapport du secrétaire général, M. Perez de Cuellar (qu'il n'a cependant pas cité), pour améliorer le fonctionnement du Conseil de sécurité.

Ce n'est que la semaine prochaine que commenceront les « grands discours ». Parmi les plus attendus figure celui du secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, dont le style, après le « militantisme » manifesté l'année dernière par son prédécesseur, M. Haig, sera étudié avec attention. La rencontre Shultz-Gromyko, le 28 septembre, revêtira une importance particulière dans le contexte des nouvelles négociation de Genève sur le désarmement et du drame libanais. M. Pierre Mauroy, et non M. Claude Cheysson, prononcera le 29 septembre le discours français, le ministre des relations extérieures se réservant de nombreux contacts diplomatiques. La venue du premier ministre est interprétée comme un signe de l'importance que le gouvernement de M. Mitterrand accorde à l'organisation internationale. — N.B.

هكذا من الاصل

هكذا من الاجل

Le Monde

politique

La réforme de l'ENA devrait entrer en vigueur dès 1983

Le conseil des ministres du mercredi 22 septembre devait adopter un projet de loi portant réforme du concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

Il s'agit de la création d'une troisième filière d'accès réservée à des candidats ayant exercé des mandats électifs dans les collectivités locales ou des responsabilités au sein des grandes organisations syndicales, de certaines associations ou sociétés mutualistes. Cette possibilité s'ajoutera aux concours ouverts aux étudiants (concours externe) ou aux fonctionnaires (concours interne).

Selon M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, cette réforme concrétise *« la démocratisation de l'accès à la haute fonction publique »* puisqu'elle retient, à côté du critère de capacité, celui du dévouement au bien public. M. Le Pors a tenu compte, pour la rédaction du projet de loi, de certaines remarques que le Conseil d'Etat avait faites sur le texte initial (*le Monde* du 16 septembre). Le ministre estime que désormais *« les conditions d'objectivité indispensables sont garanties »* pour ce recrutement nouveau.

Les candidats de ce *« troisième type »* devront donc avoir quarante et un ans au plus au moment du concours. Dans le même temps d'ailleurs — moins par voie de décret — les autres limites d'âge vont être relevées de vingt-cinq à vingt-sept ans pour les étudiants et de trente à trente six ans pour les fonctionnaires. Les nouveaux candidats devront avoir exercé un mandat pendant dix ans au moins.

Dès l'automne 1983 une quinzaine de personnes pourraient être ainsi recrutées et leur nombre pourrait, en régime de croisière, atteindre une trentaine sur un effectif moyen de cent cinquante élèves par promotion de l'ENA. Une fois admis ces élèves suivront une formation à l'école mais le projet de loi ne précise pas si elle sera identique à celle des autres élèves. En revanche, souligne M. Le Pors, ils passeront un véritable concours sur épreuves, ils seront classés sur une liste par ordre de mérite à l'issue de leur scolarité et ils auront accès aux mêmes corps de l'Etat que leurs condisciples, mais dans la limite d'une nomination pour cinq dans chaque corps. La durée des responsabilités électives exercées sera pour partie prise en compte pour déterminer l'ordre de classement.

Le projet de loi n'entre pas dans les détails d'application que préciseront des décrets et qui concernent la commission d'agrément qui désignera les syndicats et associations retenus, les programmes des concours et le cours de la scolarité. Toutefois M. Le Pors assure que ces anciens élèves-là seront des hauts fonctionnaires comme les autres et que pour leur carrière il n'y aura pas plus de discrimination qu'il n'y en a aujourd'hui entre anciens étudiants et anciens fonctionnaires.

Des jurys modifiés

Le gouvernement va publier dans les prochains jours un décret qui apporte quelques réformes à l'ensemble de l'Ecole nationale d'administration. Ce texte apportera, ainsi que le précise M. Le Pors, *« dix mesures de démocratisation »* au nombre desquelles figure l'établissement de la parité de places entre le concours interne et le concours externe, la séparation absolue des deux concours et de leurs jurys. Désormais les candidats fonctionnaires devront avoir accompli cinq ans au moins de services effectifs dans la fonction publique, en plus des périodes de formation (cela vise notamment les agrégés). Les jurys de concours seront complétés par des membres extérieurs à l'administration, par des syndicalistes de la fonction publique, et par des « provinciaux ».

Les voies distinctes existant *depuis 1971, économique et juridique*, des concours d'entrée sont supprimées ; le nombre des épreuves est allégé et les coefficients des épreuves de culture générale sont réduits au bénéfique des épreuves à option.

Des réserves

Enfin le conseil d'administration de l'école comprendra désormais des syndicalistes, des praticiens de l'administration régionale et de la coopération internationale, ainsi que des représentants plus nombreux du personnel enseignant et administratif de l'école.

M. Le Pors conduit ainsi à son terme une réforme importante de l'ENA dont l'idée avait été lancée par M. Mitterrand. Celle-ci n'a pas été obtenue sans soulever de nombreuses objections dont certaines ont même été présentées par des membres du gouvernement.

La constitutionnalité du projet a même été mise en doute pour quelques unes ses dispositions nouvelles. Des réserves d'ordre pratique ou administratif ont été formulées, notamment par les anciens élèves de l'école. Des objections d'ordre politique ont été faites par les spécialistes de la fonction publique qui se *situent dans l'opposition mais aussi* par des fonctionnaires appartenant à la majorité, et même au P.C. ou à la C.G.T. En revanche, les partis socialiste et communiste, ainsi que la C.G.T., au niveau de leurs instances nationales, approuvent totalement le projet de M. Le Pors. M. Krasucki, par exemple, y voit *« une réponse positive aux changements souhaités dans le pays »*.

M. Le Pors, qui défendra ce projet devant le Parlement, l'évoquera dès jeudi 23 septembre à Lyon et le mardi 28 à l'Ecole nationale d'administration où il sera reçu, pour la première fois, par le nouveau directeur, M. Simon Nora, en présence des élèves, des enseignants et du personnel.

A. P.

● *Madame Jacqueline Nebout*, maire adjoint de Paris et membre du parti radical, a annoncé, au cours du week-end, sa candidature à la présidence du parti radical en 1983.

M. Didier Bariani, actuel président du parti radical, élu pour la première fois en 1979 et reconduit en 1981, ne peut, selon les statuts du parti, être candidat à un troisième mandat de deux ans.

« Offices » : les sénateurs n'en veulent pas comme instrument de redistribution du revenu agricole

Les sénateurs, pour la première séance de la session extraordinaire, ont entamé mardi 21 septembre l'examen du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, tendant à créer des « offices d'intervention » dans le secteur agricole.

Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, a ouvert un débat qui doit se poursuivre toute la semaine en reprochant notamment aux adversaires du dirigisme, nombreux au Sénat, de lui faire un « procès d'intention ». Cette réforme de l'organisation des marchés respectera, déclare-t-elle, les principes communautaires ; elle permettra aux pouvoirs publics d'assumer toutes leurs responsabilités, *« mais sans accroître leurs moyens d'investigation et de contrôle ». « Les décisions des offices devront refléter l'intérêt de tous les partenaires ; la composition de leurs conseils de direction répond à ce souci. Les producteurs y seront majoritaires, mais nous avons veillé*, précise le ministre, *à ce qu'aucune famille professionnelle ne puisse bloquer le fonctionnement de l'institution. »* Mme Cresson conclut : *« Ce projet s'inscrit dans un ensemble cohérent qui tend à sauvegarder les ressources des exploitants et à maintenir dans notre pays une agriculture forte, prospère et créatrice d'emplois. »*

Pour le rapporteur M. Michel Sordel (R.I., Côte-d'Or), les objectifs annoncés par le gouvernement peuvent être approuvés. En revanche, les dispositions du projet comportent trop d'ambiguïtés. La notion de prix différenciés recèle en particulier bien des incertitudes. *« Quand le rendement à l'hectare peut varier de 37quintaux de blé dans un département à 67 quintaux dans un autre, le prix différentiel est-il, demande M. Sordel, le meilleur moyen de réduire les inégalités ? »* Le rapporteur souligne que la plupart des organisations professionnelles sont hostiles à une politique fondée sur la différenciation des prix en fonction des quantités livrées.

M. Tardy (P.S., Alpes-de-Haute-Provence) critique la faiblesse des arguments de l'opposition, laquelle reprend les thèmes de la droite, hostile en 1936 à la création de l'Office du blé.

M. Minetti (P.C., Bouches-du-Rhône) estime que le mot « office » ne suffit pas à justifier le projet. Orienter la production est bien, si cela est dans le bon sens. La notion « d'excédents structurels » est à condamner. *« La maîtrise des marchés passe*, déclare-t-il, *par la maîtrise des flux d'importation. »*

M. Mathieu (R.I., Rhône) condamne, lui, *« l'inspiration bureaucratique »* d'un projet qui, dit-il, *« reste muet sur l'essentiel, c'est-à-dire l'application du principe de différenciation des prix inscrit dans l'exposé des motifs »*.

M. Herment (Un. cent., Meuse) est plus nuancé dans ses critiques. Il déclare toutefois : *« Le prix payé à l'agriculteur n'est pas seulement la rémunération de son travail, il est aussi celle de son investissement. En vous prononçant pour le prix différencié, vous privilégiez l'aspect social du prix, aux dépens de son aspect économique : c'est mettre en péril la productivité de notre agriculture. »*

M. Malassagne (app. R.P.R., Cantal) pense que la plus grande faiblesse du projet est de mal définir les offices, laissant trop d'espace au pouvoir réglementaire.

Pour M. Moinet (Gauche-dém., Charente-Maritime), les offices peuvent être un instrument utile d'amélioration de la compétitivité, mais ils ne doivent pas devenir un mécanisme de redistribution des revenus.

Plusieurs sénateurs, qui représentent des groupes dont les porte-parole se sont déjà exprimés, viennent répéter, avec des nuances imputables à la nature de leurs circonscriptions, les mêmes critiques ou les mêmes approbations. M. Cluzel (Un. centr., Allier) ne voudrait pas, notamment, que, à l'image classique du paysan, jadis écrasé par le noble et le curé, se substitue celle du paysan *« écrasé par M. Lebureau »*.

Dernier orateur de la nuit, M. Merli (Gauche dém., Alpes-Maritimes) souhaite que la culture florale — M. Merli est maire d'Antibes — soit mieux défendue dans les instances communautaires.

A. G.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La généralisation des comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail

Mardi 21 septembre, premier jour de la session extraordinaire, l'Assemblée nationale commence la discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi relatif aux Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.). Ce texte est le quatrième « projet Auroux » sur les droits nouveaux des travailleurs, les trois précédents — libertés des travailleurs dans l'entreprise ; développement des institutions représentatives du personnel ; négociations collectives et règlement des conflits collectifs du travail — ayant déjà été examinés par les députés au printemps dernier. Il a fait l'objet d'une discussion générale commune aux quatre projets, les 13 et 14 mai (voir notamment *le Monde* daté 14, 15 et 16-17 mai).

M. Auroux, ministre délégué aux affaires sociales *chargé du travail*, rappelle que le projet a pour ambition *« d'améliorer les relations de l'homme à sa machine »*, notamment en mettant en place une *« instance de dialogue »*, le C.H.S.C.T., qui résulte de la fusion du Comité d'hygiène et de sécurité (C.H.S.) et de la Commission d'amélioration des conditions de travail (C.A.C.T.), dont le rôle au sein de l'entreprise est accru. Le ministre souligne qu'il y a encore aujourd'hui un million d'accidents du travail avec arrêt, cent mille incapacités permanentes et mille cinq cents décès par an. En outre, en 1980, il y a eu plus de 28 millions de journées de travail perdues pour incapacité permanente, contre environ 1 700 000 pour les conflits du travail. M. Auroux insiste sur le fait que les membres du C.H.S.C.T. bénéficieront dorénavant d'un crédit d'heures pour exercer leurs fonctions, et indique qu'ils seront protégés comme les autres représentants du personnel.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte l'article premier qui tend à modifier le code du travail afin de faire bénéficier les établissements sanitaires ou sociaux à caractère public, qui ne sont pas nécessairement des établissements hospitaliers, des mêmes dispositions que ces derniers en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité. Les députés adoptent notamment un amendement de la commission et du groupe socialiste visant à étendre les mêmes dispositions aux entreprises du secteur des transports, en réservant le cas de celles dotées d'institutions précisées par voie statutaire.

A la demande de la Commission des affaires sociales et du gouvernement, treize amendements concernant les dispositions les plus controversées du projet, c'est-à-dire notamment la possibilité d'arrêter les machines en cas de danger, sont réservés.

L'article 2 du projet modifie treize articles du code du travail, qui consacrent la fusion du C.H.S. et la C.A.C.T. au sein du C.H.S.C.T., et déterminent les missions et pouvoirs de cet organisme, ainsi que ses règles de fonctionnement. L'article L. 236-1 fixe à cinquante salariés le seuil à partir duquel, dans tous les établissements, quelle que soit leur activité, la constitution d'un C.H.S.C.T. sera obligatoire. Actuellement cette obligation ne concerne que les établissements industriels et agricoles d'au moins cinquante salariés, le seuil étant de trois cents salariés pour les autres établissements.

L'Assemblée repousse successivement plusieurs amendements de l'opposition tendant à restreindre la portée des dispositions prévues, notamment en ce qui concerne le seuil à partir duquel la constitution du comité est rendue obligatoire et la catégorie des entreprises concernées. Elle adopte un amendement du gouvernement précisant que le seuil de cinquante salariés imposant la constitution d'un C.H.S.C.T. devra avoir été atteint *« pendant douze mois consécutifs ou non au cours des trois années précédentes »*. D'autre part, à défaut de cette condition et donc de C.H.S.C.T., les délégués du personnel auront, dans les établissements de cinquante salariés et plus, les missions et moyens du comité. Ils seront soumis aux mêmes obligations.

Le projet prévoit que l'inspecteur du travail peut imposer la création d'un comité dans les établissements ayant un effectif inférieur au seuil prévu, dès lors que cette mesure est nécessaire, *« notamment en raison de la nature des travaux, de l'agencement ou de l'équipement des locaux »*. Un recours est toutefois prévu devant le directeur régional du travail et de l'emploi. L'opposition a proposé, en vain, que cette dernière personnalité ait seule le pouvoir d'imposer la création d'un comité.

A l'initiative de la commission, l'Assemblée décide que, dans les établissements de moins de cinquante salariés, les délégués du personnel seront investis des missions dévolues aux membres du C.H.S.C.T., ainsi que de leurs prérogatives, et astreints aux mêmes obligations.

Le projet prévoit, d'autre part, que, dans la branche d'activité du bâtiment et des travaux publics, les entreprises occupant habituellement entre cinquante et trois cents salariés sont dispensées de créer des C.H.S.C.T. si elles justifient de leur affiliation à un organisme professionnel d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (le groupe communiste était hostile à cette exclusion). M. Auroux souligne que ce secteur est composé d'une majorité de petites et moyennes entreprises dont l'activité s'exerce de façon dispersée sur de nombreux chantiers. Les professions du bâtiment ont, en outre, créé un organisme paritaire, l'O.P.P.B.T.P., (organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics). Il ajoute : *« Nous proposons une utilisation nouvelle de l'O.P.P.B.T.P. auquel nous pourrions demander de former des animateurs et des responsables de sécurité — lesquels prendraient en charge, sur les chantiers, les équipes successives des différents corps de métier — et d'examiner, avec les organisations syndicales, de quelle manière les P.M.E. pourraient faire l'objet d'un contrôle permanent. »*

Sur proposition de la commission, il est toutefois stipulé que le directeur régional du travail et de l'emploi peut, sur proposition de l'inspecteur du travail saisi par le comité d'entreprise ou les délégués du personnel, imposer, dans cette branche d'activité (le bâtiment et les travaux publics), la création d'un comité, lorsque cette mesure *« est nécessaire en raison du danger particulier de l'activité ou de l'importance des risques constatés »*. En vue de la constitution d'un C.H.S.C.T., les entreprises de moins de cinquante salariés pourront se regrouper sur un plan professionnel ou inter-professionnel.

Missions du comité

L'article L. 236-2 du code du travail définit les missions du C.H.S.C.T., notamment : contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs de l'établissement, ainsi que de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure, y compris les travailleurs temporaires ; améliorer les conditions de travail. Les comités procèdent *« à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés de l'établissement, et en particulier les femmes enceintes »*, et à l'analyse des conditions de travail ; il procédera également, à intervalles réguliers, à des inspections dans l'exercice de sa mission. Il effectuera des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel.

La suite du débat est renvoyée à mercredi matin, 22 septembre.

***

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 21 septembre, le projet de loi modifiant la loi du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains. Ce texte, qui répare une *« erreur matérielle »* de la loi du 4 août, tend à reporter du 1er octobre au 1er novembre 1982 la date à laquelle les articles du code du travail relatifs au versement de la prime de transport d'un montant de 23 F seront abrogés. *Il s'agit d'une* simple harmonisation des dispositions de la loi du 4 août.

Lâchers de tracts dans l'hémicycle du Palais-Bourbon : Mme Halimi peut-elle « choisir » ?

« Remboursez l'I.V.G. ! » (bis) : Mardi 21 septembre, à l'Assemblée nationale, interrompant M. Debré, qui réclame un débat sur la situation au Proche-Orient et sur le terrorisme, des cris fusent soudain. Simultanément, des tribunes du public (en deux endroits différents), un petit groupe de femmes lance des paquets de tracts dans l'hémicycle. L'incident ne dure pas : *manu militari*, les contestataires sont expulsés par les huissiers de l'Assemblée.

« Liberté à Usinor ! » (bis) : En séance de nuit, un nouvel incident éclate, lors de la discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Cette fois, ce sont des travailleurs d'Usinor-Dunkerque qui lâchent des tracts dans l'hémicycle. Ils protestent contre le licenciement d'un représentant syndical dont le syndicat s'est constitué partie civile à la suite d'un accident du travail. Rapidement, ils sont expulsés.

Ces incidents sont mineurs. Ce n'est pas la première fois que les travaux parlementaires sont troublés de la sorte. On ne peut manquer de s'interroger, en revanche, sur les mesures de sécurité qui existent à l'Assemblée nationale et qui ont été récemment renforcées... Le public est admis dans les tribunes de l'hémicycle avec ou sans carte d'invitation. La majorité des places sont accordées à la demande des députés, qui, la plupart du temps, ne peuvent s'assurer des intentions des personnes qu'ils « invitent » : ainsi, mardi, c'est M. Vivien (R.P.R.) qui, malgré lui, a donné sa caution à une contestataire du mouvement Choisir. Mieux, le député du Val-de-Marne a signé une carte d'invitation au nom de ... M. Raymond Barre. La pratique est courante. Il n'empêche : l'ancien premier ministre a été — involontairement — l'instrument de la contestation de ... M. Michel Debré, ancien premier ministre !

Le cas de Mme Gisèle Halimi, député (*app. socialiste*) de l'Isère, est plus intéressant. Coprésidente du mouvement Choisir, Mme Halimi, qui a également fourni des cartes d'invitation, avait laissé entendre, avant l'ouverture du débat, qu'un « incident » allait se produire. De là à conclure que Mme Halimi en est à l'origine, il n'y a qu'un pas que l'on ne saurait franchir sans une preuve formelle, mais... Si cette hypothèse était un instant retenue, on pourrait s'étonner qu'un parlementaire ne choisisse pas la tribune de l'Assemblée pour s'exprimer. Il est vrai que le député de l'Isère a beaucoup de mal à se faire entendre au sein du groupe socialiste. Mme Halimi pense même que depuis un an et demi « on » a tout fait pour la « neutraliser ». La « promesse non tenue » du gouvernement en ce qui concerne le remboursement de l'I.V.G. est un exemple. Il y en a d'autres. Mme Halimi est un peu lasse de devoir abonder dans le sens de ses « copines » de Choisir, qui se plaignent des promesses non tenues de son « copain Mitterrand »... Finalement, pour Mme Halimi, il n'y a peut-être pas d'autre choix que les tracts.

L. Z.

LE PROGRAMME DES TRAVAUX

La conférence des présidents, qui s'est réunie mardi 21 septembre, a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

— *Mercredi 22 septembre :* suite du projet relatif aux comités d'hygiène et de sécurité ;

— *Jeudi 23 septembre :* projet, adopté par le Sénat, relatif à l'exercice des activités de vétérinaire ; proposition, adoptée par le Sénat, tendant à modifier l'article L. 253*bis* du code des pensions militaires d'invalidité ; suite du projet relatif aux comités d'hygiène et de sécurité ;

— *Lundi 27 septembre :* projet relatif aux études médicales et pharmaceutiques ;

— *Mardi 28 septembre :* projet sur les investissements et l'épargne ;

— *Mercredi 29 septembre :* éventuellement, discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en nouvelle lecture, du projet relatif aux offices d'intervention agricoles ; projet portant adaptation de la loi du 2 mars 1982 à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion ;

— *Jeudi 30 septembre :* éventuellement, deuxième lecture du projet relatif au secteur privé dans les hôpitaux ; éventuellement, discussion, soit sur rapport de la commission mixte paritaire, soit en nouvelle lecture, du projet relatif aux institutions représentatives du personnel ; suite du projet portant adaptation de la loi du 2 mars 1982 à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion ;

— *Vendredi 1er octobre :* éventuellement, deuxième lecture du projet relatif aux retenues pour absence de service fait ; navettes diverses.

La session ordinaire s'ouvrira le samedi 2 octobre.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les objectifs des socialistes parisiens :

• *Confirmer leur prééminence au sein de la gauche*
• *Conserver leurs bastions dans les arrondissements*

Les socialistes de Paris attendent que le projet de loi concernant le statut de la capitale et le mode de scrutin soit déposé devant l'Assemblée nationale pour choisir leurs candidats aux élections municipales, négocier avec leurs partenaires de la gauche la constitution des listes d'union et désigner leur leader parisien, *c'est-à-dire* celui qui sera opposé à M. Jacques Chirac pour prétendre au poste de maire de Paris.

Si donc au P.S. rien n'est encore décidé, tout s'y prépare déjà. Les plans de campagne s'élaborent, les tâches se répartissent entre la fédération et les sections, les argumentaires s'ébauchent, les journaux électoraux et les affiches se composent. Au niveau de l'ensemble parisien un bilan critique de la gestion de la municipalité sortante ira de pair avec un projet pour le changement : ce sera la tâche de la fédération. Dans chaque arrondissement des propositions précises et bien concrètes seront présentées par les sections. On y démontrera que seuls les futurs conseils d'arrondissement élus au suffrage universel direct et à la proportionnelle — et qui sont le fruit d'une initiative du gouvernement et des socialistes parisiens — permettront de réaliser ces réformes. A M. Chirac il sera donc reproché essentiellement de refuser une « *réforme démocratique* » et de n'avoir pas réalisé depuis 1977 la moindre décentralisation.

Les socialistes de Paris se disent aujourd'hui tout à fait satisfaits du projet gouvernemental de réforme du statut de la capitale — sous réserve d'en connaître le texte officiel, qui n'est toujours pas définitivement arrêté par le gouvernement.

Une longue bataille

Il n'en fut pas toujours ainsi.

En effet, dès la fin de 1981 les personnalités socialistes les plus influentes de la fédération de Paris désespéraient de convaincre M. François Mitterrand de modifier le statut de la capitale. Elles plaidaient en vain auprès du chef de l'Etat la nécessité de reprendre à son compte les propositions de réforme que le P.S. avait formulées en 1972 et en 1974. M. Mitterrand faisait la sourde oreille, et surtout ne souhaitait pas s'attaquer de front à M. Jacques Chirac, craignant d'en faire un martyr. Pour le chef de l'Etat l'action politique de la nouvelle majorité pouvait se développer sans risque majeur à travers le pays si la guerre n'était pas ouvertement déclarée au maire de Paris. Une sorte de partage, un modus vivendi semblant convenir aux deux hommes s'installait peu à peu. M. Chirac assure même que M. Mitterrand, à cette époque, lui aurait clairement laissé entendre que le statut de la capitale ne serait pas modifié, et que le régime électoral de droit commun y serait appliqué. A cette même époque on constatait d'ailleurs que l'amabilité du maire de la cité répondait aux bonnes dispositions du chef de l'Etat. Celui-ci, de surcroît, était approuvé par M. Gaston Defferre, qui ne souhaitait pas que l'on touchât à Marseille.

C'était sans compter avec l'obstination des élus socialistes de Paris, qui ont su trouver des encouragements à l'hôtel Matignon. Au même moment le ton plus sévère adopté par M. Chirac pour critiquer la politique générale du gouvernement, à la tribune de l'Assemblée nationale et à Antenne 2 au printemps dernier, a vaincu les dernières réserves du président de la République. Les élus socialistes ont donc finalement réussi à convaincre M. Mitterrand — au cours de plusieurs réunions avec lui à l'Elysée — de créer des conseils d'arrondissement élus à Paris. Ils n'en demandaient pas plus, ainsi que nous l'avait déclaré M. Georges Sarre, député de Paris (*le Monde* daté 20-21 juin). C'est pourquoi leur surprise et même leur colère furent grandes lorsqu'ils apprirent à l'issue du conseil des ministres du 30 juin dernier — en lisant *le Monde*, assurent-ils — que seraient créées à Paris vingt « *communes de plein exercice* » et que la municipalité serait transformée en communauté urbaine. Ils affirment ignorer la raison de ce *brusque et inattendu durcissement* du projet et s'étonnent de la façon précipitée dont l'Elysée l'a annoncé. Et pourtant, une semaine auparavant, M. Pierre Mauroy ne cachait pas en privé que la création de vingt communes coiffées par une communauté urbaine serait « *une solution idéale* ». Le moral des socialistes de Paris a été durement atteint par ce « coup » qui offrait à M. Chirac une occasion qu'il n'avait pourtant pas recherchée de lancer une vaste et tonitruante campagne de protestation.

Ce sont ensuite les élus socialistes qui ont insisté auprès du gouvernement pour qu'il dissocie le projet de réforme de la capitale du texte concernant la loi électorale municipale applicable dans tout le pays afin de désamorcer la bombe parisienne.

Quel leader ?

En attendant le débat parlementaire du mois d'octobre, les socialistes parisiens s'interrogent maintenant sur la personnalité qui sera leur leader dans la future bataille de Paris. Les meilleurs experts en la matière pronostiquent que Paul Quilès, député du treizième arrondissement et secrétaire national du P.S., pourrait finalement être ce leader, soit qu'il se présente seul aux suffrages des militants pour obtenir l'investiture de la fédération, soit qu'il se trouve en compétition avec M. Georges Sarre, député du onzième arrondissement et président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville. Ce dernier ne serait, en effet, pas certain de réunir sur son nom une majorité de suffrages de militants. La fédération de Paris, qui revendique aujourd'hui quelque dix mille adhérents (et est la quatrième du parti après celles du Nord, du Pas-de-Calais et des Bouches-du-Rhône), se partage entre environ 40 % de CERES, presque autant de « courant A-Mitterrand » et à peu près 30 % de « rocardiens ». Bien que dirigée par Mme Nicole Bricq, première secrétaire, de tendance CERES, et par une adjointe du « courant A », la fédération pourrait fort bien ne pas soutenir en majorité M. Sarre, qui en 1977 s'était un peu auto-investi. Il semble surtout que le « courant A » ait recruté de nombreux adhérents dont le vote sera décisif pour les investitures. M. Quilès aurait souhaité pouvoir mener contre le maire de Paris une campagne longue et en profondeur, et dès le début de l'année il avait demandé que soit désigné sans tarder le leader parisien du P.S. (*le Monde* du 4 février 1982).

Quant au premier secrétaire du parti, M. Lionel Jospin, il préférerait tenter sa chance comme candidat à la « mairie » du dix-huitième arrondissement plutôt qu'à celle de Paris, où chacun, même à gauche, s'accorde à penser que M. Chirac est indélogeable. Malgré sa richesse en personnalités, la fédération de Paris risque donc de connaître le vide plutôt que le trop-plein de candidats à la candidature. Dans ce cas certains envisageraient de choisir une personnalité non parisienne, un ministre, par exemple, pour s'opposer au chef du R.P.R. Un ministre qui accepterait ce genre de mission impossible.

Une lente progression

L'enjeu pour la gauche et plus particulièrement pour les socialistes est en réalité différent : il s'agit essentiellement de conserver les positions qu'ils ont petit à petit acquises, aussi bien contre les communistes que contre la droite.

Au plan des élections législatives, la gauche avait au début de la V[e] République peu d'audience dans la capitale. Aucun député d'opposition n'avait été élu à Paris, ni en 1958 ni en 1962. La gauche non communiste effectue une timide percée en 1967 avec l'élection d'un seul député, M. Claude Estier, porte-drapeau de la F.G.D.S. (qui sera d'ailleurs battu l'année suivante et ne retrouvera son siège qu'en 1981), alors que le P.C. gagne sept mandats. En 1968, la gauche perd *tous ses sièges au profit* de la majorité gaulliste et centriste. En 1973, le seul parti communiste reconquiert six sièges, les autres formations de gauche étant absentes. Ce n'est qu'en 1978 que le P.S. effectue une percée en gagnant deux sièges (M. Quilès dans le 13[e] arrondissement et Mme Avice dans le 14[e]), alors que le P.C. conserve seulement trois sièges. L'écart se resserre ainsi. Mais c'est en juin 1981 que se produit dans la foulée de l'élection présidentielle le raz de marée socialiste. Le P.S., à lui seul, emporte 13 sièges de *députés* sur les 31 que comporte la capitale, dont les trois détenus par *le P.C. qui n'a désormais plus de* représentant parisien à l'Assemblée nationale.

Au plan des élections municipales, le rapport de forces au sein de la gauche est encore aujourd'hui en faveur du parti communiste qui, lors de la consultation de 1971, conduit les listes d'union de la gauche dans tous les secteurs. La gauche réussit alors à conserver cinq des six secteurs qu'elle détenait depuis 1965 (sur les quatorze de cette époque). Sur 90 conseillers composant le Conseil de Paris, la majorité U.D.R. et apparentés passe de 39 à 46 sièges, le centre en conserve 13 et la gauche passe de 38 à 31. Au sein de cette dernière, les socialistes voient le nombre de leurs conseillers passer de 9 à 6.

En 1977, après la modification du statut de Paris instaurant un maire de la capitale et le découpage de la ville en *18 secteurs* électoraux, le parti communiste, qui entend défendre *son leadership*, ne concède au P.S la tête des listes d'union de la gauche que dans les secteurs où celle-ci n'est pas bien implantée. Ailleurs, dans les bastions traditionnels, c'est le P.C. qui continue à diriger les listes de gauche. La progression de l'opposition est sensible dès le premier tour, les listes d'union de la gauche recueillant 32,09 % des suffrages, alors que celles de l'« union démocratique », en 1971, n'en avaient obtenu que 28,75 %. Le P.S enregistre aussi un progrès sensible en sièges puisqu'il compte quinze élus, alors que le groupe communiste en compte vingt-deux (en *1980, quatre conseillers communistes* dissidents dont M. Henri Fiszbin seront exclus du groupe et deviendront non-inscrits en compagnie de M. Dabezies, gaulliste de gauche, proche du P.S.). La gauche, à l'issue du dernier scrutin municipal, ne compte donc que 38 élus contre les *71 à la majorité « chiraquienne »* sur les 109 que compte désormais le nouveau Conseil de Paris.

La gauche peut se targuer d'avoir emporté un secteur (le deuxième composé des 2[e] et 3[e] arrondissements) contre M. Dommati alors *secrétaire général* des républicains indépendants. Au total, par rapport à ses sortants, elle gagne 10 sièges au soir du second tour, le 20 mars 1977, dont deux au M.R.G. qui, il est vrai, rallieront ensuite M. Jacques Chirac. Il s'agit des 4 élus du 2[e] secteur, des 7 des 9[e]-11[e] arrondissements, des 7 des 11[e]-13[e] arrondissements, des 9 des 16[e]-18[e] arrondissements, des 6 des *17[e]-19[e] arrondissements* et des 7 des 18[e]-20[e] arrondissements.

Le P.S devait, lors du premier tour de la dernière élection *présidentielle* (26 avril 1981), marquer son audience parisienne en rassemblant 24,58 % des suffrages sur le nom de M. Mitterrand, alors qu'en 1978 les candidats socialistes n'avaient obtenu au premier tour des élections législatives que 16,75 % des voix. Le P.C., suivant le mouvement inverse, passe de 15,61 % des voix aux législatives de 1978 à 9,18 % sur le nom de M. Marchais en 1981.

Un nouveau découpage ?

Certes, le résultat des consultations de 1981 est exceptionnel et tout le monde en convient au P.S. On y affirme toutefois que, selon des estimations diverses, le courant socialiste devrait représenter aujourd'hui environ 30 % du corps *électoral, contre environ 12 %* il y a une quinzaine d'années, alors que le P.C serait tombé à un niveau un peu supérieur à 10 %. Ces scores passés pèseront lourd dans la composition des listes. Les socialistes, se référant au critère choisi en 1977 par les communistes eux-mêmes (les résultats des trois précédentes élections), réclament la tête de toutes les listes d'union de la gauche à Paris en raison de leurs bons scores à la présidentielle de 1981 et aux législatives de 1981 et de 1978. Les socialistes pourraient même offrir des places aux communistes dissidents de M. Fiszbin.

L'enjeu de la prochaine consultation municipale est donc clair pour les socialistes. Il s'agit de conserver le plus de bastions possible parmi les secteurs qu'ils ont conquis il y a cinq ans. Le treizième arrondissement semble, de l'aveu de tous, le plus solide, alors que le maillon le plus faible est constitué par le deuxième secteur (deuxième et troisième arrondissement). C'est là que, en janvier dernier, M. Jacques Dominati (U.D.F., soutenu par le R.P.R.) a repris à M. Pierre Dabezies (appar. P.S.) le siège de député que celui-ci lui avait ravi en juin 1981. C'est là aussi que M. Jack Lang, ministre de la culture, a été élu conseiller municipal contre le même M. Dominati, en 1977.

Deux arrondissements semblent en délicate posture, le onzième et le dix-huitième, où les scrutins ont toujours été serrés.

Enfin deux autres vont donner lieu à d'âpres batailles : le dix-neuvième et le vingtième que la majorité municipale actuelle compte bien conquérir pour se donner un peu d'air à l'est, alors que le P.S., qui y partage tous les sièges avec les communistes, compte bien en faire deux bastions.

C'est en raison des perspectives peu encourageantes de ces analyses que les socialistes espèrent qu'un découpage nouveau de la capitale en secteurs regroupant plusieurs arrondissements leur permettra d'avoir au Conseil de Paris une représentation plus substantielle.

ANDRÉ PASSERON.

Le Monde

société

REÇU LONGUEMENT PAR M. MITTERRAND

M. Chirac a réclamé l'embauche de trois mille policiers supplémentaires

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a été reçu, à sa demande, mardi 21 septembre, à l'Elysée, à midi, pendant une heure vingt-cinq, par le président de la République. Il avait demandé audience au chef de l'Etat après l'attentat de la rue Cardinet, pour s'entretenir avec lui de la sécurité des Parisiens (1). Il a réclamé l'embauche de trois mille policiers supplémentaires.

A son retour à l'Hôtel de Ville M. Chirac a déclaré : *« j'ai demandé, comme maire de Paris, une audience au chef de l'Etat pour lui parler des problèmes de sécurité des personnes et des biens. Cela a été l'unique objet de notre entretien. Je lui ai fait part de l'inquiétude croissante de la population parisienne devant le développement du terrorisme et de l'ensemble de la moyenne et de la petite délinquance. Le bilan est accablant : depuis six mois, il y a eu pour l'essentiel à Paris, dix-huit morts et cent quatre-vingt-deux blessés dus aux actes de terrorisme (2). D'où la crainte et les risques de psychose à Paris. L'insécurité générale qui, faute de moyens, se développe, entraîne la multiplication des actes de légitime défense et peut entraîner des réactions viscérales des Parisiens contre des diplomates ou des réfugiés étrangers. Qui entraîne aussi multiplication tous azimuts des alertes à la bombe. Ce climat fait naître aussi le doute et l'insécurité au sein des forces de l'ordre qui sont victimes d'une certaine démobilisation. »*

« Bien sûr, a poursuivi le maire de Paris, *il est difficile de lutter, mais plusieurs nécessités sont évidentes : recherche du renseignement, limiter la multiplication des centres de décision. On ne sait pas qui coordonne quoi entre l'Elysée et Matignon. Il ne faut pas non plus que la police soit le champs clos des rivalités politiques et syndicales. La police est loyale. »*

M. Chirac a dénoncé les déclarations de M. Deleplace (FASP) et trouvé *« inadmissible de laisser une fédération syndicale critiquer la hiérarchie de la police »*.

Le maire de Paris a réclamé le renforcement des effectifs. Il estime que les développements des effectifs à Paris *« ont été plus que compensés par la diminution des horaires de travail »*. Il a demandé *« trois mille postes de policiers »* en plus, notamment pour l'îlotage. Il demande aussi que la fuite des policiers parisiens vers la province pour des raisons de logement soit enrayée.

M. Chirac a également demandé que soient revalorisées les indemnités des policiers parisiens. Il a annoncé son intention de supprimer du prochain budget *« la subvention municipale de 60 millions de francs destinés au secrétariat de la police »* et cherche une *« meilleure utilisation de cette somme pour la police »*. Il a expliqué que certaines des mesures décidées par le nouveau gouvernement ont pour résultat *« un climat marqué par le laxisme »*. Il a notamment fait allusion à la suppression des quartiers de haute sécurité, de la Cour de sûreté de l'Etat, de l'abrogation de la loi anti-casseurs.

« Le président de la République, a-t-il encore déclaré, *trouvera toujours le maire de Paris prêt à soutenir des mesures de lutte prises par le gouvernement ou par lui-même contre l'insécurité. J'ai donné à mon propos un tour solennel car le sujet est grave. Le chef de l'Etat m'a écouté avec une grande attention. »*

M. Chirac a refusé de donner des indications sur les réponses qui lui ont été faites par M. Mitterrand. Il a précisé, à plusieurs reprises, que les problèmes de sécurité ont été les seuls abordés au cours de l'entretien.

(1) Sur les vingt-sept attentats les plus graves commis en France depuis six mois (compte non tenu de la Corse), vingt-six l'ont été à Paris ou dans sa proche banlieue.

(2) N.D.L.R. « le Monde » du 21 septembre.

JUSTICE

L'AFFAIRE DES ENTENTES PÉTROLIÈRES DE MARSEILLE

Les compagnies font appel de leur renvoi en correctionnelle

De notre correspondant

Marseille. — L'affaire dite « des pétroliers » ne sera pas jugée par le tribunal de grande instance de Marseille, courant novembre prochain, comme on aurait pu s'y attendre. En effet, la plupart des inculpés, dont les présidents directeurs généraux et les directeurs régionaux des principales compagnies pétrolières françaises, qui étaient poursuivis pour avoir contrevenu aux articles 412, 419 et 420 du code pénal qui répriment les entraves à la liberté des enchères et des soumissions de marché et la coalition en vue de bloquer les montants des adjudications après « entente préalable », ont fait appel de l'ordonnance du juge d'instruction les renvoyant devant le tribunal correctionnel.

Cette affaire remonte à 1975, mais il faut rechercher ses origines quatre années auparavant lorsqu'un responsable de société marseillais, M. Roger Bodourian, directeur de la SAGIP (Société d'approvisionnement et de groupement industriel et pétrolier), qualifié de « revendeur libre » c'est-à-dire non affilié à une marque de produits pétroliers, mais devant acheter cependant sa marchandise aux compagnies pétrolières dépose une plainte accusant celles-ci de s'être mises d'accord pour fixer les prix des adjudications de marché et tout particulièrement de lui avoir refusé la vente de produits pétroliers pour, affirmait M. Bodourian, *« chercher à l'étouffer »*.

Cette plainte allait entraîner une série d'inculpations et connaître une dimension nationale grâce à l'obstination et au courage de deux magistrats marseillais. Le premier, M. Elie Loques, alors doyen des juges d'instruction de Marseille et à un an de la retraite, n'hésitait pas, en dépit de certaines pressions, à convoquer un à un les présidents régionaux des compagnies, puis les présidents-directeurs généraux, qu'il inculpait : au total, une quarantaine de personnes. Le second, M. Etienne Ceccaldi, substitut du procureur de la République, spécialiste des affaires financières au parquet de Marseille, prenait le dossier en main jusqu'au jour où, en mai 1976, il se voyait signifier sa mutation pour Hazebrouck.

L'intéressé et le Syndicat de la magistrature auquel il appartenait refusèrent ce qui était considéré comme une « mutation-sanction ». Le parquet d'Hazebrouck est, en effet, moins important que celui de Marseille et, M. Ceccaldi étant excellemment noté, cette mutation ne pouvait être considérée comme une promotion. L'« affaire Ceccaldi » venait donc se greffer sur l'affaire des pétroliers que le substitut n'avait pas hésité à qualifier de racket.

Les villes de Marseille, Martigues et Arles s'étaient constituées partie civile, leurs maires respectifs estimant que les « ententes » s'étaient faites aux dépens des contribuables.

Il reste aujourd'hui à la chambre d'accusation de la cour d'appel à se prononcer sur l'ordonnance de renvoi prise récemment par le juge d'instruction. Mais il sera encore possible aux inculpés d'introduire un ultime pourvoi en cassation. Dans ces conditions, ce n'est vraisemblablement qu'au cours du premier trimestre 1983, soit plus de dix ans après son ouverture, que le tribunal de grande instance de Marseille pourra se saisir du dossier.

JEAN CONTRUCCI.

LES NOUVELLES FONCTIONS DE M. GUY JOLY

M. Guy Joly, quarante et un ans, était l'un des magistrats instructeurs parisiens « spécialistes » d'affaires délicates. Premier juge d'instruction, il était notamment chargé des enquêtes sur l'attentat de la rue Copernic et sur l'assassinat d'Henri Curiel en mai 1978. En outre, il s'était fait connaître en octobre 1980, lorsqu'il avait eu publiquement maille à partir avec le commissaire Marcel Leclerc, alors chef de la brigade criminelle, auquel il reprochait de n'avoir pas suivi ses consignes lors d'une enquête sur l'extrême droite (*le Monde* du 16 octobre 1980).

M. Joly a pris, depuis le 20 septembre, de nouvelles fonctions au tribunal de Paris. Il est désormais vice-président de ce tribunal, chargé de présider une chambre correctionnelle. Une mutation qui n'aurait rien d'exceptionnel s'il ne s'agissait pas de M. Joly. Après avoir été pendant quelque quinze ans juge d'instruction, il avait été nommé premier juge d'instruction en mai 1981. Au mois de février 1982, souhaitant changer d'attributions, il avait demandé à devenir vice-président : procédure courante et aisée puisqu'il ne s'agit pas d'une promotion, mais d'une mutation à égalité de grade.

Cependant, le changement d'affectation d'un tel magistrat passe difficilement inaperçu. Au point qu'on a cru bon d'évoquer *« la brusque promotion »* de M. Joly, qui, à son retour de vacances, aurait dû « abandonner » à la hâte ses dossiers pour rejoindre son nouveau poste. On s'est aussi interrogé sur la personne de son successeur en particulier pour l'affaire Curiel. M. Joly se dit *« étonné qu'un journal* — le Matin de Paris — *ait publié des informations sans même les vérifier auprès de l'intéressé »*. *« On aurait facilement appris*, ajoute-t-il, *que ma mutation n'était pas une promotion et que M. Alain Verleene était désormais chargé du dossier Curiel »*.

M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, a publié une mise au point sur cet incident. Il rappelle la procédure ayant conduit à la nomination de M. Joly et précise que *« ce changement d'activité est très fréquent puisqu'il affecte en moyenne quatre juges d'instruction par an »*. — Jo. S.

PREMIÈRE EXPERTISE DES ARMES D'ACTION DIRECTE

Le premier examen balistique des armes saisies, le 18 septembre, dans deux caches du mouvement clandestin Action directe, à Paris, est désormais terminé. On indique à la police judiciaire qu'aucune arme, pour l'instant, n'a pu être identifiée comme ayant servi dans tel ou tel fait divers ou attentat. Certaines, du reste, ont été modifiées, après utilisation, par le changement du percuteur par exemple.

A présent, la quinzaine d'armes saisies vont être étudiées de plus près, et les experts vont consulter leurs fichiers afin de procéder à d'éventuels rapprochements.

Deux armes ont été « repérées » : l'une est un pistolet dérobé en 1980 au cours d'un cambriolage chez un particulier à Brunoy (Essonne), l'autre un revolver Manurhin volé à un gardien de la paix lors d'une réunion salle Wagram à Paris, où s'était produit de violents incidents.

Cette réunion — un carnavel brésilien — avait eu lieu dans la nuit du 19 au 20 février. Des bagarres avaient éclaté entre ressortissants brésiliens. En les séparant, deux policiers furent blessés et deux armes de service dérobées.

CORRESPONDANCE

Une « censure » sans effet

M. Denis Perrier-Daville nous écrit :

Le mensuel *Hara-Kiri* a cru bon de faire de l'ironie à propos de l'accident de Beaune où tant d'enfants périrent brûlés vifs.

A la demande des parents, le président du tribunal de grande instance de Paris a constaté au début de ce mois qu'il convenait de faire cesser le trouble de l'ordre public causé par cette double page, offensante pour la douleur et la dignité des familles. Il s'est néanmoins refusé à ordonner la saisie, mais a décidé que les exemplaires du mensuel seraient retirés provisoirement de la vente de façon à procéder à l'occultation de la double page litigieuse, une astreinte de 2 000 F étant prévue par jour de retard à se conformer au jugement.

Il n'est pas possible matériellement de tenir compte de cet ukase, a rétorqué le journal, ajoutant qu'une telle décision équivaut à une saisie.

De graves censeurs, tels que Bernard-Henri Lévy, pourtant peu friands de l'« esprit *Hara-Kiri* » ont, de leur côté, crié au scandale devant ce jugement qui mettrait en danger la liberté de la presse.

Trois semaines après cette décision, rendue en référé vu l'urgence, où en est-on ?

Hara-Kiri est toujours en vente et on peut se le procurer sans la moindre difficulté dans les kiosques.

Selon le jugement, il appartient en effet à la publication condamnée de demander aux messageries de retirer de la vente les exemplaires litigieux. Mais pourquoi *Hara-Kiri* se ferait-il ainsi hara-kiri ? Il a évidemment préféré se mettre dans le cas de payer l'astreinte, qui représente bien peu de chose par rapport au chiffre d'affaires engagé. De plus, chacun sait que l'astreinte elle-même donne lieu finalement à composition et est rarement effectivement réglée.

Ce montage en trompe l'œil est propre à susciter un sifflement d'admiration sur les lèvres des cyniques et des malins : *« Bravo, bien joué ! »* Chacun trouve son compte dans cette combinaison. A grand son de trompe, on proclame que la justice est passée ; que son bras séculier s'est abattu sur le coupable. Celui-ci, pour accréditer ce sentiment, organise une conférence de presse au cours de laquelle il se drape dans le manteau de la liberté de la presse outragée.

Mais le glaive de la justice n'était qu'un sabre de bois. L'opinion publique est finalement en droit de penser que tout cela n'était qu'une comédie ; qu'il n'était pas question de mettre en cause ce qui compte réellement : des intérêts financiers.

Le président de la République s'est rendu aux obsèques des victimes de l'accident de Beaune. Il a assuré leurs parents de la sollicitude du pays. On souhaiterait connaître son sentiment sur ce curieux tour de passe-passe judiciaire d'où la puissance publique ne sort pas grandie.

FAITS ET JUGEMENTS

Trois ambulanciers de Caen privés de permis après les incidents survenus lors de la visite de M. Ralite

Caen. — Après les incidents qui ont eu lieu vendredi 17 septembre lors de la visite de M. Jack Ralite, ministre de la santé, au centre anticancéreux régional François-Baclesse de Caen (*le Monde* daté 19-20 septembre), trois ambulanciers privés de Caen, Ifs et Villers-Bocage (Calvados) ont vu leur permis de conduire suspendu pour un mois par un arrêté pris selon une procédure d'urgence par le commissaire de la République de Basse-Normandie. Cet arrêté, nous indique notre correspondant, trouve sa motivation dans l'article L-7 du code de la route — entrave à la circulation publique — qui permet de suspendre un permis de conduire et de faire encourir des peines de trois mois à deux ans de prison et de 1 000 F à 20 000 F d'amende.

Les trois ambulanciers auraient été reconnus pendant le laps de temps où, sur la rampe d'accès au centre anticancéreux, furent bloqués par des ambulanciers privés le cortège officiel et une voiture de police. Dès le mardi 22 septembre, les ambulanciers devaient, par l'intermédiaire de leur avocat, introduire devant le tribunal administratif un recours pour excès de pouvoir et une enquête aux fins de suspendre l'arrêté préfectoral.

Deux points sont en question, selon l'avocat, Me Leblanc : d'une part, y avait-il motif à employer cette procédure d'urgence qui prive de leur outil de travail les ambulanciers avant qu'ils ne soient passés devant la commission du permis de conduire ? D'autre part, y avait-il lieu d'invoquer l'article L-7 — qui vise *« une voie ouverte à la circulation publique »*, — alors que la voie bloquée était privée et qu'il s'agissait de sanctionner non une entorse au code de la route, mais les moyens employés par une manifestation syndicale ? Toujours selon l'avocat, deux des ambulances n'auraient pas été amenées sur place par leurs conducteurs attitrés. Il estime qu'il s'agit d'un détournement de pouvoir et que seul le juge de l'ordre judiciaire était habilité à prononcer des sanctions.

Le tribunal de Lyon considère que M. Bernard Galle a bien été assassiné

Enlevé il y a deux ans à Lyon, le 22 septembre 1980, M. Bernard Galle, clerc de notaire, qui était alors âgé de trente-quatre ans, n'a jamais reparu et a été déclaré mort le 16 avril par le tribunal de grande instance de Lyon, a-t-on appris mardi 21 septembre. Une rançon de 5 millions de francs avait été versée par la famille de M. Galle, qui travaillait dans l'étude de son beau-père, Me Louis Chaine.

Dans les attendus de son jugement, le tribunal estime qu'*« il résulte des circonstances particulières de la disparition de M. Galle (...) la certitude que celui-ci a été assassiné, bien que son corps ne soit pas à ce jour retrouvé, qu'il a disparu dans des conditions et des circonstances de nature à mettre sa vie en danger, que la dernière date à laquelle il a donné signe de vie remonte au 15 octobre 1980, que le décès paraît constant »*. Selon le tribunal, se trouvent réunies les conditions prévues aux articles 88 à 92 du code civil permettant de prononcer un jugement déclarant le décès de M. Galle.

Cette décision de justice ne met pas fin à l'enquête judiciaire, qui n'a toutefois donné que peu de résultats. En 1981 et 1982, des billets de banque de la rançon ont été retrouvés.

PRESSE

L'AFFAIRE HERSANT

L'inculpation de M. Audinot est évoquée à l'Assemblée nationale

M. Alain Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) a protesté, mardi 21 septembre, à l'Assemblée nationale — au cours d'un rappel au règlement — contre l'inculpation prononcée la veille contre M. André Audinot, député (non inscrit) de la Somme, pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944 sur les entreprises de presse, (*le Monde* du 21 septembre). Estimant que *« tout le monde »* s'accorde à juger *« anachroniques »* les ordonnances de 1944, M. Madelin a affirmé que l'application qui en est faite est discriminatoire à l'encontre de M. Audinot, ajoutant : *« Si, dans le passé, la majorité d'hier en avait fait la même application, nombre de dirigeants socialistes ou communistes de groupes de presse auraient été inculpés. »*

Le député U.D.F. a annoncé que, en vertu de l'article 80 du règlement de l'Assemblée nationale, le groupe U.D.F. va déposer une demande de suspension des poursuites engagées conte M. Audinot. Il a rappelé que, sous la précédente législature, l'Assemblée avait, à l'unanimité, repoussé la demande de levée d'immunité parlementaire de plusieurs députés s'agissant d'affaires de presse.

M. Audinot a ensuite pris la parole pour souligner qu'il est victime d'une *« fraude à la loi, et à la loi constitutionnelle qui plus est »*. Parlant des *« fausses accusations »* le concernant, il a indiqué : *« Personne ne me fera taire — ni moi ni le grand journal que j'ai l'honneur de diriger*, le Figaro ! »

Dans sa réponse, M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, indique notamment : *« Pour ce qui est de la liberté de la presse, alors que le gouvernement ne cesse d'être traîné dans la boue par la majorité des quotidiens, il est extraordinaire de dire qu'elle n'existe pas ! »*

Le « mauvais sujet Hersant »

D'autre part, M. Robert Hersant évoque, à la une du *Figaro* de ce mercredi 22 septembre, sa participation à l'émission « Droit de réponse », samedi 25 septembre, sur TF 1 : *« Jusqu'à présent*, écrit-il, *« Droit de réponse » avait l'ambition de traiter les grands sujets. Visiblement, cette fois, M. Polac, innovant, entend maltraiter un mauvais sujet. Je suis accoutumé à tenir cet emploi dans la presse française depuis dix ans. Avec beaucoup de conscience professionnelle. Et en silence.*

» Mais voilà que j'innove à mon tour.

» Le samedi même où l'abominable J.R. ressuscite à 21 h 50, j'ai pensé fournir à « Dallas », dès 20 h 35, un aimable lever de rideau dans le même esprit. J'utiliserai donc samedi mon droit de réponse. »

Le bailleur de fonds de *Toulouse-Matin* est un industriel

Correspondance

Toulouse. — Après des mois de secret jalousement gardé qui a donné lieu aux spéculations les plus fantaisistes, le nom du principal actionnaire du futur quotidien *Toulouse-Matin* est maintenant connu : il s'agit de l'industriel toulousain Pierre Dumons, patron d'un important cabinet d'étude du sud de la France. En fait, de récentes indiscrétions avaient permis d'évoquer le nom de cet homme d'affaires.

Son entretien particulier avec M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., n'était pas passé inaperçu lorsque « le patron des patrons » est venu à Toulouse, le 3 septembre dernier, pour une réunion avec les chefs d'entreprise locaux.

« Je suis un Toulousain comme les autres qui en avait assez de la situation de la presse à Toulouse », a déclaré le 17 septembre celui qu'on a présenté comme le vrai bailleur de fonds du nouveau quotidien dont le premier numéro paraîtra le 14 octobre. M. Pierre Dumons dirige ou contrôle un ensemble de sociétés (on lui en prête dix-huit) — notamment la Sogenerg (Société générale d'équipement et des énergies) — grâce auxquelles il détient la quasi-totalité du capital (1 million de francs sur 1 050 000 F) de la société éditrice (SPEGI) de *Toulouse-Matin*.

M. Dumons n'est pas pour autant un dilettante de la presse : *« Je n'ai pas mis mon argent dans ce journal pour aller à l'échec. »* Il a suivi simplement « son inclination personnelle ». *« Le journal sera ouvert à tous les courants »*, a-t-il affirmé à plusieurs reprises. Rappelons que le rédacteur en chef de *Toulouse-Matin* sera M. Jean-Pierre Migeon, un ancien de *l'Aurore*. M. Jacques Thiébault, chef du service politique, vient du *Progrès de Lyon*. Même origine pour M. Olivier Furon, qui sera le chef des informations régionales.

A Dijon

LE TRIBUNAL DES RÉFÉRÉS ORDONNE L'EXPULSION DE L'IMPRIMERIE DES « DÉPÊCHES »

La direction du *Progrès*, à Lyon, a fait paraître, lundi 20 et mardi 21 septembre, une édition Côte-d'Or, en remplacement des *Dépêches*, dont le tirage est bloqué à Chassieu. Cette édition, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, a été notamment confectionnée avec les articles de journalistes des *Dépêches*, lesquels ont décidé, mardi 21 septembre, de cesser de faire des articles paraissant sous un autre titre que celui des *Dépêches*.

Pour sa part, le tribunal des référés de Dijon a ordonné, lundi, l'expulsion des ouvriers du Livre occupant l'imprimerie des Presses nouvelles de l'Est (celle des *Dépêches*) depuis le 19 août. Les occupants se déclarent décidés à s'opposer à l'exécution de cette décision

SPORTS

FOOTBALL

NANTES SEUL EN TÊTE

Il n'y a plus d'équipe invaincue dans le championnat de France de football après la défaite, mardi 21 septembre, de Lens à Brest (2 à 1). Nantes, vainqueur à Laval (3 à 1), en profite pour reprendre la tête du classement. Les clubs engagés dans les coupes européennes ont connu des fortunes diverses, puisque Bordeaux s'est imposé à Bastia (2 à 1), Paris-Saint-Germain devant Mulhouse (5 à 1) et Sochaux a obtenu sa première victoire de la saison contre Saint-Etienne (3 à 0) qui se retrouve à l'avant-dernière place. Monaco, le champion de France, encore battu à Toulouse (2 à 1), ne compte que deux points d'avance sur Mulhouse, la lanterne rouge.

Championnat de France

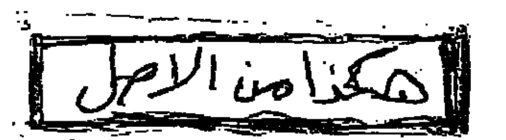
Les résultats

(Septième journée.)

*BREST b. LENS	2-1
NANTES b. *LAVAL	3-1
*TOULOUSE b. MONACO	2-1
NANCY b. *LYON	2-1
BORDEAUX b. *BASTIA	2-1
*METZ et AUXERRE	1-1
*LILLE b. TOURS	2-0
*PARIS-S.-G. b. MULHOUSE	5-1
*STRASBOURG b. ROUEN	1-0
*SOCHAUX b. ST-ETIENNE	3-0

Classement.

1. Nantes, 11 points ; 2. Lens, Toulouse, 10 ; 4. Nancy, Bordeaux, Brest, 9 ; 7. Paris-S.-G., 8 ; 8. Auxerre, Laval, 7 ; 10. Lyon, Metz, Monaco, Bastia, Tours, Strasbourg, 6 ; 16. Sochaux, Rouen, Saint-Etienne, Lille, 5 ; 20. Mulhouse, 5.



هكذا من الاصل

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Fortes peines de prison pour la gestion trop particulière d'un service du Crédit Lyonnais

Pour abus de confiance, faux et usage de faux en écriture de banque ou complicité de l'un ou l'autre de ces délits, la 11ᵉ chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Jean-Michel Guth a condamné, lundi 20 septembre, à des peines allant de quatre ans de prison ferme à huit mois avec sursis, douze salariés du service « bourse étranger » du Crédit Lyonnais auxquels il était reproché d'avoir, entre 1974 et 1978, effectué pour leur propre compte des achats de valeur qui s'étaient soldés par une perte de plus de 32 millions de francs au préjudice de l'établissement. A la faveur de quel laxisme ? C'était aussi l'une des questions posées au tribunal, qui y a répondu dans son jugement en estimant qu'une part de la responsabilité civile incombait à la banque, qui n'avait pas été suffisamment vigilante dans le contrôle d'un service, dont l'autonomie était la conséquence de « négligences » ou même d'un *« aveuglement »* que le jugement a voulu sanctionner en déclarant les prévenus seulement responsables des trois quarts du préjudice invoqué.

Au cœur de cette affaire qui avait été débattue au mois de juin, on trouvait trois personnages principaux : M. Thomas Stoddart, ressortissant britannique, analyste réputé au service de la gestion particulière du Crédit Lyonnais à Londres ; M. Georges Branchart, chef à Paris du service « bourse étranger » et l'adjointe de ce dernier Mme Simone Sereno. Ils sont frappés des peines les plus lourdes : quatre ans de prison ferme et 120 000 francs d'amende avec mandat d'arrêt pour M. Stoddart, qui, alors qu'il comparaissait libre à l'audience, avait préféré au cours des débats quitter la France ; trois ans, dont deux avec sursis, et 100 000 francs d'amende pour M. Branchart ; trente mois avec sursis et 80 000 francs d'amende pour Mme Sereno. Ces deux derniers sont en outre frappés respectivement de dix et cinq ans d'interdiction de leurs droits civiques et civils.

Une première question s'était posée. Qui, de M. Stoddart ou de M. Branchart, suggéra à l'autre de se servir de certaines sommes pour des achats de valeurs sur des places étrangères qui dans leur esprit pouvaient rapporter gros ? Déjà avant 1974, M. Branchart, à une échelle modeste, pratiquait ces coups de Bourse et tout s'était passé sans histoire. Le personnel du service parisien, dont on avait besoin pour accomplir les écritures et les falsifications nécessaires, y trouvait d'ailleurs son compte. Chacun devait toucher au prorata de son ancienneté et de son rang des indemnités résultant des plus-values obtenues.

« Opérations de tradition »

Mais du jour où, en février 1974, apparut M. Stoddart, spécialiste des marchés anglo-saxons, ayant auparavant fait ses preuves à la Banque Vernes, on se mit à jouer sur une bien plus grande échelle. Si M. Stoddart travaillait normalement à l'origine pour le compte des clients du Crédit Lyonnais, il commença à partir de janvier 1975 à opérer aussi pour lui-même. Mais sa clairvoyance que l'on croyait infaillible devait alors montrer des lacunes. Au bout du compte, comme il avait fait perdre vraiment trop d'argent, on lui demanda en 1979 de démissionner. Démission à l'amiable puisqu'elle devait être négociée moyennant une indemnité à son profit de 110 000 francs. C'est aussitôt après, le 22 janvier 1979, que le parquet de Paris, alerté par des informations publiées dans la presse, devait ouvrir l'information judiciaire suivie d'une plainte avec constitution de partie civile du Crédit Lyonnais.

Outre MM. Stoddart et Branchart et Mme Sereno, on devait inculper neuf employés du service « Bourse étranger » dont l'information avait établi qu'ils bénéficièrent chacun en quatre ans de sommes supérieures à cent mille francs. On inculpa aussi à cette époque M. Michel Levignac, directeur du service pour la gestion particulière, et supérieur de M. Branchart. Par la suite, M. Levignac devait bénéficier d'un non-lieu, mais les prévenus qui restaient en cause ne manquèrent pas d'invoquer cette inculpation à l'appui d'un système de défense qui consistait à dire que tout le monde, au Crédit Lyonnais, tolérait ce que les uns et les autres appelaient dans un euphémisme des *« opérations de tradition »*.

Le jugement sur ce chapitre se montre catégorique : *« Les prévenus,* dit-il, *ont agi sans l'accord d'un ou de plusieurs membres de la direction du Crédit Lyonnais. Ils n'ont jamais été autorisés à effectuer des opérations pour leur propre compte avec des fonds de la banque. Leur façon de procéder démontre au contraire qu'ils ont opéré dans une clandestinité totale, voulue et organisée selon un système pratiqué d'abord par Branchart puis perfectionné en commun avec Stoddart. »*

En revanche, si le tribunal ne retient pas d'autre responsabilité pénale que celle des prévenus, il doit bien constater que, de décembre 1974 à décembre 1978, et en faisant observer qu'il s'agit seulement là de la période échappant à la prescription pénale, MM. Stoddart et Branchart avec le concours de leurs coïnculpés ont pu effectuer plusieurs milliers d'opérations représentant un volume d'achats de titres de 750 millions de francs.

M. Stoddart passait lui-même les ordres, décidait lui-même du montant de ces opérations, tandis que M. Branchart se chargeait, à Paris, des opérations comptables et de la répartition des profits : 60 % à M. Stoddart, 40 % pour les gens du service « Bbourse étranger ». Et le tribunal ne manque pas de signaler qu'à ceux qui purent s'inquiéter d'une gestion déficitaire on répondait : *« Moins vous en saurez, mieux cela vaudra pour vous ».* C'est que, du jour où les spéculations de M. Stoddart se révélèrent erronées, on commença à enregistrer des pertes. On continua malgré tout ce jeu dangereux, laissant en suspens ces pertes dans l'espérance que des opérations ultérieures et plus fructueuses permettraient de les compenser. En fait, le déficit ne cessa pas de s'accroître jusqu'au jour où il ne fut plus possible de le dissimuler.

Négligences

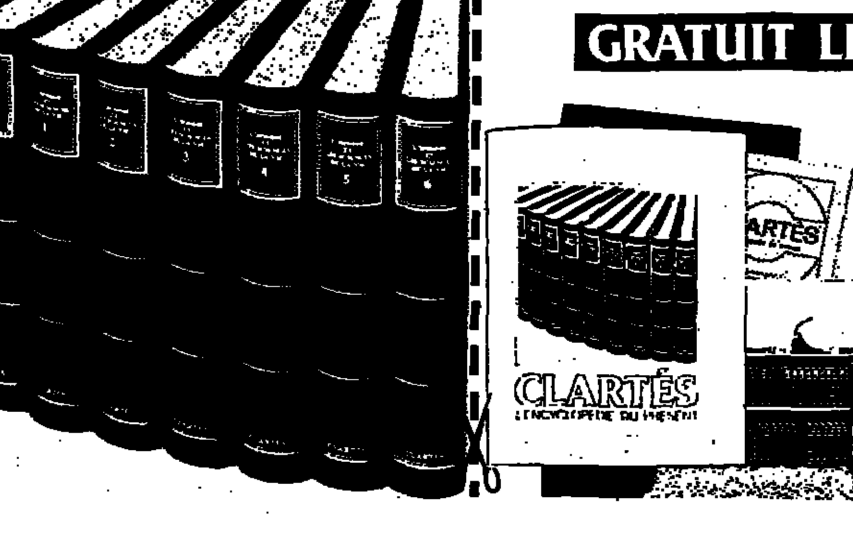
C'est ainsi que, outre MM. Stoddart et Blanchart et Mme Sereno, le tribunal a condamné à des peines moins fortes et pour certaines amnistiables, les neuf autres prévenus : vingt mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende pour M. Jackie Robiquet ; dix-huit mois avec sursis et 12 000 francs d'amende pour MM. Jean-Claude Vasseur, André de Saint-Etienne, Michel Gravier ; quinze mois avec sursis et 10 000 francs d'amende pour Mme Marie-Thérèse Leglas ; douze mois avec sursis et 5 000 francs d'amende pour M. Pierre Besland ; dix mois avec sursis et 8 000 francs d'amende pour Mme Denise Charo ; huit mois avec sursis et 5 000 francs d'amende pour M. Michel Fer et Mme Nicole Milet.

On retiendra enfin les attendus par lesquels le tribunal estime que le Crédit Lyonnais ne saurait prétendre à une réparation civile totale de son préjudice. Les condamnés n'auront à payer solidairement que les trois quarts du chiffre retenu car, dit notamment le jugement, *« il paraît difficilement concevable que pendant le long délai qui a pu s'écouler entre les premières opérations, 1975 au plus tard, et le 14 décembre 1978, aucun membre de la hiérarchie placé au-dessus de Branchart ou de Stoddart ne se soit aperçu des fraudes perpétrées (...). Il apparaît surprenant que, même a posteriori, personne ne se soit rendu compte avant le fin de l'exercice 1978 que le pourcentage du solde débiteur du compte « Bourse étranger » par rapport au compte d'actif « opérations sur titres » n'avait cessé de croître pour quasiment sextupler entre 1974 et 1977 ».* Et c'est à ce propos que le jugement va même jusqu'à parler de *« négligence professionnelle »* et de *« carence de certains cadres ».*

JEAN-MAC THEOLLEYRE.







SCIENCES

De Cagnes-sur-Mer à Juan-les-Pins

PREMIÈRE LIAISON TÉLÉPHONIQUE SOUS-MARINE PAR FIBRE OPTIQUE

(De notre envoyé spécial.)

Cannes. — La première liaison téléphonique sous-marine française par fibres optiques vient d'être posée. Elle relie Cagnes-sur-Mer à Juan-les-Pins par un câble long de 20 kilomètres qui descend à des profondeurs supérieures à 1 000 mètres. La pose a été faite le 15 septembre par le navire câblier *Ampère* et les essais faits les jours suivants ont montré que les fibres — des fils de silice d'un diamètre inférieur au dixième de millimètre — ont bien résisté aux efforts subis pendant la pose et permettent des tranmissions de bonne qualité.

Le câble contient six fibres. Au total, ce sont plus de mille conversations téléphoniques simultanées qui pourraient transiter par ces fibres, qui peuvent aussi acheminer des signaux de télévision de haute qualité. Quatre fibres sont de type dit multimode. Les deux autres, du type monomode, d'une technologie très avancée, serviront à des essais de transmission à haut débit.

Cette « première » a été annoncée par M. Jacques Dondoux, directeur général des communications, à l'ouverture, mardi 21 septembre, de la huitième Conférence européenne sur les communications optiques, qui rassemble à Cannes plus d'un millier de participants. M. Dondoux a indiqué qu'il s'agissait de la première étape d'un programme qui continuera avec la pose, à la fin de 1983, d'une liaison de 80 kilomètres entre Antibes et Port-Grimaud, puis avec l'établissement, en 1985, d'une liaison téléphonique entre le continent et la Corse.

MAURICE ARVONNY.

UN PHYSICIEN OUEST-ALLEMAND SERA DANS LE SPACELAB EUROPÉEN EMPORTÉ PAR LA NAVETTE AMÉRICAINE EN 1983.

M. Ulf Merbold, un physicien ouest-allemand, spécialiste des métaux, sera le premier étranger à participer à un vol spatial américain. En compagnie de M. Byron K. Liechtenberg, ingénieur biomédical de la NASA, il prendra place, en effet, dans le laboratoire européen Spacelab que la navette spatiale devrait emporter en septembre 1983 pour un vol de sept jours. Quatre autres astronautes, tous américains, MM. John Young, Brewster Shaw, Owen Garriott et Robert Parker, composeront l'équipage de la navette proprement dite.

M. Merbold a été sélectionné en 1977 avec deux autres candidats astronautes, le Suisse Claude Nicollier et le Néerlandais Wubbo Ockels, qui l'assisteront depuis le sol pendant sa mission. Le vol était alors prévu pour décembre 1980, mais la mise au point du Spacelab et, plus encore, celle de la navette spatiale l'ont fait retarder de trois ans.

RELIGION

AU COLLÈGE DU MOUVEMENT FEMMES ET HOMMES DANS L'ÉGLISE

Peut-on être féministe et catholique ?

De notre envoyé spécial

Lyon. — La nouvelle a pu faire sourire. La congrégation romaine pour les sacrements et le culte divin a récemment accédé à la demande des évêques néo-zélandais de faire omettre le mot « hommes » de la prière eucharistique dans la phrase « *[le sang], qui sera versé pour vous et pour la multitude des hommes* ». Cette décision représente une victoire pour les groupes féministes qui demandent depuis plusieurs années que le sexisme soit combattu jusque dans les textes liturgiques.

Cet exemple peut paraître académique, car il est évident que le mot « hommes » est utilisé ici dans son sens générique. Mais c'est un indice de la mentalité discriminatoire contre les femmes encore fort répandue dans l'Eglise catholique. Est-il possible d'être « *à la fois féministe et chrétienne ?* », est même allée jusqu'à se demander Mme Marie-Thérèse Van Lunen-Chenu lors du colloque organisé par le mouvement international Femmes et Hommes dans l'Eglise (1) près de Lyon, les 18 et 19 septembre, sur le thème « Des femmes aussi font l'Eglise ».

« *Dans l'Eglise, depuis toujours, la femme n'est-elle pas considérée comme doublement inférieure ?* interroge ce mouvement. *C'est une laïque, non un clerc ; c'est une femme, non un homme (...). Va-t-on reconnaître les femmes à part entière ou leur réserver un statut au rabais ? L'accès aux fonctions sacramentelles leur sera-t-il toujours interdit ?* »

Fondé il y a douze ans en Belgique et en France, le mouvement Femmes et Hommes dans l'Eglise (F.H.E.), composé de femmes (en majorité) et d'hommes, de religieuses et de prêtres, œuvre en faveur de la promotion de la femme dans l'Eglise. Son constat, aujourd'hui : la bataille est non seulement rude mais en passe d'être perdue. Alors que les droits des femmes sont de plus en plus reconnus par les sociétés civiles et que la Déclaration universelle des droits de l'homme s'est même vue dotée d'une nouvelle convention stigmatisant toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes — convention qui sera ratifiée par la France l'année prochaine, — la position de l'Eglise en la matière n'a guère évolué.

« *L'Eglise catholique a beaucoup déçu,* déclarent les responsables de F.H.E. *Elle a déçu théologiquement lorsqu'elle a baptisé « dessein de Dieu » ses propres réticences ; elle a déçu dans la pratique communautaire lorsqu'elle a refusé le dialogue et ce bons sens de la gradualité qui aurait dû normalement conduire des femmes compétentes et engagées à la base jusqu'à toutes les instances de recherche, de responsabilité, de ministère.* »

Un absurde gaspillage

Le colloque de Lyon a montré, cependant, que beaucoup de progrès ont été réalisés sur le terrain, bien qu'officieusement et souvent par nécessité. Des équipes mixtes surgissent là où un prêtre seul travaillait auparavant. Et des fonctions desquelles les femmes avaient toujours été écartées sont maintenant remplies par elles : l'organisation et l'animation liturgiques, la distribution de la communion, le commentaire de l'Evangile, la responsabilité de l'aumônerie d'un hôpital ou d'un lycée... Il y a même quelques femmes « vicaires généraux », théologiennes ou professeurs de séminaire.

Les témoignages entendus à Lyon révèlent toutefois combien ces exemples restent l'exception et surtout combien les femmes s'indignent de ne pas être pleinement reconnues — même si le clergé défaillant n'est que trop content d'utiliser leurs compétences. « *Les femmes doivent réclamer réparation pour l'énorme injustice qui leur est faite depuis des siècles,* affirmait une participante. *Et ce n'est pas là revendication personnelle mais dénonciation d'un immense et absurde gaspillage de forces spirituelles.* »

Une femme de milieu ouvrier s'est plainte de n'avoir « *ni la parole dans la société, ni sa place dans l'Eglise. J'ai l'impression de beaucoup me dépenser pour une Eglise qui m'écrase, et de faire vivre une Eglise qui me détruit.* » En fait, bien des femmes exercent une véritable diaconie dans l'Eglise, fait remarquer une religieuse, « *quand seront-elles reconnues ouvertement dans leur ministère ?* ». Et de demander : pourquoi faut-il « *que le discours sur la foi soit formulé presque exclusivement par les clercs, celui sur la femme par des hommes, celui sur la famille par des célibataires ?* »

La question de fond fut posée par une jeune incroyante, à l'adresse d'une amie catholique : « *Comment toi, qui a pris conscience de cette situation aliénante, qui a fait l'analyse des mécanismes par lesquels le pouvoir s'est constitué dans cette société ecclésiastique au service d'un ordre contraignant jusqu'à l'oppression, comment peux-tu encore rester dans l'Eglise ?* »

La réponse de F.H.E. est nuancée. D'abord, même si elle le « *trahit* », l'Eglise est toujours porteuse de l'Evangile, « *ferment de la libération humaine et annonciateur du refus des discriminations de race, de classe et de sexe, en Christ ressuscité* ». Et puis il ne faut pas désespérer... des conversions possibles. Les Eglises non catholiques ont déjà fait beaucoup pour la promotion de la femme, *notamment* au sein du Conseil œcuménique des Eglises. Même dans l'Eglise catholique les mentalités changent. Dans certains pays, comme le Canada ou les Etats-Unis, l'Eglise catholique commence à tenir compte des revendications féminines.

En France aussi, après la récente déclaration du conseil permanent de l'épiscopat qui reconnaît l'importance croissante de la place des femmes dans la vie de l'Eglise et note le risque que « *l'on utilise leurs services sans les associer suffisamment aux décisions dans une réelle coresponsabilité* », et encouragé par la présence — silencieuse — au colloque de Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, pendant une demi-journée, le mouvement F.H.E. a envoyé une lettre aux évêques français, en vue de l'assemblée plénière de Lourdes en octobre, leur demandant d'instituer des « *structures de dialogue* » avec les femmes.

ALAIN WOODROW.

(1) *Femmes et Hommes dans l'Eglise*, branche française, 14, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

ÉDUCATION

Polémique à propos du financement des facultés libres parisiennes

Elle est peu connue, l'Association de parents pour la promotion de l'enseignement supérieur libre (APPESL), et, pourtant, lorsqu'elle s'exprime, elle semble convaincre facilement. Certes, c'est une organisation relativement importante, comme l'explique l'un de ses responsables, le général d'Alençon, puisqu'elle compte près de cinq mille membres, « *des personnes qui, un peu partout en France, souhaitent qu'existe et se développe un enseignement supérieur libre* ». Des hommes et des femmes, anciens parents d'élèves de l'enseignement libre qui ont décidé de rester unis, et même, dit le général d'Alençon, « *des vieilles filles* » qui veulent témoigner de leur attachement aux « *quatre universités libres parisiennes* ».

Depuis sa création en 1967, cette association soutient activement les établissements supérieurs fondés au lendemain de mai 1968 : la Faculté libre autonome et cogérée d'économie et de droit (FACO), la Faculté libre de Paris, la Faculté libre de philosophie comparée et l'Université libre des sciences de l'homme. Ces établissements n'ont pas un caractère confessionnel mais, telle la FACO, se réclament de « *l'humanisme chrétien* » et proposent « *un enseignement étranger aux agitations politiques et à tout asservissement doctrinal, conforme au patrimoine intellectuel de la France et respectueux des valeurs traditionnelles de la civilisation chrétienne* ». Environ deux cents élèves sont inscrits à la FACO, une centaine à la Faculté libre de Paris, cent cinquante à la Faculté de philosophie et légèrement plus à l'Université libre des sciences de l'homme. Un petit cénacle d'étudiants, comparé aux huit cent quatre-vingt-dix mille des établissements publics qui, moyennant financement, se préparent à « aller aux affaires ». Car ces établissements sont très liés aux milieux industriels par des accords et la présence dans les conseils d'administration de nombreux P.D.G.

L'association de parents proteste « *contre le non-renouvellement en 1982 des subventions budgétaires accordées aux quatre universités* ». Selon l'association, les demandes écrites répétées auprès du ministre de l'éducation nationale sont restées sans réponse. Ces établissements recevaient des subventions de l'Etat, qui atteignaient un million de francs en 1979.

Au ministère de l'éducation nationale, on reconnaît que des demandes ont été formulées pour 1982 mais qu'aucune décision n'a encore été prise, les services du ministère souhaitant rencontrer individuellement les responsables des établissements. L'affaire est encore en suspens...

Profitant de cette situation, des hommes politiques ont choisi d'agir. Après la publication du communiqué des parents, M. Jacques Chirac annonçait « *qu'il allait être obligé de suppléer à la défaillance sournoise de l'Etat qui ne veut plus subventionner les quatre universités libres de Paris* ». Le maire de Paris a obtenu du Conseil de Paris qu'il vote au cours de sa séance du 20 septembre des crédits qui s'élèvent à 1 754 460 F « *au nom du principe de la pluralité de l'enseignement* ». Un bon moyen de relancer le débat enseignement privé-enseignement public. — S.B.

DÉFENSE

La manufacture d'armes de Bayonne est mise en règlement judiciaire

De notre correspondante

Bayonne. — La manufacture d'armes de Bayonne (MAB) vient de déposer son bilan. Ce n'est pas une liquidation, mais une mise en règlement judiciaire, une épreuve pour cette entreprise privée, créée en 1920, qui fabrique des armes de première catégorie, des pistolets gros calibre 9 mm parabellum et 11,43, à raison de dix mille à quinze mille par an. « *C'est la seule maison en France à faire des armes de ce type de conception française* », affirme M. Dubecq, président-directeur général depuis 1969.

Dans le plan de redressement, qui doit être présenté au syndic, se trouve une exigence : le licenciement de vingt-huit ouvriers sur les quatre-vingt-dix-huit employés de la manufacture. Mesure désaprouvée par les syndicats qui ont organisé une manifestation devant la sous-préfecture. Ils y ont également déposé leur propre plan de restructuration.

C'est l'arrêt des commandes émanant de la société Herstal, multinationale à capitaux belges, qui a déclenché pour la MAB le processus de mise en liquidation.

Au début de cette année, l'armurerie belge a retiré ses commandes. La récession du marché l'amenait à se dégager auprès de quelques-unes des filiales qu'elle avait créées.

La MAB travaillait aussi en sous-traitance pour des pièces d'armes avec les manufactures de Saint-Etienne et de Tulle. Mais cela ne représentait que 3 à 4 % du chiffre d'affaires. Cette crise survient d'autant plus mal que l'entreprise se proposait de lancer un nouveau produit, un pistolet 11,43, pour lequel les clients sont des États : l'Afrique francophone, les États-Unis, la France pour ses forces armées, sa police et sa gendarmerie.

PATRICIA GAUDIN.

هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS

«FAUST» PAR KLAUS GRÜBER

Au bord du silence

DEVANT le rideau rouge fermé, un homme d'aujourd'hui entre, un papier à la main (Kurt Hübner). D'une voix neutre, il lit la « Dédicace » par quoi commence Faust : *« Vous voici donc forces vacillantes, apparues naguère à mes regards encore troubles... »* Le rideau rouge n'est pas celui du théâtre. Ses plis sobres sont maintenus par une cordelière sur toute sa largeur. Il ressemble aux tentures qui obscurcissent les fenêtres des vastes salons d'antan. Derrière la fenêtre est l'antre de *Faust* — *une bibliothèque, une table*, une lampe avare, un fauteuil sur lequel songe le vieux savant désabusé.

C'est l'unique décor (de Gilles Aillaud), mais il se multiplie, parfois s'efface. Ou plutôt, l'angle de vision est multiplié selon que le rideau dégage complètement la scène — repoussant le cabinet de Faust dans un îlot faiblement lumineux — ou bien en cache une partie, ou se relève à demi, en courbe, ou se referme et s'entrebâille. On croirait voir à travers les mouvements circulaires d'une caméra. Le rideau et les ombres transforment l'espace. Glissements d'ombres comme les glissements du temps dans les histoires fantastiques. Majestueux mystère flottant dans une nuit intemporelle, très loin du monde vivant qui, sans brusquerie, par l'effet des éclairages, réapparaît, donnant son poids à la matière.

Alors que, en 1975, Klaus Grüber — avec des extraits du *Premier* et du *Second Faust* — établissait au long des hautes salles de la Salpêtrière le trajet d'un Faust encore jeune, mais voûté, solitaire dans la foule des hommes et des dieux, cette fois il isole Faust du monde, l'engage *dans un soliloque* crispé.

Faust (Bernhard Minetti), vieil homme à la recherche d'un « encore » à découvrir, vidé d'avoir tant vécu, est pourtant tendu jusqu'à l'obsession vers le défi suprême. Un homme las, mais sa force inouïe provoque l'impossible. Du fond de la nuit se détache un Mephisto (Peter Fitz) assez ruffian pour lui faire signer un pacte truqué. Il offre l'illusion de la jeunesse, Faust conserve ses cheveux gris. Marguerite (Nita Dittbrenner) est réellement une adolescente. Leur rencontre est une étincelle de bonheur entrevu — un « trop tôt », un « trop tard », hors du présent. Et Mephisto noue les cordelières du rideau refermé.

Le *Faust Salpêtrière* joué en français durait cinq heures. Cette fois, en une heure et demie, la boucle est bouclée. Le spectacle, créé le 22 mars à la Freie Volksbühne de Berlin pour le cent cinquantième anniversaire de Goethe (*le Monde* daté 18-19 juillet), est joué en allemand sans traduction simultanée. Ce n'est pas un handicap : la mise en scène de Klaus Grüber creuse une ligne nette dans la profondeur d'angoisses reconnaissables. Les images sont d'une splendeur réellement enchanteresses, et il y a les comédiens.

La séduction, l'intelligence maligne de Peter Fitz, rendent vraisemblable l'illusion. Bernhard Minetti fascine plus que jamais. Cet homme au bord de la nuit ne se laisse jamais affaiblir. Il apparaît, explorateur de lui-même, nu, dépouillé de tout ce qu'il a acquis, tournant en rond, rageur et désespéré ; émouvant et antipathique. Il s'empare de la scène en hyper-comédien, impérial, porte les mots et le silence dans toutes les particules de sa peau. Klaus Grüber a trouvé son Faust.

C.G.

Le *Faust* mis en scène par Klaus Grüber révèle en France Bernhard Minetti, comédien fameux en Allemagne dont il a traversé l'histoire et le théâtre. Richard Foreman fait connaître le *Faust* de Gertrud Stein, coproduction du Festival de Berlin, où il est créé. Le théâtre au Festival d'automne est brillant avec Giorgio Strehler et le Piccolo Teatro de Milan, avec Bob Wilson, Kantor, les metteurs en scène francais, et un auteur neuf : Louis Charles Sirjacq.

La musique se mêle au théâtre, elle vient d'Amérique, d'Italie, des Pays-Bas, et de chez nous avec l'*Esprit léger*. La danse est peu représentée, mais par Merce Cunningham. Et, comme chaque année, il y a des expositions, de la vidéo, du cinéma — hommages, rétrospectives, films rares — au Festival d'automne, qui publie ses souvenirs, *Dix ans et la suite*, dix ans de prestige et d'avant-garde, une tradition à maintenir.



Minetti à Berlin avec Ganz

BERNHARD MINETTI est l'un des plus grands acteurs d'Allemagne, moins connu en dehors des frontières parce que le cinéma ne lui plaît pas trop. Très jeune, il a su clairement ce qu'il ferait, après avoir assisté du haut des dernières galeries à une pièce patriotarde. Les comédiens l'avaient ému. En classe, il était *« le foldingue qui débloque volontiers »*. Il lit beaucoup et depuis toujours, amoureux des poètes, des auteurs. De la littérature, seule nourriture dont il ne puisse se priver. Il lit aussi les critiques, pour la description du jeu des acteurs.

Il a débuté en 1927, a été rapidement apprécié, reconnu, célèbre. Il a connu les metteurs en scène d'importance : Piscator, Meyerhold, Gründgen (ce comédien légendaire qui a servi de modèle au *Mephisto* de Klaus Mann, à celui d'Ariane Mnouchkine au théâtre, et d'Istvan Szabo au cinéma).

Bernhard Minetti appartenait à la prestigieuse compagnie du Stadtheater de Berlin, protégée par Goering. Il a tenu tous les grands rôles. Thomas Bernhard a écrit pour lui une pièce, un monologue qu'il a appelé *Minetti*, mis en scène par Klaus Peymann à Bochum.

Avec Klaus Grüber, Bernhard Minetti a joué *la Dernière Bande* de Beckett (*« Survivant d'un cataclysme cherchant désespérément à vivre ses souvenirs »*). Après *Faust*, tous les deux se retrouvent à la Schaubühne de Berlin, pour un *Hamlet* qui doit commencer en octobre. Bernhard Minetti joue le comédien et met également en scène la représentation offerte à Claudius par le prince du Danemark : Bruno Ganz.

Il ne fallait pas manquer de les voir tous les deux à Berlin. Il a fallu les suivre dans les interminables couloirs blancs de la Schaubühne, déserts — c'était un dimanche — mais derrière les portes entrouvertes, des femmes travaillaient aux costumes, au repassage. Couloirs, portes vitrées, quelques marches, couloir encore — un labyrinthe déplié — et enfin une grande pièce tout aussi blanche que les couloirs, meublée d'une immense table rectangulaire — blanche — et entourée de chaises. Bruno Ganz s'est assis d'un côté, Bernhard Minetti de l'autre ; et, bien entendu, il a parlé de Faust.

« *Faust*, dit-il, *est un philosophe au bout du rouleau. Quand d'avoir tant vécu, tant souffert, tant appris, on est vraiment à bout, on s'arrête au seuil du silence. Après avoir joué Faust de nombreuses fois, dans toute son ampleur et ses ambiguïtés, son interprétation titanesque et teutone me laisse sceptique. L'œuvre a occupé la vie entière de Goethe, elle s'est édifiée sur l'expérience de son propre destin, et pour retrouver l'homme — Faust — il faut accompagner son trajet en allant vers la concentration. Nous avons éliminé tout ce qui pouvait nous détourner de l'existence pure et simple du savant qui a épuisé son savoir. Quand on se demande à quoi sert la connaissance, on ne parle plus... Je ne voudrais pas en dire davantage. Vous allez publier votre article avant la première, je voudrais laisser le spectateur libre.* »

Je lui ai demandé si, jouant Faust, il jouait sa vie. Je pensais à sa vie de comédien qui a traversé tant de rôles, à tous ces rôles qui ont fait de sa vie une histoire du théâtre et peut-être épuisé le plaisir de la connaissance.

« Jouer avec ma vie ? Je peux le dire de plusieurs périodes où j'ai rencontré des personnages de haute lancée. Tout rôle est une provocation pour l'acteur. Plus elle est forte, plus elle vous tire vers une sorte de pari limite. C'est le métier. Que l'on comprenne les choses à partir de ses expériences personnelles, c'est certain, mais sans rapport avec les comportements privés. Un acteur possède la capacité de transposer ses comportements, le travail s'accomplit aux répétitions. Devant le public, mes liens avec le personnage demeurent mystérieux. »

Bruno Ganz intervient alors pour dire qu'il faut seulement admettre le mystère : *« On connaît les textes, les codes de jeu, de communication avec l'espace, les partenaires, les spectateurs. Ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel ne se nomme pas. Lorsque le personnage défie durement l'acteur, la manière dont on vit le fait de jouer devient plus intense. Il y a amplification, progression qualitative du moment. Au théâtre en tout cas. Au cinéma, non, parce que l'espace n'est pas réel, que le temps est cisaillé. Au théâtre, on prend possession d'un monde vide, et on lui donne une histoire vivante, ça a à voir avec le temps, toute la différence avec le cinéma est là. »*

Bruno Ganz a tourné un document sur Minetti et un autre comédien de la même génération, tout aussi grandiose et fameux en Allemagne, Curt Bois.

« *Ce qui m'a intéressé*, dit Bruno Ganz, *est ce qui les sépare : leur emploi, leur carrière conditionnée par l'histoire de l'Allemagne, la force de la politique, la guerre, ils ont pris des chemins différents...* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 18)

«FAUST», DE GERTRUDE STEIN

Clin d'œil à Goethe

FAUST a vendu son âme pour que la lumière électrique soit, et tout le monde, y compris lui-même, s'en fiche. Marguerite se fait mordre par un serpent. Elle s'appelle Marguerite-Ida/Hélène-Annabelle, et personne, pas même elle, ne parvient à se faufiler dans les interstices de ses identités disjointes.

Gertrude Stein est l'auteur d'une cinquantaine de pièces, courtes chacune d'une dizaine de répliques, *Faust ou la lumière électrique* est la seule d'une durée normale. Elle l'a écrite en 1938 comme livret d'opéra (la première fois où elle est allée dans une salle de spectacles, elle a vu le *Faust* de Gounod) pour le compositeur Gérard Berner, mais celui-ci, déprimé par les prémices de la guerre, nonçait à travailler.

En 1951, à New-York, le *Faust* de Gertrude Stein (*Docteur Faustus lights the lights*) sur une musique de Richard Banks était la première production du Living Theatre. En 1982, Richard Foreman ponctue de sardoniques éclats sonores les zigzags des paroles et des personnages. Ce mercredi 22 et pour quatre représentations, le spectacle est au Festival de Berlin où il célèbre avec un clin d'œil l'Année Goethe... avant de revenir au Théâtre de Gennevilliers, pour le Festival d'automne, du 5 au 23 octobre.

Le projet date de trois ans. D'abord, il s'agissait seulement de faire venir Richard Foreman à Berlin, de produire — ou plutôt de coproduire — une création. Dans la liste des propositions, c'est le *Faust* qui a été choisi. *« De dix-sept à vingt-six ans*, dit Richard Foreman, *je ne pensais qu'à Brecht, puis, jusqu'à trente-cinq ans, à Gertrude Stein. Il est mon père, elle est ma mère. Elle m'a donné le courage d'écrire. »*

Et, c'est vrai, la filiation est nette. Chez l'un et chez l'autre, on trouve la brièveté des phrases qui sautent par-dessus ce qu'elles veulent dire et se propulsent par saccades, le climat de burlesque noir qui enveloppe et retient l'accumulation d'instants discontinus. *« Gertrude Stein nous a appris à oser aller contre la préoccupation essentielle du théâtre américain, qui est de chercher la réponse immédiate du public. »*

Nous : c'est l'intelligentsia dont depuis John Cage elle est la grande prêtresse et pas seulement à New-York, précise Foreman : *« L'Amérique est grande, les communautés intellectuelles sont nombreuses et diverses. Depuis un an et demi, je me plonge dans la lecture des poèmes et je reconnais souvent son influence plus ou moins directe.*

» Pendant longtemps, on s'est contenté de la voir comme une femme pittoresque et intelligente entourée d'artistes. On ne décelait pas le message privé qu'elle délivrait derrière ses critiques et ses récits qui forment une sorte d'autobiographie à clefs. On aimait son côté « pastorale » enfin, son côté Mozart. Je pense que ma mise en scène montre une autre couleur et qu'elle lui est fidèle. C'est en tout cas le travail le plus dur que j'aie jamais entrepris. Je n'ai rien changé. Je suis tenu par le nombre de comédiens — cinq, — alors que la pièce comporte dix-sept personnages. J'ai dû ramasser, couper un peu. J'ai fait du diable une jeune fille pour garder à la pièce une sorte de fraîcheur enfantine, puisque je ne pouvais pas garder les rôles d'animaux... Gertrude Stein ne se laisse pas saisir d'un unique point de vue. Aujourd'hui on l'étudie dans les universités, on l'explore : elle est un géant. »

C. G.

FESTIVAL D'AUTOMNE

Théâtre

Minetti avec Ganz à Berlin

(Suite de la page 17.)

» De mon point de vue, poursuit Ganz, *à cause de la guerre, de la coupure provoquée par le fascime, dans notre profession, nous n'avons pas de père, pas de continuité historique.*

BERNHARD MINETTI. — *La continuité est assurée par les grands hommes de théâtre qui ont survécu.*

BRUNO GANZ. — *Laissons de côté la question politique. Curt Bois représente un style de comique pratiquement perdu. Les générations nouvelles ont besoin de savoir que le théâtre a une tradition, une très longue histoire.*

BERNHARD MINETTI. — *Je ne ressens pas cette coupure. Le théâtre a continué sa marche pendant le IIIe Reich. On a tendance à le prendre en compte à partir de 1945. Mais les nouvelles générations commencent à découvrir ce qui s'est fait avant 1933. Je vois actuellement beaucoup de spectacles qui en appellent à l'expressionnisme. Parler de coupure est contestable pour quelqu'un comme moi qui peut remonter tant d'années en arrière.*

BRUNO GANZ. — *Ma génération, celle qui est née à la fin de la guerre, se heurte à une barrière psychologique. Ce n'est peut-être pas le cas pour Bernhard Minetti. Pour nous, la rupture est réelle. Ce qui s'est passé est à ce point incompréhensible que c'est recouvert d'interdits, de masques. Voilà pourquoi il est tellement précieux que quelqu'un parle.*

BERNHARD MINETTI. — *Ce que je n'ai pas dit dans le film, c'est que, à X points du monde, des événements semblables se produisent. Ce n'est pas si incompréhensible, surtout si j'observe la mentalité politique du peuple allemand. Comment affirmer que le* « ventre n'est pas toujours fécond » ?...

BRUNO GANZ. — *L'histoire du Prix Goethe (1) est révélateur. Personne n'a pris la parole pour dénoncer l'affaire. En France, les confrontations publiques existent. Pas ici, et pourtant c'est vital.*

BERNHARD MINETTI. — *L'Allemagne... Mais l'Amérique latine, l'Afrique, ne se trouvent pas hors du monde. Il faut reconnaître ce qui s'y passe, il faut regarder aussi ailleurs ce qui se passe si on veut y remédier, changer... »*

Ce que Bernhard Minetti n'a pas dit dans le film, n'a pas dit en tout cas ce jour-là à la Schaubühne, il l'a confié à Klaus Peymann, dans un long entretien. Les explications sont venues par fragments, à plusieurs reprises, et il s'est débondé, parce qu'il est vain de fuir les retours sur soi quand on a vécu le nazisme en adulte exerçant son métier.

« Jusqu'en 1933, j'étais clairement un sympathisant de la gauche, c'est ainsi que j'ai connu Hans Otto (2) au R.G.O. — syndicat d'opposition révolutionnaire, — qui s'opposait à la mollesse des autres syndicats, exprimait la prise de conscience de la détresse dans laquelle vivaient les acteurs. Il y avait un terrible chômage et les syndicats laissaient courir... Quand Hans Otto a été assassiné, Gründgen n'était pas encore intendant au Stadtheater. Il était seulement comédien invité. Tous les deux s'appréciaient beaucoup. Le théâtre politique était multiforme. Piscator n'était pas seul à le pratiquer. Le Collectif des jeunes acteurs donnait des matinées à la Volksbühne. J'y ai joué. Au début du IIIe Reich, j'ai connu quelques difficultés. En tant que spectateur, le théâtre politique m'intéressait. Y participer ne m'excitait pas trop. J'ai mal évalué Piscator dans la mesure où, esthétiquement, je ne le pensais pas important.

» Ma vie au Stadtheater était trop gangrenée par les Muses... Les auteurs avaient évidemment disparu... Pourquoi je n'ai pas émigré ? La réponse est simple : parce que je maîtrise la langue allemande et que je veux faire du théâtre. J'ai été un opposant aux nazis. J'ai été sanctionné, pas avec la cruauté qui a frappé Hans Otto, bien sûr. En 1933, quand les nouveaux intendants ont été mis en place, la compagnie se divisait en cinq groupes : les nazis déclarés, les sympathisants, les neutres qui formaient une majorité solide, les suspects dont je faisais partie. Et les comédiens politisés comme Hans Otto... J'ai été sanctionné ainsi que deux ou trois collègues. Alors que j'avais déjà tenu de grands rôles remarqués, j'ai dû faire de la figuration, en rang par quatre avec un seul mot à dire : « Deutschland »... Normalement, çà n'aurait pas dû se passer de cette manière. Normalement, une telle pièce ne serait jamais entrée au répertoire...

« Nous n'étions pas nazis »

» Si j'avais été juif, si j'avais eu une activité politique, j'aurais émigré, ça va de soi. Aujourd'hui, la politique m'intéresse, mais jamais je ne parviendrai à agir ; un trait de caractère à la Hamlet : la conscience des choses, mais l'impuissance à les transformer. Dans ces temps de torture, ma situation était analogue à celle de Hamlet... Je vous ai dit que la littérature est mon pain. Ce pain, on ne me l'avait pas retiré...

» J'avais mon métier, je pouvais seulement l'exercer à Berlin, et dans ce théâtre où je me trouvais. Mes camarades étaient dans le même cas. Nous n'étions pas nazis. Vous avez le droit de dire : « Qui étaient donc ces pleutres, ces gens qui ne savent pas, ces êtres qui supportent ? » *Dans quelle mesure savions-nous ? Quest-ce que je savais ? Evidemment, j'ignorais l'extermination, les fours crématoires. Je connaissais l'existence des camps... Mais travailler, vivre un rôle, être un acteur productif, cela signifie une fissure. Un refoulé, comme dirait Freud. Ne t'attends pas à ce que je dise « je suis communiste ». Si je suis communiste, je suis un héros dans un camp de concentration. Pour me protéger, je ne me posais pas la question de la conscience.*

» La seule chose que je sache : je n'étais pas nazi. Je sais également que je ne hurlais pas avec les autres dans ces effroyables rassemblements : « Voulez-vous la guerre totale ? »... *On nous y envoyait, nous étions tenus d'y aller. Je n'y suis jamais allé. J'entendais les discours à la radio et j'en revenais blanc comme un cadavre. Je n'ai pas crié « oui », c'est la seule chose que je puis dire.*

» Si ne pas avoir émigré est une faute, je suis prêt à débattre avec quiconque me fournira des arguments. Je n'étais pas capable d'héroïsme, volontairement. Je ne faisais pas pour autant partie de la majorité silencieuse, nous avons parlé à travers notre art, jusqu'à la dernière année. La dernière année, je ne parlais plus : tout était trop terrible pour moi. Mon frère était au front, mon fils incorporé dans l'armée. J'avais besoin de silence, d'où des malentendus à l'intérieur de la troupe, sans rien à voir avec mes opinions, seulement avec les circonstances dans lesquelles nous vivions...

» Gründgen a voulu devenir intendant général pour lutter contre les mises en scène provinciales qui nous envahissaient. Il a posé ses conditions, fait part de ses exigences d'autonomie à Goering qui nous a réunis, nous l'a présenté comme notre chef et nous a dit « Mesdames, messieurs, Gründgen a pour mission de faire de ce théâtre le premier d'Allemagne et par là-même du monde ». *Texto.*

» Dans quelle mesure l'art reste-t-il autonome. Quelles sont les limites de son action, je n'ose pas trancher. Le public n'avait-il plus droit à Shakespeare, à Goethe ? Fallait-il laisser la place aux seuls acteurs nazis. Je n'en ai pas connu un seul qui soit bon. L'art est autonome. »

Dans le grand bureau blanc de la Schaubühne, Bernhard Minetti, déployé sur sa chaise, malgré les cheveux gris dégage une énergie de jeunesse. Quelque chose d'indestructible, ce n'est pas le cou ridé qui compte. Les yeux sont bleus, affirmés. Le mot « clarté » vient, en le regardant. Une clarté dure, impénétrable. Il veut que tout soit clair, net. Il emplit l'air sans gesticulation, de ses mouvements larges, précis. En face, Bruno Ganz : tache sombre qui irradie la force, une violence sourde comme sa voix, une intensité des gestes à peine esquissés, mais qui semblent faire éclater l'espace.

Bernhard Minetti dit que « *les valeurs sont là* ». Il a contribué à les maintenir entre 1933 et 1945 dans la troupe du Stadtheater réellement la meilleure d'Allemagne, et sans doute d'Europe dans ces temps difficiles pour l'Europe. De son point de vue, il importe que le théâtre n'ait pas été déraciné et qu'ainsi la tradition puisse être aujourd'hui un sujet de réflexion.

» Le retour, la réflexion sur le passé, dit Bruno Ganz, *est une sorte de résistance. La vie publique est commandée par des mots tellement éphémères. On fait comme si un enfant de dix ans pouvait comprendre Hamlet. Le théâtre se bat contre cette conception simplificatrice, en rendant sensible l'énorme distance qui existe entre le siècle élisabéthain et le nôtre. S'approprier les classiques comme s'ils avaient été écrits aujourd'hui n'a aucun sens. Le théâtre remet en question son travail des quinze dernières années : preuve de sa vitalité.*

» La conscience de cette résistance est pour moi un fait nouveau, enchaîne Bernhard Minetti. *La responsabilité de l'art vis-à-vis du public est une tradition sans laquelle le théâtre ne vivrait pas.* » Et puis il coupe court.

De part et d'autre de la table sont deux acteurs immenses et opposés, symboles presque trop évidents de l'Allemagne cassée. Deux générations arrachées l'une à l'autre par douze ans d'histoire nazie. « Une barrière psychologique », une barrière, la coupure au centre de l'angoisse allemande, comme dans les films de Fassbinder. Et peut-être aussi dans ce Faust qui ne sait plus être jeune.

(1) Le prix Gœthe de la ville de Francfort a été attribué à l'écrivain Ernst Jünger (*le Monde* daté 29-30 août) et a provoqué de violentes réactions en raison des rapports ambigus de Jünger avec les autorités nazies.

(2) Hans Otto, comédien, ami de Gründgen avec qui il a travaillé, militant communiste, déporté dans un camp où il est mort.

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

ODÉON. — *Faust*, par Grüber, du 23 au 25 septembre. *Io*, de Bertolt Brecht, par Giorgio Strehler et Milva, du 20 au 22 octobre. *Arlequin, serviteur de deux maîtres*, par le Piccolo Teatro, du 27 octobre au 5 novembre.

THEATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS. — *Intrigue et amour*, de Schiller, par Jean-Marie Simon, du 28 septembre au 24 octobre. *Les Bas-Fonds*, de Gorki, par la Salamandre, du 3 au 28 octobre. *Œil pour œil*, de Louis-Charles Sirjacq (salle Serreau), du 9 octobre au 9 novembre. *Goldenen Fenster*, par Bob Wilson, du 3 au 5 novembre. *Le Saperleau*, par la Salamandre (Halles du marché), du 30 novembre au 12 décembre.

PORTE SAINT-MARTIN. — *La Bonne Ame de Se-Tchouan*, de Brecht, par le Piccolo Teatro, du 12 au 17 octobre.

CENTRE POMPIDOU. — *Kantor*, du 8 au 12 novembre.

THEATRE DE GENNEVILLIERS. — *Faust ou la fête électrique*, de Gertrude Stein, par Richard Foreman, du 5 au 24 octobre. *Léonce et Lena*, par Jean-Louis Hourdin (Chapiteau), du 12 octobre au 13 novembre.

JEUNE THÉATRE NATIONAL. — *La Comédie de Macbeth*, par Jean-Marie Patte, du 29 novembre au 31 décembre.

Danse

Merce Cunningham, le maître de l'espace

LA danse sera représentée au Festival d'automne 1982 par Merce Cunningham et sa compagnie, une façon pour Michel Guy de célébrer un chorégraphe qu'il s'est acharné à faire connaître en France. Il ne s'agit pas d'un hommage rétrospectif. A soixante-trois ans, Cunningham a encore bien des choses à nous apprendre, et il faudra du temps pour que le public se rende compte qu'il est à l'origine d'un nouveau système de danse adapté à la vision du monde actuel.

On commence seulement à mesurer le caractère révolutionnaire d'une recherche solitaire et tranquille, menée depuis trente ans pour substituer aux structures traditionnelles une dialectique nouvelle de l'espace-temps. En refusant la perspective classique, vieille de cinq siècles, et les codes de danse s'y référant, Cunningham a provoqué ce qu'aucun autre chorégraphe n'avait encore réussi — ni Martha Graham, ni les expressionnistes allemands, ni Maurice Béjart — une rupture totale de système.

Il y a longtemps que la peinture a franchi ce pas. De Cézanne à Léger et Duchamp, elle s'est fait l'expression de la société moderne : « *Vraiment,* dit Cunningham, *les règles du ballet ne correspondaient absolument plus à notre époque. L'essor de la technologie, de la vitesse — qu'on aime ou non — était le symptôme d'une mutation. C'est peut-être parce que je fréquentais les peintres et les musiciens plutôt que les danseurs que j'ai cherché à sortir d'un espace devenu caduc.* »

Prenant prétexte d'une phrase d'Einstein expliquant qu'il n'y a pas de point fixe dans l'espace, Cunningham décide que tout point de l'espace est intéressant et ouvre à la danse un nouveau champ de possibilités aux combinaisons infinies et d'autant plus inattendues qu'il fait intervenir le hasard. On peut y organiser des actions différentes dans des espaces différents à des rythmes différents ; mais pour cela il faut former des corps de danseurs solides, capables de vitesse, de précision, de flexibilité, utilisant aussi bien l'élévation classique que la chute grahamienne dans une exploration totale des possibilités de mouvement, étant entendu que le mot de la fin reste à la danse.

Merce Cunningham aime à raconter que c'est lors d'un séjour à Paris en 1949 qu'il a commencé à élaborer une nouvelle technique. Lorsqu'il est revenu au Théâtre de l'Est parisien en 1964, il ne devait guère y avoir plus de deux cents spectateurs mais, avoue-t-il, la situation n'était guère plus brillante pour lui aux Etats-Unis. Formé dans la tradition du ballet classique et attaché à son système de figuration, le public se trouve avec Cunningham en situation d'inconnu et s'en irrite. Lorsque plusieurs suites de mouvements ont lieu simultanément dans des directions différentes, il ne sait ce qu'il faut regarder et ne profite pas de la liberté de choix qui lui est laissée : « *C'est comme dans la rue,* dit Cunningham, *l'œil sélectionne ; nous devons sans cesse changer la direction de notre regard.* »

Dans la brèche qu'il a ouverte, toute une génération de jeunes chorégraphes américains s'est engouffrée. De Trisha Brown et Yvonne Rainer à Douglas Dunn, Lucinda Childs, ou Andy Degroat, chacun a poussé à sa manière l'expérimentation jusqu'à atteindre le point extrême de la non-danse. C'est peut-être pourquoi ce qu'il est convenu d'appeler la « post moderndance » marque le pas.

Les Français semblent aujourd'hui devoir prendre le relai. Nombre d'entre eux, avides d'assimiler les principes de composition de Merce Cunningham, sont allés respirer l'air de son studio new-yorkais de Wesbesth. La demande sous son enseignement est très forte en France. Une de ses anciennes élèves, Viola Farber, dirige le Centre de danse contemporaine d'Angers ; Kilina Kremona, formé dans sa compagnie, enseigne à Lyon ; Jean-Claude Gallotta a réussi à intégrer à son groupe grenoblois une de ses danseuses, Myriam Berns. Les productions du Théâtre du silence, du Groupe de recherches de l'Opéra de Paris sont marquées par lui. Des travaux universitaires commencent à être consacrés au phénomène Cunningham, comme la thèse récemment soutenue à l'Ecole nationale des beaux-arts par une architecte, Madeleine Tourray, sur le nouvel espace scénique et chorégraphique.

Le temps joue en faveur de Cunningham ; on est loin des années 50 où il passait pour un fumiste. Ses ballets sont difficiles à saisir en une seule fois en raison de la complexité des trajectoires et de la richesse des mouvements mais, d'une fois à l'autre, l'œil s'affine, le plaisir naît d'une invention constante. Ses récentes créations ont obtenu cet hiver au City Center un succès populaire.

MARCELLE MICHEL.



DIX ANS ET LA SUITE...

Wilson, Foreman, Serban, Brook, Strehler, Ronconi, Carmelo Bene, Lioubimov... Cunningham, Lucinda Childs, Karole Armitage, Béjart... Xenakis, Stockhausen, Boulez, Ferrari, Cage, Dieter Schnebel... L'Afrique, l'Asie, l'Islam. La vidéo, l'architecture, le cinéma... En dix ans, de 1971 à 1981, le Festival d'automne a rassemblé à Paris tout ce qui bouge dans le monde et rassemble, dans un livre *Dix ans et après*, les souvenirs de manifestations prestigieuses, et d'autres qui furent à découvrir.

« L'idée vient de loin »*, écrit le fondateur et directeur Michel Guy en préface. *« En 1952, Nicolas Nabokov avait conçu l'Œuvre du vingtième siècle, qui a permis à ma génération de découvrir Schoenberg, Webern, Balanchine... Par contraste, les grandes institutions culturelles françaises paraissent anachroniques. »

Pour échapper à un climat qu'il juge chauvin et accablant, Michel Guy voyage beaucoup, mais il aime Paris, il veut redonner à la capitale *« un rôle international pratiquement perdu depuis l'avant-guerre »*. En somme, le Festival d'automne est né d'un manque, il est devenu une nécessité dans la ville du monde la plus saturée de spectacles. Que lui demander d'autre, sinon de continuer à faire connaître le mouvement et à l'entraîner.

★ 350 p. 345 Illustrations. 250 F et 180 F par souscriptions. Jusqu'au 1er octobre au Festival d'automne, 156, rue de Rivoli.

Cinéma

La romance de Sara Montiel

CASTAGNETTES et séguedilles, sombreros et mantilles : des revues de music-hall au cinéma, le public espagnol a toujours raffolé des tableaux pittoresques — façon cartes postales — et des mélodrames folkloriques. Il a eu ses déesses, comédiennes, chanteuses et danseuses, quelquefois exportées mais créées, d'abord, pour les mythologies populaires d'un pays fréquemment secoué par les luttes politiques.

Il y a eu Raquel Meller (1888-1964), qui connut, dans les années 20, une renommée mondiale, avec une chanson *la Violetera* et un film (tourné en France) *Violettes impériales.* Il y a eu Imperio Argentina (née à Buenos-Aires en 1906), vedette capiteuse des années 30, pour qui son mari, le cinéaste Florian Rey, tournait des films sur mesure et dont les chansons typiques bercent encore, aujourd'hui, les nostalgies de Carlos Saura, au point qu'il s'arrange, de temps à autre, pour en placer une dans un film.

Il y a eu, enfin, Sara Montiel (née en 1928), et dont la carrière, foudroyante, au cours des années 50 et 60, a suscité un culte délirant. Révérée sous le prénom plus familier de Sarita, elle a perpétué, dans des « espagnolades » à faire rentrer sous terre les opérettes de Francis Lopez, la tradition de ses devancières, madones et femmes fatales à la fois, reines du paso doble, du tango, du flamenco, des clichés ibériques avec éventails déployés, fleurs aux cheveux et refrains langoureux.

Quand on se nomme, selon l'état civil, Maria Antonia Alejandra, Vincenta, Isadora Elpidia Abad Fernandez, quand on a dans les veines du sang maure par son père et espagnol par sa mère, on ne peut qu'être vouée à un destin hors du commun.

Carmen de Grenade

Mais sur une affiche ou sur un générique, il faut s'appeler autrement : Sara Montiel, par exemple. Cela sonne bien. Curieusement la « Sarita », après avoir débuté dans les studios espagnols, a été vedette du cinéma mexicain et actrice à Hollywood, dirigée par Aldrich *(Vera Cruz),* Fuller *(le Jugement des flèches)* et Anthony Mann, avec lequel elle fut mariée quelque temps *(Sérénade).* Les cinéphiles puristes ne retiennent que ces films-là. C'est pourtant à partir de son retour en Espagne, en 1957, que Sara Montiel est devenue ce qu'elle devait être : l'idole des mélos à chansons et danses.

A trente ans, taille cambrée, corps pulpeux, longue chevelure brune (qui fut, d'abord blonde, puis acajou), elle fait un tabac dans *la Violetera,* où elle joue (le schéma ne variera guère par la suite) une marchande de violettes malheureuse en amour mais triomphant dans le tour de chant, encore qu'elle perde momentanément sa voix dans le naufrage du *Titanic !* Cette voix, douce, bien timbrée, mélodieuse, fait ricaner les critiques français lorsqu'elle s'attaque à *Sous les ponts de Paris* et *Frou-Frou.* En Espagne, c'est la gloire, après Raquel Meller et Imperio Argentina, Sarita tient au cinéma le rôle fameux de Carmen. Mais *Carmen de Grenade* exerce ses pouvoirs de séduction dans l'Espagne soulevée contre les troupes de Napoléon, et, José (Maurice Ronet), lieutenant français d'origine basque, succombe à un strip-tease que la ravageuse exécute en prison.

Les films de Sara Montiel se suivent et se ressemblent. Les raconter en détail serait un régal, mais la place manque. *Mon dernier tango, Magdalena* (où elle chante *Ma Tonkinoise*), *la Belle Lola* (nouvelle version madrilène de *la Dame aux camélias*), amplifient le succès, les qualités vocales d'une actrice qu'on acclame dans les rues et dont les disques se vendent comme des petits pains. Cela durera longtemps encore. Sarita n'a pas l'air de vieillir, mais elle grossit, fait une cure d'amaigrissement, repart en flèche, après la chute de Franco, dans des shows à costumes suggestifs (effets de la libéralisation des mœurs). La vedette quinquagénaire est entourée de boys et de girls avec boas de plumes. Raquel Meller avait bien animé une revue à soixante-dix ans...

JACQUES SICLIER.

— Rétrospectives Bunuel et Syberberg.
— *Programmes* : « Images perdues et retrouvées » ; « Images et sons » ; « Images des peuples, « Images et politique ».
— Hommages à Toshiro Mifune, et Sara Montiel.
Aux Olympic Balzac, Saint-Germain, Marilyn, à la Pagode, à l'Ecran-Théâtre Gérard-Philipe.

Danse

ce Cunningham, maître de l'espace

a Montiel

Une architecture franchement moderne

La modernité pure et dure, hors la mode. Face à l'« esprit du temps ». Les mots d'ordre de l'exposition d'architecture organisée par le Festival d'automne et la Biennale.

Sonné par le fracas provocateur du post-modernisme célébré l'an dernier à la Salpêtrière, le gotha architectural parisien s'est ressaisi. A tête reposée, il a organisé la confrontation entre les anciens et les nouveaux « modernes ».

Le duel avait été évité de peu entre Christian de Portzamparc, l'un des « espoirs » de la nouvelle génération, et Paul Chemetov, pape intransigeant des « vrais » modernes, qui clamait l'urgence de revenir au « social » (surtout après le 10 mai 1981), aux choses sérieuses. Le match retour, qu'il avait obtenu alors de Michel Guy, sera présenté aux Beaux-Arts, sous le titre « La modernité, un projet inachevé »...

Une quarantaine de projets français et étrangers, surtout des logements collectifs et des lieux de travail seront exposés : on verra le siège dessiné par l'américain Richard Meier pour les usines Renault à Billancourt, qui ne sera pas construit ; mais les organisateurs n'ont pas osé montrer la fameuse barre de 1 kilomètre de long construite aux environs de Rome et qui est, jusqu'à l'absurde, un « achèvement » de certaines idées modernes.

Revenir aux sources du Mouvement moderne, rejeter les trahisons, les mauvaises copies, retrouver l'espoir initial, prolonger l'effort. Les architectes rassemblés par Paul Chemetov et Jean-Claude Garcias ont en commun, nous disent-ils, de ne pas « évacuer la dimension utopique » de l'architecture. Ils recherchent cette modernité qui conserve « des liens secrets avec le classicisme ».

Ils seront confrontés directement avec les idées et les chantiers des « moins de quarante ans » qui exposeront sous la grande verrière des Beaux-Arts, sous la conduite de Jean Nouvel. Trente équipes (Japon, Italie, Grande-Bretagne, Autriche et Etats-Unis) ont été retenues (sur quatre cents dossiers) pour témoigner de la « poétique du changement » et du « goût d'inventer ».

MICHÈLE CHAMPENOIS.

FESTIVAL D'AUTOMNE

Expositions

Lichtenstein, le face à face

ROY LICHTENSTEIN a réalisé en 1978, dans la foulée de ses échafaudages surréalistes à multiples faces, un autoportrait plus révélateur qu'il n'en a l'air. Au-dessus de l'encolure d'un tee-shirt, à la place du visage, il a peint un miroir qui ne renvoie aucune image, mais peut cependant renvoyer à l'image du miroir et à l'image de sa peinture : la surface encadrée est simplement traversée par une coulée de ces fameux petits points si caractéristiques de la manière qu'a l'artiste d'appliquer la couleur, et qui lui vient de l'imitation des procédés de reproduction mécanique.

Cet « autoportrait » n'est certes pas la première toile qu'on remarque sur le parcours de l'exposition consacrée à l'œuvre de Lichtenstein depuis 1970 et qui fait étape à Paris, pour le Festival d'automne, au cours d'un périple européen (1). C'est une toile discrète et réservée, alors que d'autres explosent de couleurs et d'évidence, d'ailleurs trompeuse. Elle est pleine d'humour et d'ironie, apparemment à l'image de l'homme, et dit plusieurs choses sur l'artiste et sur sa démarche. A commencer par cette distance qu'il met entre lui et la peinture, entre la réalité et la chose peinte, laquelle n'admet comme réflexion qu'une réflexion sur la nature de la peinture, à travers celle des autres, revue et corrigée d'une manière claire, nette, propre, froide, synthétique et plate.

Lichtenstein, peintre d'images en tous genres, nobles et vulgaires confondus, empruntées à tous les styles de la peinture moderne, histoire de confronter le sien aux autres pour voir, ne pouvait mieux traiter le face-à-face avec lui-même qu'en sortant du champ. Ce qui lui permet, une fois l'image évacuée, de rendre la surface au miroir (ou le miroir à la surface), de lui donner une matérialité.

En 1963, dans une interview publiée par Art News (2) — Lichtenstein expliquait qu'il employait des héros de bandes dessinées pour leurs qualités purement formelles, on lui reprochait la nature fasciste de certain de ses héros. Et d'ajouter que la signification profonde de son œuvre deviendrait plus claire avec le temps. Ce qui n'est pas faux. Depuis vingt ans, devant ce déploiement d'œuvres des années 70, notamment, on a de bonnes occasions de vérifier que Lichtenstein ne s'intéresse pas au contenu de la représentation, mais au comment de celle-ci, et que son sujet naît de cette confrontation d'images toutes faiteset d'un vocabulaire courant, banalaujourd'hui. L'intérêt, c'est que cela débouche sur un style très personnel, reconnaissable entre tous. Sur du Lichtenstein.



Une toile de la période expressionniste : *Scène de forêt* (1980), d'après Franz Marc

Monet n'était qu'un œil, a-t-on dit, et *bien Lichtenstein, ce n'est qu'un style, mais* quel style ! Le rapprochement peut paraître risqué. Pas tant que cela, après tout, quand on sait que, justement, le travail sur l'image entrepris par l'artiste l'a amené à reprendre les *cathédrales* de Monet et les *Meules* en leur appliquant sa grille de petits points mécaniques. Juste avant qu'il n'entame (1970) la série des *Miroirs*, qui « figurent » dans l'exposition, de grands miroirs ronds, ovales ou développés en panneaux rectangulaires. Ce sont des compositions abstraites inventées celles-là à partir de photographies, qui cassent toutes les images dans un jeu de lumière, de reflets, pour y faire affleurer un jeu de plans, d'aplats coupés nets, durs, confrontés à des douceurs ondulées obtenues par la gradation des pois.

Tout ce que Lichtenstein trame là est à mettre en étroite relation avec la peinture *hard edge*, bien sûr, qui fleurit à l'époque aux États-Unis, et dont il donne sa version, et aussi avec l'abstraction constructiviste, qu'on retrouve encore ailleurs et, pour le coup, traitée avec humour, sur un mode narratif : l'histoire du bœuf et de ses trois états. Ou encore avec Léger, pour les douceurs ondulées des miroirs, qui rappellent les gris métallisés des volumes et des pièces de machine. *Léger*, un peintre que Lichtenstein a regardé avec attention et qu'il cite souvent. La peinture de Lichtenstein est toujours le reflet des réalités picturales du moment, qu'il réinscrit par son travail dans l'histoire des formes au vingtième siècle.

Parallèlement aux *Miroirs*, Lichtenstein a *commencé* à peindre les *« entablures »*, les entablements, où les frises, métopes et moulures de l'architecture néo-classique sont réduites à des motifs qu'on peut rapprocher du minimal, des sculptures de Don Judd entre autres. Puis il y introduit l'idée de trompe-l'œil, notamment avec le faux bois, en 1974, à un moment où, d'autre part, il se lance dans la peinture cubiste qui en est pleine, pleine de trompe-l'œil qui n'ont jamais voulu tromper personne mais nous ramènent au contraire toujours à la surface picturale, aux conventions d'usage, aux artifices de composition.

Dans ses dernières œuvres, Lichtenstein agit autrement que naguère. Il multiplie les plans, les cassures, les couleurs aussi, dans ses portraits décomposés recomposés, dans ses paysages tirés de Marc ou de Jawlenski, abandonnant presque le pointillé, trop faible, pour les hachures fortes, et même se réservant là quelques parcelles de surfaces peintes en coups de brosse apparents, avec sensibilité. Tandis que dans les *Brushstrokes* de 1981 il étale les couleurs qui, libérées de tout cerne, ondulent mollement à la surface des tableaux. A ce point de confrontation, on se demande qui mange l'autre. La résistance du style est minime, et on se demande même si le style de Lichtenstein n'est pas en train de fondre dans la tourmente. Une histoire à suivre. L'artiste n'a certainement pas dit son dernier mot.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Musée des arts décoratifs, rue de Rivoli, jusqu'au 19 décembre.

(2) Novembre 1963. « What is Pop Art » interview de Gene Swenson.

Musique

Moins par moins égale plus

APRÈS la rétrospective Stravinski du Festival d'automne 1980, puis l'intégrale Boulez de l'automne suivant, on se demandait avec curiosité pour qui serait le prochain gâteau d'anniversaire : Xenakis ? Stockhausen ? Messiaen ? Mais non, on a beau retourner le programme dans tous les sens, le secouer au-dessus d'un clavier muet, rien ne tombe, pas même un rectificatif où l'on aurait pu lire : « La reprise du *Village nuptial*, pastorale héroïque de Pietro Rodriguez, a été remplacée par la création mondiale de *Nichts*, opéra de jeunesse inédit en sept journées d'Anton Webern reconstitué par Maulderhoen. »

Il ne faut pas rêver, mais simplement lire d'un peu plus près. Meredith Monk, qui viendra présenter *Specimen days* du 20 au 24 octobre, s'est fait depuis longtemps un nom comme chorégraphe et comme danseuse ; cependant le Festival d'automne nous a déjà donné l'occasion de l'entendre chanter, jouer du piano, et rien ne permet de dire que ce qu'elle fait n'est pas de la musique aussi loin du fracas des uns que de la grisaille des autres.

Lorsqu'on aura su prêter l'oreille à cette musique furtive, comment résister à l'attrait de ces musiques dites « minimales », nées elles aussi aux États-Unis, mais qui ont su trouver, notamment en Allemagne et aux Pays-Bas, des compositeurs désireux d'*« invalider le tabou de la consonance, d'inverser les pôles de l'interdiction touchant la répétition, de réviser les utopies progressistes, de déroger au principe de l'économie, qui était devenu un axiome artistique, enfin, de faire disparaître une situation d'écoute fondée sur des catégories telles que la promesse, l'attente satisfaite, le commencement, le milieu et la fin »*.

Du 27 au 30 octobre, en huit concerts, vingt-trois compositeurs venus de douze pays s'emploieront à démontrer que parfois, en musique, moins par moins égale plus. D'ores et déjà, les responsables du Goethe Institut de Munich, en prenant l'initiative de ces mini-confrontations, se sont rangés du côté de ceux qui pensent qu'il y a toujours au moins quelque chose à entendre, à condition de tendre l'oreille au bon moment.

Minimaliste lui aussi, à sa façon, Giorgo Battistelli est un percussion*niste virtuose qui* n'est *pas* encore revenu d'une expérience faite à Albano-Laziale, son village natal, en écoutant un cordonnier fixer avec des clous la semelle d'une chaussure. Découvrant que *« toute activité artisanale comportait la production spontanée de structures rythmiques irrégulières »*, il imagina d'inclure la participation d'artisans authentiques dans sa nouvelle œuvre *Experimentum mundi*. Ainsi a-t-il réuni deux cantonniers, trois tonneliers, deux menuisiers, deux rémouleurs, deux cordonniers, deux maçons, un tailleur de pierre et un pâtissier auxquels il assigne une tâche à réaliser dans l'espace d'une heure, en prenant soin toutefois de ménager assez de pauses pour que chacun tour à tour puisse être entendu en soliste.

Jusqu'à présent, le plus sûr moyen de paraître vrai en théâtre consistait à réinventer la réalité ; on pourrait donc craindre que ce spectacle trop réaliste sonne un peu faux, mais le compositeur a prévu cela aussi et l'a intégré : la sirène d'usine, *qui doit retentir à la fin*, et le côté inévitablement artificiel de cette exposition artisanale doivent indiquer clairement la disparition prochaine d'une des dernières survivances d'un âge d'or où la musique, d'une certaine façon, faisait partie de la vie de tous les jours, où il n'y avait ni créations mondiales, ni premières françaises, ni commandes d'État, ni critique musical... *C'était* le bon temps.

Dans sa fièvre de ne présenter que de l'inédit, voire du marginal, le Festival d'automne aurait-il oublié les valeurs sûres, le grand répertoire ? Condamnerait-il les mélomanes qui lui font confiance à errer désespérément hors des sentiers battus ? Que non, car la grande salle du Centre Georges-Pompidou accueillera, pour six représentations, du 17 au 22 novembre, l'*Opéra de quatre notes : Lasirémi* de Tom Johnson, déjà donné plus de quarante fois en quatre langues depuis douze ans et qui a connu un accueil enthousiaste en mars dernier à l'American Center (*le Monde* du 26 mars 1982). Une reprise s'imposait et ce ne sera pas la dernière, tant il est clair qu'il s'agit là d'un véritable chef-d'œuvre d'ironie et de rigueur, de bouffonnerie et de tendresse.

Comme déjà *le Directeur de théâtre* de Mozart, cet ouvrage insolite est un opéra sur l'opéra. Les chanteurs y commentent au fur et à mesure ce qu'ils font ou voudraient faire, et il n'y a pas d'autre intrigue que la narration minutieuse du « comment ». Musicalement parlant, l'intrigue n'est pas moins originale : comment, avec les seules quatre notes qu'il a choisies : *la, si, ré, mi*, le compositeur va-t-il réussir à se renouveler une heure durant ? Mais il y parvient, et on peut dire qu'une performance de ce genre touche à l'ascèse. Commencée comme une pochade, dans l'esprit de l'auteur, l'œuvre a pris peu à peu une dimension qu'il n'imaginait pas. Il peut sembler suspect de parler de religiosité à propos d'un opéra où l'on s'amuse du début à la fin, mais les vraies œuvres d'art, comme les icebergs, ne montrent jamais qu'une toute petite partie de leur volume véritable, et c'est seulement après le choc qu'on mesure les dimensions cachées.

GÉRARD CONDÉ.

BOBIGNY, maison de la culture - Meredith Monk, 20 au 24 octobre. *Désert*, 23 au 28 novembre.
BOBINO - Laurie Anderson, 24 au 28 novembre.
CENTRE POMPIDOU, Musique minimale, 27 au 29 octobre. *Experimentum*, 13 au 15 novembre. *Opéra de quatre notes*, 17 au 22 novembre. *Atlanta*, de Robert Ashley, 5 au 15 novembre.
AMERICAN CENTER - *Sister Suzy Cinéma*, par Lee Breuer, 4 au 16 octobre. Musique minimale - *30 octobre*.

Opéras en cours

« PERFECT *Lives - Private Parts* » (*Vies parfaites ou les Règles de l'intimité*), cet hymne au Middlewest, à ses étendues plates, « opéra » en sept chapitres présenté au Centre Georges-Pompidou en novembre 1980 n'était pas le début mais le deuxième volet de ce qui sera la « Trilogie » de Bob Ashley. Peut-être lui fallait-il attaquer par le milieu — par le thème de l'agriculture, — pour pouvoir inventer son « début », décider qu'avec *Atalanta* commence une histoire qui, terminée, devrait durer dix heures. Et peu importe si *Atalanta* ou ces *« actes de Dieu »* mis en espace, mis en images vidéo, mis en chœurs préenregistrés, mis en voix, et mis en récit, et mis en mouvement, et mis à plat, et mis sens dessus dessous, et mis au-dessus les uns des autres et décomposés et recomposés, et entrecroisés et synchronisés, et répétés au nom d'un « engrenage » appelé passé..., oui, peu importe qu'*Atalanta* dans le temps vienne après *Perfect lives*.

Car les origines souvent se nourrissent de la suite des événements. Et si vous avez écouté — regardé — déjà les performances signées Bob Ashley, vous savez qu'il n'est pas question avec lui de chronologie, ni d'événements, mais bien de retournement du temps. Il le réduit à néant, celui-là, ou plutôt le ramène, le temps, à cette notion d'infinie banalité mystérieuse appelée « la durée ». On dit *« le sentiment de la durée »* comme Unamuno écrivait *« le sentiment tragique de la vie »*.

Il ne faut pas croire qu'il ne raconte rien, Bob Ashley : il reprend le fil d'une infinie narration. On voit du reste le personnage du « narrateur » à côté de Max, de Willard et de Bud, les héros successifs « invoqués » au long des trois principales anecdotes. Bob Ashley dit *« invoquer »* et non pas évoquer. Il cherche à rejoindre l'esprit de *« la divine inspiration »*, le rythme de l'incantation. Ecoutons comment il a structuré chaque « anecdote » en unité de trois minutes chacune, elles-mêmes découpées en six parties égales de trente secondes... Il s'agit d'une scansion. Prêtons attention aux intervalles mélodiques : on est tout près de la musique modale, du « beat » oriental.

Tendons l'oreille aux inflections de la voix de Bob Ashley, à cette manière qu'il a de déplacer les accentuations. Les phrases n'ont plus la couleur ni le mouvement de ces phrases avec lesquelles ont soutient une conversation. Les intonations d'Ashley obéissent à une logique. Perceptible seulement à celui qui suit, entre dedans, accompagne, quitte à se dérouter.

Voix et violon

Mais il ne faut pas croire que les opéras d'Ashley sont un brin tristes. Cette fois encore, Bob Ashley jouera surement de tous les effets de son *palace organ* et des modulations non moins électroniques de ses chœurs, ou morceaux instrumentaux, préenregistrés. (Il annonce ainsi quelques *« quarante anecdotes secondaires »* sur bandes magnétiques). Tout cela s'imbrique avec le chant en direct, avec les espaces symboliques ouverts par les moniteurs vidéo, avec, aussi, les figures dessinées par trois danseurs. *Atalanta* est une construction. En réalité, derrière ce thème (l'architecture), c'est l'Amérique qu'Ashley « opère » de sa voix, avec sa façon de parler. Les musicologues ont dû analyser les « caractéristiques » du « parler américain ». La « voix américaine », quand elle est belle, est douce, transparente.

Et s'il faut donner un exemple de voix américaine transparente, douce, belle, c'est à la voix de Laurie Anderson qu'il faut en venir. Laurie Anderson, malheureusement, ne se produira que trois fois au Festival d'automne. Son opéra à elle, qui devrait, celui-ci, durer huit heures, une fois achevé, n'est justement pas terminé. La création est repoussée au mois de février prochain.

Laurie Anderson donne des extraits de *United States I-IV* — titre inspiré de celui d'un roman de John Dos Passos, *U.S.A.*, paru en 1938. Comme chez Ashley, c'est un hymne-constat, une songerie lucide, une supplique au Nouveau-Monde. Inclassable comme celle d'Ashley, la musique de Laurie Anderson mêle pop, rock, jazz, planant, répétitif, méditatif, intègre les traditions extra-européennes et l'héritage d'Américains déjà classiques (la Monte Young, Roger Reynolds, John Cage...). Et il faudrait citer Phil Glass et toute la bande des pionniers du minimal-art.

Laurie Anderson est entrée en musique vers 1975, par la porte des performances. Après une enfance à Chicago où elle a appris le violon, elle a suivi des études d'histoire de l'art à New-York. Elle admire Burroughs (*« sa suspicion pour les mots »*). Elle a fait ses débuts avec un numéro en clin d'œil à ce monstre, le temps : chaussée de patins, immobilisée dans deux blocs de glace, elle arrêtait son violon quand la glace avait fondu.

Son idée de l'opéra ressemble à celle d'Ashley, elle se sert d'images et de machines. Son violon lui-même est bricolé, un système de sonorisation a été fixé sous le chevalet, sur son archet elle a remplacé les crins de cheval par une bande magnétique. En haut de sa jolie tête aussi, il lui arrive de brancher un micro enregistreur. Ses musiciens utilisent tout, de l'accordéon aux percussions, en n'oubliant pas l'harmonica, savent faire tout : siffler, imiter la plainte des coyotes dans le désert, transformer les claquements de mains en scansions que le synthétiseur rend inexorables. Surviennent parfois des chants d'oiseaux, des sonneries de téléphone. Laurie Anderson avec Superman a fait un malheur de hit-parade : son hommage à Massenet via les filtres d'un répondeur téléphonique est, dans sa suavité, d'une rareté cruelle.

MATHILDE LA BARDONNIE.

AU CŒUR DU GOTHIQUE PRÉCIEUX DE L'ITALIE

Les anges bleus de Sienne

DANS la cathédrale de Sienne, toute zébrée de noir et de blanc, l'oculus du chœur rayonne d'une intense lumière bleue traversée de filets d'or. Ce vitrail de la Madone, réalisé en 1288, est comme une introduction permanente à l'art de Sienne, mais plus précisément, cette année, à l'exposition du gothique qui se tient dans les sous-sols ingénieusement aménagés du palais communal. Le doyen des historiens du lieu, Enzo Carli, en a attribué naguère le carton au grand Duccio, avec deux traits frappants : au lieu de grandes figures visibles de loin, des petites scènes, Assomption, Couronnement..., d'un tracé calme et régulier, qui rappellent les émaux ; et elles sont noyées dans le flux lumineux du bleu suave. On ne dira pas que l'art siennois ait été à jamais enfermé dans cette cage bleu et or de petites images. Mais ces dominantes indiquent bien la qualité originale de son gothique. On peut les avoir présentes à l'esprit en parcourant les cent vingt, cent trente objets précieux — quelques-uns tout à fait insignes — enfermés entre les murs de brique nue, comme des reliques dans une crypte.

Voici une exposition qui prend exactement le contre-pied de la formule didactique qui semblait de rigueur depuis quelques années en Italie, autant et plus qu'ailleurs. Les photographies, les panneaux explicatifs, sont bannis, le surintendant, Piero Torrisi, et le directeur de l'exposition, Giovanni Previtali, comptant avant tout sur la présence de l'objet.

De fait, qui ne reste un instant médusé devant la minuscule *Madone aux franciscains* de Duccio, arabesque ravissante où le bleu sombre a malheureusement viré au noir ; devant la *Maestà* de petite taille, mais singulièrement robuste, où Pietro Lorenzetti a établi son bleu et or sur de grandes notes rouges au premier plan ; ou encore, parmi les pièces remarquables empruntées au-dehors, la célèbre miniature du *Virgile* de Pétrarque (bibliothèque Ambrosienne, Milan), et le panneau des *Anges rebelles* (Louvre), avec sa fameuse perspective des trônes vides, si étonnante en 1340 qu'il faut peut-être le donner à Lippo Memmi, un des héritiers de Duccio ? Autour de ces vedettes : quelques pièces d'orfèvrerie siennoise, dont le bâton pastoral peu connu de San Galgano (vers 1320-1330), avec la figurine du saint priant à l'intérieur de la volute, quelques pièces de sculpture, et surtout un grand déploiement de livres de chœur et de missels, provenant des bibliothèques de Sienne — sur le plan documentaire, la grande nouveauté de la manifestation.

A exposition sobre, catalogue abondant. Derrière cette sélection et cette présentation, il y a une importante réflexion historique, et même tout un réseau de thèses. Les séminaires du nouvel institut d'histoire de l'art de Sienne, dirigé par G. Previtali, ont travaillé en contact avec les spécialistes reconnus de la période : C. Volpe, F. Bologna. Tous interviennent dans les cinq sections fortement argumentées du catalogue, un peu sur-élaboré (c'est l'autre mode de ces dernières années). Ces mises au point savantes rythment les phases entre lesquelles, de 1250-1260 à 1440-1450, se distribue une production considérable, douce, élégante, précieuse, qui a étendu, vers 1400, son charme à tout l'Occident. En gros, toutes les démonstrations vont ici dans la ligne définie autrefois par Roberto Longhi, qui privilégie le lien avec la France des cathédrales et des cours, aux dépens de l'héritage ou du renouveau « byzantinisant », sur lequel ont insisté en particulier les travaux de l'école américaine. Byzance se tait ; la flamme gothique vibre doucement comme ces ailes des anges striées d'azur qu'on voit ici sur le parchemin. L'ange bleu de Sienne, tout gothique, en somme.

Toute cette argumentation fera le bonheur de nombreux fidèles ; elle est aussi, en un sens, indispensable à la jouissance de l'exposition. D'abord par l'idée que les créateurs siennois sont passés presque tous — au moins pendant le premier siècle : 1250-1350 — par la miniature. L'affaire se précise grâce aux études récentes sur les antiphonaires, qui expliquent le déploiement de ces gros livres ouverts à la bonne page pour montrer, sans doute possible, que le décor est fait de tableaux complets ramenés à la condition de modèle réduit : ainsi un joli *Martyre de sainte Lucie*, dans un de ces ouvrages de chœur, daté de 1290, pourrait engendrer une scène de prédelle, une fresque... L'idée est attachante et fournit un fil directeur commode. Dans le grandiose *Dante illustré*, datant de 1335-1340 (bibliothèque de Pérouse), la silhouette bleue du poète jetée sur une nappe ocre — la « terre de Sienne » des répertoires de couleurs — possède une telle « monumentalité » que, prolongeant une fine observation de M. Meiss, le catalogue propose de l'attribuer tout simplement à Pietro Lorenzetti, devenu à son tour miniaturiste.

Naturellement, l'institution si originale, si typiquement siennoise, des couvertures peintes placées sur les recueils d'actes officiels, soutient la démonstration : en tête des documents de la gabelle pour 1357, on voit une exquise petite scène sous un temple, une circoncision qui est évidemment en rapport avec un tableau d'autel de Luca di Tomme. Au cœur du monde siennois, tout devient modèle réduit, maquette exquise, bijou ciselé. Cette définition appelle l'orfèvrerie. Quelques pièces remarquables, mais trop peu nombreuses, comme le reliquaire étagé dit de San Savinio, vers 1350 (Orvieto), illustrent ce propos.

Il fallut bien grandir un jour. L'histoire de la sculpture pourrait montrer comment, selon quels modèles — français puis florentins, — les choses se sont passées. Le parti de l'exposition ne permettait qu'une allusion rapide. Autour de 1400, le sort de la sculpture siennoise, libérée du « style reliquaire », est aux mains de Jacopo della Quercia. Le catalogue nous le rappelle sans rien pouvoir montrer, mais la fonte Gaia, avec son cercle d'oisifs et ce bassin où il convient de jeter l'obole du passant, nous attend à la sortie du palais communal. Dans les dessins qui ont préparé ces reliefs, à la fois robustes et délicats, une inflexion à la Simone Martini est perceptible. Ainsi, la partie se joue agréablement dans l'esprit en va-et-vient qui dilatent l'exposition aux dimensions de Sienne et de sa province. Le catalogue, très nourri et capillaire, servant de médiateur impérieux.

L'entreprise était risquée : elle suppose, à partir d'un contenu précieux mais limité, l'agilité et la bonne volonté du visiteur, qui risque de trébucher parfois sur des références — éclair ou des développements polémiques, très italiens, où l'adversaire pourfendu n'est désigné que par allusion. On comprend, par exemple, les alarmes de nos amis à l'idée que le portrait de Guidoriccio puisse être enlevé à l'œuvre de Simone Martini ; en sortant, nous irons aussitôt saluer à l'étage supérieur du palais cette silhouette vert et noir, en interrogeant de plus près sa carapace sèche et son paysage mort. Mais, ayant le bonheur de pouvoir s'attarder devant la merveilleux, l'inoubliable Virgile de l'Ambrosienne, on aurait souhaité que ce chef-d'œuvre de culture poétique et gracieuse, avec son paysage sensible, son ciel bleu complètement opposés au parti du Guidoriccio, vînt au cœur de la discussion. Il nous paraît révéler le vrai Simone à l'unisson de Pétrarque, tendre et attentif, distillateur des grâces.

Comme on pouvait s'y attendre, il y a dans les coulisses du catalogue une discussion animée sur la peste. Comme chacun sait, l'Occident fut dévasté par le fléau au milieu du quatorzième siècle. A Sienne, comme tout un chacun, les frères Lorenzetti périrent, et le cours de la peinture, qu'ils dominaient puissamment, en fut évidemment changé. Dans un beau livre déjà ancien, Millard Meiss en avait tiré des conclusions pour l'iconographie et le style, devenus pénitentiels et hiératiques ; thèse qu'il faut évidemment nuancer trente ans après. Mais on aurait tort d'éliminer le malheur des temps et la mort collective de l'horizon. Après tout, si l'on observe vers 1400 un retour, à Duccio et à Simone, essentiels pour comprendre l'angélisme obstiné des peintres siennois, c'est qu'entre-temps une torpeur, une sécheresse, une monotonie, avaient menacé. L'étonnant, dit fort bien G. Previtali, est justement que rien ne changeait. Et pour cause.

Rien ici de comparable à la vaste et superbe exposition du « Siècle de Charles V » au Grand Palais. L'entreprise est tout autre, et non moins légitime : dense et brève, c'est une sorte de miniature qui ramasse et resserre les fils multiples de l'érudition autour de quelques belles références. C'est peut-être une sorte de répétition générale. Car on peut, dès maintenant, annoncer son développement prochain au Petit Palais d'Avignon. C'est dans le Vaucluse que Pétrarque a retrouvé son cher manuscrit de Virgile et l'a fait enluminer par Simone Martini. La cour des papes a fourni une articulation majeure pour la diffusion internationale des modes exquis de Sienne, à l'enseigne de l'ange bleu.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *Il gotico a Siena* : miniature, pitture, oreficerie, oggetti d'arte. 148 numéros, catalogue présenté par G. Previtali, Sienne, palais communal (jusqu'au 30 octobre).

SÉLECTION

CINÉMA

La Truite de Joseph Losey

Mise en scène des glissements progressifs de perversion, des infimes brisures quotidiennes, des atmosphères invisibles. Isabelle Huppert, avec sa douceur violente, est bien une héroïne de Vailland.

ET AUSSI : *Blade Runner*, de Ridley Scott (les robots sont des hommes) ; *Mad Max II*, de George Miller (les hommes sont en cuir) ; *Jaguar*, de Lino Brocka (l'amour, c'est social) ; *Querelle*, de Rainer Werner Fassbinder (la légende du matelot) ; *Elia Kazan outsider*, d'Annie Tresgot et Michel Ciment (le cinéaste mis en scène).

THÉÂTRE

Festival de Charleville-Mézières

A gaine, à fils, à tiges... Marionnettes, ou marottes, ou encore figurines d'ombres. De Belgique, des Etats-Unis, du Venezuela ou d'Inde... Quatre-vingt-quinze troupes au total venues de trente-cinq pays différents sont attendues au rendez-vous de Charleville-Mézières — ce Nancy des théâtres de marionnettes — où Alain Recoing présentera *la Tentation de saint Antoine*, un spectacle produit par le Théâtre national de Chaillot. Du 24 septembre au 1er octobre (rens. : 24/33-32-54).

MUSIQUE

John Cage

A l'occasion de son soixante-dixième anniversaire, le compositeur américain John Cage sera au centre de deux manifestations successives qui se dérouleront l'une au Théâtre du Rond-Point, où l'on pourra entendre *The Seasons*, le *Concerto pour piano et orchestre* et le *Quatuor* (le 24 septembre), l'autre, plus intime, à l'American Center (le 24 septembre), où un concert-rencontre inaugurera une exposition d'œuvres graphiques et de partitions qui doit se prolonger jusqu'au 23 octobre.

La deuxième partie du Festival d'Ile-de-France se déroule du 24 septembre au 2 décembre avec comme thème : Vienne, ville musicale d'Europe. Dix programmes seront interprétés par dix ensembles dans soixante-cinq lieux, depuis des œuvres de la Renaissance jusqu'à des pages de Schoenberg, Berg et Webern, avec le concours d'une pléiade de virtuoses français et étrangers (renseignements : tél. 723-40-84).

ET AUSSI : *Eugène Oneguine*, de Tchaïkovski, à l'Opéra de Paris, dans une nouvelle production, dirigé par M. Rostropovitch, mise en scène de G.-C. Menotti (les 23, 27, 30 septembre, 6, 8, 11, 14 et 19 octobre).

VARIÉTÉS-ROCK

Maria Farandouri aux Halles

Chanteuse de l'orchestre Mikis Theodorakis, Maria Farandouri mène parallèlement une carrière de soliste avec, bien sûr, des chansons de Theodorakis, avec des « *protest songs* » de plusieurs pays du monde, des adaptations de blues ou de negro spirituals, des chansons de Bertolt Brecht adaptées par Henri Kristel (les 23 et 24 septembre à 21 h, au Théâtre du Forum).

ET AUSSI : Johnny Hallyday au Palais des sports, Nino Ferrer à Bobino, Patrick Font à la Gaîté-Montparnasse, Jean Guidoni au Bouffes du Nord, Funkapolitan au Palace (*jeudi 23 septembre à 22 h 30*), Squeeze au Palace (lundi 27 à 20 h) ; King Crimson à Orléans (Palais des sports) le jeudi 23, à Dijon (Palais des sports) le vendredi 24, à Lyon (Palais d'hiver) le samedi 25, à Paris (Casino de Paris) le lundi 27.

EXPOSITIONS

L'art et la mode à l'Espace Cardin

Quatre-vingts peintres et sculpteurs sur le thème de la mode à l'Espace Cardin. La tradition : Sonia Delaunay, Marie Laurencin, Dufy, Van Dongen... Des artistes vivants : Botero, Matta, César, Léonor Fini, Uriburu, Tisserand...

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

« Le musée but ou fin de l'art ? », table ronde le 24 septembre, à 20 h 30 (petite salle).

HOMMAGE A GEORGES BRAQUE. — Jusqu'au 27 septembre (visite-animation : lundi, jeudi, samedi, 20 h ; mer. et vend. : 16 h).

YVES TANGUY. Rétrospective 1925-1956. — Jusqu'au 27 septembre.

CHOIX DES ACQUISITIONS RÉCENTES. Parcours des collections permanentes. — Jusqu'au 11 octobre.

PHOTOGRAPHIE. Acquisitions récentes. — Jusqu'au 26 septembre.

LIEUX D'ARTISTES. Carrefour des régions. Jusqu'au 3 octobre.

LA DÉLIRANTE. Salle d'art graphique. — Entrée libre. Jusqu'au 3 janvier.

LA PHOTOGRAPHIE CONTEMPORAINE EN AMÉRIQUE LATINE. Salle contemporaine et salle animation. Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

PHOTO/CINÉ/VIDÉO/DANSE. Grand foyer et petite salle. — Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

HABITER LA LUMIÈRE. Atelier des enfants, rez-de-chaussée. — Sauf mardi et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 novembre.

C.C.I.

(AUTO) PORTRAITS DU CHERCHEUR SCIENTIFIQUE. — Jusqu'au 22 novembre.

B.P.I.

VACANCES EN FRANCE 1860-1982. — Jusqu'au 4 octobre.

LETTRES DES AMÉRIQUES. La nouvelle et le roman hispano-américains. Jusqu'au 8 novembre.

ZOLTAN KODALY (1882-1967). Discothèque, 1er étage. — Jusqu'au 1er novembre.

Musées

BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (622-36-82). Du 23 septembre au 10 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (720-62-88). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 octobre.

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL EN PROVENCE. — Grand Palais (porte D). — Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PIOCHE ET L'AIGUILLE. — Grand Palais (espace 404). Sauf mardi, de 10 à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LA PEINTURE MURALE ROMAINE de la Picardie à la Normandie. — Musée national des monuments français, Palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 8 F (4 F le dim. ; gratuit le mercredi). Du 24 septembre au 31 octobre.

POL BURY. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 17 octobre.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay ; Visages de l'homme : Exposition de moulages et sculptures à l'intention des non-voyants ; Picasso, l'atelier du sculpteur ; Saulcy et la terre sainte. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

ROY LICHTENSTEIN, 1970-1980. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

AFFICHES ET SIGLES DU FESTIVAL D'AUTOMNE A PARIS, 1972-1982. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 décembre.

X 3 POSTERS. Musée de l'affiche et de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.

LE DESSIN D'ANIMATION FRANÇAIS : un siècle de création. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

BACCHANALES ET CHEVRE-PIEDS. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 septembre.

MUSICIENNES DU SILENCE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F (le dim. : 4 F ; gratuite le mercredi). Jusqu'au 4 octobre.

LES PEINTRES INDÉPENDANTS DE MONTMARTRE (1920-1940). — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 octobre.

BOYAN. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 octobre.

CHYPRE. Les travaux et les jours. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (553-70-69). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

LES PREMIERS HABITANTS DE L'EUROPE. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1983.

L'ATLANTIDE. Jean Delpech, l'imagination d'un artiste confrontée aux images du Cuzco. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70), sauf le mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 8 f. Jusqu'au 27 septembre.

LA MODE DU CHALE CACHEMIRE EN FRANCE. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 10 octobre.

PIAUBERT A LA MONNAIE DE PARIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

SERGIO TELLES. Peintures, lithographies. Carnets de croquis. CHAILLOT, PASSY-AUTEUIL. Promenade historique dans le 16e arrondissement. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 octobre.

LE MUSÉE IMAGINAIRE DE TINTIN. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

Centres culturels

HOMMAGE A CONRAD KICKERT. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 10 octobre.

LE JARDIN PAYSAGER : F. M. Piper, 1746-1824 - LARS MILLHAGEN, sculptures, dessins - ENNO HALLEK, peintures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Du 24 septembre au 4 novembre.

LES SAMOURAIS. Armes et armures du seizième et dix-neuvième siècle. — Printemps Haussmann, magasin Havre (2e étage). Jusqu'au 20 octobre.

DENNIS TOURBIN. Paris la nuit. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.

LOO. Peintures. Trianon de Bagatelle (bois de Boulogne, entrée côté Seine). Jusqu'au 24 octobre. ABSTRACTIONS. Peintures et sculptures. — Orangerie de Bagatelle (bois de Boulogne, entrée côté Seine). Jusqu'au 15 octobre.

PIERRE-JOSEPH REDOUTÉ. Le Raphaël des fleurs, 1759-1840. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 octobre.

PICASSO. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52), sauf mardi, de 11 h à 18 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 25 octobre.

TRENTE-CINQ ANS D'AFFICHES DU FESTIVAL DE CANNES — 1946-1982. — Cinémathèque, Palais de Chaillot (704-24-24). De 14 h 30 à 20 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES SCULPTEURS GRAVEURS ET DÉCORATEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00), de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

L'ART ET L'OISEAU. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 octobre.

AUX CONFINS DE GASCOGNE. « Salles » et châteaux en Lomagne. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 octobre.

BMG. Aveux-avis. — C.I.S.P., 6, avenue Maurice-Ravel. De 10 h à 22 h (343-19-01). Jusqu'au 17 octobre.

ÉDITIONS DU CENTRE POMPIDOU. Textes ou images ? — FNAC-Forum des Halles (niveau 3). Auditorium. Jusqu'au 25 septembre.

ARTISTES BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (CROUS). FIAP, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'à fin septembre.

DELIA SOLARI. Peintures. Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 2 octobre.

Galeries

LA PRÉSENCE SUISSE : Keller, Muller, Roesch, Spaeti, Wanner. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 20 octobre.

ERSTE KONZENTRATION : Estampes originales de Baselitz, Höckelmann, Immendorff, Kirkeby, Lüpertz et Penk. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 octobre.

DAVID TREMLETT. Jusqu'au 13 novembre. - COLLIN-THIEBAUT. Jusqu'au 9 octobre. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60).

TAPISSERIES : J.-L. PASQUET et P. SULLY. La Demeure, 26, rue Mazarine (634-14-62). Jusqu'au 23 octobre.

COLETTE ALVAREZ-URBAJTEL. « Pierres et tiges. » Photographies. Galerie Des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 2 octobre.

EDUARDO BERROETA. Peintures, dessins. Les Anysetiers du roy, 61, rue Saint-Louis-en-l'Isle (354-02-70). Jusqu'au 18 octobre.

BERRY-MAUDUIT : Reliques et naissances. Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 22 octobre.

MIKLOS BOKOR. Peintures. — Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 30 octobre.

CHRISTIAN BOUILLE. Intervalle au désert. Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 1er novembre.

CARCASSONNE. Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Isle (525-14-21). Jusqu'au 16 octobre.

BENNI EFRAT. Quest for light. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). A partir du 24 septembre.

CORINE FERTE. Épuiser le motif. — Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 2 octobre.

KOJI FURUDOI. Vingt années de peinture. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 16 octobre.

JOCHEN GERZ. Dimanche, 1981-1982. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 octobre.

PHILIPPE GUESDON. Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 16 octobre.

JORG IMMENDORFF. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 20 octobre.

KOPAC. Œuvres récentes. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 16 octobre.

FELIX LABISSE. — Galerie Isy-Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 novembre.

ALAIN LETERRIER. Tables : dessins, peintures, objets. — Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 2 octobre.

MIDDENDORF. Galerie Y. Lambert, 5, Grenier Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 14 octobre.

GEORGES MIMIAGUE. Peintures. —Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 2 octobre.

MARC MOREAU. Peintures, gravures. — Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 3 octobre.

CLAUDE PLESSIER. Peintures. Galerie G. Laurou, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 23 octobre.

JEAN-PAUL PROIX. Galerie L.-François, 15, rue de Seine (326-94-32). Du 24 septembre au 16 octobre.

J.-M. QUENEAU. Peintures. l'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 octobre.

GERMAIN ROESZ. Peintures. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 16 octobre.

ROUGEMONT. Changement de décor. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Du 24 septembre au 30 octobre.

SHINJYO SAITO. Œuvres récentes. — Galerie Paul-Ambroise, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 2 octobre.

SARKIS. Les sculptures du décor. Galerie E.-Fabre, 6, rue du Pont-de-Lodi (325-42-63). Jusqu'au 16 octobre.

CINDY SHERMAN. Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 23 octobre.

STAZEWSKI. Galerie D.-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 30 septembre.

SULMER. Dessins. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 2 octobre.

SERGIO TELLES. Le Japon. Galerie la Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 16 octobre.

ROBERT WILSON. Dessins. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Du 25 septembre au 1er novembre.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 24 au 30 septembre

Les programmes du mercredi 22 et du jeudi 23 septembre sont en page 26.

«UN MOMENT DE BONHEUR» d'Yves Laumet sur A2

Les soixante-huitards dans leurs pénates

C'EST une surprise. Yves Laumet, maître de la fresque campagnarde au petit écran — on se souvient du *Village sur la colline*, — nous livre une œuvre intimiste, une musique de chambre endiablée. « *Un moment de bonheur* », une coproduction d'Antenne 2 et de l'Institut national de l'audiovisuel, présentée en sélection officielle hors compétition au Festival de Cannes en 1981, est un huis clos rondement mené, presque tragique.

Pourtant, les premières images baignent dans une légèreté tout amicale par un anniversaire dans une famille, chez Marc et Michèle et leurs petites filles. Nous ferons connaissance avec des archétypes sociologiques : des cadres moyens de trente-cinq ans environ causant la langue fleurie (et fanée) des soixante-huitards. Chez eux, on écoute pieusement le Léo Ferré anarchiste et on trouve encore quelques filets de salive pour critiquer la société de consommation : des N.P.B. (nouveaux petits bourgeois), comme les appellent nos sociologues.

Claire Brétécher les a peints et immortalisés dans ses bandes dessinées. Michèle, la mère de famille, ne supporte guère cette convivialité étriquée et prend subitement congé de ses invités pour retrouver son amant transi dans un bar de Saint-Germain-des-Prés. Pour son mari Marc, c'est une chose naturelle : « *Ma femme fait la maison buissonnière pour se sentir mieux dans ses pénates* ». A partir de cette situation s'instaure un état de crise violente allant en crescendo. Michèle, incarnée par Jeanne Goupil, fragile et survoltée, désire profondément sa liberté, mais ne sait qu'en faire. Occupée quotidiennement à l'éducation de ses filles, elle se sent prisonnière, cherche autre chose, une porte ouverte sur la vraie vie.

De son côté, Marc ne comprend rien. Il transpire sang et eau pour faire bouillir la marmite, il travaille des soirées entières pour, en guise de récompense, être traité de franc crétin. Le pauvre homme, étonnamment passif et désemparé, en verra de toutes les couleurs. Par respect pour nos lecteurs, nous passerons sous silence les scènes de ménage dignes de Strindberg pour nous tourner vers la réalisation proprement dite. « *Un moment de bonheur* » utilise judicieusement les techniques du cinéma contemporain, en particulier le plan séquence et l'économie du filmage.

Une esthétique proche du cinéma de la nouvelle vague

Des acteurs, choisis pour la plupart parmi des amateurs, qui ne souffrent d'aucun excès de dirigisme de la part du metteur en scène, nous retiendrons tout particulièrement le jeu sobre de Didier Flamand dans le rôle de Marc. Les dialogues qu'Yves Laumet a recueillis au magnétophone semblent un peu en décalage avec notre époque. Ne faisons pas la fine bouche. Conjuguant habilement une esthétique proche du cinéma de la nouvelle vague et une forme d'écriture plus télévisuelle, ce téléfilm, auquel il manque peut-être une profondeur psychologique si présente dans ses fresques paysannes est une réussite.

Yves Laumet prépare l'histoire de son village de 1905 à nos jours à travers l'histoire de sa grand-mère : un festin d'images printanières en perspective.

MARC GIANNÉSINI.

*Samedi 25 septembre, A 2, 21 h 50.

«ENTRÉE LIBRE» sur FR3

Les premiers pas de la télévision éducative

ENTREE libre sur l'antenne, c'est ce que la direction de FR3 a accordé au ministère de l'éducation nationale et au Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) : un créneau de trois heures, tous les samedis, pour lancer la télévision éducative. Attention, pas de grimaces, il ne s'agit pas de télévision scolaire. Celle-ci, lancée en 1956, pour suppléer au manque d'enseignants, est partiellement abandonnée par le ministère. Horaires de diffusion mal adaptés aux contraintes des emplois du temps, réticence des enseignants, faible taux d'écoute, la première rencontre entre télévision et pédagogie a rapidement tourné en malentendu.

Pas de cours donc, sur FR3, mais de la vraie télévision. « Entrée libre » est une émission comme les autres, pour tous publics. Mais alors pourquoi éducative ? « *J'ai été frappé par deux sondages récents*, explique Robert Chesnais, un des responsables du C.N.D.P. *Le premier, publié par* le Pèlerin, *montre que 38 % des Français croient encore que le Soleil tourne autour de la Terre. Dans le second, pour 38 % le public identifie plein emploi et journée continue. Surprenant constat pour une société surinformée ! Face à cela, la télévision éducative, c'est un effort pour rendre accessible à tous la compréhension des problèmes, dépasser les ségrégations culturelles.*

L'idée est généreuse, mais elle inquiète les responsables de la télévision. L'éducation n'a pas une bonne image de marque. Après des mois de discussions, seul FR3, qui se débat avec des problèmes financiers, décide, en avril dernier, d'ouvrir ses samedis après-midi à l'entreprise. Au C.N.D.P. aussi, l'accueil est mitigé. Certains pédagogues sont désorientés par cette mutation soudaine, mais les techniciens et les réalisateurs suivent avec enthousiasme.

Aujourd'hui, on peut juger sur pièces. La forme est sans surprise : un plateau, un animateur et un invité qui réagit aux différentes séquences. Samedi, ce sera Catherine Clément, confrontée à deux portraits qu'elle a commandés : l'un sur Antoine Vitez, l'autre sur Rose, sa nourrice. La formule est bonne mais le choix de Catherine Clément sacrifie à un vedettariat de gauche un peu discutable. On nous promet pour les semaines suivantes des invités plus rares sur les antennes et, même, des anonymes.

Et puis, les séquences s'enchaînent, de qualité inégale. Hubert Reeves rabâche un peu son numéro d'astrophysicien à la portée de tous, une caméra très empruntée s'assoupit devant un tableau de Courbet, les belles images de la nature ressemblent trop à un interlude. Par contre « Atout femmes » passionne avec ses trois femmes filmées à douze ans d'intervalle. *B.D. connection* parodie le film noir à propos d'un ouvrage de Tardi et Patrick Manchette, un effort d'imagination qui nous change des niaiseries de la « Bande à B.D. » sur Antenne 2. La série « Libertés publiques », consacrée cette semaine aux fichiers informatiques, est claire, précise, pratique. Bonnes idées également, cette anthologie du court métrage, « Films de poche » et cette « Plage blanche » accordée aux productions audiovisuelles indépendantes.

Les semaines prochaines, « Entrée libre » abordera aussi l'architecture, les nationalisations, la chanson sociale ou la musique de Boulez. Elle explorera le monde du travail, les lieux publics, la genèse d'un projet ou la vie quotidienne des jeunes. A l'heure où la télévision « cible » ses publics et spécialise ses émissions, « Entrée libre » se veut résolument un grand moment d'ouverture. Utopie encyclopédiste d'incorrigibles pédagogues ? Peut-être, mais n'est-ce pas là la mission d'une télévision authentiquement populaire ?

Vers la quatrième chaîne

On reprochera à « Entrée libre » son ton un peu emprunté et ses maladresses de forme, mais tout cela peut s'améliorer au fil des émissions. L'essentiel n'est pas là. « Entrée libre » est avant tout un appel pour le développement d'une production culturelle comparable à celle qu'a mise sur pied « Public Broadcasting Service » (P.B.S.) aux Etats-Unis. Les partenaires — éditeurs, institutions, grandes associations — ne manquent pas. Le C.N.D.P. leur apporte, outre le créneau sur l'antenne de FR3, un potentiel de production (le quatrième en France après la S.F.P. et les trois chaînes), un réseau de diffusion en vidéocassettes dans les établissements scolaires, des contacts avec les télévisions étrangères et les réseaux câblés américains.

Et puis, si l'on regarde un tout petit peu plus loin, « Entrée libre » n'est finalement qu'une maquette pour cette fameuse quatrième chaîne que le président de la République veut « culturelle et éducative » et que le ministère de l'éducation nationale surveille avec beaucoup d'attention.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

★ Samedi 25 septembre FR3, 14 h. 30.

«EDOUARD II» de Christopher Marlowe sur TF1

Un maître de la prise de vues

« *IL n'y a pas de recettes*, dit Bernard Sobel, *il y a des théâtres et des télévisions, et chaque rencontre, entre les deux langages, réclame à chaque fois de nouvelles solutions.* » Il n'y a, en effet, pas une « façon Sobel » de porter le théâtre à la télévision, il y a avec lui chaque fois une surprise, belle et bonne. Si Sobel est celui qui a recomposé pour le petit écran l'opéra d'Alban Berg *Lulu* et le *Peer Gynt*, d'Ibsen, montés par Patrice Chéreau, il a aussi filmé souvent ses propres mises en scène. C'est au printemps de 1981 qu'il avait présenté au théâtre de Gennevilliers *Edouard le second*, l'une des pièces les plus fortes de Christopher Marlowe. La remontant pour ses caméras, Sobel en a réinventé les images, et modifié les perspectives...

Et cette tragédie vieille de quatre siècles, chef-d'œuvre du précurseur de Shakespeare, se métamorphose — que le metteur en scène nous pardonne le mot — en une sorte de thriller étonnamment moderne. Oh ! non... pas d'effets spéciaux, ni aucun décor pour servir de fond à la suite des intrigues et machinations de couloirs et complots de barons ourdis autour d'un souverain dévoré par son amour pour un jeune éphèbe. Rien que l'histoire, telle qu'elle eut lieu vers 1320, et telle que les comédiens choisis par Sobel l'ont incarnée : Philippe Clevenot, le roi en faute, Hélène Vincent, son épouse qui calcule et souffre, Bertrand Bonvoisin en Mortimer digne de Hitchcock, Daniel Briquet, Gaiaston le favori, collent à leurs rôles respectifs. Tout est là, dans leur intensité.

L'« effet-jumelles » joue à plein : cette chance offerte par les retransmissions télévisées d'examiner de près les mouvements infimes, les variations d'expressions sur les visages des interprètes. Avec *Edouard II*, Sobel accomplit des prouesses dans l'art du gros plan : jamais insistant ni impudique, il montre la vérité des regards, dévoile la signification des plus petits remuements de lèvres. Et aussi il rapproche, ou éloigne, les personnages les uns des autres, les relie entre eux d'une manière si logique que le spectateur à tout instant se sent « dedans » : pris à une sorte de suspens, fasciné. La machinerie des passions qui conduiront à l'assassinat d'Edouard II ressemble à l'engrenage d'un policier exemplaire. Et quel dialogues ! Leçon de philosophie — ou de psychologie — à l'usage des hommes politiques ou de ceux que la politique amuse, cet *Edouard II* est aussi, magistralement, la leçon d'un maître de la prise de vues.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ TF1, mardi 28 septembre, 20 h 30. (Sous réserve de la retransmission du match de football Paris Saint-Germain - Lokomotiv Sofia).

Vendredi 24 septembre

Un film

LE SALON DE MUSIQUE

Film indien de Satyajit Ray (1958), avec C. Biswas, P. Devi, P. Sengupa, T. Lahari, K. Sarkar.

A 2, 23 h 5.

★★ *Grandeur et décadence d'un rajah qui, dans son palais au bord du Gange, donnait de grandes fêtes musicales pour préserver les traditions aristocratiques. Ascension d'une bourgeoisie pour laquelle ne comptent pas les valeurs culturelles. Ce conflit des classes s'exprime par des drames intimes, une méditation mélancolique, un style quelque peu baroque. Les images et la musique fascinent dans la mise en scène d'une vie consacrée à l'art et au rêve.* — J.S.

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 10 Juge Box

12 h 30 Atout cœur.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

18 h C'est à vous.

18 h 25 Le village dans les nuages.

18 h 50 Histoire d'en rire.

19 h 05 A la une.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 S'il vous plaît.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Le grand casino.
Réalisation : B. Lion.
Avec Vivian Reed, Jean-Pierre Cassel, Sacha Distel, Plastic Bertrand, les Etoiles, Rose-Marie et René Simard.

21 h 30 Série : L'Esprit de famille.
Réalisation : R. Bernard, avec M. Biraud, M. Lejeune, C. Duprey.
Un père médecin, une mère-poule et quatre filles turbulentes font l'ambiance chaleureuse et parfois un brin mielleux de cette saga bien de chez nous.

22 h 30 Histoires naturelles : La chasse au chevreuil.
Magazine d'I. Barrère, E. Lalou et J.-P. Fleury.
La chasse du chevreuil en Alsace, une chasse écologique où on n'abat que les animaux malades pour conserver un cheptel d'animaux en bonne santé.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h Journal.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Série : La vie des autres.

14 h Aujourd'hui la vie.

15 h Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.

15 h 45 Reprise : L'Histoire en question.
Douze balles pour Laval (diffusée le 23 à 20 h 35).

17 h 05 Itinéraires.
Thaïlande, quinze ans après.
La construction d'une route, l'électrification dans un petit village de Thaïlande. Un film réalisé par une équipe de reporters japonais.

17 h 45 Récré A 2.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Papa poule en vacances.
Réalisation : R. Kahane, avec S. Rebbot, C. Hugnin, G. Ville.
Révolution dans le quartier : un promoteur s'apprête à raser les anciennes constructions. La famille Chalette prend les choses en main. Un feuilleton familial.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Information et désinformation : le Montage, *de V. Volkoff ;* Un cannibale très convenable, *d'O. Todd ;* le Cheval chauve, *de P. Joffroy ;* Un journal, une aventure, *de C. Gombault ;* le Mercenaire, *de G. Toulouse.*

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club : le Salon de musique.
De Satyajit Ray.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre.
La Fédération de l'éducation nationale.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de 20 heures.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Blocage des prix : le problème des poissons.

20 h 35 Le nouveau vendredi.
La moto : le grand retour. Réalisation : J. Barinet.
Le phénomène de la moto : des vedettes comme Agostini ou Chemarin au simple motocycliste, en passant par les problèmes de sécurité et d'assurances.

21 h 30 Contes et légendes : Les muscades de la Guerliche.
Adaptation et mise en scène par le Théâtre du Prato de Lille. Réalisation : B. Claeys. Avec G. Defacque, L. Dupas, G. Duban.
Il y a longtemps, entre Douai et Cambrai, vivait « la Guerliche », un garnement : les sept comédiens du Théâtre du Prato jouent les Contes d'un buveur de bière, *écrit par Charles Deulin en 1858.*

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Six épigraphes antiques de Debussy, par l'Ensemble instrumental de Grenoble.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Clé pour comprendre la météorologie ; Actualités de l'Histoire ; Les collectionneurs.

8 h, Les chemins de la connaissance : W. Fliess et la naissance de la psychanalyse ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; 8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, Matinée des arts du spectacle.

10 h 45, Le texte et la marge.

11 h 2, Musiques actuelles Nice-Côte d'Azur.

12 h 5, Nous tous chacun.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Musique extra-européenne.

14 h, Sons.

14 h 5, Un livre, des voix : R. Ludlum, « la Mosaïque Parsifal ».

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire, « Isabelle de Jérusalem »

16 h, Pouvoirs de la musique : Musique de l'Inde du Nord ; Edition musicale ; Petite histoire d'une contrebasse ; Actualité J. Cage à Paris.

18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « la Duchesse ».

19 h, Actualités-magazine.

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La planétologie actuelle.

20 h, La femme sans ombre, par G. Grenier.

21 h 30, Black and blue : Table ronde des journalistes de jazz.

22 h 30, Nuits magnétiques : Vivé est un pays : les enfants de Babylone.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Byrd, Haendel, Beethoven, Morley, Mendelssohn, Mozart, Wagner, Dukas.

8 h 7, Quotidien-Musique.

9 h 5, D'une oreille à l'autre : œuvres de Beethoven, Lassus, Hindemith, Cimarosa, Boccherini.

12 h Equivalences : œuvres de Satie, Fauré, Satie, Messiaen.

12 h 35 Jazz s'il vous plaît.

13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Mozart, Webern, Bartok.

14 h 4, Musiciens à l'œuvre : œuvres de Monteverdi, Purcell, d'India, Barraqué, Chausson, Puccini, Berlioz, Clementi, Dowland.

17 h 2, L'histoire de la musique.

18 h 30, Studio-Concert (donné le 26 février 1982 au Studio 106) : Chansons et danses des trouvères et jongleurs au temps de Saint-Louis et d'Alfonso X « El Sabio ».

19 h 38, Jazz « Le clavier bien rythmé ».

20 h, Concert (en direct du 31e Concours international de Munich) : concert symphonique avec les lauréats de l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise. Dir. H. Wallberg.

23 h, La nuit sur France-Musique : Ecrans ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Fantomas - l'Empreinte du diable,* film de J.-L. Bunuel.
- T.M.C., 20 h 35, *Une aussi longue absence,* film de H. Colpi et J. Chasney.
- R.T.B., 19 h 55, Spécial à suivre : le Moyen-Orient.
- TELE 2, 20 h 50, théâtre : *Phèdre,* de Y. Ritsos.
- T.S.R., 20 h 35, feuilleton : « Dallas » ; 21 h 20, Jardins divers.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Réveillez-moi quand la guerre sera finie,* film de G. Nelson ; 22 h 15, *Tous les autres s'appellent Ali* (v.o.), film de R.W. Fassbinder.
- T.M.C., 20 h 35, *l'Affaire Dominici,* film de C. Bernard-Aubert.
- R.T.B., 20 h 25, *Moby Dick,* film de J. Huston.
- TELE 2, 21 h 55, Automobilisme : Grand Prix de Formule 1 des U.S.A.
- T.S.R., 20 h 10, *Quelques messieurs trop tranquilles,* film de G. Lautner ; 21 h 50, Benny Hill.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *le Groupe,* film de S. Lumet.
- T.M.C., 20 h 35, *les Chasseurs de feu,* film de J. Wintle.
- R.T.B., 21 h 25, Feuilleton : « Les poneys sauvages ».
- T.S.R., 21 h, *Portrait d'Igor Stravinsky,* film biographique de T. Palmer.

LUNDI 27 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *le Journal d'Anne Franck,* film de G. Stevens.
- T.M.C., 20 h 35, *Dreyfus ou l'intolérable vérité,* film de J. Cheras.
- R.T.B., 20 h, C'est la fête ; 21 h 30, Jeu, émission de tourisme.
- T.S.R., 20 h 5, Spécial cinéma, émission de C. Defaye et C. Zeender.

MARDI 28 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Mlle Ange,* film de R. Hubert.
- T.M.C., 20 h 35, *C'est arrivé demain,* film de R. Clair.
- R.T.B., 21 h 10, Portraits : José Vand Dam ; 22 h 10, Téléfilm : *Histoires insolites.*
- T.S.R., 20 h 5, série : « Capitaine X » ; 21 h 5, Noir sur blanc, émission littéraire.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Un shérif à New-York,* film d'A. March ; 22 h 30, Portrait d'artiste.
- T.M.C., 20 h 35, *Un soir... par hasard,* film de I. Gouar.
- R.T.B., 20 h 5, Document : Loin de Séoul ; 21 h 5, Téléfilm : *les Jeunes Filles,* de H. de Montherlant.
- TELE 2, 19 h 55, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, Cœur en fête : Julien Clerc ; 21 h 10 : Téléscope a choisi pour vous ; 22 h 10, Regards.

JEUDI 30 SEPTEMBRE

- R.T.L., 21 h, *Karthoum,* film de B. Dearden ; ou *les Granges brûlées,* film de J. Chapot.
- T.M.C., 20 h 35, *le Permis de conduite,* film de I. Korschuncw.
- R.T.B., 20 h 20, *Je vais craquer,* film de F. Leterrier.
- TELE 2, 19 h 55, Opéra : *Idomeneo,* de Mozart.
- T.S.R., 21 h 10, Feuilleton : « Les poneys sauvages ».

Samedi 25 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Philatélie-Club.
10 h 25 Accordéon, accordéons.
10 h 35 La séquence du spectateur.
11 h 15 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : « La conquête de l'Ouest » ; « Les incorruptibles » : Megahertz ; Etoiles et toiles.
18 h Magazine auto-moto.
Le Salon de l'auto, Les 24 heures de Bretagne ou la Croisière verte.
18 h 30 Archibald le magichien.
18 h 35 Trente millions d'amis.
Le whippet, la pension anti-stress, le collier d'honneur remis à Mabrouk.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Emission de M. Polac.
(Lire notre sélection.)
21 h 50 Série : Dallas.
Qui a tiré sur J.R. ?
Une femme de ménage découvre J.R. ensanglanté dans son bureau. Qui a tiré sur J.R. ? Sue Ellen, sous l'emprise de la divine bouteille, ou Kristin, l'amante éconduite de J.R. ?...
22 h 45 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
de J.-L. Burgat, E. Gilbert, P.L. Boulay.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Drôles de dames.
14 h 20 Série : San ku kai.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 45 Les carnets de l'aventure.
de P.-F. Degeorges.
Plongée à la Coumo d'Hyouernedo : exploration du plus grand réseau souterrain de France dans les Pyrénées ; Eaux sauvages, quatre plongeurs vont descendre la partie la plus sauvage des gorges du Verdon.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
de M. Drucker.
Avec Julien Clerc, Dalida, Guy Kriski, Nathalie Kaufmann, etc.
21 h 50 Téléfilm : Un moment de bonheur.
Réal. Y. Laumet, avec J. Goupil, D. Flamand, J.-N. Picq.
(Lire notre article page 23.)
23 h 20 Journal.
23 h 35 Automobile : Grand prix Las Vegas.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
14 h 30 Entrée libre.
(Lire notre article page 23.)
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois, l'homme.
20 h Les jeux de vingt heures.
20 h 35 On sort ce soir : Benvenuto Cellini.
Opéra de Berlioz, en direct du Palais des sports de Lyon, en simultané sur France-Musique ; mise en scène de A. Wopmann avec l'Orchestre de Lyon sous la direction de S. Baudo, les chœurs de l'Opéra de Lyon et le chœur Pro Musica de Londres, avec T. Raffali, J. Bastin, F. Leroux, C. Jean, B. Van der Meersch, J. Gomez, C. Buchan. Réalisation : B. Maigrot.
22 h 25 Journal (entr'acte).
0 h 10 Prélude à la nuit.
La gondole funèbre de Liszt ; Aloys Kontarsky, piano.

L'empire Hersant

DROIT DE RÉPONSE
TF 1, 20 h 35.

Depuis dix ans, un nom surgit dès qu'il est question de rachat d'un quotidien ou de concentration d'affaires de presse : celui de M. Robert Hersant. En revanche, cet homme public, responsable du plus important groupe de presse français, contrôlant plus d'une douzaine de quotidiens qui « pèsent » au total plus d'un million et demi d'exemplaires par jour, ne fréquente guère les réceptions mondaines et autres cocktails de fin d'après-midi.

Les téléspectateurs de TF 1 qui regarderont l'émission « Droit de réponse », de Michel Polac, auront donc le privilège de découvrir ce personnage haut en couleur, que plusieurs invités interrogeront sur la finalité et les méthodes de gouvernement de ce qui constitue « l'empire Hersant ».

Un autre aspect du débat devrait être consacré à l'inculpation dont M. Robert Hersant fait l'objet depuis 1978 pour infraction à l'ordonnance du 26 août 1944, relative à l'organisation de la presse, à la suite de la plainte déposée, en mars 1977, par quatre syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), ainsi que par l'Union fédérale des consommateurs.

Au-delà du « cas Hersant » et de ses coïnculpés, c'est la non-observation, par la majorité des journaux français, de l'esprit qui a présidé à l'élaboration des ordonnances de 1944 qu'il conviendrait de rappeler : comment, par exemple, exiger la transparence des capitaux investis dans la presse ? Si les soixante-quinze minutes que durera l'émission ne suffiront certainement pas à épuiser le sujet, du moins devraient-elles permettre de lever un coin du voile.

C. D.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel peut être le sens de l'entrée des médecines naturelles dans l'enseignement universitaire ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec le peintre de Rougemont.
11 h 2, La musique prend la parole : Concertos pour piano et orchestre de Mozart.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Beaubourg d'ailleurs et d'autrefois.
14 h 5, Les samedis de France-Culture.
16 h 30, Recherche et pensée contemporaines.
17 h 30, Pour mémoire : Montherlant par lui-même.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Rousseau, juge de Jean-Jacques : La machination.
20 h, La maison sous les draps de lin, d'Y. Lebeau, avec K. Amaizo, M. Lonsdale, G. Franck, J. Berger, P. Bouffard, Y. Fabrice.
22 h, Ad lib.
22 h 15, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raison.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi-Matin : œuvres de Cimarosa, Debussy, Brahms, Chabrier, Ravel.
8 h 2, Avis de recherche : œuvres de Haydn, Beethoven, Verdi, Chopin, de Falla, Abbott, Warlop, Walton, Poulenc, Dillon ; 11 h, La tribune des critiques de disques : « La maison des morts », de Janacek (versions comparées).
12 h 30, Avis de recherche : œuvres de Mozart, Rossini, Hérsant.
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Concert lecture (donné en l'église des Carmes à Paris) : œuvres de Des Prés, Lobo, Morales, Victoria, Lassus, Gesualdo ; par l'Ensemble « A Sei Voci ».
15 h 30, Dossier disque.
16 h 30, Concert (donné le 20 février 1982 à l'Auditorium 105) : œuvres de Reverdy, Jolas, Petrassi, Cohen ; par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. D. Cohen ; sol. P. Thibaud, trompette.
18 h, Le disque de la tribune : « La maison des morts », de Janacek (dernière parution).
19 h, Concours international de guitare : œuvres de Bach, Villa-Lobos, Albeniz, Sor.
19 h 35, Les pêcheurs de perles : œuvres de Lalo, Tchaïkowski.
20 h 30, Concert (en direct du palais des sports de Lyon) en simultané avec FR 3 : « Benvenuto Cellini », opéra de Berlioz ; par les chœurs de l'Opéra de Lyon ; chef des chœurs, D. Debart ; les chœurs pro musica de Londres ; chef des chœurs, J.-M. Carthy ; l'orchestre de Lyon, dir. S. Baudo ; sol. T. Raffali, J. Bastin, F. Leroux, C. Jean, etc.
0 h 15, La nuit sur France-Musique : Poissons d'or, œuvres de Marcœur, Barreca, Zoyd.

● **Montherlant** (F.-C., 17 h 30). — La parution récente d'une biographie de Montherlant, jugée par les uns éclairante, par les autres déplacée, inquisitrice, voire scabreuse, a en tout cas le mérite de faire rebondir la curiosité des lecteurs de l'écrivain. C'est l'occasion pour France-Culture de rediffuser une émission qui lui fut consacrée, il y a dix ans, et qui fut réalisée par son biographe attitré, Pierre Sipriot. C'était alors une émission-mémoire, puisque Montherlant venait de se suicider ; les témoignages de Marcel Jouhandeau, de Maurice Genevoix, de Marcel Arland, étaient naturellement de rigueur, mais l'on retrouvait aussi la voix, les accents vigoureux, les discours cyniques et sceptiques de l'auteur de « la Reine morte ». Cette passion de l'indifférence, ce goût du désabusement et, en même temps, de la volupté, on les découvrira encore au creux de « la Guerre civile » (diffusée dimanche à 14 h 5), cette pièce, commencée en 1934, moins jouée que les autres et qui marque si bien les rapports de l'histoire et de l'individu tels que les imaginait Montherlant, du fond de son individualisme forcené. — T. Fr.

Dimanche 26 septembre

Deux films

LE CHAT ET LA SOURIS
Film français de Claude Lelouch (1975), avec M. Morgan, S. Reggiani, P. Léotard, J.-P. Aumont, V. Lagrange, M. Peyrelon.
TF 1, 20 h 35.
★ *L'inspecteur Serge Reggiani cherche à confondre Michèle Morgan, qu'il soupçonne d'avoir tué son riche mari. Les deux vedettes mènent allégrement cette comédie policière, divertissement bien fignolé, sans plus.* — J. S.

L'HORLOGE
Film américain de Vincente Minnelli (1944), avec J. Garland, R. Walker, J. Gleason, L. Gleason, M. Thompson.
FR 3, 22 h 20.
★ *Les quarante-huit heures de permission d'un soldat américain. Sujet typique du temps de guerre, New-York en décors réels, des personnages banals, ballottés par les événements, perdus dans la foule. Minnelli, « néo-réaliste », qui l'eut cru ? La fin tragique de Judith Garland et de Robert Walker donne, aujourd'hui, à cette chronique, une atmosphère de tristesse.*

J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en la paroisse Notre-Dame du Thil à Beauvais.
Prédicateur : P.-Michel Quoist.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Pour vous.
14 h 30 Série : Arnold et Willy.
15 h Sports dimanche.
Tiercé ; Cyclisme : grand prix des Nations à Cannes ; Athlétisme : Décathlon à Talence.
17 h Jeu : Dira - dira pas.
17 h 30 Série : Starsky et Hutch.
18 h 30 Jeu : Qui êtes-vous ?
19 h Les animaux du monde : Trop rare perdrix.
19 h 30 Jeu : J'ai un secret.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le chat et la souris.
De Claude Lelouche.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur et C. Carbisu.
Coup de soleil, *de Marcel Mithois, mise en scène par Jacques Rosny au Théâtre Antoine ; Festival d'automne :* la Bonne Ame de Se-Tchouan, *de Bretch, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin ; Johnny Hallyday au Palais des sports, etc.*
22 h 45 Sports dimanche soir.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 40 Cours d'anglais.
10 h Cours de sport : Gymnastique.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 05 Série : le Journal.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chantez-le-moi.
de J.-P. Kahn.
« La chanson de 1914 à 1918 ». *Avec Marc Ogeret, Mario Haquard et des documents d'archives sur Sarah Bernhardt et Damia.*
21 h 40 Documentaire : Dublin, de James Joyce et d'Ulysse.
Réalisation E. Quin.
Un photographe irlandais, amoureux de Dublin et de James Joyce, à la recherche de Leopold Blom et Dedalus, personnages d'« Ulysse » : à voir.
22 h 30 Concert : Vladimir Horowitz en Europe.
Présenté par E. Ruggieri. Réal. : K. Browing.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Les jeux du dimanche.
14 h Feuilleton : Vive la télé. Rocambole.
15 h Ouvert le dimanche.
Voix publique ; 16 h : musique, littérature.
18 h Magazine de la photo : Flash 3.
J. Bardin, P. Dhostel et J. Equer.
La revue de presse : événements photographiques de la semaine ; flash-back : catastrophe à la Martinique ; Portrait de Rémy Poinot, photographe aérien.
18 h 45 L'Echo des bananes.
de Vincent Lamy.
D Lockwood, D Edmunds, Sapho et W Sheller.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Bizarre, bizarre.
20 h 35 Variétés : Outre-mer-sur-Seine.
Réal. : G. Dolel.
Avec R. Cassin, la compagnie créole D. Martial.
21 h 10 Courts métrages français.
Le Trou, de P. Tirmant ; *Calaveras*, de J. Colombat ; *Tu parles Charles !* d'A.-M. Granval et *l'Imperceptible écume*, de M. Losac'h.
22 h Journal.
22 h 20 Cinéma de minuit : l'Horloge.
de Vincente Minnelli.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Prélude Minstrels de Debussy. Piano : A. Kantarsky.

FRANCE-CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « L'Union rationaliste ».
10 h, Messe à la cathédrale d'Aix-en-Provence.
11 h, Regards sur la musique.
12 h 5, Allegro.
12h 45, Musiques actuelles Nice-Côte-d'Azur.
14 h 5, *La Comédie-Française présente* : « La Guerre civile », d'H. de Montherlant.
16 h 5, Le Lyriscope.
17 h 30, Rencontre avec... Rafaël Pividal.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Opéras français : « la Lépreuse », S. Lazzari, création à l'Opéra-Comique en 1912, enregistrement par l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. G. Cloez ; « Salamine » de M. Emmanuel, création à l'Opéra en 1929 enregistrement par l'Orchestre radio symphonique et les chœurs R. Alix, dir. T. Aubin.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : œuvres de Schrammeln, Beethoven, Albinoni, Dvorak, Lanner, Hagen, Grieg, Rossini, Jvanovici, Helmesberger, Drigo, J. Strauss.
8 h 2, Cantate.
9 h 10, Magazine international.
12 h 5, Concert : œuvres de Ysaye, Kreisler, Paganini.
14 h 4, D'une oreille à l'autre : œuvres de Berlioz, Schumann, Schoenberg, J.-S. Bach, Vivaldi, Tippett, Mozart, Tchaïkowski.
17 h, Comment l'entendez-vous ? Avec G. Capner, œuvres de Mozart, Gluck, Delius, R. Strauss, Wagner, Britten.
19 h, Jazz vivant.
20 h, Concert (en direct de la Maison des Congrès) : « Ouverture tragique », de Brahms ; « Symphonie no 88 », de Haydn ; « Symphonie no 1 », de Brahms ; par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam ; dir. E. Ormandy.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : concert ; en simultané avec Antenne 2 ; œuvres de Schumann, Rachmaninov, Chopin, par W. Horowitz ; 23 h, 30 : Musiques de nuit, œuvres de Faure ; 0 h, 05, Ruptures, œuvres de Dvorak, Tchaïkowski.

Lundi 27 septembre

Trois films

L'HOMME QUI VALAIT DES MILLIARDS
Film français de Michel Boisrond (1967), avec F. Stafford, R. Pellegrin, P. van Eyck, A. Duperey.
TF 1, 14 h 5.
Agent du Trésor américain contre anciens nazis. Aventures et bagarres violentes. A part cela, rien à dire. — J. S.

LE PETIT MARCEL
Film français de Jacques Fansten (1975), avec J. Spiesser, I. Huppert, Y. Robert, P.-O. Scott, J.-F. Balmer.
TF 1, 21 h 35.
★ *Comment un jeune prolétaire, apparemment gentil, ordinaire, peut devenir indicateur de police. Etude sociale où se manifestent la psychose du maintien de l'ordre, les rapports de force et de classes. Film original, bien interprété, en particulier par Jacques Spiesser et Yves Robert. Isabelle Huppert y faisait encore ses classes, avant la* Dentellière. — J. S.

UN OURSIN DANS LA POCHE
Film français de Pascal Thomas (1977), avec B. Gruel, D. Cowl, B. Menez, M. Risch, R. Lefèvre.
FR 3, 20 h 35.
★ *Comédie de mœurs, boulevardière, dans l'esprit de Sacha Guitry. Une troupe d'amateurs veut monter un spectacle avec numéros musicaux, mais il faut de l'argent. Et c'est l'argent qui révèle les caractères. Pascal Thomas ne s'est pas pris au sérieux. Il a filmé, sans tomber dans la psychologie, des acteurs qui s'amusent entre eux et amusent les spectateurs.* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
La croisée des chansons ;
14 h 05 Cinéma : L'homme qui valait des milliards.
De Michel Boisrond ; 15 h. 30, Le temps d'une rencontre ; 17 h 05, Paroles d'homme.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Santé : La drogue, le plaisir et la dépendance.
Magazine d'I. Barrère et E. Lalou.
Une première partie très médicale sur l'influence des drogues sur le cerveau, avec le professeur Fournier, chef du service de toxicologie et directeur du centre antipoison Fernand-Vidal ; une séquence consacrée au domaine psychologique et avec le docteur Dugarin.
21 h 35 Cinéma : Le petit Marcel.
De Jacques Fansten.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des 9.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : les Amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
16 h 55 Reprise : Documentaire Dublin, de James Joyce et d'Ulysse.
(Diffusé le 26 à 21 h 40.)
16 h 45 Reprise : Concert.
(Diffusé le 26 à 22 h 35).
17 h 15 La télévision des spectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Le voyage de M. Perrichon.
Pièce d'E. Labiche et E. Martin ; mise en scène de J. Le Poulain. Réal. : P. Badel. Avec G. Descrières, Y. Gaudeau, M. Aumont, M. Duchaussoy.
Les nouvelles aventures de M. Perrichon nous mèneront en Suisse. Interprété par Jean Le Poulain, qui assure la mise en scène, on serait assuré de rire si on ne connaissait pas déjà les péripéties de ce personnage truculent.
22 h 25 Documentaire : Grands jours - jours ordinaires.
« Le grand café ». Réalisation : M. Rosier.
Les charmes de la vie au café, son zinc à la forme de proue de bateau et ses habitués rêveurs, ou observateurs. Dans la série « Grands jours, jours ordinaires » qui avait diffusé des réalisations de Robert Kramer : belles images assurées.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
L'Eglise réformée.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Un oursin dans la poche.
De Pascal Thomas.
22 h 10 Journal.
22 h 40 Magazine : Thalassa.
Les Old Gaffers et l'hebdomadaire de la mer.
23 h 10 Musiclub.
L'école de Bordeaux, avec les lauréats des concours internationaux M.-Ch. Billard, M. Trecan, Ph. Doghan, G. Tieppo, C. Bajac.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : L'enfance de l'Europe.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, *Evénement musique* : John Cage à l'American Center.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche vocale et instrumentale : Roy Hart théâtre pédagogie.
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche vocale et instrumentale : Roy Hart, théâtre pédagogie.
14 h, Sons, Beaubourg, d'ailleurs et d'autrefois.
14 h 5, Un livre, des voix : D. Zimmerman « Chronique du rien ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 30, Point de repère ; 16 h 30, Rendez-vous ; 17 h, Roue libre.
17 h 32, Les concerts des amis de la musique de chambre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes, d'H. Pourrat.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Le dixième Festival international du film d'art d'Asolo.
20 h, Jeux, de J. Saunders.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Bolling, Calvi.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres d'Albeniz, Saint-Saëns, Telemann, Liszt, Satie.
8 h 7, Quotidien-musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : Les concertos pour piano de Mozart ; œuvres de Bach, Mozart, Schubert, Stamitz, K.P.E. Bach.
12 h, Chasseurs de son stéréo.
12 h 35, Jazz : Les chicagoans.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Moulinie, Bataille, Dowland, Martin, Couperin, Dieupart, Rameau.
14 h 4, Psaumes, paroles : œuvres de Titov, Stravinsky, Schnebel, Ives, Henry Janacek 15 h 30, La musique ancienne a-t-elle un avenir ?
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Nigg.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert : musique traditionnelle.
19 h 35, Jazz.
20 h, Les muses en dialogue.
20 h 30, Concert (donné le 10 mars 1982 en l'église Saint-Médard) : œuvres de Vecchi, Des Prés, Arcadelt, Giacomo Castoldi, Morenzio, Monteverdi.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit ; œuvres de Brahms ; 23 h 5, Aspects de la musique de nuit ; œuvres de Séverac, Poulenc ; 0 h 5, Musiques du Nord, œuvres de Kuhlau, Nielsen.

● **Le Chant du dépossédé** (F.-M., 17 h 2). — Créée à Strasbourg en 1964, cette cantate de Serge Nigg pour baryton, récitant et orchestre, a été conçue à partir de « Notes poétiques » inspirées à Stéphane Mallarmé par la mort de son fils en 1879. Le premier soin du compositeur a été de structurer ces notes éparses pour dégager des fils conducteurs. L'œuvre comporte trois parties : d'abord un « Cri funèbre » pathétique, où alternent douleur paroxystique et espoir angoissé, puis la « Poésie de la maladie », qui marque un retour en arrière, comme l'irruption du souvenir ; enfin la « Rêverie de la chambre vide », où l'intimisation de la douleur du père, qui veut assumer le destin spirituel de l'enfant disparu, prend un caractère de plus en plus transparent et calme. — G. C.

Mardi 28 septembre

Deux films

UN MAUVAIS FILS
Film français de Claude Sautet (1980), avec P. Dewaere, Y. Robert, B. Fossey, J. Dufilho, C. Maurier.
A 2, 20 h 40.
★ *La difficile réinsertion sociale d'un jeune homme qui est allé en prison pour usage et trafic de drogue, et qui a de mauvais rapports avec son père. Claude Sautet a remarquablement capté le réalisme, la vérité du milieu ouvrier où se situe l'action de ce drame émouvant. On retrouvera Patrick Dewaere dans un de ses plus grands rôles.* — J. S.

VIVA MARIA
Film français de Louis Malle (1965), avec J. Moreau, B. Bardot, G. Hamilton, G. von Rizzori, P. Dubost, C. Brook.
FR 3, 21 h 35.
★ *Parodie du roman-feuilleton, de l'univers du caf'conc' de l'exotisme sud-américain à base de révolutions. Film à gros budget, luxueux produit de consommation. Jeanne Moreau et Brigitte Bardot — quel match ! — jouent les « p'tites femmes de Paris » 1900 dans une comédie-opérette à grande mise en scène.* J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 *Les après-midi de TF 1 :* Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes ; 15 h 25, Dossier.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
Spécial automobile.
20 h 35 Retransmission : Edouard II.
De C. Marlowe. Spectacle du Théâtre de Gennevilliers, avec la participation du ministère de la culture. Mise en scène et réalisation : B. Sobel. Avec J. Badin, S. Besnard, B. Bonvoisin.
(Lire notre article page 21.)
(Sous réserve de la retransmission du match de football Paris-Saint-Germain - Lokomotiv Sofia).
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Journal.
12 h 10 Jeu : L'académie des 9.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 05 Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : Variétés dimanche.
(Diffusé le 26 à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
de L. Bervot.
En français dans le texte ; Architecture en pays d'Auge.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Cinéma : Un mauvais fils.
De Claude Sautet.
22 h 35 Mardi cinéma.
De P. Tchernia et J. Rouland. Avec J.-Claude Romer et Pierre Louis.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération des associations de solidarité aux travailleurs immigrés.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Parole donnée.
Réal. : D. Karlin et Ootzenberger
A bon entendeur.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Cinéma : Viva Maria.
De Louis Malle.
23 h 30 Journal.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Freischütz », de Weber, par l'Orchestre du Capitole de Toulouse.

La langue silencieuse

PAROLE DONNEE
FR 3, 20 h 35.

« Parole donnée » est une nouvelle venue sur la grille de FR 3. Parole donnée à qui ? « *A ceux qui ont si peu l'occasion de s'exprimer au petit écran : les adolescents ou les exclus de la société* », disent Claude Otzenberger et Daniel Karlin, les responsables de cette série. La première émission, intitulée ironiquement « A bon entendeur », est offerte aux sourds et muets de l'école des Gravouses à Clermont-Ferrand. Des êtres comme les autres, qui parlent la langue silencieuse des signes gestuels, à qui l'on donnera une caméra et une équipe de tournage pour réaliser un spectacle.

Le résultat ? A mi-chemin entre la fiction et le reportage, « A bon entendeur » souffre de nombreuses longueurs et manque de rythme, mais l'expérience est concluante : les sourds ont, en quelque sorte, retrouvé la *parole*. — M.G.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote : à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, La matinée des autres : Ville et personnalité sociale au Moyen-Orient.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Les concerts des amis de la musique de chambre (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, *Libre parcours variétés.*
14 h, Sons : Beaubourg d'ailleurs et d'autrefois.
14 h 5, Un livre, des voix : Anne Philippe « les Résonances de l'amour ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 30, Points cardinaux ; 16 h 30, Micromag ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des Montagnes.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogue franco-allemand : « Gœthe et le romantisme ».
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet, J. comme Jeux d'enfants, œuvres de Liszt, Bizet, Mozart...
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Rameau, Mendelssohn, Kodaly, Kuhlau, Stravinsky, Dukas.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : les concertos pour piano de Mozart.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Opérette : « la Fille de Mme Angot », de Lecocq.
14 h 4, D'un chant, l'autre : œuvres de Tomier et Palazzi, Paniagua, Xenakis, Patachich, Schoenberg ; 15 h 30, *La musique ancienne a-t-elle un avenir ?*
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Yoshida.
17 h 30, Les intégrales : quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert (donné à Graz, le 24 octobre 1981) : œuvres de Florent, Amy, Messiaen, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy ; sol. B. Pecchioly, alto ; R. Fontaine, clarinette, etc.
20 h, Premières loges : œuvres de Beethoven, Strauss, Rossini, Verdi, Puccini.
20 h 30, Concert (donné le 22 octobre 1981) : « Sonate pour violon et piano », de Janacek ; « Troisième Sonate pour violon et piano », de Viardot ; « Cinquième Sonatine pour violon seul », de Martinon ; « Cinq Mélodies pour violon et piano », de Prokofiev ; avec A. Jodry, violon ; J. Koerner, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : cycle acousmatique ; œuvres de Dufour, Malec ; 23 h 20, Musique de nuit ; 23 h 25, Jazz Club.
19 h 38, Jazz.

● **« La Fille de Mme Angot », de Lecocq** (F.-M., 13 h). — Sur le carreau de la Halle, où poissardes endimanchées et garçons gouailleurs s'apprêtent à faire la noce, Clairette, promise au perruquier Pomponnet, ne songe qu'à disputer un amant à l'enjôleuse Mlle Lange, jolie actrice en vogue : conflit de classe. Ronde burlesque d'« Incroyables » et de « Merveilleuses » *puisque l'action se déroule sous* le Directoire. Pourtant, c'est l'esprit boulevardier du dix-neuvième siècle qui triomphe dans cette opérette, presque celui d'Offenbach qui avait salué les débuts de Lecocq comme compositeur, sans toutefois prévoir une telle réussite. « La Fille de Mme Angot » nécessite de par sa virtuosité, son abattage, ses rebondissements incessants, des voix de qualité. Celle de Mady Mesplé est ce qu'elle est, mais celles plus corsées de Christine Stutzman et de Charles Burles conviennent bien à l'allégresse de l'ouvrage. — T. Fr.

Mercredi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Guide de la scolarité.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés feuilletons, variétés.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
De M. Thoulouze.
« Coca-Cola, la petite bouteille qui monte qui monte », *de Otto* Honecker.
10 % de sucre, une pincée d'essences aromatiques, un peu d'acide phosphorique, un peu de caféine. Tous ces ingrédients font une bouteille de Coca-Cola, boisson avalée dans plus de cent quarante-cinq pays à raison de deux cent soixante millions de bouteilles par jour. Otto Honecker a enquêté aux Etats-Unis, en Allemagne, en Suisse et en France, sur ce phénomène et sur son système de marketing et de promotion.
21 h 35 Arcana : L'écriture de la danse.
Réalisation R. Coste, avec Maurice Béjart, Henri Sauguet, Yvette Chauviré et Rosella Hightower.
22 h 35 Journal.
23 h Coupe d'Europe de football.
(Résumé des matches retour 1er tour.)

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des 9.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Les carnets de l'aventure.
De P.F. Degeorges.
Verdon kayak.
Dans les vertigineuses gorges du Verdon en compagnie d'un groupe de kayakistes.
14 h 30 Dessins animés.
Wattoo-wattoo ; Goldorak.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
De P. Leguen.
Avec Steve Winwood, le groupe Bisou, AC/DC, etc.
17 h 45 Terre des bêtes.
Theodore Monod, le fou du désert.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal
20 h 35 Téléfilm : Pleine lune.
Réalisation : J.-P. Richard. Avec L. Malet, T. Liotard, J. Duby.
Un soir d'août dans un restaurant des Halles, Martin Peyrol dînait avec un couple d'amis. A la table voisine, une jeune femme semble s'intéresser à ce jeune homme. Elle propose de l'accompagner dans une maison de campagne où brille la pleine lune...
22 h 20 Remue-méninges.
De G. Laujin et Cotzenberger.
L'oreille en coin ; dialogues d'égoïstes, photomaton, grand hôtel, rétro - boulot - dodo, faits divers, parasites, télécommunication.
Le premier numéro de cette rentrée d'un magazine cocasse, curieux, mais inégal.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Cercle de réflexion et d'action civique (CRAP).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Série : De bien étranges affaires : L'amour qui tue.
Réalisation : L. Heynemann.
Avec P. Chesnais, S. Casini, P. Lemaire.
Prune arrive affolée chez son ami Kill : son amant Karl venait de mourir dans ses bras. C'était la deuxième fois qu'un homme mourait avec elle de la sorte : une étrange affaire !
21 h 30 Magazine : Espace francophone.
De D. Gallet.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 55 Prélude à la nuit.
L'Ensemble Ad Artem, « Symphonie à quatre », de Gallupi.

La France à travers le monde

ESPACE FRANCOPHONE
FR 3, 21 h 30.

A la fin du printemps, *Dominique Gallet, secrétaire général* de l'Institut France tiers-monde (de mouvance gaulliste de gauche), et la journaliste libanaise Mona Makki avaient lancé sur FR 3 une nouvelle émission, centrée sur le thème « *de ce qui se fait en français dans tous les domaines à travers le monde* » (*le Monde* du 16 juin). Devant l'intérêt manifesté pour un programme mettant en valeur un secteur quasiment en friche, ses promoteurs ont donné une régularité mensuelle à « Espace francophone ». L'émission de ce soir durera une demi-heure. Au menu : l'« *Acadie quatre siècles après* », la romancière canadienne (prix Goncourt) Antonine Maillet, le Français et les techniques de pointe, et, enfin, un portrait du chanteur martiniquais Gratien Midone, qui a mis en chanson des textes du théoricien tiers-mondiste disparu Frantz Fanon.

J.P. P.-H.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h 2, Les concerts des amis de la musique de chambre (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama : Les émigrés ou la richesse d'une France multinationale, l'Afrique noire.
13 h 30, Solistes.
14 h, Sons : Beaubourg d'ailleurs et d'autrefois.
14 h 5, Un livre, des voix : J. Metellus, « la Famille Vortex ».
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Le temps du divorce.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 45, Contact ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : « La Khovantchina », de M. Moussorgsky, par l'Orchestre de la Suisse romande, avec R. Raimondi, P. Lindroos, R. Tear...
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Anderson, Samuels, Nevin, Lecuona, Wienawsky, Pryor.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de J.-C. Bach, Beethoven, Mozart.
9 h 5, Le matin des musiciens : *les concertos pour piano de Mozart.*
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Cage, Roque-Alcina, Ferrari.
14 h 04, Microcosmos : 14 h 05, « Children's corner » ; 15 h, Reportage ; 15 h 40, Pêle-Mêle infos ; 15 h 45, *Le jeu et la bricole ;* 15 h 55, Haute Infidélité.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Bukovy.
17 h 30, Les intégrales : quatuors de Schubert.
18 h 30, Studio-Concert : œuvres de Dvorak, Szymanowski.
19 h 38, Jazz : où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au centre Pompidou à Paris le 22 juin 1982) : « A set of pieces for theater orchestra », de Ives ; « Acustiva III », de Schnebel ; « Für Stimment », de Kagel, par la Schola Cantorum de Stuttgart, dir. C. Gottwald ; et l'Ensemble intercontemporain, *dir.* P. Eotvos.
22 h, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.

● **« La Khovantchina », de Moussorgsky** (F.-C 20 heures). — Bien qu'inspirée par une authentique révolte de princes secouant le joug de Pierre-le-Grand, « la Khovantchina » est davantage qu'une transposition musicale et historique. Guidée par l'instinct dramatique de Moussorgsky, et malgré le remodelage de la musique par Rimski-Korsakov (lequel, visiblement, n'avait pas percé toutes les intentions du compositeur), l'œuvre est devenue un opéra peu ordinaire. A travers les rivalités des protagonistes sont peintes avant tout les obsessions intimes de son auteur, alors partagé entre ses idées réformatrices et son goût des traditions, alors écartelé entre son sens de l'avenir et son horreur du cosmopolitisme auquel s'ouvrait la Russie *à la fin du dix-neuvième siècle.* T. Fr.

Jeudi 30 septembre

Deux films

GERVAISE
Film français de René Clément (1956), avec M. Schell, F. Périer, S. Delair, M. Casadesus, A. Mestral, J. Harden, J. Holt.
A 2, 15 h.
★★ *Une adaptation resserrée, mais extrêmement fidèle à l'optique naturaliste, de* l'Assommoir, *d'Emile Zola. Aux difficultés de la classe ouvrière sous le Second Empire s'ajoute l'hérédité physiologique des Rougon-Macquart. Gervaise, la blanchisseuse boiteuse (on a loué, à juste titre, l'interprétation de Maria Schell), est victime d'un déterminisme qui rejoint les propres conceptions de René Clément sur la liberté illusoire, ou strictement limitée, de l'homme.* Gervaise *est une œuvre majeure du cinéma français des années 50.* — J.S.

TRAINS ÉTROITEMENT SURVEILLÉS
Film tchèque de Jiri Menzel (1966), avec V Neckar, J. Bendova, V. Velenta, L. Havelkova, J. Somr.
FR 3, 20 h 35.
★ *Un vent de liberté commençait à souffler sur le cinéma tchèque lorsque Jiri Menzel réalisa son premier long métrage, brisant les mythes héroïques des années d'occupation allemande, accordant autant d'importance à l'amour et à la sexualité qu'au travail et au patriotisme. L'audace, l'humour et l'insolence de cette comédie de mœurs dans une gare de Bohême nous rappelle qu'il y eut, pas pour longtemps, hélas ! un « printemps de Prague ».* — J. S.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les salpingites.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Sans un mot.
Réal. : Gérard Poitou-Weber. Avec D. Labourier, S. Edmond, J.-P. Sentier.
Isabelle, quinze ans, quitte ses parents et ses frères « sans un mot ». Consternation générale dans la famille. La fugue classique est ici traitée du côté des parents, mais sans pour autant tomber dans le mélodrame, au contraire, des pointes d'humour traversent cette ambiance tendue d'une famille qui pendant huit jours vit dans l'angoisse.
22 h 10 Documentaire : Le langage des chefs.
Réalisation : R. Portiche.
(Lire notre sélection.)
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : L'Académie des 9.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : Gervaise.
De René Clément.
16 h 20 Magazine : Un temps pour tout.
De J.-P. Spiero.
Dossier : Tiens bon le volant ; Chanson à histoire ; Potion magique.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Dossiers informations.
20 h 35 L'heure de vérité.
Rendez-vous politique d'A 2 : *M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.*.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
Un film sur Jimi Hendrix auquel participe Mike Jaegger, Pete Towsend, Little Richard ; Magazine l'impeccable ; Spécial cheval ; Actualités du mois.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Parti communiste révolutionnaire marxiste léniniste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les Jeux.
20 h 35 Cinéma : Trains étroitement surveillés.
De Jiri Menzel.
22 h 50 Journal.
23 h 30 Prélude à la nuit.
L'Ensemble Ad Artem : « Ouverture première », pour cordes et clavecin, de F.M. Verracini, sous la direction de J. Kaltenbach.

Les comédiens du pouvoir

LE LANGAGE DES CHEFS
TF 1, 22 h 10.

Non, ce n'est pas un « remake » de l'émission « Patrons-télévision » (censurée en son temps), mais c'est toujours de dirigeants qu'il s'agit, même si tous sont concernés : patrons, *hauts fonctionnaires,* responsables militaires, hommes politiques, et ceux qui les modèlent, enseignants, publicitaires... Roland Portiche construit son émission autour d'une question : « Y a-t-il un langage commun aux chefs, à tous les chefs, en France, en 1982 ? » Les exemples se succèdent : polytechniciens s'entraînant à l'interview, élève de l'E.N.A. déjà prêt à jouer son rôle, dirigeants d'entreprises s'appliquant devant des caméras à parfaire l'image qu'ils « doivent » donner d'eux-mêmes. C'est à travers l'image médiatisée que s'analysent les rapports « dirigeants-dirigés ». Des documents d'archives nous montrent l'évolution du « style », et c'est sensiblement la même que pour les acteurs de cinéma.

Les « comédiens du pouvoir » le savent, ils auront à jouer sur la scène du pouvoir : la télévision. Leur sérieux, leur complaisance finissent par classer dans les emplois comiques nos dirigeants, présents et futurs. - C.A.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Images d'astrophysique ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag.
11 h 2, Les concerts des amis de la musique de chambre (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama, avec P Cabanne.
13 h 30, Renaissance des orgues de France.
14 h, Sons : Beaubourg d'ailleurs et d'autrefois.
14 h 5, Un livre, des voix : J. Duvignaud, « le Favori du désir ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : départementale, Le monde au singulier ; 15 h 25, La radio sur la place ; 16 h 15, Rendez-vous ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et *aventures de Gaspard des montagnes.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « le Jardin où et pourquoi », de R. Ehni, avec F. Ulrich, M. Gateau, R. Ehni.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Reinecke, Paganini, Mozart, Reicha, Scriabine.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : les concertos pour piano de Mozart.
12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Chopin, Liszt.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Musique légère : œuvres de Veneux, Dubois, Bacri, Niletz, Bonneau, Reichardt, Mozart.
14 h 4, Poésie du souffle : œuvres de Penderecki, Takemitsu, Schnebel.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Miroglio, Tessier.
17 h 30, Les intégrales : Quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert : jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Divertissement pour orchestre de chambre », de Ibert ; « Sinfonietta », de Britten ; « Cinq Lieder », de Wolf ; « Symphonie n° 1 », de Zbzinden ; par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. O. Guion, sol. H. Schaek, mezzo-soprano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; Studio de recherche radiophonique : Nocturnes

VUS

Le buffet et le robot

En matière d'enquêtes télévisées, il y a des modes, il y a des années où le journaliste se cache, d'autres – nous y sommes en plein – où il se montre, où il exige qu'on braque sur lui les caméras, où il se dore, de dos, de face et de profil, au doux soleil des projecteurs. Ce style-là, on ne peut pas accuser Pierre Dumayet de le suivre, c'est lui qui l'a inventé. Simplement, on peut regretter de le voir pousser un peu loin la complaisance.

Vous connaissez le principe de sa série « Lire, c'est vivre ». Interrompue depuis 1978, elle a repris mardi soir sur A 2 avec le Compagnon du Tour de France, *de George Sand. Il s'agit de donner le bouquin à des gens susceptibles de s'y intéresser – en l'occurrence des ouvriers menuisiers et charpentiers – et de leur demander ensuite ce qu'ils en pensent. C'est ainsi que, au cours de la soirée, Dumayet a été amené à admirer un buffet, un « chef-d'œuvre » dont il nous détaillait la beauté. Il l'avait, là, sous les yeux. Pas nous. Nous, on devait se contenter d'en deviner le reflet dans les verres de ses lunettes.*

De même a-t-il cru devoir accompagner les propos toujours avisés, parfois charmants, souvent naïfs, de ses interlocuteurs d'un commentaire muet, expressif et drôle – la question n'est pas là, – mais inutile, je dirais presque déplacé.

Une émission intéressante, dans l'ensemble. Elle nous a utilement rappelé la longue histoire du compagnonnage « de Salomon à Marianne ». Elle ne nous a pratiquement rien appris, en revanche, sur ce qu'il en est aujourd'hui de ces sociétés secrètes dont on se demande comment elles survivent à la robotisation d'un monde de plus en plus industrialisé. Que représente le Tour de France à notre époque ? Combien sont-ils à l'entreprendre ? Sans entrer dans le détail, difficile à obtenir, je le concède, on aurait pu, d'un mot, d'un chiffre, satisfaire notre curiosité. Le nombre des élèves recruté chaque année approcherait des quatre mille. Signe d'une belle vitalité retrouvée après tant de luttes fratricides.

CLAUDE SARRAUTE.

P.S. – Pierre Dumayet souhaite trouver, pour une prochaine émission, le livre (introuvable) de Martin Buber, *Gog et Magog.* (Pierre Dumayet, Antenne 2, 5-7, rue de Montessuy, 75007 Paris.)

Fresques algériennes

Prétendre raconter toute l'Algérie, des royaumes berbères de l'Antiquité au président Chadli Bendjedid, et surtout retenir trois heures durant l'attention des téléspectateurs peut relever de la gageure. C'est un pari que Jean-François Delassus a largement gagné, sur TF 1, à la fois parce qu'il a raconté avec tendresse *« l'histoire d'amour tragique »* entre la France et l'Algérie, qu'il s'est efforcé de comprendre les différentes composantes de ce pays et qu'il a eu recours, pour ne pas lasser, à toutes sortes de ce pays et qu'il a eu recours, pour ne pas lasser, à toutes sortes de techniques : sketches amusants ou dramatiques, vidéo, actualités, extraits de films, bandes dessinées...

Il a ouvert pour nous à la fois un livre d'histoire illustré et un album de famille. On ne s'étonnera donc pas d'avoir eu droit, parfois, à des images d'Epinal. Et, au passage, chacun aura relevé ici une faute de goût, là une erreur. Les historiens se demanderont pourquoi a été repris le cliché du « coup d'éventail » qui servit de prétexte à la conquête de 1830, alors que Charles-André Julien a démontré définitivement, dans son *Histoire d'Algérie contemporaine* (1), que le dey d'Alger réclamait le paiement d'une créance pour des livraisons de blé faites à la France de 1789. Les Arabes se seront étonnés d'entendre parler des Berbères à tort et à travers. Les Chrétiens auront été surpris de voir le cardinal Duval transformé en « pied-noir » : c'est un pur Savoyard envoyé par Paris en Algérie et qui a acquis la nationalité algérienne à l'indépendance...

Mais, finalement, ce ne sont là que défaillances mineures dans une immense fresque – n'aurait-elle pas gagné à être scindée en deux ? – qui tour à tour instruit, fait sourire ou émeut. Dans l'ensemble l'auteur a su trouver le ton juste pour présenter avec sympathie mais sans complaisance un dossier semé de pièges et qui demeure éminemment passionnel. Que celui qui prétend avoir fait mieux dans le genre lui jette la première pierre...

PAUL BALTA.

(1) P.U.F., Paris, 1964.

EN GRANDE-BRETAGNE

La quatrième chaîne visera des publics particuliers

Londres. – Les téléspectateurs britanniques vont bientôt avoir le choix entre quatre chaînes : le 2 novembre prochain, à 16 h 45, Channel 4 commencera ses émissions par un jeu de mots croisés inspiré de la télévision française. C'est la première grande innovation de la télévision britannique depuis près de vingt ans. En 1964, la B.B.C. créait une deuxième chaîne destinée à un public plus « intellectuel » que celui de B.B.C. 1 et I.T.V. (Independant Television), la chaîne commerciale, créées toutes deux en 1954.

Channel 4 sera financée par la publicité et placée sous la tutelle de l'I.B.A. – Independant Broadcasting Authority – qui contrôle déjà I.T.V. et les stations de radio commerciales. Channel 4 sera un peu à I.T.V. ce que B.B.C. 2 est à B.B.C. 1 : un programme conçu pour des audiences bien précises (les jeunes, les cadres, les minorités raciales).

De notre correspondant

Channel 4 vient de donner un aperçu de ses premières émissions : des séries dramatiques originales, un feuilleton un peu mélo tourné dans les milieux populaires de Liverpool, un spectacle de prestige adapté d'une réalisation de la Royal Shakespeare Company, des émissions de musique destinées aux jeunes, des films commerciaux et une émission d'informations d'une heure, tous les jours de 19 heures à 20 heures.

Les journaux télévisés de B.B.C. 1 et d'I.T.V. donnent des informations perdant une demi-heure. La deuxième chaîne de la B.B.C. offre chaque jour, avec « Newsnight », un compromis entre l'événement et le magazine. Les responsables de Channel 4 ont choisi l'explication, l'analyse, y compris dans des domaines largement délaissés par la télévision, comme les affaires, les sciences, l'éducation.

Un tiers du temps sera consacré à l'étranger. Chaque jour, un observateur sera invité à donner un commentaire engagé, tandis que le vendredi la moitié de l'émission d'informations sera confiée à une organisation syndicale ou politique, à une association ou une communauté, pour qu'elles proposent leur vision de l'actualité.

Pendant les soixante heures hebdomadaires que Channel 4 offrira dans un premier temps, les émissions seront spécialement destinées aux jeunes de quinze à trente ans, d'autres aux Noirs et aux Asiatiques, dont les préoccupations ne sont pas ou sont peu traitées par les chaînes existantes. Des programmes porteront sur les loisirs, les arts, la qualité de la vie et une large place sera accordée au cinéma étranger.

Par ses projets, Channel 4 a incontestablement emporté l'adhésion des professionnels de la télévision. Il lui reste à séduire un public assez important pour attirer la manne publicitaire.

L'explication et l'analyse

Ses promoteurs se défendent de vouloir faire une télévision « élitiste ». Sa principale originalité, dit un responsable, sera *« pas de sport le samedi, pas de religion le dimanche »*. M. Jeremy Isaacs, le directeur de Channel 4, un ancien de la B.B.C., se fixe pour objectif de toucher 10 % des téléspectateurs d'ici trois ans, mais les professionnels remarquent qu'il a fallu à la deuxième chaîne de la B.B.C. près de vingt ans pour atteindre cette cible. Les quatorze sociétés de télévision privée qui composent I.T.V. et qui ont apporté les cent quatre millions de livres (près de mille trois cents millions de francs) nécessaires au lancement de Channel 4 sont plus prudentes mais elles espèrent bien rentrer rapidement dans leurs fonds.

Comme I.T.V., Channel 4 ne recevra aucune part de la redevance versée intégralement à la B.B.C. et ne pourra compter que sur la publicité, limitée par la loi à neuf minutes par heure. La nouvelle chaîne fonctionnera avec une infrastructure légère – deux cents personnes – et un seul petit studio. Elle fera fabriquer ses émissions par les sociétés d'I.T.V. ou par des producteurs indépendants. Les informations et les reportages seront fournis par une unité spécialisée d'I.T.N. – Independant Television News – qui travaille déjà pour la première chaîne commerciale.

DANIEL VERNET.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 SEPTEMBRE

– *M. Meier Rosenne,* ambassadeur d'Israël en France, est invité à l'émission « Plaidoyer », sur R.M.-C., à 8 h 30.

Le gouvernement français retient le principe d'une taxe sur les magnétoscopes

Lors des derniers arbitrages relatifs à la loi de finances qui sera discutée au Parlement à partir du 21 octobre, le gouvernement a retenu le principe d'une taxe annuelle frappant les propriétaires de magnétoscopes. L'idée avait déjà été évoquée en avril dernier par le ministère de la communication, soucieux de trouver des financements supplémentaires pour mettre en œuvre la loi sur l'audiovisuel. Ce qui est nouveau, c'est le montant de cette taxe, fixé à 471 francs, soit environ deux fois plus que ce qui était prévu en juin, et l'équivalent de la redevance pour un poste de télévision couleur en 1983.

A Matignon, on justifie cette « redevance vidéo » par plusieurs considérations. Tout d'abord, les recettes ainsi dégagées (environ 370 millions de francs si la redevance est intégralement perçue par le fisc) pourraient servir dès 1983 à financer l'effort de décentralisation du service public. On fait remarquer ensuite que cette taxe peut être considérée comme une compensation du préjudice causé au service public par le développement de la copie d'émissions. Les recettes financeraient alors la création audiovisuelle, selon des mécanismes comparables à la taxe sur la photocopie. Enfin, on estime au gouvernement que la nouvelle redevance ne touchera, à travers les propriétaires de magnétoscopes, que des couches relativement aisées de la population.

La profession s'inquiète des conséquences de la décision gouvernementale sur la croissance du parc (huit cent mille appareils prévus pour fin 1982, un million et demi pour fin 1983). Les revendeurs espèrent que l'effet dissuasif de la taxe sera compensé par une baisse du prix des magnétoscopes. Les constructeurs japonais (85 % du marché) se trouvent en effet devant une surabondance de stocks qui peut les inciter à casser les prix. Les éditeurs de vidéocassettes, eux, auraient préféré, à tout prendre, une taxe sur les cassettes vierges. Cette proposition du ministre de la culture n'a pas encore été discutée par le gouvernement.

[Les considérations évoquées par Matignon pour justifier la nouvelle taxe sont assez discutables. Le président de la République avait affirmé qu'il n'y aurait pas de taxes supplémentaires sans services nouveaux. Or, la décentralisation de la radio-télévision n'est pas à proprement parler un service nouveau. De même, le développement de la copie privée gêne moins le service public de télévision que l'industrie cinématographique. Enfin, une récente étude de la Sofres montre que les propriétaires de magnétoscopes ne se recrutent pas essentiellement dans les couches aisées de la population. Il semble que le gouvernement ait voulu surtout compenser la stagnation tendancielle de la redevance liée aux postes de télévision. Alimentée par la forte croissance des ventes de téléviseurs couleur (14 % par an), la progression de ces ressources va être freinée, dans les années qui viennent, par la saturation du marché (93 % des foyers sont équipés en téléviseurs, dont 52 % en récepteurs couleur). La redevance vidéo vient prendre le relais au bon moment, mais elle risque de freiner sensiblement le développement d'un secteur important des nouvelles industries culturelles.]

J.-F. L.

Mercredi 22 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Émission de Michel Thoulouze.
« Grandes vacances pour gentils zonards. »
Les premières vacances de trois cent cinquante jeunes présumés loubards en Ardèche. Cette opération Ardèche est à l'initiative de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en collaboration avec Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée. Les reporters ont passé trois semaines en compagnie de ces jeunes.

21 h 35 Festival d'Indonésie.
Réalisation : G. Katz.
Extraits du spectacle de la troupe indonésienne au Palais des Congrès : danse d'offrandes des Balinais ; Le nandir, danse de cour au XIXe siècle ; Le barong, théâtre religieux, etc.

22 h 30 Balle de match.
Magazine mensuel du tennis.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
De Cl. Loursais : Les pièges.
Avec J. Debary, M. Eyraud, J.-M. Richier, T. Gimenez...
Dans un bourg d'Ile-de-France, des commerçants forment un groupe d'autodéfense contre les petits délinquants. A l'occasion d'une course-poursuite, Christian est blessé à la main et Jean-Pierre se tue en mobylette. Le commissaire Chabrol commence son enquête.

22 h 05 Magazine : Moi je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : Fous de concours ; Messages personnels ; Septembre, l'année commence ; Prête-moi ton ventre.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : De bien étranges affaires.
N° 2. Lourde gueuse.
Réalisation J.-L. Miesch.
L'histoire d'amour de Lourde Gueuse et du capitaine Nelson, devenu fou à l'approche de l'Étoile de Diamant.

21 h 30 Documents : Bleu outremer.
Orok-bat, groupe folklorique de Saint-Pierre-et-Miquelon ; Les Saintes, une île des hommes.

22 h 30 Journal.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Symphonie n° 4 de Dauvergne, par l'Ensemble instrumental de Grenoble.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Le « Moïse » de Rossini vu par Balzac et par Stendhal.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (donné au centre Georges-Pompidou, à Paris le 21 juin 1982) : « Ionisation », de Varèse ; « In Search of an Orchestration », de Feldman ; « Circles, pour voix de femmes, harpe et deux percussionnistes », de Berio, par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotvos ; sol. C. Berberian, M.-C. Jamet, harpe ; V. Bauer, M. Certti, percussionnistes.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives ; 23 h, Cycle : E. Kleiber ; œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

Jeudi 23 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Accidents de moto.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
L'Assemblée nationale : le groupe U.D.F.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Ultimatum.
Réal. G. Farrel, avec M. Bozzuffi, P. Massimi, L. Velle, Ch. Nobel (2e partie).
Un téléfilm d'espionnage tiré du roman de P. Bonnecarrère, tourné en quarante-six jours en Italie, Grèce, Suisse et à New-York, mais malgré cette diversité de paysages et l'originalité du scénario on s'ennuie un peu.

21 h 50 Documentaire : Dimanche, dimanches.
Réal. : J. Meny.
La journée dominicale considérée comme la plus ennuyeuse. Romanciers, comédiens, ainsi qu'un psychanalyste et un prêtre posent le douloureux problème du temps libre.

22 h 45 Documentaire : Le monde tribal.
Le royaume de bronze.
De D. Attenborough, réalisation : D. Collinson.
Que reste-t-il du Benin, royaume du bronze, découvert et pillé par l'Occident à la fin du XIXe siècle ?

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Série : la Vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.

15 h Cinéma : L'Attaque de Fort Adams.
Film franco-italo-allemand de J.W. Fordson (1964), avec G. Scott, M. Brega, G. Ribeiro, J. Mendriks, M. Ellis.
Buffalo Bill, chargé par le président Grant d'une mission de pacification, se heurte aux agissements criminels d'un Indien manipulant sa tribu, et à des trafiquants d'armes. Un western fabriqué en Europe avec bons et mauvais Indiens, scènes d'action et de violence, héros de pacotille. C'est d'une totale médiocrité.

16 h 20 Magazine : Un temps pour tout
Réal. : J.-P. Spuro.
Dossier : Les trois coups, des extraits du premier Festival de théâtre de personnes âgées qui s'est déroulé à Mâcon le 1er juillet ; Variétés ; Jardinage.

17 h 45 Récré A 2.
Pic-Pio-Pic ; Si, si, si : Les quat'z'amis ; Yok-Yok ; Spectreman.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
La C.F.D.T.
20 h Journal.

20 h 35 L'histoire en question.
D'Alain Decaux, « Douze balles pour Laval ».
Le destin de Pierre Laval, président du conseil du 17 août 1944, date à laquelle il quitte l'hôtel Matignon pour l'Allemagne, jusqu'au 15 octobre 1945, date de son exécution à Fresnes. Avec la participation de l'écrivain Claude Levy, ' Jaffre, avocat de Laval, et J. Boudot, son ancien chauffeur.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
De A. Burosse et M. Merino, réalisation M. Ledoux.
Spécial Neil Young.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs ; Clic clac.
18 h 55 Tribune libre.
Carrefour du gaullisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de 20 heures.

20 h 35 Cinéma : Les Enchaînés (hommage à I. Bergman).
Film américain d'A. Hitchcock (1946), avec C. Grant, I. Bergman, C. Rains, L. Calhern, Mme Konstantin, R. Schunzel (N. Rediffusion).
La fille déchue d'un espion nazi, condamné à Miami, accepte de travailler pour les services secrets américains. Elle s'infiltre dans un réseau reconstitué au Brésil en devenant la femme d'un ami de son père. Un malentendu amoureux pèse sur ses relations avec l'agent américain qui l'utilise et la méprise. Ce film d'espionnage mis en scène avec une virtuosité stupéfiante et jamais gratuite est aussi une magnifique histoire de rédemption par l'amour. Le suspense angoissant prend une signification morale. Ingrid Bergman, alors interprète de prédilection du cinéaste, se montre sublime.

22 h 25 Journal.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate pour piano en la majeur de Beethoven, par R. Casadesus.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haydn, Mendelssohn, Rossini, Mozart, Liszt, Dvorak.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille à l'autre : œuvres de Schoenberg, Fayrfax, Tavernier, Mozart, Rachmaninov, Weill.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : Earl Hines et les petits comités.
13 h, Musique légère.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : autour de Didon ; œuvres de Purcell, Mozart, Berlioz, Charpentier.
17 h 2, Repères contemporains : œuvres de Trojahn.
17 h 30, Les intégrales : quatuors de Schubert.
18 h 30, Concert : jazz.
19 h 38, Jazz.
20 h 5, Concert (en direct du 31e concours international de Munich) : concert de musique de chambre avec les lauréats.
23 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique ; 0 h 5 : Nocturnes, œuvres de Mozart, Debussy, Strauss, Schubert.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Wilhelm Fliess et la naissance de la psychanalyse ; à 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, Matinée de la littérature, avec C. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guinot, J.-P. Horn.
10 h 45, Questions en zigzag : Georges Bordonove, les rois en France : Louis XIV.
11 h 2, Musiques actuelles, Nice-Côte d'Azur (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun, Jean-Jacques, typographe.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Orgue du temple de La Fusterie, à Genève.
14 h, Sons : nostalgie de Chine.
14 h 5, Un livre, des voix : Hortense Dufour, *le Bouchot.*
14 h 47, Les après-midi de France-Culture : départementale, le monde au singulier ; 15 h 25, La radio sur la place ; 17 h, Rome libre.
18 h 30, La vie entre les lignes : Lucien Bodard, « la Duchesse ».
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h, Voyages chez les morts : Thèmes et variations d'E. Ionesco, avec P. Mazzotti, H. Virlojeux, R. Carel, M. Meriko.
22 h 30, Nuits magnétiques.

ET DES SPECTACLES

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES NOUVEAUX SPECTACLES

COMÉDIE A DEUX. — Plaisance (320-00-06), 20 h 30 (22).
PROBLÈMES. — Ranelagh (288-64-64), 22 h (22) ; 18 h 30 (23).
GUERRE AUX ASPERGES. — Athlétic (624-03-83), 21 h (22).
LE BRUIT DE L'EAU. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 (22).
CHARAN LE VOLEUR. — Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30 (23 au 25).
TARIF DE NUIT. — Alfortville, Sarbacane (378-81-39), 21 h (24).
SODOME ET GOMORRHE. — Madeleine (265-07-09), 20 h 45 (25).
LE MAL COURT. — Tourtour (887-82-48), 20 h 30 (27).
VINAVER'S. — Escalier d'or (523-15-10), 19 h (28).
ABUS DANGEREUX. — Corbeil, M.J.C. Fernand-Léger (496-27-69), 21 h (28).

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : le 23 à 20 h : Eugène Oneguine ; le 25 à 19 h 30 : la Sylphide.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 22 à 14 h 30 et le 28 à 20 h 30 : l'Éducation d'un prince ; la Double Inconstance ; le 22 à 20 h 30 et le 26 à 14 h 30 : Dom Juan ; les 25, 27 à 20 h 30 : les Corbeaux ; le 26 à 20 h 30 : Marie Tudor.
ODÉON (325-70-32), les 23, 24, 25 à 20 h 30 : Faust (de Gœthe).
BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) : cinéma-vidéo : les 22, 23, 24, 25, 26, 27 : nouveaux films à 13 h, 16 h, 19 h ; Théâtre, les 22, 23, 24, 25 à 20 h 30 et le 26 à 16 h : le Naufrage du « Titanic » ; Rencontre-Musée : le 24 à 20 h 30 : le Musée : but ou fin de l'art ?
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 27 à 20 h 30 : Beethoven : concerto pour piano n° 4 (Lovro von Matacic) ; et la « Symphonie héroïque » (Paul Badura-Skoda, piano).
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (D. soir), le 22 : mat. à 15 h et soirée à 21 h ; les 23, 24, 25, 27, 28 à 21 h ; le 26 à 16 h : l'Histoire du soldat.

Les autres salles

ALLIANCE FRANÇAISE (544-41-42) (D. soir), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Guide illustre des autres mondes.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Coup de soleil.
ARTISTIC-ATHEVAINS (271-51-00) (Mer.), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), (mer., jeu., vend., sam.), 20 h 30 : le Malentendu ; Mar. 20 h 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Nombril.
BOUFFES PARISIENS, (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.
C.I.S.P. (343-19-01) (D. soir, L., J.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Dieu nous gâte.
COMÉDIE CAUMARTIN, (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), (D., L.), 20 h 30 : Mamma Marcia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 15 : l'Éveil du printemps ; 22 h : Figaro solo.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : La vie est trop courte.
EDOUARD VII (742-37-49) (D. soir, L., 21 h, mat., Dim. 15 h et 18 h 30 : la Dernière nuit de l'été (rel. except. le 26 à 18 h 30).
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.), 21 h : Diableries amoureuses.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D.), 18 h 30 : le Carrousel des étoiles ; 20 h 30 : la Planque ; tls., 22 h : Vie et mort d'Arlequin.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : la Mouette ; (D. soir, L.), 22 h 30, mat. dim. 18 h : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes : Une tortue nommée Dostoïevski.
FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Et nos amours.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan (dern. le 25 (D.) 22 h : Patrick Font.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (L.), 20 h 30 : Tandis que j'agonise.
GALERIE 55 (326-65-51) (D., L.) 20 h 30 : A View From A Bridge
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h, mat. sam et dim., 15 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : l'Homme Lige, 20 h 30 : la Papesse américaine ; II. 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Vacances écossaises. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
MARIGNY (256-04-41), (L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Amadeus.
MATHURINS (265-90-00), (D.), 21 h : Emballage perdu.
MENILMONTANT (631-66-44) (D. soir, L.) 20 h 30, mat., mer. 14 h 30, Dim. 15 h : Famille Fenouillard... Dare...Dare
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90) Petit Montparnasse (D. soir), 21 h, mat. dim. 16 h : Lettre au père.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D), 21 h : Chopelia.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), (D., L.), 20 h 45, sam., 19 h 15 et 22 h : Pauvre France.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D), 21 h : Flock.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.
PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : 1929 ou le Rêve américain.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), mer, jeu., vend., sam., à 20 h 30 : Huis-Clos ; dim. 18 h 30 ; mer., mar., 22 h, lundi 20 h 30 : l'Écume des jours. — Jeud., vend., sam., 20 h 30 ; dim. 15 h : la Maison de poupées. — mar., mer., 20 h 30 ; vend., sam., 22 h ; dim. 17 h : A. Allais.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 30 : les Baba cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 24, 28 à 20 h 30 : Fin de partie ; le 25 à 20 h 30, le 26 à 15 h : Oh ! les beaux jours : les 22, 23, 24, 25 à 19 h 30, le 26 à 15 h : Rendez-vous (Cie de danse Trafic-Danse).
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Troisième Témoin.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h et 18 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) : 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ogouz tout a changé ; 22 h 30+ sam. 24 h : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) : I 20 h 30 + sam. 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'Orangeade ; 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h 30 : Palomar et Zigomar ; (D., L.) 22 h 30 : Seaside rendez-vous.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30, du 22 au 25 : Yves Delire ; le 27 : Ramon Reinaud ; le 28 : M. Philippe et C. Obert ; 22 h, du 22 au 25 : Live Music ; le 27 : Les 40 vies et morts d'un chien provençal ; le 28 : Fabienne Elkoubi.
L'ENVOL (347-33-06) (L., mar.), 19 h : Nicolas Vassal 20 h 45, Dim. 17 h : Eliza là-bas.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.), 21 h : la Garçonne.
LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 21 h : Les petits frappent toujours ; 22 h 15 : Raoul je t'aime.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D. L.), 21 h : Douby... be good. 22 h 30 : les Bas de Hurleveau. L. à 20 h 30 : Viens-voir les artistes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. L.), 20 h 30 : Papy fait de la résistance ; 22 h : Bunny's Bar (dern. le 25».
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse na ; 22 h 30 : Clin d'œil à Irma la Douce ; Sam. à 16 h. : la Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (D., L.), 20 h 30 : Contreciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?
VIEILLE GRILLE (707-60-93) le 28 à 22 h : B. Fontaine et Areski.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, mat. dim., 15 h 30 : Achetez François.
THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : C'est pas tout rose.

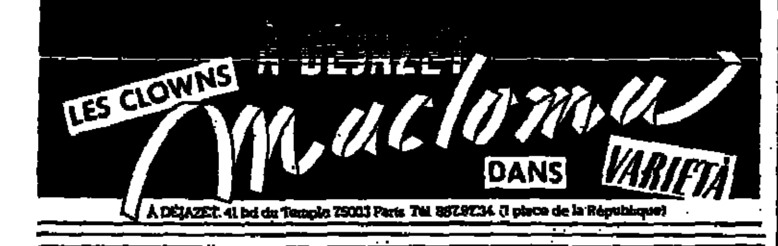
Le music-hall

BOBINO (322-74-84) 20 h 30 : Nino Ferrer (dern. le 26) à partir du 28 à 20 h 30 : Cuarteto Cedron.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 21 h, dim. à 17 h : J. Guidoni.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 22 à 18 h 30 : Marcel Tanguay, le 22 à 20 h 30 : Project Boing (clowns).
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Je persiste et signe... Brel.
DEJAZET (887-97-34) (D soir, L) 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : Les clowns Macloma.
ELDORADO (208-45-22) (D soir, L) 20 h 30), mat Dim. 15 h : Fantasia do Brasil (à partir du 24).
FORUM DES HALLES (297-53-47) les 23 et 24 à 20 h 30 : Maria Faranduri, le 25 à 21 h : N. Czarminska, J. Kaczmarski ; à partir du 28 à 20 h30 : Patrick Abrial.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L) 21 h, mat. Dim. 15 h : Le Grand Orchestre du Splendid (à partir du 23).
OLYMPIA (742-25-49) (L), 21 h, mat. dim., 14 h 30 : Hervé Vilard (dern. le 26).
POTINIÈRE (261-44-16) (L), 20 h 45, dim. 15 h et 18 h 30 : Sol dans « Je m'egalomane à moi-même ».
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), du 22 au 26 à 18 h 30 : Adama Drame.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h : Guillermo Galve.

La danse

CASINO DE PARIS (874-15-80) (D soir, L) 20 h 30 : mat. Dim. 15 h : Esoterik Satie (par le Ballet de l'Opéra de Rome) (à partir du 24).





MUSIQUE

Les concerts

Voir également Festival estival Paris, Festival international de Montmartre, Festival de musique de chambre de Paris, Paris sur scène.

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. C.-M. Giulini, chœurs de l'orchestre, dir. A. Oldham (Mozart, Verdi) (+ les 23, 24).

GAVEAU, à 20 h 30 : Claude Maillols, piano (Mendelssohn, Schumann, Debussy).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Quintette de cuivres de Budapest (Purcell, Albinoni, Scarlatti).

JEUDI 23 SEPTEMBRE

PLEYEL, 20 h 30 : voir le 22.

THEATRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : 70[e] anniversaire de John Cage avec l'Orchestre Colonne. Merce Cunningham, Garett List.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : Le Concert royal (Delalande) (+ les 24, 25).

CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, 20 h 30 : Madeleine Vidogeaux, piano (Schubert, Brahms) (+ le 26).

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

PLEYEL, 20 h 30 : voir le 22.

SAINTE-CHAPELLE, 21 h : voir le 23.

AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : John Cage.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

SAINTE-CHAPELLE, 18 h 30 : voir le 23 musique instrumentale française) ; 21 h.

ÉGLISE SAINT-MERRI, à 21 h : Quatuor à cordes Y. Le Men (Bartok, Kodaly, Chostakovitch).

CENTRE INTERNATIONAL SIVANANDA, 2[e] (261-77-49), 20 h : B.P. Shrivastav, Shymal Maitra, musique classique de l'Inde.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

NOTRE-DAME DE PARIS, à 17 h 45 : J. Roucayrol, orgue (Mendelssohn, Schumann).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre d'harmonie de la musique de l'air, dir. : A. Fasce (Brahms, Berlioz, Rimsky, Wagner).

CENTRE CULTUREL DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE, 15 h et 20 h 30 : voir le 23 (Haydn, Webern, Schubert).

ÉGLISE SAINT-MERRI, à 16 h : N. Andrez, A. Lindeblad (Mozart, Giuliani, Fauré, Debussy).

MARDI 28 SEPTEMBRE

GAVEAU, 20 h 30 : Janis Vakarelis, piano (Chostakovitch, Prokofiev, Brahms, Moussorgsky).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz. Sol. : M. Battaini, D. Michel, F. Bardot, P. D'Hollander (Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), mer. à 22 h 30 : Black Stars : le 28, à 20 h 30 : Jazz Mosaic Band.

CASINO DE PARIS (271-14-66), le 27 à 18 h 30 et 22 h : King Crimson.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 22 et 23, G. Collier Sextet ; les 24, 25, 26, 28 : F. Guin Swing Quartet, B. Vasseur ; le 27 : les Four Bones.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), dim., lun. : 22 h : Agbavia (dern. le 27) ; les 26 et 27, à 22 h 30 : les Diplomates. A partir du 28 : Ipomea.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h, le 26 : Xalam. Du 22 au 27 (sauf le 26) : Marlène Anconina Quartet ; 23 h, mer. à sam. : Los Salseros ; le 28, à 22 h 30 : Ganja « Funk Reggae ».

DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, les 24, 25 : Rockin Rrebels, Teen Cats, Standart Boys.

DUNOIS (584-72-00), les 22, 23, 24 à 20 h 30 : Bernard Lubat et ses invités ; les 25, 26 à 20 h 30 : Sambao.

FEELING (271-33-41), les 23, 24 et 25 à 22 h 30 : M. Denizet Quartet ; Gibus (700-78-88) le 25 à 22 h. : The Inmates.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), à partir du 27 à 20 h 15 : Sapho.

HIPPODROME DE PARIS (205-25-68), le 24 à 20 h : Toto.

NEW MORNING (523-51-41), le 22 à 21 h 30 : Paul Motian Quintet ; les 23, 24, 25 : Manu Dibango ; le 28 : Memphis Slim.

PALACE (246-10-87), le 23 à 22 h 30 : Funkapolitan ; le 27 à 20 h : Squeeze.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), dim. soir, lun. à 20 h 30 : J. Halliday.

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 22 à 21 h 30 : Watergate Seven+One ; le 23 : F. de Pasquale Humble Dixieland Street Band ; le 24 : Preissac Jazz Quintet ; le 25 : C. Rameil Quartet ; le 27 : New Jazz Bandar ; le 28 : Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Groupe Tribal (dern. le 26). A partir du 27 : J.-J. Mosalini, G. Bijtelmann, P. Caratini.

PLEYEL (563-88-73), le 28 à 19 h 30 et 22 h 30 : Oscar Petérson et Joe Pass.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 22, 23, 24, 25 : René Franc Orchestra ; le 28 : Iraklì Jazz Band.

En région parisienne

BEAUVOIR, Festival Couperin (425-60-20), le 25, à 20 h 45 : Quatuor Loewenguth (Beethoven, Brahms, Debussy).

CHATILLON, CCC (657-22-11), le 25, à 21 h : Bernard Lubat.

CHOISEL, ÉGLISE (052-05-02), le 25, à 20 h 45 : Ensemble choral et instrumental de Fontenay-aux-Roses (Bach, Corelli, Mozart, Schubert).

LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), vendredi, samedi à 21 h 30 : Ballet d'eau « l'Oiseau de feu » (Stravinski).

FONTAINEBLEAU, Château (422-25-68), le 25, à 17 h 30 : Orchestre du Marais, dir. : P. Merle-Portales (Vivaldi, Leclair, Bach).

ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 25 : à, Cl. Lavoix, piano, R. Yakar, soprano, M. Lecocq, ténor, J. Bona, baryton (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert).

SCEAUX, Orangerie, XIV[e] Festival (660-07-79), le 24, à 21 h : J.-L. Haguenauer, piano (Prokofiev, Chopin, Mozart, Liszt) ; le 27, à 17 h 30 : Ensemble baroque de Drottningholm (Telemann, Bach, Vivaldi, Boccherini) ; le 26, à 17 h 30 : Ensemble P. Stringa.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), VIII[e] Rencontres C. Dullin ; le 22, à 21 h : La nuit suspendue ; le 24, à 20 h : Tabarin ; 22 h : Gaspard ; le 27, à 21 h : La barrière mécanique.

FESTIVALS

A Paris

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (325-70-32), les 23, 24, 25, à 20 h 30 : Faust.

THEATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), à partir du 28, à 20 h 30 : Intrigue et Amour.

FESTIVAL
DE MUSIQUE DE CHAMBRE
DE PARIS

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 22, à 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas ; sol. : H. Goverts, H.J. Stegenga, M. Beaucoudray (Bach, C.-Ph.-E. Bach) ; le 24, à 20 h 30 : même orchestre que le 22. Quintette Moragues (Mozart) ; le 18, à 20 h 30 : Chœurs, solistes et Orchestre B. Thomas. Chorale Vittoria, dir. : M. Piquemal (Wagner, Puccini).

ÉGLISE DES BILLETTES, le 26, à 17 heures : G. Russo, clarinette, A. Tramma, piano (Brahms, Schumann).

XX[e] FESTIVAL
INTERNATIONAL DE DANSE
DE PARIS
(723-47-77)

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et dim., 15 h : La route de la soie (à partir du 23).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), à partir du 27, à 20 h 30 : The Washington Ballet (Fives, Synonyms, In the Glow of the night).

CARTE BLANCHE
A MARIUS CONSTANT

COUR DU LYCÉE HENRI IV, le 23, à 20 h 30 : Ensemble Ars Nova et Martial Solal (Pezel, Dao, Constant-Solal, jazz).

CHAPELLE DE LA SORBONNE, le 24, à 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble Ars Nova (Constant).

KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, le 25, à 17 h : Concert-promenade avec la Batterie-fanfare de la Garde républicaine.

GRAND AMPHI DE LA SORBONNE, le 25, à 20 h 30 : Projection du film « La Nouvelle Babylone ». Musique originale du film exécutée par l'Ensemble Ars Nova.

FÊTE D'AUTOMNE
DU V[e] ARRONDISSEMENT

ÉGLISE SAINT-MÉDARD, le 28, à 21 h : Orchestre Cannes-Provence-Côte-d'Azur, dir. Ph. Bender (Haendel, Albinoni, Hummel, Mendelssohn).

IV[e] FESTIVAL
INTERNATIONAL
DE MONTMARTRE
(606-50-48)

ÉGLISE SAINT-PIERRE-DE-MONTMARTRE, le 28, à 20 h 30 : La Camerata de Paris (Du Moyen Age au baroque).

THÉATRE CONSTANCE (Centre d'arts celtiques) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 17 h : Appelez-moi Arthur ou les Mystères de la Table ronde.

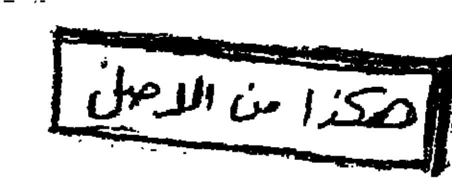
FÊTE D'AUTOMNE
A MONTMARTRE
(259-45-15)

ÉGLISE SAINT-PIERRE, le 22, à 19 h : Hot Rabbits, Oberkampf, rock ; 20 h 30 : J. Palmot, B. Romain, B. Haillant.

PLACE E.-GOUDEAU, les 22 et 25, à 20 h : Morceaux choisis de Shakespeare ; 20 h 30 : S. Oyarzabal, mime ; 20 h 45 : Regarde les femmes passer ; 21 h 30 : le Mur mort ; 22 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; le 23, à 20 h 30 : Attendons la fanfare ; 21 h 30 : Simon côté cœur, Simon côté jardin ; 22 h 30 : fin. Le 24, à 19 h : S.A.D. ; 21 h : Chassés croisés ; 22 h : Bl. Roze et D. Josselin, mimes ; 23 h : les Bonnes Manières. Le 26, à 20 h 30 : Petit conservatoire de Mireille ; 22 h : S. Baruque et Th. Duperay ; 23 h : Bœuf poétique.

SALLE PAROISSIALE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE, le 23, à 20 h 30 : Suzanne Jacob, Jacques Antonin ; le 24, à 20 h 30 : Christina Camerlynck, Marie-Thérèse Orain ; le 25, à 20 h 30 : Jazz avec M. Ponticelli, Claude Génin, duo : J. Patin-Sénéchal ; le 26, à 20 h 30 : Chantal Jego, Charlotte Dumas, J. Chesta, F. Toumarkine, M. Noize.





هكذا من الأصل

LE CINÉMA A PARIS

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

15 h : le Chasseur de chez Maxim's, de N. Rimsky ; 19 h : Hommage à Robert Altman : California Split ; 21 h : *le Privé.*

JEUDI 23 SEPTEMBRE

15 h : les Filles du Rhône, de J.-P. Paulin ; ; 19 h : Hommage à Robert Altman : Nous sommes tous des voleurs ; 21 h : Nashville.

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

15 h : Figure de proue, de Ch. Stencel ; 19 h : Deauville 1982 : The Chosen, de Jeremy P. Kagan ; 21 h : Hommage à Robert *Altman : Buffalo Bill et les Indiens.*

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

15 h : Partir, de M. Tourneur ; 17 h : Deauville 1982 : Eating Raoul, de P. Bartel ; 19 h 30 : Hommage à Robert Altman : Trois femmes ; 21 h 30 : Un mariage.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

15 h : Un ami viendra ce soir, de R. Bernard ; 17 h : Hommage à Robert Altman : Quintet ; *19 h* : Un couple parfait ; 21 h : Deauville 1982 : All by myself, de Ch. Blackwood.

LUNDI 27 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 28 SEPTEMBRE

15 h : Premier de cordée, de L. Daquin ; 19 h : Hommage à Robert Altman : Popeye ; 21 h : 30 ans de cinéma expérimental en France : Pacific 231, de J. Mitry ; Fumées/Masques/Pure beauté/Rimes/la Sève de la terre/Cocinor/Constance/Automation/l'Eau de A. Alexeiff (1952/1964) ; Pénélope, de R. Mains (1950/1954) ; la Villa Santo-Sospir, de J. Cocteau (1951) ; Chutes de pierre, Danger de mort, de M. Fano (1958) ; Cesarea, de M. Duras (1979) ; Dessert, de R. Lowder (1979) : Observation de l'hematosoaire de Laveran, de Cl. Duty (1981).

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 22 SEPTEMBRE

15 h : Sherlock Holmes faces death, de R. William Neill ; 17 h : Rétrospective des films ibériques, latino-américains primés au Festival de Biarritz : la Dernière Cène, de T. Gutierrez Alea ; 19 h : Hommage à Pierre Brasseur : le Magot de Josefa, de Cl. Autant-Lara.

JEUDI 23 SEPTEMBRE

15 h : la Perle des Borgia, de R. W. Neill ; 17 h : Rétrospective des films ibériques, latino-américains primés au Festival de Biarritz : les Chiens affamés, de L. Figueroa ; 19 h : Hommage à Pierre Brasseur : Lucky Jo, de M. Deville.

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

15 h : la Femme aux araignées, de R. W. Neill ; 17 h : Rétrospective des films ibériques, latino-américains primés au Festival de Biarritz : Electofrenia, de J. Neri ; 19 h : Hommage à Pierre Brasseur : Deux heures à tuer, de Y. Govar.

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

15 h : Rétrospective des films ibériques, latino-américains primés au Festival de Biarritz : la Veuve Montiel, de M. Littin ; 17 h : la Ville brûlée, de A. Ribas ; 19 h : Hommage à Pierre Brasseur : la Métamorphose des cloportes, de P. Granier-Deferre ; 21 h : Un monde nouveau, de V. de Sica.

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

15 h : Rétrospective des films ibériques, latino-américains primés au Festival de Biarritz : le Faiseur de miracles, de J. Neri ; Pixote, la loi du plus faible, de H. Babenco ; 19 h : Hommage à Pierre Brasseur : l'Or du duc, de J. Baratier : 21 h : la Vie de château, de J.-P. Rappeneau.

LUNDI 27 SEPTEMBRE

15 h : la Maison de la peur, de R. W. Neill ; 17 h : Rétrospective des films ibériques, latino-américains primés au Festival de Biarritz : El Mar del tiempo perdido, de S. Hoogesteijn ; 19 h : Mojado Power, de A. Arau.

MARDI 28 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) : Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e, (544-25-02) ; Murat, 16e, (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Berlitz, 2e, (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *U.G.C. Gobelins, 13e* (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) : Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Marais, 4e (278-47-86).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Biarritz, 2e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

COMBATS DE RUE (Hong-Kong, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

COUNTRYMAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Brady, 9e (770-08-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e, (331-60-74).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Para*mount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mont*parnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; *Paramount Orléans, 14e (540-45-91)* ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Montpar*nasse 83, 6e (544-14-27)* ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Calypso, 17e (380-30-11). — V.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (56121-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A.) (*) v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MAD MAX II (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; *Marignan, 8e (359-92-82).* — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MASSACREURS DE BROOKLYN (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

BIKE BOY, film américain d'Andy Warhol. V.o. : Pagode, 7e (705-12-15). J. 24 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS, film américain de Carl Reiner. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

DE LA VIE DES ESTIVANTS, film soviétique de Nikolaï Goubenko. V.o. : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GAMINS D'ISTANBUL, film turc d'Omer Kavür. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

JOHNNY BARROW, film américain de Fred Williamson. V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

PARADIS, film canadien de Stuart Gillard : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TIR GROUPÉ, (int. — 13 ans), film français de Jean-Claude Missiaen : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

LA TRUITE, film français de Joseph Losey : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er. 236-10-92	Caves du XVe. Déj. Soup. j. 23 h. Soirée animée par troubadour. Feuilleté léger de poireaux. Esc. saumon frais à l'orange. F/dim., lundi.
L'OPÉRA DE LA MER 261-43-93 6, rue Gomboust, 1er.	Formule à 130 F, vin et service compris. Sa carte de poissons, ses salons de réception de 15 à 40 personnes. Repas d'affaires.
INDRA F/dim. 359-46-40 10, rue du Commandant-Rivière, 8e.	GASRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjah à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par l'AMBASSADE et le BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. : 120 F. Salle pour récep., cocktail, mariage.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8e T.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Elysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
LA SARLADAIS F/sam. midi-dim. 2, rue de Vienne, 8e 522-32-62	J. 22 heures. Cuisine périgourdine. Menu 140 F. 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE.
LES TROIS MOUTONS 225-26-95 63, avenue F.-Roosevelt, 8e T.l.j.	Ouvert après le spectacle. Grillades d'AGNEAU et de BŒUF. Menu d'été : 130 F T.C. Salle climatisée.
LES TROIS LIMOUSINS 562-35-97 8, rue de Berri, 8e T.l.j.	Ouvert après le spectacle. Le spécialiste parisien des grillades de BŒUF. Menu d'été : 130 F T.C. Salle climatisée.
LE B'ŒUF 225-37-19 96, rue La Boétie, 8e. F/dim.	L'ŒUF et le BŒUF bien traités. Spécialités du Chef. PLAT DU JOUR. P.M.R. : 80 F, dans le cadre d'un bistrot sympathique.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9e. T.l.j.	De 12 h à 2 h du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace et sa CARTE DES DESSERTS.
TY COZ F/dim. 35, rue Saint-Georges, 9e TRU. 42-95.	Jusqu'à 23 heures. « La marée dans votre assiette » avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre.
LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi, mardi.	Déjeuner, Dîner, SOUPER APRES MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers, Salons, Parking privé assuré par voiturier.
EL PICADOR F/lundi-mardi. 80, bd des Batignolles, 17e. 387-28-87	Déjeuners, dîners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : zarzuela, gambas,bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 100 F. Salons pour banquets.
CHEZ GEORGES 574-31-00 Porte Maillot, 273, bd Pereire F/sam.	Mais. cinquantenaire. L'on vous reçoit jusqu'à 23 h. Ses plats cuis. à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaires.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 Pte Maillot, bois de Boulogne. T.l.j.	Nouveau cadre élégant. Déjeuners d'affaires. Dîners dansants. Orchestre animation. Salons pour réceptions de 10 à 800 personnes. Parking assuré.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PÉRIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.	DÉJEUNERS D'AFFAIRES, DINERS. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. : 331-69-20. - Ouvert T.l.j. - Parking gratuit. - Ouvert tout l'été.
LES CHAMPS D'OR 551-52-69 22, r. Champ-de-Mars, 7e F/dim. et lundi.	Dans un cadre raffiné. Déjeuners-Diners sur le thème des produits de la mer. Cuisine personnalisée. Vins de propriétaires. P.M.R. : 200 F.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e. F/mardi.	J. 23 h 30. Dans un agréable dépaysement gastronomique, venez déguster les spécialités de TANDOOR. Egalement 72, bd St-Germain, 354-26-07. Ouv. t.l.j.
Ch. FRANÇOISE 705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e. F/lundi.	C'EST VOTRE FÊTE AUJOURD'HUI, MADAME, OU VOUS MONSIEUR ? FRANÇOISE vous offre gracieusement son foie gras frais, pour commencer votre repas. Menu : 85 F.

DINER-SPECTACLES

CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et françaises.

HORS DE PARIS

SEBILLON 624-71-31/71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 heures. Le spécialiste du gigot aux haricots, mais aussi son banc d'huîtres et ses poissons. Tous les jours.

SOUPERS APRES MINUIT

AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 F. dim. J. 1 h.
DÉCOR AUTHENTIQUE 1880. 25, r. Le Peletier, 9e. Cuis. bourg. BANC d'HUITRES. Vins de Loire.

CHAMPAGNE 10 bis, pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h.
Huîtres - Coquillages toute l'année
GRANDE BRASSERIE DE LA MER

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F/lundi, mardi
8, bd St-Denis. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtiss. Gibiers. Park. privé assuré par voiturier.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24
SON BANC D'HUITRES
Foie gras frais - Poissons

Chez HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 548-96-42
F. Tour Montparnasse. J. 3 h. mat.
CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

LE MODULE 106, bd Montparnasse 354-98-64
FRUITS DE MER ET GRILLADES
de 12 h à 3 h du matin sans interr.
Parking - Me Vavin

AUBERGE DAB 161, av. Malakoff 500-32-22. T.l.j.
FRUITS DE MER, ROTISSERIE.

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER.

Après le Potager du Roy à Versailles
LE POTAGER DES HALLES
15, rue du Cygne (1er) 296-83-30
Tous les jours 12 h à 2 h du matin

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14 9, pl. Pereire (17e).
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS, SPÉC., GRILLADES.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE CINÉMA A PARIS

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé (522-46-01).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ÊTRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; U.G.C. 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RAGTIME (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : Ermitage, 6e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'ANTI-GANG (A., v.f.) (*) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).

BANANA JOE (A., v.f.) : Astros, 17e (627-60-20).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (544-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BERLIN EXPRESS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CABARET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (Arg., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Movies, 1er (260-43-99).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FUREUR DU DRAGON (H.-K., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.f.), Club, 9e (770-81-47).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). H. sp.

LE MOUCHARD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

MORT A VENISE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

MURS, MURS (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

OSSESSIONE (It., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A, v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Épée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

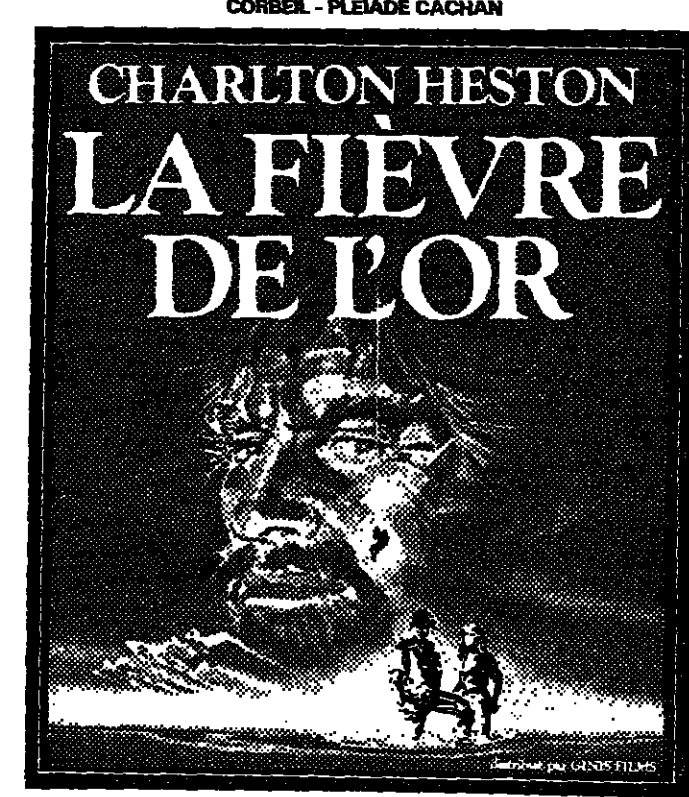
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).



هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

ET DES SPECTACL

COACH

lerie Coach Bag

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Le prêt-à-porter des couturiers



(Dessin de Marcq.)

GIVENCHY : ensemble habillé de veste en chenille de velours prune à dessins Jacquard triangulaires vieil or et vert mousse sur une jupe en tweed moucheté dans les mêmes coloris et un chemisier façonné de soie prune. 2 800 francs, 1 300 francs et 1 550 francs, 8, avenue George-V et à New-York, 954 Madison Avenue.

Les panoplies généreusement épaulées mais en douceur s'enlèvent pour la rentrée dans le triangle parisien des boutiques de couturiers, entre la place de l'Alma, la rue François-1er et la rue Cambon, tout au long du faubourg Saint-Honoré et autour de Saint-Germain-des-Prés.

Les modèles les mieux vendus sont élaborés, à empiècements et autres effets froncés au haut des manches pour affiner la taille. Les ourlets varient entre genou et mollet, du moins pour le jour. Les ponchos, capes et grands châles en lainages moelleux, tweeds réversibles et draps de laine viendront réchauffer les tailleurs et ensembles de début de saison, surtout en couleurs sourdes, rouges vineux, bleus, verts et violets, conçues pour se mêler au noir quand elles n'en sont pas gansées, bordées ou ornées.

Angelo Tarlazzi (74, rue des Saint-Pères) taille du jersey de lambswool gris chiné en cardigan chauve-souris sur un pantalon assorti, entre cheville et mollet, à 1 210 francs et 860 francs.

Bernard Devaux propose un deux-pièces de blouse à collerette et grandes manches sur une jupe à plis, s'ouvrant bas, en crêpe de Chine imprimé en dentelle, blanc cassé, rouge et bleu-violet. 2 600 francs chez Alexandra, Palais des congrès de la porte Maillot et Griffith, galerie Elysée-Rond-Point.

Emmanuel Ungaro habille avec charme et discrétion les dames menant une vie officielle. Sa robe en soie rayée à collerette, plissée au soleil taille ceinturée et jupe droite se distingue par ses manches bouffantes resserées dans un volant au poignet. A dominante rouge ou turquoise, 5 700 francs.

Chez Christian Dior, Marc Bohan a beaucoup de succès avec ses robes droites en jersey de laine à col dégagé et manches longues, découpées en grands triangles brique, rouge et violine à 3 900 francs.

Givenchy vient de dédoubler sa boutique, les tricots, ponchos et ensembles de jour étant désormais rassemblés, 8, avenue George-V. Ainsi la veste en chenille de velours prune et vieil or et vert mousse ceinturée forme-t-elle un dessin en dents de scie sur les manches, 2 800 francs.

Guy Laroche ganse de noir ses petites vestes de mohair bleues, rouges, vertes ou chameau à 890 francs, à porter avec une jupe-culotte écossaise à 980 francs ou une simple forme droite unie ou en pied-de-poule, 620 francs.

Hermès propose un manteau de chasse, à double boutonnage, assez droit, au mollet, dans un mélange de cachemire et loden, en bordeaux, vignogne ou marine, à 4 500 francs.

Chez Jean-Louis Scherrer, le tailleur l'emporte, en tweed anglais roux, à fines rayures rouges et bleu pétrole, à veste saharienne et jupe kilt, 4 680 francs.

Le tailleur à spencer de Lanvin oppose deux coloris fondus : le vert kaki et le brun, avec incrustations en torsades, sur une jupe froncée battant le mollet. 5 425 francs.

Louis Féraud coupe en drap noir un tailleur spencer floqué de velours en dessins d'arabesques, repris sur le bas de la jupe en forme. Le chemisier de crêpe de Chine blanc est imprimé en point de chaînette. 3 810 francs, les trois pièces.

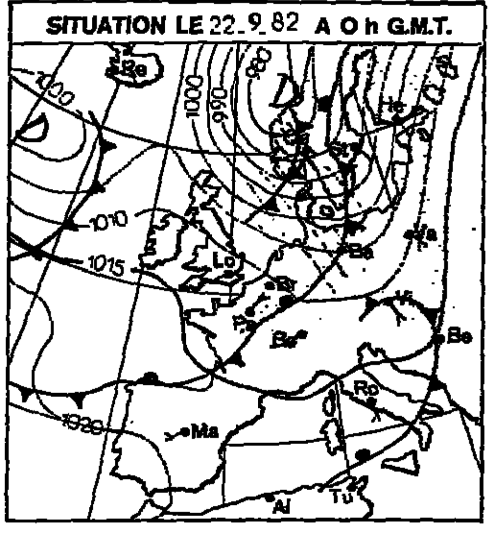
Chez Nina Ricci, on choisit beaucoup la robe « toutes occasions » en soie imprimée de gros dahlias fondus en tons sourds, garnie de velours noir au col et aux poignets, à 3 960 francs.

Thème sportif chez Per Spook, qui marie une veste de coton huilé à doublure de mohair, ton sur ton, avec une jupe culotte boutonnée ou un « panta-court » au mollet. 2 095 francs, 930 francs, 880 francs, en jaune safran, rouge brique ou gris clair.

Chez Saint-Laurent rive gauche, après les smokings-spencers noirs à parements de grosgrain sur pantalons, les robes courtes de velours noir sont très demandées, à décolleté plongeant en cache-cœur, bordé de gros volants de satin noir, au-dessus du genou. 3 940 francs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23-9-82 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 septembre à 0 heure et le jeudi 23 septembre à 24 heures :

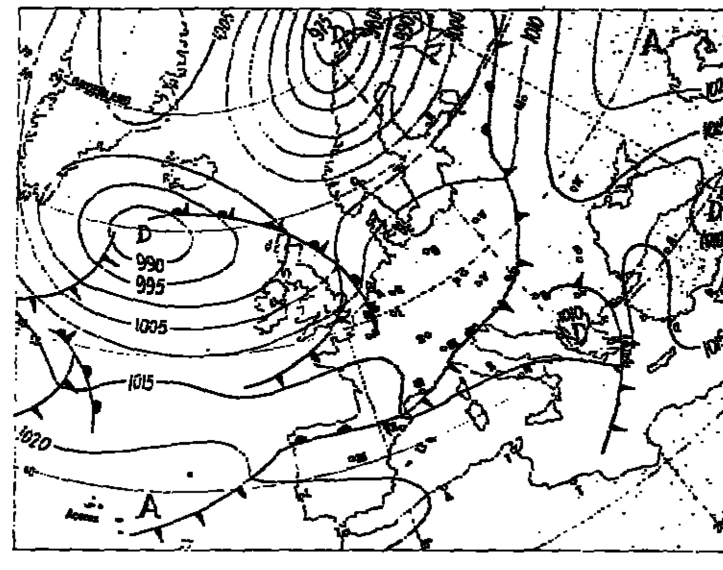
Une circulation perturbée d'ouest va prédominer sur la France au cours des prochains jours. L'air doux, humide et instable sur le sud du pays s'évacue vers le sud-est, tandis qu'une zone faiblement pluvieuse abordera jeudi matin les régions de la Bretagne à la Flandre.

Jeudi, ciel couvert le matin avec quelques pluies ou bruines sur la Bretagne, la Normandie et la Flandre. Plus au sud, un temps frais, peu nuageux et brumeux prédominera, excepté des Alpes du Sud à la Corse où de l'instabilité orageuse résiduelle se manifestera. Au cours de la journée, le ciel sera le plus souvent chargé au nord d'une ligne approximative Nantes-Strasbourg. Au sud de cette ligne, un beau temps, peu nuageux à nuageux par cumulus sera observé. Le vent de nord sera assez fort dans la vallée du Rhône, et le vent d'ouest modéré à assez fort près des côtes de la Manche.

Les températures minimales voisines de 12 à 14 degrés sur le Nord-Ouest, 15 à 18 degrés sur le Sud-Est et près des côtes pourront avoisiner de 3 à 6 degrés dans les régions du Centre. Les températures maximales atteindront de 17 à 25 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 22 septembre à 8 heures, de 1014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 23 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22 septembre) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 24 et 17 ; Bourges, 27 et 14 ; Brest, 17 et 7 ; Caen, 18 et 10 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 26 et 15 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 28 et 15 ; Lille, 20 et 6 ; Lyon, 25 et 17 ; Marseille-Marignane, 26 et 18 ; Nancy, 25 et 13 ; Nantes, 22 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 17 ; Paris-Le Bourget, 22 et 8 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 27 et 18 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 23 et 12 ; Toulouse, 28 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 20 degrés ; Amsterdam, 19 et 10 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 27 et 12 ; Bonn, 23 et 8 ; Bruxelles, 20 et 8 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 19 et 12 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 31 et 21 ; Genève, 25 et 16 ; Jérusalem, 23 et 16 ; Lisbonne, 24 et 18 ; Londres, 17 et 5 ; Luxembourg, 21 et 9 ; Madrid, 24 et 13 ; Moscou, 21 et 5 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 19 et 12 ; Palma-de-Majorque, 28 et 16 ; Rome, 27 et 22 ; Stockholm, 21 et 15 ; Tozeur, 35 et 25 ; Tunis, 31 et 24.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale)

EN BREF

COLLOQUES

EN SOUVENIR D'ALAIN. — Les Amis du musée d'Alain organisent les 2 et 3 octobre à Mortagne-au-Perche, dans l'Orne, deux journées consacrées au philosophe et au Perche, avec la participation de Roger Gouze, délégué général de l'Alliance française, et de Pierre de Calan,

★ **Maison des comtes du Perche, rue du Portail-Saint-Denis, 61400 Mortagne-au-Perche.**

ÉNERGIES RENOUVELABLES. — La Fédération mondiale des villes jumelées, la municipalité de Tunis et l'Organisation arabe pour l'énergie solaire, organisent, du 29 septembre au 2 octobre, dans la capitale tunisienne, une rencontre internationale sur le thème : « Les énergies renouvelables au service des collectivités locales ». Cette conférence, qui doit être, selon ses organisateurs, *« non spéculative, mais pragmatique »*, abordera les aspects techniques, mais aussi financiers et institutionnels, du problème des énergies renouvelables. Elle sera accompagnée d'une exposition de matériels. Renseignements et inscriptions : F.M.V.J., 2, rue de Logelbach, 75017 PARIS. Tél. : 766-75-10

LANGUES

Le Centre interuniversitaire d'études polonaises de l'Université de Paris IV-Sorbonne — (18, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, tél. 326-54-88) organise des cours de langue polonaise du 1er octobre au 30 juin 1983. Les inscriptions sont ouvertes au Centre.

P.T.T.

TÉLÉTEL : UN NOUVEAU SERVICE. — Sur les écrans Télétel à Vélizy, les consommateurs disposent désormais de relevé bimensuels des prix les moins et les plus chers, ainsi que des noms et adresses des magasins où sont pratiqués ces prix. Ce service, mis à la disposition par l'I.N.C., concerne les secteurs alimentaires, hygiène, entretien, électroménager, TV-hifi. Il permet en outre l'accès à des dossiers traitant des droits, des litiges, des conseils d'achat et d'essais comparatifs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3 282

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III				■					
IV				■		■		■	
V				■					■
VI		■	■						
VII						■			
VIII							■	■	
IX			■		■				
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Jeune fille qui n'est pas encore en état de devenir mère. — II. Sont souvent chaudes quand elles sont rangées. — III. Une sorte d'huile orientale. Une ville où l'on trouve des huiles. — IV. Circulent en Roumanie. — V. On peut en faire un plat. Quand on en manque, il n'y a pas de mesure. — VI. Un homme qui a intérêt à écraser. — VII. Un empereur qui se prenait pour un artiste. Pas vilaine. — VIII. Qu'on peut considérer comme perdus. — IX. Préposition. Dialecte écossais. — X. Qui garde longtemps ses dents. — XI. Située. Est plus plate qu'une vieille.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui ne recherchent pas la petite bête. — 2. Se déplacer sur un bras, par exemple. Se fait généralement bout par bout. — 3. Ne conservait pas. Dans un alphabet étranger. Avant J.-C. — 4. Mot d'enfant. Est très à l'aise dans les descentes. — 5. Ce qui rend le caporal particulièrement redoutable. — 6. Le préféré du collège. Symbole pour un, métal léger. Quand il est propre, on a aucun mal à le saisir. — 7. Une ville au pied des monts du même nom. Tinto, en Espagne méridionale. — 8. Adverbe. Pas annoncée. Se met rarement à table quand il est gros. — 9. Peut rentrer dans la culotte. N'est parfois qu'un point.

Solution du problème nº 3 281

Horizontalement

I. Serviette. — II. Ubuesque. — III. Donneur. — IV. Augé. Eblé. — V. Feindre. — VI. Ruse. Rhum. — VII. IR. Une. Ré. — VIII. Use. Rit. — IX. Abrégeant. — X. Ile. Ruser. — XI. Neste. Ere.

Verticalement

1. Sud-Africain. — 2. Eboueur. Blé. — 3. Rungis. Ures. — 4. Vénéneuse. — 5. Ise. Nègre. — 6. Equerre. Eu. — 7. Turbeh. Rase. — 8. Te. Uriner. — 9. Permettre.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 SEPTEMBRE

« Le Panthéon, ses parties hautes », 12 h 30, entrée, M. Guillier.

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Musées de la chasse et de la serrure », 15 h, 60, rue des Archives, Mme Allaz.

« Port-Royal et le jansénisme », 15 h, 123, boulevard de Port-Royal, Mme Bouquet des Chaux.

« Appartements royaux au Louvre », 15 h, métro Louvre, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les primitifs », 15 h, le Louvre, entrée principale (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 h, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité, M. Czarny.

« Le Pont-Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel, quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« Vieux logis de la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Ponts de Paris », 15 h, angle quai Voltaire et pont Royal.

« Eglise, crypte, jardin des Carmes », 15 h, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Place des Vosges, hôtels Carnavalet, Sully, Lamoignon », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 septembre 1982 :

DES DÉCRETS

● Modifiant le livre IX du code de l'organisation judiciaire et le décret du 2 février 1962 relatif à l'organisation judiciaire dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion.

● Modifiant le décret du 22 décembre 1958 fixant la composition des tribunaux de grande instance et d'instance et des cours d'appel.

● Pris pour l'application de l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1982 (28 juin 1982) relatif aux conditions d'application de la contribution exceptionnelle sur certaines dépenses et charges des institutions financières.

● Modifiant le décret du 29 avril 1982 portant application de l'article L. 510-9 du code de la santé publique à la profession d'infirmier ou d'infirmière.

UN ARRÊTÉ

● Portant réglementation de la chasse dans le parc national des Cévennes pour la campagne 1982-1983.

LA MAISON

Nobilis dans ses meubles

Editeur de papiers peints depuis 1924, et de tissus depuis 1952, Nobilis lance sa première collection de mobilier.

Sa clientèle attitrée, qui apprécie une certaine sobriété luxueuse, trouvera désormais, rue Bonaparte — à côté du magasin où sont exposés papiers peints et tissus — une boutique dévolue aux meubles.

Denis Halard, l'un des fils du fondateur de Nobilis, est l'instigateur de cette nouvelle orientation. *« Nous avons voulu*, dit-il, *étendre la gamme de nos produits de décoration vers le mobilier. Non pas dans l'idée d'utiliser nos tissus, mais pour faire la preuve du dynamisme de la création française dans ce domaine. »*

Les meubles signés Nobilis, assez classiques pour passer à travers les modes, sont réalisés dans des matières nobles, avec de très belles finitions. Pour cette collection de prestige, Denis Halard a fait appel à trois hommes dont les natures créatrices sont différentes, mais assez complémentaires pour définir un style d'une grande pureté.

Jean-Michel Wilmotte, connu comme décorateur, est passionné par la recherche des matériaux et des volumes.

Christian Liaigre aime la sobriété des lignes, loin de tout « design » occasionnel.

Dick Dumas est un Américain d'origine française ; dessinateur de mode, il est devenu antiquaire, puis décorateur par amour des meubles et des objets. Leurs créations sont réunies dans la toute nouvelle boutique — au cadre dépouillé de murs en pierre et de tissu écru — dirigée et animée par Marie-Claire Riberolles.

Pour la collection « ébénisterie », Christian Liaigre a conçu une console en noyer, inspirée des porte-éperviers japonais, et une table basse rectangulaire, en sycomore ou noyer, dont les pieds sont doublés d'ébène (5 900 F). Même jeu d'alliance d'essences de bois avec une bibliothèque par éléments juxtaposables, en sycomore, avec des montants de façade encadrés d'ébène. D'allure un peu baroque, un original canapé a le sommet de son dossier et ses accoudoirs en bois sculpté et patiné ; il est recouvert d'un tissu de ton terre cuite rosée, 13 500 F.

Les consoles de Jean-Michel Wilmotte ont la pureté d'un matériau brut : il en choisit la pierre, dans les carrières, pour ses formes « éclatées » qu'il assemble selon leurs cassures d'origine (4 300 F). Ses tables basses et bouts de canapés semblent surgis du fonds des mers : leur piétement en laiton oxydé de tons bleutés est recouvert de dalle de glace transparente.

Les sièges et tables basses de Dick Dumas, d'inspiration étrusque, sont en fonte d'aluminium traité façon bronze oxydé. Les banquettes et chauffeuses ont des pieds en X et sont recouvertes d'une grosse toile écrue.

Le cuir, travaillé par d'excellents selliers, est largement représenté dans la collection Nobilis. Un petit fauteuil de table, en cuir fauve ou havane, a ses pieds en sycomore ou en bois teinté chaussés de sabots en laiton. Sur une chaise en hêtre cérusé, l'assise est recouverte d'un jeté de cuir souple, qui paraît retenu au dossier par deux grosses cordelières. Un vaste canapé et un profond fauteuil « club », d'aspect très britannique, sont entièrement revêtus d'un très beau cuir traité façon sellerie.

C'est de l'alliance du tissu et du cuir que sont nés les canapés « Pad ». Leurs coussins d'assise, en mousse, et leurs coussins de dossier en plumes sont habillés d'un tissu blanc cassé ; les accoudoirs arrondis et le bas du canapé sont soulignés d'une bordure de cuir fauve ou havane (11 200 F le deux places). Le siège peut se recouvrir d'un plaid rectangulaire en cuir très souple, à surpiqûres, du même ton fauve ou havane. Le canapé s'accompagne de larges chauffeuses et de poufs, carrés ou rectangulaires, tous bordés de cuir.

JANY AUJAME.

★ **Nobilis-Collection, 32, rue Bonaparte, 75006 Paris.**

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Toulouse

EGOR MIDI-PYRENEES

Avec des implantations nationales et internationales et plus de 800 missions traitées par an le Groupe EGOR est le premier cabinet français de conseil en recherche de cadres.

Aujourd'hui le Groupe EGOR ouvre sa délégation régionale Midi-Pyrénées à Toulouse.

Alain Zeller et Robert Fabbris se tiennent à votre disposition.

EGOR MIDI-PYRENEES
«Le Sully», 1 place Occitane
31000 Toulouse
Tél. (61) 22.50.80.

média system





elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON USINE DE LACQ (64)

AGENTS TECHNIQUES-ELECTRICIENS

PROFIL :
BTS en électrotechnique ou DUT génie électrique, option électrotechnique, ayant quelques années d'expérience dans la spécialité.

MISSION :
Selon profil du candidat, et sous les ordres d'un contremaître principal :
- dépannages et essais sur électronique de puissance et de commande
- modification d'installations existantes soit pour remédier à des anomalies qu'il aura constatées, soit pour améliorer le fonctionnement des installations existantes
- études et réalisation de petites installations électriques en Basse Tension généralement.

Régime de travail journée normale avec astreintes périodiques.
Première affectation : établissement aquitain.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous No 46385 à SNEAP Service Recrutement 137, rue de l'Université 75340 PARIS CEDEX 07.

SOCIÉTÉ RÉGION NORD-OUEST
DE LA FRANCE

recherche

CHEF DE FABRICATION SÉRIE

- Formation type Arts et Métiers ;
- Expérience 5 à 10 ans ;
- Connaissances en mécanique, méthodes, ordonnancement et commandement ;
- Anglais indispensable.

250.000 F

Ecrire sous référence 323 à : SWEERTS - B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.



JEANRENAUD

recherche pour sa
Division Commutateurs,
600 personnes

solidement implantée sur les marchés internationaux

un ingénieur

de formation Arts et Métiers
ou équivalente.

Le candidat retenu aura de préférence 2 à 3 ans d'expérience acquise dans une entreprise industrielle.

En tant que Responsable Technique d'une ligne de composants électromécaniques, il sera chargé de l'industrialisation des nouveaux produits, de la conception et de la mise en œuvre de programmes d'analyse de la valeur et de réductions des coûts.

Cette fonction offre des perspectives de développement de carrière au sein de la Société.

La maîtrise de l'anglais est un atout supplémentaire.

Le poste est à pourvoir à DOLE (Jura).

Ecrire lettre manuscrite de candidature et CV à ITT
Composants et Instruments
Service du Personnel - BP. 359
39105 DOLE

ITT
Composants et Instruments

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE MÉCANIQUE
RÉGION RHONE-ALPES
(1.600 personnes)

recherche

SON CHEF DE PERSONNEL

Agé de 35 ans environ.

Le candidat, de **FORTE PERSONNALITÉ**, aura à justifier d'une expérience similaire et réussie dans une **INDUSTRIE DE MAIN-D'ŒUVRE** relevant de la **MÉTALLURGIE**.

Il sera répondu à toutes les candidatures.
Confidentialité assurée.

Prière d'envoyer votre dossier, salaire actuel et photo à RÉGIE-PRESSE, sous nº T 035.632 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Suite départ en préretraite Société d'expertise comptable de TROYES, recherche :
COLLABORATEUR
de haut niveau, pour mission de contrôle et de GESTION dans PME d'importance régionale.
Nous souhaitons : bonne expérience de société d'expertise comptable ou de responsabilité d'un service comptable et de son contrôle de gestion.
Position cadre.
Nombreux avantages sociaux.
Ecrire avec prétentions à : PUBLICITÉ MODERNE, réf. 3053, B.P. 376
51063 REIMS.

120.000 à 170.000 F — REGION DE NICE

GRANDES ECOLES 1er EMPLOI

(Centrale, Mines, Sup. Elec., HEC, I.S.A. etc...)

Nous sommes l'un des premiers groupes français privés de prévoyance. Nos domaines sont largement diversifiés :

DE L'ASSURANCE AU TOURISME SOCIAL

Grâce à des techniques avancées de traitement de l'information, nous avons acquis une position prééminente en matière de résultats de gestion et de qualité de service.

Nous recherchons 2 CADRES DEBUTANTS intéressés par des postes de responsabilités en organisation, pour le pilotage de projets de développement.

Connaissant ou capables d'acquérir rapidement la maîtrise des techniques d'organisation utilisant l'informatique et la bureautique.

La rémunération annuelle sera comprise entre 120.000 Frs et 170.000 Frs.

Importantes possibilités d'évolution tant en responsabilités qu'en rémunération.

Les candidats de la région parisienne seront reçus à Paris

Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo en précisant la Référence 9749 à **VALENS CONSEIL**, BP 359 — 75064 PARIS Cédex 02



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Importante Société Offshore Européenne offre des opportunités de carrière très attirantes dans un environnement professionnel stimulant et recherche un

INGENIEUR DES VENTES
BASE AU GABON

Il sera responsable de la vente des services Offshore consistant à identifier les éventuels clients, à déterminer leurs besoins, à négocier les contrats. Il se déplacera fréquemment dans l'ensemble des pays côtiers de l'Afrique Occidentale.

Les candidats devront avoir au minimum 5 ans d'expérience dans les installations Offshore (y compris le travail sous-marin), avec une importante expérience des ventes industrielles au niveau international. Ils devront parler couramment l'anglais et le français.

La société offre de bonnes rémunérations et des avantages intéressants d'expatriation.

Envoyer un curriculum vitae complet avec photo avant le 10 Octobre sous réf. 1540 à **PIERRE LICHAU S.A.**, 116 rue Edmond Rostand 13006 Marseille qui transmettra.

Une importante société de travaux publics fortement implantée à l'étranger recherche pour un barrage situé en Extrême-Orient

Ingénieur mécanicien
de haut niveau

Vous êtes ingénieur diplômé et vous possédez une expérience d'une dizaine d'années en mécanique, acquise plus particulièrement sur un chantier à l'étranger.

Vous serez chargé de la gestion, de l'entretien et des réparations du matériel fixe et roulant de notre chantier (terrassement et génie civil).

Pour ce poste, à pourvoir rapidement, votre connaissance de la langue anglaise sera un atout indispensable. Perspective de carrière internationale.

Le séjour en famille est assuré.

Adresser dossier de candidature avec CV, photo et prétentions, sous réf. 4708, à mentionner sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
recherche pour séjour
longue durée à l'étranger

plus. agts techniques électroniciens B.T.S. ou équivalent.

Connaiss. électronique embarquée, pr trvx de maintenance. Nationalité française exigée. Tél. (6) 077-42-36 pr R.-VS.

GROUPE INGÉNIERIE INFORMATIQUE
recherche pour Moyen-Orient

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
COBOL CII HB 64/66 IDS 2/TDS.

Pour ces 2 postes expérience souhaitée 2 ans minimum. Anglais courant souhaité mais non indispensable. Ecrire sous le nº 9.75 : à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 PARIS CEDEX 02.

Centre International de Recherches Médicales de Franceville (Gabon)
recherche

TECHNICIEN DOSAGES RADIO IMMUNOLOGIQUES

Dans le cadre de la recherche sur la fécondité humaine et des études de reproduction chez les primates. Engagement 2 ans, poste immédiat. disponible.

Envoyer C.V. et prétentions à : C.I.R.M.F.
28, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
(C.A. 450 millions - 500 personnes)
leader sur son marché et filiale
d'un important groupe Nord Américain
crée la fonction d'

ADJOINT AU DIRECTEUR LOGISTIQUE

L'intéressé aura pour mission de concevoir et de mettre en place les moyens permettant de livrer la clientèle dans les conditions négociées avec la Direction Commerciale tout en optimisant les coûts du magasinage et de la distribution des produits.

Pour tenir avec succès ce poste important, il est indispensable d'avoir vécu une première expérience dans les domaines de la manutentique, robotique et informatique.

Ingénieur généraliste, âgé d'au moins 30 ans, le candidat qui sera retenu aura montré dans sa carrière son aptitude à allier un esprit de recherche et d'application à une capacité d'animation et de direction d'une équipe.

La pratique courante de la langue anglaise est recherchée.

La rémunération sera fonction de l'expérience apportée.

Ce poste implique une résidence dans une importante ville du Sud-Ouest.

L'intéressé aura à effectuer des déplacements de courte durée en France et éventuellement à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite — CV — photo — prétent. sous No 44617, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Une journée consacrée à s'entretenir avec les candidats est prévue entre le 19 et 22 Octobre.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA MAISON DES ARTS ET LOISIRS
recherche

ANIMATEUR

Niveau C.A.P.A.S.E.
Exp. avec les C.E. souhaitée.

Env. C.V. avant fin septembre place Aubry, 02000 LAON.

Société
recherche

● DIRECTEUR DE LABORATOIRE

Façonnage photographique.

Ayant expérience réussie de la fonction. Souci d'amélioration technique constante, sens organisation, rigueur, forte motivation et profil de leader indispensable.
Libre rapidement.
Lieu de travail : MARSEILLE.

● CHEF DE SERV. FINANCIER ET COMPTABLE

- Soit pour mission temporaire min. de 6 mois, pr analyse de ses fonctions : financière, gestion, comptable, administrative et actualisation, moyens et méthodes.
- Soit pour engagement définitif si candidat dynamique intéressé par animation, et gestion de ces fonctions. Forte personnalité et grande *rigueur indispensable.*

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., références, motivation et prétentions sous nº T 035.714 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ B.T.P.

RÉGION PARISIENNE, recherche

DIRECTEUR ADJOINT BATIMENT

Formation ingénieur grande école.
Expérience bâtiment : exécution de chantiers.
Anglais souhaité.

260.000 F.

Ecrire sous référence 318 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Entreprise T.P. ET BATIMENT
Région PARISIENNE, recherche

CHEF SERVICE MATÉRIEL

De formation ingénieur, il s'occupera de la gestion du parc de matériel et de la préparation des achats. Une expérience similaire dans les T.P. ou le bâtiment sera demandée.
Anglais souhaité.

360.000 F +

Écrire sous référence 317 à : SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

Importante entreprise

recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN HAUT NIVEAU

Maîtrisant les techniques T.H.T. et B.T. des grands postes d'interconnexion.

La profil du poste nécessite autonomie dans la compétence technique et dans la gestion aux fins de développement d'une nouvelle cellule opérationnelle.

POSTE A POURVOIR A PARIS.

Ecrire sous nº T 036.584 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Discrétion assurée.
Les C.V. non-retenus seront retournés à leurs auteurs.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SECRETAIRE GENERAL
d'un GROUPE ALIMENTAIRE
LEADER SUR SON MARCHE
recherche pour PARIS :
COLLABORATEUR DIRECT
Position cadre.
Pour assurer la fonction

RELATIONS FOURNISSEURS

du Groupe.

Une expérience des ACTIVITES ACHATS dans le SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE serait souhaitée. La préférence sera donnée à un candidat possédant l'esprit d'initiatives.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo (indisp.) et prétentions sous No 46.681 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

PROCHE BANLIEUE NORD-OUEST DE PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (effectif 4000 personnes) développant ses activités de recherche, désire s'adjoindre pour renforcer son équipe :

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

- Débutants ou quelques années d'expérience.
- Ayant une spécialisation en chimie organique ou en électrochimie (DEA ou doctorat).

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous réf. 45462 M à :
BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Nous sommes une filiale française d'une société américaine en fort développement et nous recherchons dans le cadre de notre croissance pour notre service informatique

UN JEUNE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

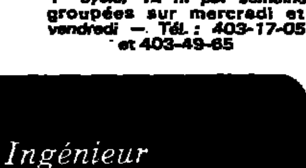
ayant une expérience d'entreprise de quelques années.
La connaissance et la pratique du Cobol et du Temps Réel sont indispensables pour ce poste.
L'utilisation du GAP 2 et la connaissance du HP 3000 seront de très bons atouts.

Prière d'envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous réf. 560 à BECKMAN - Direction des Relations Humaines - 52/54, chemin des Bourdons 93220 GAGNY.

BECKMAN

École privée 60 km de Paris Région Est Recherche Professeur Sc. exp. (Sc. nat. et Sc. phys.) 1er cycle, 12 h. par semaine groupées sur mercredi et vendredi — Tél. : 403-17-05 et 403-49-65

CABINET SPÉCIALISTE Art. élégantes. Rive Gauche recherche NÉGOCIATRICE DE CLASSE ayant beaucoup d'expérience. 544-28-30 - SOIR 705-29-72.



Ingénieur technico-commercial export

L'offre : participer au développement d'une PME performante du secteur mécanique qui, grâce au travail acharné de sa petite équipe de cadres, réussit à réaliser 80 % de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Vous travaillerez en collaboration étroite avec le PDG. Ce poste est basé en **banlieue Est-Paris** et nécessite des déplacements à l'étranger brefs mais fréquents.

Vous êtes : très à l'aise pour traiter des affaires en anglais et/ou en allemand (une de ces langues au moins doit être parfaitement parlée et écrite). **Ingénieur mécanicien** de formation, **de préférence Arts et Métiers,** vous avez conservé des notions précises de calcul et de dynamisme car nos machines sont fabriquées à la demande.

Vous aurez à conseiller techniquement le client et estimer rapidement le prix de revient d'un organe.

Nous sommes : spécialisés dans la fabrication de **matériel de câblerie (énergie et téléphonie)** et nous vendons dans le monde entier y compris Japon et U.S.A.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 108243 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

SOCIETE 1500 personnes - 120 ingénieurs grande stabilité du personnel, fabricant d'instruments de précision et systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche, *présente sur marché mondial,* recherche pour son Siège à PARIS

2 INGENIEURS MECANICIENS TECHNICO-COMMERCIAUX ou opticiens ou électroniciens

1o) POUR ASSERVISSEMENTS HYDRAULIQUES :
si possible 3 ans d'expérience dans les asservissements ou systèmes hydrauliques.
Dans ce domaine, c'est lui qui assurera la prospection, la négociation, la définition des fournitures et la mise en service ; il assumera la maîtrise d'œuvre et aura les initiatives correspondantes. Il relèvera de la Division commerciale hydraulique mais exercera ses fonctions en liaison avec la Direction Technique et les usines, avec lesquelles il pourra aborder incidemment certaines questions d'électronique.

2o) POUR MARCHES AVEC LES ADMINISTRATIONS ET DES INDUSTRIELS :
si possible 3 ans d'expérience en fabrication ou dans un service ayant des rapports avec elle. L'intéressé devra étudier nos offres, établir les dossiers administratifs correspondants, en discuter la technique et négocier ceci surtout avec les administrations publiques françaises, mais aussi avec des industries importantes ou parfois à l'exportation.

En plus de leurs contacts extérieurs, les intéressés seront en rapport étroit avec nos services de conception et de fabrication aussi bien dans les domaines électronique et optique que dans celui de la mécanique de haute précision et des automatismes.

Envoyer C.V. à SOPELEM
.102, rue Chaptal
sopelem
92306 LEVALLOIS PERRET Cedex
à l'attention de Monsieur SEREY.

Filiale d'un groupe important de mécanique, spécialisée dans la fabrication et la distribution d'articles de table recherche son

RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Rattaché au Directeur Commercial, il a la responsabilité du traitement des commandes clients, de la facturation, du recouvrement.

Il dispose de 3 sous groupes chargés respectivement des liaisons avec la clientèle du traitement des commandes, de la gestion des comptes clients.

Agé de 35 ans minimum, il possède une solide formation en comptabilité commerciale, ainsi qu'une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire. Il maitrise le traitement informatisé en temps réel de l'information.

C'est un homme rigoureux, organisé et méthodique, porté naturellement à la communication et à la négociation, conscient de l'enjeu commercial et financier de son poste.

Le poste est basé à Paris.

Adresser CV manuscrit détaillé avec photo et prétentions sous No 46.569 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Organisme de Formation

Deux cents personnes, spécialisé dans la formation d'ingénieurs, recherche pour renforcer ses unités de LYON et de PARIS

PLUSIEURS INGÉNIEURS DE FORMATION

Travaillant au sein d'une petite équipe
- Ils (elles) participent à la conception de l'enseignement, ainsi qu'à l'animation ;
- Ils (elles) contribuent à l'évolution des processus pédagogiques.

Leur action les amènera à développer des contacts étroits avec les milieux industriels régionaux.

Pour ces postes, il est exigé :
- Une FORMATION D'INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE avec de bonnes connaissances de base en
  - Electronique ;
  - Automatisme ;
  - Informatique industrielle ;
- Une EXPÉRIENCE RÉUSSIE dans le domaine de la PRODUCTION INDUSTRIELLE.

Agé(e)s de 30 ans minimum, ils (elles) désirent acquérir une vision nouvelle du métier d'ingénieur dans des branches industrielles très diverses et sont fortement motivé(e)s pour la formation d'adultes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant niveau de rémunération à M. PENVERN, Conseiller en recrutement

apec — ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
8, rue Duret - B.P. 803.16 - 75783 PARIS CEDEX 16.

Consultants

Vous êtes jeunes et diplômés d'une grande école de gestion ou d'une grande école d'ingénieurs. Vous n'aimez pas les structures pesantes, vous avez l'esprit ouvert sans idée préconçue, de réelles qualités relationnelles valorisées par votre maîtrise de l'expression orale et surtout écrite. Vous souhaitez mettre vos qualités d'analyse et de synthèse au service de nos clients (administration et para-public à plus de 50%) conduisant pour eux des projets de grande taille. Vous vous sentez autant de goût pour la réflexion stratégique que pour la résolution de problèmes opérationnels. Vous avez ou non une expérience professionnelle, rejoignez notre équipe dans l'un de nos 2 départements : organisation ou informatique.

Adressez CV, photo et date de disponibilité au **160, rue de Bagnolet - 75020 PARIS**

OBJECTIFS CONSEIL

Consultant Etudes Marketing

L'OFFRE :
- Un poste de Consultant(e) en études marketing, au sein d'un cabinet de conseil de grande notoriété.
- Vous participerez à la réalisation d'études quantitatives et qualitatives portant sur l'introduction de nouveaux produits, le développement des marchés, la distribution, la commercialisation.
- Votre évolution sera fonction de vos résultats.

VOUS ETES :
- Jeune diplômé(e) de l'Enseignement Commercial Supérieur et vous avez une première expérience des études marketing acquise en entreprise ou en cabinet.
- Vous avez de bonnes capacités rédactionnelles, une grande aisance verbale, le goût du travail en équipe, un esprit méthodique et rigoureux.

NOUS SOMMES :
BERNARD KRIEF MARKETUDE, Département Etudes et Conseils en Marketing du groupe Bernard Krief Consultants.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 82410 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29

Société industrielle 5 000 personnes en pleine expansion recherche pour PARIS

Chargés de recrutement

3 ans d'expérience minimum

Votre première expérience vous aura familiarisé avec les techniques de recrutement, évaluation de fonction. Nous vous proposons de vous affirmer au sein de notre équipe dans des opérations complexes par leur diversification et leur ampleur.
Vous aurez en charge les activités de recrutement et de conseil pour l'ensemble d'une direction de la société.
Postes d'avenir préparant à d'autres fonctions au sein de notre Direction des Affaires Sociales.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 4751 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

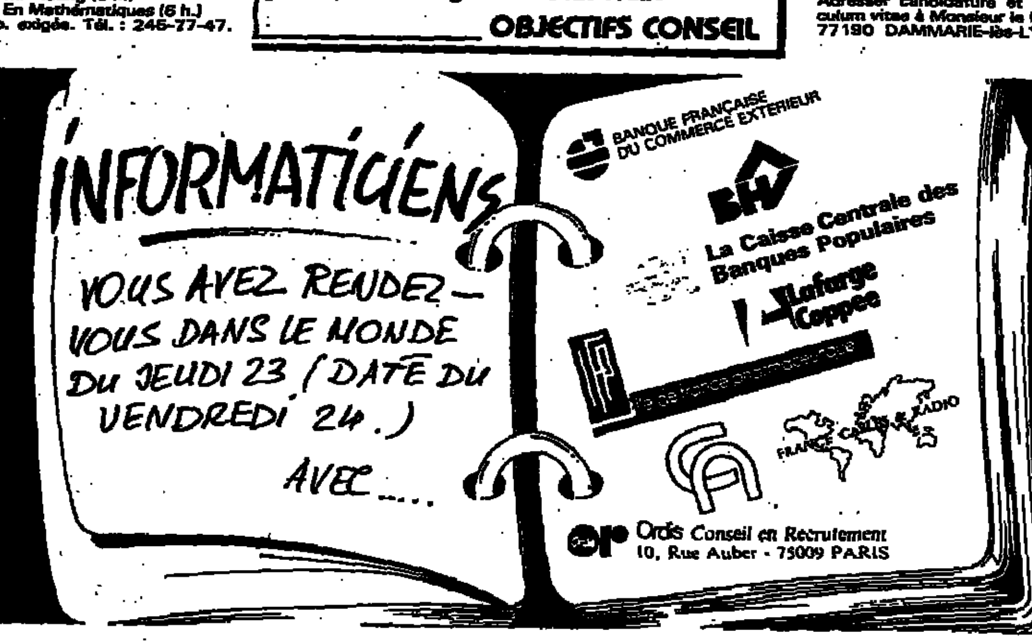
média-system

Institut Privé Recherche

PROFESSEURS

pour BTS
— Marketing (6 h.)
— En Mathématiques (6 h.)
Exp. exigée. Tél. : 245-77-47.

« Mairie de DAMMARIE-lès-LYS 77190, recrute responsable Permanente accueil, information et orientation des jeunes, expérience formation professionnelle/orientation indispensable.
Adresser candidature et curriculum vitae à Monsieur le Maire 77190 DAMMARIE-lès-LYS ».



SOFINCO LA HENIN

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE NATIONALISÉ

URGENT

Le Directeur des Relations Sociales membre de la Direction Générale recrute

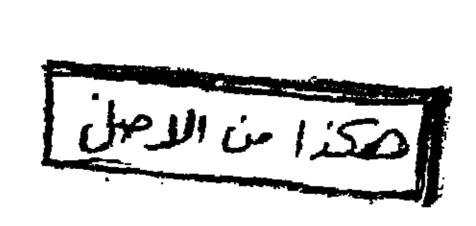
SON ADJOINT (E)

Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, dispose d'une solide expérience dans un service du personnel d'une grande entreprise et maîtrise bien l'expression écrite.

Sous l'autorité du Directeur et pour son compte, il est chargé de suivre le fonctionnement quotidien de la gestion, de la formation et de l'information du personnel.

Il est capable de faire des propositions permettant de dynamiser les relations sociales dans l'entreprise, de préparer les dossiers pour le Directeur et la Direction Générale, de participer aux négociations avec les syndicats.

Ecrire sous pli personnel au :
Directeur des Relations Sociales
SOFINCO LA HENIN
Rue du Bois-Sauvage, 91038 EVRY Cedex.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Assistante de recherche

Rechercher et gérer l'ensemble de l'information économique nécessaire à la réalisation de missions de recherche de cadres supérieurs.
Assurer la liaison et entretenir le contact avec les écoles, associations et organismes divers, sources d'informations et de candidatures.
Prendre contact avec des candidats potentiels et assister les consultants séniors pour tout ce qui concerne leur activité de conseil.

C'est la mission que vous propose un des grands cabinets conseil européen basé à Paris et de dimension internationale.

Vous avez une formation supérieure et vous justifiez d'une 1ère expérience de documentation, de gestion d'informatique et de fichier, ainsi que d'excellentes qualités de contact. Une bonne pratique de l'anglais est souhaitable.

OC conseil
Ressources humaines

Merci d'envoyer CV complet, lettre manuscrite sous réf. M 111, à OC Conseil 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

directeur des relations humaines

250 000 Frs

Nous sommes une importante société (1500 personnes), spécialisée dans le contrôle d'ouvrages et d'équipements neufs ou existants, et notre implantation est à la fois nationale et internationale.

Rattaché au Directeur Général, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction Personnel en relation avec les différents services et agences de la société.

Réussir dans ce poste suppose une expérience de plusieurs années dans un poste similaire et donc une excellente connaissance des questions sociales.

Bien sûr, vous êtes familier des techniques modernes de gestion prévisionnelle du personnel.

Toutefois, nous comptons essentiellement sur votre *rayonnement personnel et votre capacité à créer un* excellent climat dans l'entreprise.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5460 à Gérard DESJEUX.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Responsable comptabilité fournisseurs

Avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard, nous représentons l'activité *Commerce de Détail d'un groupe français très diversifié.*
Nous créons le poste de responsable du service comptabilité fournisseurs et points de vente, pour faciliter la mise en place d'un nouveau système comptable informatisé, auquel vous serez largement associé.
Vous animerez 30 personnes qui suivent la comptabilité de nos 900 points de vente.
De formation supérieure (DECS), vous avez une bonne expérience des services comptables de grandes entreprises, et vous souhaitez, à terme, progresser dans un groupe où les perspectives d'évolution sont réelles.
Métro : Pont de Levallois.

Adresser dossier de candidature en précisant la réf. 4731 sur l'enveloppe à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

UNILOG

IMPORTANTE FILIALE
D'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS,
nous cherchons dans le cadre de l'implantation d'un CII-HB 66 DPS 8, notre

chef d'exploitation

Une expérience de la fonction est nécessaire. La connaissance de DM4TP et IDS 2 serait appréciée.

Ce poste recouvre la création puis l'animation de l'exploitation dans son ensemble.

Lieu de travail : PARIS.

Adressez votre dossier de candidature, sous référence 74799 LM, à :

ETHNOS - Conseil en recrutement 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.



HAVAS CONTACT

Importante Société de Transports recherche *pour son Siège Parisien*

Adjoint au Directeur Commercial

DEBUTANT ESC ou MAITRISE DE GESTION

Mission : Etudes Marketing - Analyses commerciales - Négociations de haut niveau.
Formation assurée.

Adresser CV et photo - Monsieur GRAS
C.F.T.A., 4, Cité de Londres 75009 PARIS.

Trésorier

Notre Groupe réalise un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs.

Le Trésorier que nous recherchons sera responsable de la gestion des opérations de trésorerie de la société mère, et des principales filiales du groupe.
Il exploitera un système d'informations alimenté en temps réel et des modèles d'aide à la décision, lui permettant d'optimiser ses choix en matière de couverture des besoins, d'utilisation des excédents, de compensation intra-groupe et de répartition entre les banques.

De formation supérieure, orientée vers l'économétrie, et possédant de bonnes connaissances en informatique, vous avez acquis une première expérience de la gestion de la trésorerie-francs dans une grande entreprise.
Une expérience bancaire serait un atout supplémentaire.
Lieu de travail : Paris.

Adresser candidature en précisant la référence 4715 sur l'enveloppe à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.



DIVISION AÉROSPATIALE ÉLECTRONIQUE

RECHERCHE

Siège Social BOIS-D'ARCY (78)

CONTRÔLEUR DE GESTION

Possédant une première expérience de 3/4 ans en milieu industriel.
Formation : Maîtrise de Gestion ou École de Commerce Option comptabilité.
Il devra assurer le contrôle de gestion de l'ensemble de la Division.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEUR QUALITÉ

Confirmé

Formation Ingénieur Mécanicien ou Électromécanicien.
Sous la responsabilité du Chef du Service Assurance Qualité, il aura la charge des revues de projets à dominante mécanique et assurera les relations « Qualités » avec le Bureau d'Études.

Usine de SAINT-OUEN (93)

ADJOINT CHEF DE SERVICE CONTRÔLES ET ESSAIS

Confirmé ou débutant

Formation Ingénieur Électronicien.
Dans le cadre de sa fonction, il lui sera notamment confié la responsabilité de l'automatisation des moyens de contrôles et d'essais des matériels aéronautiques.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEUR FIABILITÉ

Confirmé

Formation Ingénieur Généraliste.
Affecté au Service Assurance Qualité, il aura à effectuer les calculs de fiabilité prévisionnelle et constatée des matériels aéronautiques.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Débutants

Formation ESE - ENSEM - ENSEEIHT ESIEE ou équivalent.
Pour postes Études et Conception d'ensembles électroniques (Bureau d'Études ou Laboratoire).

Usine de SAINT-OUEN (93)

CHEF DU SERVICE DÉVELOPPEMENT ET FABRICATIONS ÉLECTRONIQUES PROTOTYPES

Formation ESE - A.M. - ENI ou équivalent.
Pour diriger le Bureau d'Études et l'atelier de réalisation prototypes (20 personnes).
Il participera avec les Services Méthodes à l'industrialisation des produits dans l'optique coût et délais.

Usine de SAINT-OUEN (93)

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Confirmé

Possédant une expérience de 3 à 4 ans.
Connaissant bien les problèmes d'asservissements analogiques et numériques.

Usine de VIRE (14)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN OU ÉLECTROMÉCANICIEN

Pour assurer la mise en place de la gestion de production automatisée dans l'Usine.
Une expérience de quelques années dans ce domaine est souhaitable.



DIVISION RALENTISSEURS C.F. TELMA

RECHERCHE

Établissement de CERGY-PONTOISE (95)

CHEF DU SERVICE MÉTHODES

Formation A.M. - CNAM - IDN ou équivalent.
Connaissant bien les problèmes de câblage, assemblage et usinage en moyennes séries, il aura une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire.
Anglais souhaité.



précision mécanique labinal

7200 PERSONNES - 20 USINES, C.A. 1,3 MILLIARD DE FRANCS

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL Direction des Relations Sociales, 5, avenue Newton - 78390 BOIS-D'ARCY

DIVISION FILTRATION

RECHERCHE

Usine de VIRE (14)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Débutant

Formation A.M. ou équivalent.
Pour poste fabrication en grandes séries (mécanique et montage).

CONTESSE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise domaine mécanique de précision à vocation exportatrice, région parisienne, filiale groupe important, recherche :

Directeur des affaires sociales 300/350 000 F

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Droit, Sciences Sociales).

Excellentes connaissances en droit social, en gestion du personnel (sélection, recrutement, politique salariale, formation, paye informatisée, bilan social).

Expérience de 10 années dans la fonction, si possible dans l'industrie électronique ou mécanique, au niveau encadrement et ouvrier.

Excellents contacts humains. Homme de terrain et d'action, très bon négociateur habitué aux relations avec les Représentants du Personnel, les Syndicats, l'Inspection du Travail, etc...

Très soucieux des questions de sécurité du personnel.

Sens de l'équité et du respect humain.

Apte à l'animation d'un service.

Age minimum : 35/40 ans.

Prière adresser lettre manuscrite, CV, photo à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra. s/réf. 46684

Discrétion absolue formellement assurée, les candidatures n'étant connues que du Président et du Secrétaire Général.



LEADER MONDIAL DANS L'INGENIERIE OFFSHORE
recherche

• INGENIEURS

débutants ou jeunes diplômés.
Formation grande école en :
— **mécanique,**
— **hydrodynamique et génie maritime,**
— **travaux publics.**

réf. 1500

• ASSISTANT DE GESTION

jeune diplômé grande école commerciale (Sciences Po, HEC, ESSEC, SUP DE CO ou équivalent)

réf. 1501

• TECHNICIEN SUPERIEUR

spécialisé dans les techniques marines et les études de navires

réf. 1502

Pour ces 3 postes anglais courant nécessaire.

Adresser C.V., en précisant la référence du poste choisi à :
C.G. DORIS 58 A, rue du Dessous-des-Berges 75013 PARIS

ALSTHOM SERVICES
GROUPE ALSTHOM-ATLANTIQUE

FILIALE
GROUPE ALSTHOM ATLANTIQUE
SPECIALISEE EN SERVICES PETROLIERS
Recherche :

TECHNICIENS SUPERIEURS DE MAINTENANCE

PROFIL :
Technicien supérieur de maintenance, chef régleur, chef de quart opérateur, superviseur montage.
5 ans minimum d'expérience sur unités pétrolières ou pétro-chimiques.
Expérience unité production pétrolière off-shore souhaitée.
Spécialités : mécanique, électricité, instrumentation, chaudronnerie, structure métallique, tuyauterie.
Niveau B.T.S., D.U.T. ou expérience équivalente.
POSTE :
responsable de services de maintenance d'équipements et systèmes de production off-shore.
CONDITIONS :
pratique de l'anglais nécessaire pour certains sites.
(possibilité de) déplacements courts ou longue durée, ou en rotation, France et Etranger.
Aptitude au commandement.
Capacité de coordination et de synthèse.
AVANTAGES :
responsabilité au sien d'équipes performantes liées à la production pétrolière.
Rémunérations fonction de l'expérience acquise et des conditions de déplacements.
Possibilité d'élargissement des connaissances et des responsabilités permettant évolution de carrière pour les candidats dynamiques à fort potentiel.

Envoyer CV, photo, date de disponibilité, niveau rémunération s/réf. S 1003 à M. DOLLFUS - ALSTHOM SERVICES
30, av. Kléber - 75795 PARIS Cedex 16.

ROUSSEL UCLAF
recherche pour sa
Division Exploitations Santé

UN JEUNE CADRE

grande école d'ingénieur, de commerce ou de gestion ou filière universitaire + M.B.A.

Débutant ou avec une première expérience, nous vous proposons d'intégrer une équipe de gestion opérationnelle internationale.
Cette fonction suppose un esprit concret tourné vers l'action, une grande puissance de travail, une importante disponibilité compte tenu de nombreux déplacements à l'étranger.

Elle nécessite également la connaissance de plusieurs langues.
Ce poste débouche, après une expérience réussie au siège, sur des fonctions de responsable dans une unité en France ou à l'étranger.
Adressez votre candidature à ROUSSEL UCLAF Service Gestion des Cadres - 35, boulevard des Invalides - 75007 PARIS.



TBCG carrières

IMPORTANTE CENTRALE D'ACHATS
située Métro GALLIENI
recherche

ACHETEUR

Diplômé Ecole de Commerce

Bonnes connaissances du marché biscuiterie confiserie.

Libre rapidement.
13ème mois + primes.

Adresser CV et prétentions sous No 46821 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui trans.

BANQUE PRIVÉE

DE CRÉATION RÉCENTE
FILIALE D'UN GROUPE EUROPÉEN IMPORTANT
rech. pour Siège à PARIS-OPÉRA

Responsable Sce ÉTRANGER

CE SERVICE JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS LA STRUCTURE DE LA BANQUE

PERSPECTIVE INTÉRESSANTE
pour
UN(E) SPÉCIALISTE
CLASSE IV/V
parlant bien l'ANGLAIS (indispensable)
et ayant une EXPÉRIENCE solide (3 ans mini)
de TOUTES OPÉRATIONS TRAITÉES PAR UN Sce ÉTRANGER de Banque

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite. C.V. dét., rémunération et photo sous réf. 4911 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Chargé d'études
HF

La filiale française d'un groupe pharmaceutique international recherche un Chargé d'études (homme ou femme) pour le **département recherches commerciales.**

Il aura à analyser et à suivre les marchés pharmaceutiques qui lui seront confiés, diffuser les informations recueillies, exécuter des études et des analyses prévisionnelles.

Le poste conviendrait à un **jeune diplômé, école commerciale (SUP. de CO ou ESSEC) ou IUT (DUT techniques, commerciales et statistiques)**, ayant le goût et l'aptitude pour l'analyse et la synthèse, ou un **candidat confirmé** avec une expérience de quelques années dans l'indusrie pharmaceutique.

Lieu de travail : Courbevoie (proximité RER).

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à **Laboratoires BOOTS DACOUR** Service du Personnel - 49, rue de Bitche - 92400 COURBEVOIE.

Laboratoires Boots-Dacour

MEDIA PA

Laboratoire de recherche Spatiale

CNRS

recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

— Diplômé Grande École (ENSICA, INSA, ENSI)... ou diplôme équivalent).
— Dégagé des O.M.

Pour conception de structures mécaniques et mécanismes spatiaux, encadrement d'une équipe.

Connaissance du calcul de structures, des techniques spatiales, de l'anglais technique souhaitées.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

● Diplômé Grande École (ESE, SUP-AÉRO, ENSEIHT, ENTREA, INSA... ou diplôme équivalent).

● Dégagé des O.M.
Pour conception de système électronique ; étude, mise au point et recette de prototype ; connaissance des circuits électroniques analogiques digitaux et des systèmes à microprocesseurs indispensable.

● Expérience des techniques spatiales souhaitée.

● Env. curriculum vitae à CNRS AÉRONOMIE
B.P. 3 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
pour son usine de
FABRICATION BOIS
(mobilier, agencement, ébénisterie, travaux de Série ou Spéciaux)

UN DIRECTEUR

possédant expérience dans la fonction avec formation ingénieur souhaitée.

Écr. avec C.V. à nº 46.856 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

BIOFUTUR

Le Magazine Européen de Biotechnologie
recherche

JOURNALISTES SCIENTIFIQUES

ou
SCIENTIFIQUES INTÉRESSÉS PAR LE JOURNALISME

Statut de pigiste

Adresser C.V. BIOFUTUR 56, rue de l'Université, 75007 PARIS.

CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL (17e)
cherche

STAGIAIRE NON DÉBUTANT

Contentieux, droit social

Envoyer C.V. FIDUCIA FRANCE 86, rue Laugier, 75017 Paris.

Groupe informatique rech.

COMMERCIAUX

EXP4RIMENT4S
résultats prouvés.
Ecrire M. LARDE-POLLES
118, r. de Crimée, 75019 Paris.

Association, artisans, maison métiers Oise
recherche
POUR DÉBUT OCTOBRE

CANDIDAT (E)

pour animation, gestion et formation.

Envoyer C.V. et prét. à :
Daniel DUCHENNE
355, rue de la République, 60200 VENETTE.

INFORMATIS

NANTES-PARIS
Ingénierie et réalisations informatiques et télématique

INGÉNIEURS SYSTÈMES

ayant 4 à 6 ans expérience en logiciel TEMPS-RÉEL appliquée à la TÉLÉPHONIE TEMPOREL
Postes pour Paris et Bretagne

INGÉNIEURS SYSTÈMES

4 ans expérience en logiciel système s/MOTOROLA 6809 pour des projets de conception de logiciel de télécommunication, l'expérience en logiciel de base est appréciée

INGÉNIEURS « PROCESS »

4 ans expér. en logiciel de processus industriels sur minis et micro
(MITRA, SOLAR PDP MICRO)

INGÉNIEURS CCIAUX

expérience de la vente des services SSCI ou « constructeurs ». Salaires très motivants si compétents. 26, rue Daubenton-5e. 337-99-22.

Sté INTERNATIONALE DE PNEUMATIQUE

ANALYSTES ORGANIQUES

3 ans expér. sur IBM
INFORMATIS SELECTION
26, rue Daubenton, 5e.
337-99-22.

Entr. secteur bâtiment ch. CHEF PERSONNEL conf. 180.000/an. 297-49-95.

CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTEUIL (Val-d'Oise)
recrute par mutation
UN CHEF DE BUREAU ou
UN ADJOINT DES CADRES
ayant vocation au grade de chef de bureau pour affectation au service admissions et frais de séjour.
Adresser candidature et C.V. au directeur de l'établissement, 1, rue Valère-Collas, 95101 ARGENTEUIL CEDEX.

GROUPE INTERNATIONAL
recherche
pour division française de son nettoyage son

CHEF D'AGENCE

Région parisienne
Envoyer C.V. manuscrit avec photo s/réf. 244.470 M
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COLLABORATEUR standing. Ecrire M. LIVRY, 149, rue St-Honoré, PARIS-1er qui transm.

PARIS (17e)

ORGANISME FINANCEMENT du LOGEMENT SOCIAL

offre poste stable de

CHEF SERVICE FINANCIER et STATISTIQUES

Ce poste conviendrait à candidat (e) âgé de 35 ans, min., ayant une formation supérieure et une expérience de l'organisation et de l'animation d'un service similaire (équipe de 7 personnes actuellement).

Une connaissance des techniques statistiques et de la comptabilité sont indispensables

Adr. C.V. manuscrit indiquant derniers émoluments perçus à B.E.O. (réf. 8.136)
3, r. de Téhéran 75008 PARIS.

U.R.S.S.A.F. DE PARIS
SÉCURITÉ SOCIALE
recherche pour son Service contentieux

RÉDACTEURS JURIDIQUES

Les candidats devront être obligatoirement titulaires d'une Maîtrise en Droit Privé (Option : Droit des Affaires)
● Horaire hebdo. : 39 heures.
● Avantages Sociaux.
● Salaire mensuel brut de début : 4.106,45 F, porté à la titularisation intervenant après 6 mois à : 4.963,67 F sur 13,66 mois.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé devront être adres. avant le 27 septembre 1982 à :
DIVISION DU PERSONNEL
3, rue Franklin, B.P. 430, 93518 MONTREUIL

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE MARNE-la-VALLÉE

recherche

1 ADMINISTRATEUR (TRICE)

Adresser les candidatures + C.V. avant le 5 octobre 82 à : C.A.C. de Marne-la-Vallée. Ancienne ferme du Buisson NOISIEL, 77420 Champs-sur-Marne.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE MARCHÉ RECHERCHE

UN (E) CHARGÉ (E) D'ÉTUDE QUALITATIVE JUNIOR

(avec réelle expérience)
Alliant les qualités de rigueur, méthode, et sérieux, à celles d'imagination créative et ouverture d'esprit.
Une connaissance des concepts psychanalytiques, et de leur application est indispensable.
Une connaissance des théories sociologiques est souhaitable.
Facilité de rédaction indispensable.
Envoyer C.V. avec prétentions. s/nº T 035.614 M à :
RÉGIE PRESSE,
85 bis, rue Réaumur,
75002 Paris.

STÉ COURTAGE MAT. PREMIÈRE MARCHÉS INTERNATIONAUX
cherche

CADRE SUPÉRIEUR

EXPÉRIMENTÉ

Parfait négociateur

Env. C.V. complet, photo et prét. sous nº 035.671 M
RÉGIE PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GROUPE INGÉNIERIE INFORMATIQUE
recherche pour secteur AUTOMATISME région Paris.

INGÉNIEURS INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE

langage FORTRAN ou ASSEMBLEUR matériel SOLAR/MITRA formation supérieure diplômés gdes écoles éventuellement. Écrire sous réf. 9.753 à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 Paris Cedex 02.

GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche pour PARIS

CADRES INFORMATICIENS

COBOL CII HB 64/66
IDS 2/TDS
formation supérieure
DEA, MAITRISE.
Écrire sous nº 9.752 à : VALENS CONSEIL B.P. 359, 75065 PARIS CEDEX 02.

Régie publicitaire recherche chef de publicité ou courtiers hommes ou femmes pour régie publicitaire supports professionnels (artisanat d'alimentation). Fixe plus commission. Ecr. s/nº 8.989 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE MECANIQUE
LEADER DANS SON SECTEUR D'ACTIVITES
recherche pour son
ECOLE TECHNIQUE EN REGION PARISIENNE

CADRE ENSEIGNANT

Chargé de coordonner et d'animer une équipe de professeurs d'enseignement théorique et de dispenser des cours de français et d'anglais pour des élèves préparant des CAP de la mécanique. Il sera en outre chargé de promouvoir l'école auprès de l'éducation nationale en vue d'assurer le recrutement annuel d'élèves.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur et disposera d'une solide expérience d'enseignant auprès des jeunes.

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à No 46.906 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Chef de projet gestion de production informatisée

UNE FIRME INDUSTRIELLE DE PLUS DE 2.000 personnes dont la vocation principale est la production en grande série d'équipements souhaite poursuivre son développement par une amélioration de sa gestion de production et l'utilisation plus intensive de l'informatique.

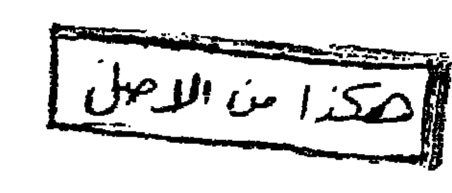
Le Directeur de l'organisation et de la gestion recherche un **Ingénieur grande école** (+ formation gestion appréciée), ayant 5 ans minimum d'expérience dans des fonctions de production (fabrication, ordonnancement, lancement) très sensibilisé aux problèmes de planification et de gestion, utilisateur de l'informatique et désireux d'approfondir ses connaissances dans ce domaine.

Par son caractère formateur et polyvalent, ce poste peut permettre une évolution personnelle aussi bien en informatique que dans la hiérarchie de la production.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. TA 156 CM

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**



هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

secrétaires secrétaires

Un important organisme d'information et de documentation
recherche

une secrétaire de direction bilingue français - anglais

expérimentée, et possédant des notions d'allemand.

une secrétaire sténodactylo

accoutumée à l'usage du télex.

Les 2 postes sont à pourvoir rapidement à **PARIS.**

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9704 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Importante entreprise de B.T.P. présente dans 26 pays
recherche pour son Siège à
LA DEFENSE

une secrétaire bilingue anglais

Chargée de l'ensemble des tâches du secrétariat d'un groupe d'ingénieurs, la candidate retenue assurera également la correspondance en langue anglaise, et connaîtra le fonctionnement des machines à traitement de texte.
Méthode, esprit d'équipe, sont des facteurs indispensables à sa réussite. Quelques années d'expérience dans une fonction similaire sont souhaitables. Le poste est à pourvoir rapidement.

Horaire souple, restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9708 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Canon [illegible] bureau

recherche pour son siège du BLANC-MESNIL

2 secrétaires de direction

BILINGUES FRANÇAIS/JAPONAIS FRANÇAIS/ANGLAIS

De formation supérieure, elles maîtrisent parfaitement les techniques du secrétariat et ont une excellente présentation pour assister le Directeur Général et les Directeurs lancement de nouveaux produits et planning.
Esprit d'initiative et goût des contacts à haut niveau.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Mr Thomas SANGOL. CANON FRANCE Service Recrutement 93154 Le Blanc Mesnil Cédex.

média-system

Festival d'Avignon, rech. pour son bureau parisien, Sténo-Dactylo confirmée, T. 874-59-88, Monique Coutance

---

Administrateur de Biens recherche
SECRÉTAIRE
responsable service gérance. Tél. pour R.-Vs. 256-10-45.

URGENT
Jeune Société de Services Informatiques dynamique et en pleine expansion PARIS-8e
recherche
SECRÉTAIRE
de très bon niveau
Ambiance agréable
Avantages sociaux.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : Madame LEGARDA, COFRAMI S.A., 5, rue Vernet, 75008 PARIS.

Importante Société d'Ingénierie filiale de l'un des premiers groupes industriels français, recherche pour sa Direction Générale

Secretaire Direction

Expérience requise de la vie d'entreprise.
Anglais indispensable. Espagnol apprécié.
Lieu de travail : proche banlieue St - Lazare.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6992 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Impte Sté agro-alimentaire recherche rapidement pour son siège (quartier Champs-Elysées)
UNE SECRÉTAIRE
TRÈS CONFIRMÉE, capable d'assister le Directeur commercial dans le démarrage d'une nouvelle activité du Groupe ou tout est à créer. Expérience de la grande distribution et du fonctionnement d'un groupe industriel géographiquement éclaté est très souhaitée. Conn. de la sténo indispens. Tél. pour rendez-vous entretien au 720-50-50, se munir d'un C.V. et d'une photo.

URGENT
SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIVE DACTYLO, BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS
Parfaite expérience secrétariat pour poste Gestion Personnel, contacts clientèle. Disponible immédiatement. Lieu de trav. : rond-point Champs-Élysées.
Adr. C.V. + photo + prétent., ss réf. 8.852, à TELEX P.A., 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS qui transmettra.

Sté TUYAUTERIE Industrielle Vitry-s/-Seine (850 personnes) recherche pr chargé d'affaires
SECRÉTAIRE
STÉNODACTYLO bil. anglais, libre rapidement.
Tél. pour R.-V. au 680-85-05.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recherche
LA SECRÉTAIRE DE SON P.-D.G.
Une expérience de secrétariat de direction est impérative ainsi que les pratiques courantes de l'allemand et de l'anglais.
La rémunération proposée tiendra compte de la qualité et de l'expérience de la candidate.
Lieu de travail : Proche banlieue Sud desservie par métro.
Adr. C.V. ss le nº 46.901 M à BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES cedex. qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Généraliste société multinationale France, Afrique, DOM-TOM.
(finances, administration, commercial, personnel)
Diplômes enseignement supérieur, déplacements France et étranger recherche activités similaires ou s'y rapportant. Lieu géographique indifférent.
Écr. nº 22.864 COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

L'Informatique
LA GESTION
J'ai pratiqué les deux.
Je mets mon expérience à votre disposition, en collaboration ou en association.
Alain FLOURIOT, 3, rue Alcide-le-Beau, 56100 LORIENT. Téléphone : (97) 64-44-01.

Secrétaire sténo-dactylo expérimentée, cher. travail mi-temps 3X5 de préf. proximité 4e arr. Mme Lanterborn. T. 554-95-40, p. 427 de 9 h 15 à 12 h 15.

DÉCLARANT DOUANE
Cadre 42 ans import-export manut. Transit cherche emploi *DOM/TOM*
Ecr. s/nº 7.025 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. Exc. prés. dynam. parlant allemand posséd. voit. exp. de représ. libre de suite ch. poste. Dél. Comm. prêt à porter. Tél : 828-82-02 de 20 h à 22 h 30.

Pour seconder PD-G PME homme d'affaires expérience vaste et diversifiée, spécialiste monde Anglo-Saxon. Dispose temps collaboration souple. Ecr. s/nº 3.516 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 5 ans anciénn. éduc. cas sociaux, ch. formation cours d'emploi, région indiffér. Ecrire F. Deforges, 51, rue Ferbos, 33800 BORDEAUX.

CADRE FORMATION
34 a., DEA jur. + exp. gest. PME (5 ans) + anim. stages gest. + inform. (5 ans) négoc. formation créat. sup. pédag., ch. collab. organisme ou service formation. Ecr. s/nº 3.503, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme recherche emploi maison de retraite, hôpital, clinique, comme agent de service, 15 ans de références, libre le 1er septembre. Régions Clichy, Levallois-Perret, Neuilly. Ecrire à Mme de PIERREPONT, 46, rue Marjolin, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

URGENT J.H. 17 ans (libre de suite) cherche emploi. Écrire : M. DIGON, 1, rue Jacques-Decourt, 78210 Saint-Cyr-l'École.

H. 38 ans, grande exp. indust. format. organisation, administ. du personnel, psycho du travail cherche poste stable. M. ELBAZ, 8, rue César-Franck, 94000 CRÉTEIL.

Expert-Comptable cherche emploi temps plein ou partiel. Tél. : 805-03-52.

JNE FEMME AMÉRICAINE, 35 a., ch. empl. cuisinière au pair à partir d'octobre. Tél. 606-46-45.

J.F. 39 ans, formation lettres, Italien. Exp. enseign., report., traduct., secrét., cherche poste stable. Étudie toutes proposit. Ecr. s/nº 3509 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Architecte 12 ans expérience outre-mer cherche poste Afrique ou Pays Arabes parle Arabe Français Anglais Ecr. s/nº 2926 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE, 46 ans, D.E.C.S.
23 ans référence comptable et administration, dont 14 ans Afrique francophone. Libre de suite. Recherche poste responsabilités, France, Afrique. Urgent : M. GEREKENS 24, allée Jacques-Ibert, 91240 St-Michel-sur-Orge, 015-82-59.

formation professionnelle

PROGRAMMEUR de GESTION

Vous possédez un niveau de formation BAC + 2, nous vous proposons une solide formation (624 heures, dont 50 % de pratique) au métier de **PROGRAMMEUR de GESTION**. Coût du stage : 24.696 Francs TTC pour les candidatures individuelles. Agrément de l'État pour la rémunération des stagiaires. Durée : du 4 Octobre 82 au 28 Janvier 83. Admission sur tests.
Pour plus d'information, téléphoner à Michel TREVES au 341.66.66



sofragem-ordisor
Département Formation
6, place du Colonel Bourgoin
75012 PARIS

capitaux propositions commerciales

IMPOT SUR LES GRANDES FORTUNES
Notice comparative gratuite au sujet de l'impôt sur la fortune en *France* et en *Suisse*. Ecr. à :
SERVAN FIDUCIAIRE S.A. Place de la Gare, 10, CH - 1001 LAUSANNE.

GAGNEZ FF 15 M — FF 30 M PAR AN
Fameuse compagnie américaine, cherche agents généraux avec capital minimum et habilité marketing pour représentation en France d'un produit révolutionnaire sans concurrence, capable de conquérir la majorité du marché. Tél. G. VERNET, 9 h à 17 h, 727-02-14.

ENTREPRENEUR AFFAIRES habitant NASSAU (Bahamas) recherche ASSOCIÉ(S) ou FINANCIER(S) pour ouverture restaurant grand luxe. *NASSAU. Pour quelques jour à Paris.* Tél. : 602-15-79.

propositions diverses

develop

Investissements directs en Suisse : conjoncture favorable

Où ? Pourquoi ? Comment ?
Description des sites industriels d'une manière très complète, accompagnée d'exemples tenant compte des différences entre cantons. Un guide indispensable pour toute entreprise envisageant d'investir en Suisse. Consultez « develop » 3/1982 - numéro spécial de la revue internationale sur la promotion du développement économique et l'implantation d'entreprises.
Commandez et vous recevrez gratuitement ce numéro 3/82 !
« develop »
Revue spécialisée sur la promotion du développement économique
Boîte Postale
CH-4002 Bâle.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, r. Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, etc. Téléphone : 306-08-88.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 14 TS 1980 + options. Argus : 28.000 F. Vendu : 23.000 F. Cause double emploi. Téléphone : 905-88-51.

de 8 à 11 C.V.

VENDS CAUSE DÉPART ALFA-ROMEO-GTV 2 l. Grand Prix. Décembre 81, 9.800 km. Prix 60.000 F. T. 026-14-93.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

locations non meublées offres

Paris

POMPE imm. p. de t., stand., 5 p. 130 m², r.-de-ch., dble liv. + 3 ch., 2 s. de bs, état nf, 5.630 c.c., COURTOIS 266-40-76.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT. Journaliste cherche 2 pièces, confort, Paris tous arrondissements sauf 12e et 20e. Ecr. s/nº 6.349 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Collaborateur journal cherche studio ou 2 pièces meublé avec téléphone pour 6 mois. Tél. soir 566-41-10.

URGENT. Couple recherche sur Paris ou banlieue F1 ou F2 maxi 1.200 F mensuel ch. comp., sans agence. Tél. : 370-56-82.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS *FRAIS et SANS AGENCE* vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphonez au : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SELECTIONNES LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

J.F. ch. studio, prix modéré, dans Paris. Téléphonez au : 460-03-10.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement — clientèle assurée. Service gratuit — 770-88-65.

Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

AGENCE DE LA TERRASSE recherche d'URGENCE pour cadres d'importantes sociétés, VILLAS et APPARTEMENTS de stand., rég. LE VÉSINET, serv. gérance assuré. AGENCE DE LA TERRASSE, 45, bd Carnot, Le Vésinet. Tél. (3) 976-05-90.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus. — Téléph. 281-10-20.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS PARIS ou Ouest Résident. **562-78-99**

hôtels particuliers

14e arrondissement
5' MONTPARNASSE
Charmante maison état, aménagement, confort remarquables, salon, salle à manger, cuisine, 4 chambres, 3 sanitaires, 1.600.000 F. Exclusivité *Claude ACHARD, 637-14-56.*

maisons de campagne

MAISON
Rive droite, 40 km de Bordeaux (près Bourg/s/Gironde) 2 grandes pièces + salle d'eau dépend., caves. Eau, élect., tél. Chauffage central mazout. Terrain 2 500 m² environ. Prix total : 200 000 F net. M. Michel Chevreux Talet, Mombrier 33710 Bourg Téléph. (57) (42-05-69).

Sud de Chartres, 1 h 10 de Paris sur beau terrain de 1500 m² entièrement clos avec arbres fruitiers et d'agrément. MAISON récente, plain-pied, très bon état, 70 m². Entrée, séjour avec cheminée, 2 ch., cuis., s.de b., w.c., débar. indép. 270.000 F. Tél. après 19 h, 366-37-82 ou Me Papon, notaire 16/37/21-87-30.

Vends maison briarde 8 km Meaux, 12 km Coulommiers, sur 350 m², chauffage central, cheminée, 3 chbres, séjour. Prix : 350.000 F à débattre. Reprise P.A.P. possible. Tél. : 374-58-36, poste 28, 10 h à 19 h, sauf week-end.

Pleine campagne. Maison à restaurer, grand terrain, beaux arbres 91. Tél. 723-62-19.

propriétés

10 minutes BAYONNE BELLE PROPRIÉTÉ 8 PIÈCES tt cft, garage, parc 3.100 m² Prix : 800.000 F Ag. COLLÉE, 40530 LABENNE.

SOLOGNE à vendre PETITS TERRITOIRES DE CHASSE possibilités étangs. Écr. Havas Orléans, nº 200.253.

BELLE MAISON XVIIIe Grand séjour, bureau, entrée, cuis., 4 chbres, 2 bains, parc. PROXIMITÉ VERSAILLES H.B. 955-72-77 soir 955-97-85.

manoirs

75 km PARIS OUEST, magnifique PETIT MANOIR, tout confort + maison gardien + garage dans très beau jardin. Px 1.450.000 F. 555-05-79, week-end (32) 55-04-84.

châteaux

NORMANDIE BEAU
CHATEAU XVIIIe
en très bon état tout confort sur ench. pub. le 14 oct. 1982 à 14 h. Mise à px : 143.000 F. Pr tt rens. tél. 747-50-06 ou 16 (33) 67-32-48.

terrains

EN PROVENCE A 8 KM FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
une situation unique face au soleil du midi
TERRAINS A BATIR BOISÉS
3.157 m² à 6.130 m². Px : 151.000 à 163.000 F h.t. Doc. grat. sur dem. Tél. (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

viagers

Libre, studio tt cft., 5e asc., bel imm. 75.000 + 2.600. Femme 72 a., 18e arrdt. 266-19-00.

Étude LODEL 35, bd Voltaire, *PARIS XIe. Tél. 355-61-58.* Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

PLACE D'ITALIE - Imm. stand., bel appart., séj + chbre, tt cft. occ. 23.000 + rente 3.000. LODEL PARIS. 355-00-44.

17e, Me Rome, 2 pces cft, 2e ét. Occ. hmme 76 a. 72.000 F. cpt + 500 mens. ou 136.000 cpt sans rente. Cruz. 266-19-00.

Libre 86 ans, Pavillons/Bois, près transp., Imm. réc. stand. App. 2 pces 42 m² 25.000 + rente 3.900. LODEL PARIS. *355-00-44.*

bureaux bureaux

CREEZ VOTRE ENTREPRISE
GRACE AU RESEAU **ASPAC** (MEMBRE DE LA FFED)
nous vous proposons :
- Siège Social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, télex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs - Location bureaux meublés
- Création d'entreprises - Toutes démarches et formalités.

Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion :
PARIS (1) 293.60.50 — NICE (93) 80.41.36 — NANCY (8) 327.07.56 — CAEN (31) 86.53.13 — ORLEANS (38) 53.01.80
Si vs voulez ns rejoindre et être le franchisé ASPAC de vtre dépt écrire s/réf FA 828 ASPAC 36 r. de Constantinople 75008 Paris

Locations

A louer (Particulier à part. Agences s'abstenir) Beau bureau, 3 pièces, 40 m², boulevard Poissonnière, asc., *2.900 F/mois + charges. Libre* au 1-10-1982, sans reprise. Téléphone : 770-60-44.

VOTRE SIÈGE SOCIAL S.A.R.L.-R.C.-R.M. Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, ttes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +.

fonds de commerce

Vends supérette, possibilité tous commerces, 150 m² + réserves (évent. appartement F4), dans immeuble neuf, plein centre, face grand parking, dans ville import. de la Drôme. Prix : 1.200.000 F. Ecr. s/nº 7.004, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

boutiques

19, RUE DE PENTHIÈVRE (8e), angle RUE DE MIROMESNIL, murs libres. 2 BOUTIQUES 45 m² et 31 m² + sous-sol. Ttes propriétés. T. 551-31-98 et 551-21-06, avant 12 h et après 17 h.

CARNET

Naissances

– Corinne est très heureuse de présenter son frère,

Nicolas,

né le 6 septembre 1982 à Toulouse.

De la part d'Annie et Gérard SALLIER.

Ambassade de France,
Mission de coopération 01 - B.P. 1839
Abidjan 01 (Côte-d'Ivoire).

Décès

– Mme Nicole Fong Anargyros, sa compagne,

Et toute la famille,

font part du décès de

M. Daniel ANARGYROS FONG,

survenu le 20 septembre 1982 à l'âge de soixante-deux ans.

Selon son vœu, il sera inhumé dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La société Degremont a le regret de faire part du décès de

M. André BARON,

directeur des filiales américaines,

survenu le 20 septembre dernier, au terme d'une cruelle maladie.

Ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris, M. Baron avait été en charge, pendant de nombreuses années, de l'activité de la société en Amérique latine où il avait obtenu de grands succès avant de se voir confier la gestion de l'ensemble des filiales américaines.

Un service religieux à sa mémoire sera célébré en l'église de Saint-Germain-en-Laye le jeudi 23 septembre, à 14 heures.

– M. Axel Leblois, son époux,

Lucie Leblois, sa fille,

Mme Claudine Aaronson-Baumann,

M. et Mme Gilles Aaronson,

M. et Mme Claude Leblois,

M. et Mme Bent Pedersen et leurs enfants,

M. et Mme Gilles Texier et leurs enfants,

Et toutes leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Brigitte LEBLOIS,

née Aaronson,

survenu le 18 septembre 1982.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, avenue Gabriel, 75008 Paris.
67, rue Michel-Ange, 75016 Paris.

– *Les familles Madec, Leherpeux,* Ropert, Gourevitch, Buffetaud et Askevis,

ont la douleur de faire part de la mort de

Jean LEHERPEUX,

architecte D.P.L.G.,

expert près les tribunaux,

subitement décédé à l'âge de quarante ans, à Lorient, le 17 septembre.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Bodélio, à Lorient, le jeudi 23 septembre, à 8 h. 45, et les obsèques le vendredi 24 septembre, à 8 h. 30, au monument crématoire des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse, Seine-Saint-Denis.

13, rue de la Fontaine-au-Roi,
Paris-11e.
2, square Henri-Delormel,
Paris-14e.

– *Bagnères-de-Bigorre.*

Mme Jean Machenaud,

M. et Mme Roland Machenaud et leurs enfants,

M. et Mme Philippe Machenaud et leur enfant,

M. Dominique Machenaud,

M. et Mme Bernard Machenaud et leurs enfants,

M. et Mme Roger Machenaud, leurs enfants et petits-enfants,

Les familles Doux, Lagarde, Laurens, Chabiague, de Izaguirre, Darriulat, Peyrat, Laporte, Bertrand,

Parents et alliés,

ont l'immense peine de faire part du décès, survenu le 21 septembre 1982 à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), à l'âge de cinquante-huit ans, de

Jean MACHENAUD.

Sa vie familiale et professionnelle, sa foi et sa lutte courageuse contre la maladie et la douleur demeureront pour tous ceux qui l'ont connu un exemple de dignité et de bonté.

« Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix. »

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 septembre 1982 en l'église Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes : tout don sera reçu au profit d'instituts de recherche contre le cancer.

43, place Georges-Clemenceau,
65200 Bagnères-de-Bigorre.

– Alain, François et Jean Querre,

Leurs épouses et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Daniel Anne-Marie QUERRE.

Ses nombreux engagements depuis 1946 témoignent d'une grande activité au service des autres : collaboratrice de Daniel Querre au château Monbousquet, elle était, entre autres, administrateur de la Fédération des associations familiales rurales, de l'U.D.A.F., de la M.S.A., des hôpitaux Sabatié et Garderose, de l'Office public départemental des H.L.M., médaillée de la Mutualité agricole, officier du Mérite agricole.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 20 septembre 1982, en l'église de Saint-Sulpice de Faleyrens, Gironde.

– L'Association Henri-Curiel invite tous ses amis à partager sa tristesse à l'occasion du décès de son président,

le pasteur René ROGNON,

survenu le 20 septembre à l'âge de soixante-six ans.

La célébration religieuse aura lieu jeudi 23 septembre, à 16 heures, à l'église de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde, du 22 septembre.)

– Lola Tappou-Palkina,

Et la famille Tappou-Palkine,

Ainsi que ses enfants, petits-enfants, neveux, nièces et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Marie TAPPOU,

née Palkina,

survenu brutalement dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 22 septembre 1982 dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Saint-Lazare, 75009 Paris.

– La direction et le personnel de Creusot-Loire Entreprises,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean VIGROUX,

directeur général,

survenu le 15 septembre 1982 à l'issue d'une longue maladie.

Avis de messes

– Des messes seront célébrées du 4 au 12 octobre 1982, en la cathédrale Notre-Dame de Senlis, à la mémoire de

Françoise BUISSON-BIRÉ,

qui nous a quittés le 4 octobre 1979.

Ces célébrations auront lieu en semaine à 18 h. 30 ; le samedi et le dimanche à 19 heures et 18 heures.

Unissez-vous d'intention à ces prières.

Pierre Buisson et ses enfants,
3, avenue d'Orion, 60300 Senlis.

Soutenance de thèse

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-I (Sorbonne), vendredi 24 septembre, à 9 h. 30, salle des Commissions, M. Bernard Tchicaya : « Le droit de la terre en République populaire du Congo. »

MONTE-CARLO
(principauté de Monaco)

CENTRE DE RENCONTRES INTERNATIONALES

Salle du Ponant, 12, av. d'Ostende
SAMEDI 2 OCTOBRE, à 16 h.

PAUL VALERY SECRET

correspondance inédite
adressée de 1937 à 1945
à Mme Jean VOILIER
par le ministère de

Me ESCAUT-MARQUET,

huissier
à Monte-Carlo
(principauté de Monaco)
en présence de

Mes Ader, Picard, Tajan

commis. priseurs associés
12, rue Favart, 750021 Paris
Tél. : 261-80-07

Correspondant à Monaco :
Art Monaco S.A. – Le Saint-James,
5, av. Princesse-Alice, Monte-Carlo
Tél. : (93) 50-73-15

Experts : MM. Castaing et Guérin

EXPO à PARIS, jusqu'au 29 sept., chez M. Castaing, maison Charavay, 3, rue Furstenberg, 75006 Paris, Tél. : 354-59-89

EXPO à MONACO, au Centre de rencontres internationales les jeudi 30 sept., vend. 1er oct., 10/12 h, 15 h. 30/18 h. 30, sam. 2, 10/12 h.

MÉDECINE

MISE EN VENTE DE CINQ « MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES » DANS LES PHARMACIES

Les Laboratoires français de produits génériques viennent de mettre sur le marché cinq « produits génériques », désormais en vente dans les pharmacies d'officine. Il s'agit de cinq médicaments (deux antibiotiques, un vasodilatateur, un analgésique et un médicament pour le cœur) vendus sans marque et simplement porteurs de leur dénomination chimique (1).

Les produits génériques sont des médicaments dont le brevet est échu, mais dont la molécule est identique à celle du médicament d'origine. Ils sont présentés sous leur nom chimique abrégé (la dénomination commune internationale) et vendus à un prix plus bas que les médicaments encore brevetés.

Les Laboratoires français des produits génériques sont entrés dans le groupe Clin-Midy en 1979. Dès 1980, ils avaient entrepris de commercialiser cinq médicaments génériques, mais Clin-Midy avait décidé, quelques semaines seulement après cette commercialisation, de l'interrompre, compte tenu notamment des protestations qu'avaient exprimées les pharmaciens d'officine. En 1980, Clin-Midy fusionnait avec le groupe Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, qui décidait de reprendre cette étude et de reconstituer le stock des Laboratoires français de produits génériques.

Le groupe Sanofi estime que le marché des produits génériques *« peut être important à terme mais ne se substituera jamais au grand marché des produits brevetés »*, puisqu'il ne représenterait guère que *« 10 à 15 % du marché total »*. La Sanofi ajoute que *« les produits génériques ne permettent pas de dégager les marges suffisantes pour couvrir les dépenses de recherche »*, mais qu'ils sont utiles pour faire bénéficier la Sécurité sociale du moindre coût possible.

(1) ES-Ampicilline 500 mg ; ES - Ampicilline 250 mg ; ES - dihydroergotamine 50 ml ; ES - dipyridamole 75 mg ; ES - dihydroergotoxine 50 ml.

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

1er arrdt

1er, 5' OPÉRA, 2 p., 25 m² s. de bns, w.c., petite cuis. cheminée. Imm. ancien c cave s/cour. 4e étage sans asc. 220.000 F. Tél. : 828-82-02 de 20 h à 22 h 30.

2e arrdt

Particulier à particulier, vends 2 pièces, cuisine, salle de bains, rue Saint-Denis. Téléphone : 508-13-13.

3e arrdt

RUE MONTMARTRE

Dble living + 3 chbres, 2 bns, 4e asc., ch. cti ref. nf. 130 m². 950.000 F. Tél. 526-54-61.

4e arrdt

MARAIS TRIPLEX

Près PLACE DES VOSGES, 200 m², bien décoré sur jdin fleuri. Px intéress. 325-48-35.

5e arrdt

VUE SUPERBE PLEIN SOLEIL

entre bd St-Germain et Seine, dernier étage, très gd studio, caractère. Env. 60 m², poutres, chem., nbrx plac., cuis., s. de bns indépendante, bel immeuble 17e s. classé et restauré. Tél. : 329-46-49 de 8 à 12 h.

Rue Fer-à-Moulin, 2 pièces sur square, cuisine équipée, bel aménagement. 625.000 F. Tél. le soir 337-51-90.

PRÈS PORT-ROYAL, imm. p. de t., asc., liv. + 3 chbres, 84 m², 840.000 F, 535-86-37.

6e arrdt

MONTPARNASSE, pierre de t., liv. 2 chbres, 3e ét., asc. Chbre serv. 330.000 F. 222-18-49.

STANISLAS-PÉGUY

195 m², 6 p., calme. 354-95-10.

RUE BONAPARTE

2/3 P. Idéal pied-à-terre, parquet Versailles, gde haut. s/plaf. 329-85-06.

SUR LES JARDINS

du Palais de Chaillot
250 m², étage élevé, vue.
SANTANDREA T 260-67-36/66.

7e arrdt

LATOUR-MAUBOURG

Petite maison indépendante. GD LIV. + 2 CHAMBRES, 120 m², petit jardin, 562-16-40.

PRÉ-AUX-CLERCS
Elégant et spacieux 4 p., 140 m², DORESSAY, 624-93-33.

PRÈS CHAMP-DE-MARS
ÉLÉGANT DUPLEX 170 m²
TERRASSE-JARDIN 200 m², 3 park., DORESSAY, 624-93-33.

ÉCOLE-MILITAIRE
GD STUDIO, REFAIT NEUF, 375.000 F - 577-47-74.

Me BAC

410 m² - 2.900.000 F
Téléphone : 326-73-14.

8e arrdt

MONCEAU-REMBRANDT

Rare, grand appt. de qualité, idéal pour récept. importante, exclusivité SANTANDREA. Téléphone : 260-67-36/66.

RUE DE TURIN 120 m²
bel immeuble 4 p. cuisine, bains, 3e étage, parfait état. GARBI - 567-22-88.

9e arrdt

Me CADET, bon ensemble rav., APPARTEMENTS PLEIN SUD

160.000 F, avec 35.000 F. 2 pces, cuis. américaine équip., salle d'eau, chff. Parfait état.

200.000 F, avec 50.000 F. 2 pièces, cuis. équipée, bains moderne, chauffage.
Tél. pptaire au : 225-46-82.

10e arrdt

12, rue de Lancry
A vendre petite chambre de bonne (électricité + eau).
Tél. le soir : 781-16-18.

PRÈS MÉTRO GONCOURT

DANS IMM. NEUF, bon état.
EXCELL. INVESTISSEMENT.
– STUDIO LIBRE, cuis., salle de bns, 28 m². 170.000 F.
– 2 P. LIBRES, cuis., bains, 52 m². ...... 320.000 F.
Téléphonez au : 227-93-30.

11e arrdt

LEDRU-ROLLIN
Beau 150 m² aménagés s/2 niveaux, style LOFT, cheminée + sous-sol 40 m². T. 272-40-19.

12e arrdt

Bel immeuble rénové, 3 pièces.
Tout confort, état neuf.
Finition à la demande.
650.000 F.
Me ST-MANDÉ - TOURELLES.
Sur place,
19, rue de la République,

SAINT-MANDÉ

Jeudi 23, de 9 h à 19 h.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS

LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès,
GENTILLY,
3, 4, 5 pièces.
SERCO.

546-07-73 - 723-72-00

MAISON INDÉPENDANTE

180 m² environ, clair, calme, double living, 4 ch., 3 salles de bns, gde terrasse, parfait état. Sur place jeudi 23, 18 à 20 h, 47, rue du Moulin-de-la-Pointe.

14e arrdt

Face parc Montsouris, bel imm. pierre de taille, appt 3 pces à aménager. Pptaire. 229-18-88.

CAMPAGNE-PREMIÈRE
superbe duplex 210 m², cheminée monumentale et boiseries Renaissance, 2 ou 3 chambres. Faire proposition ss réf. 2.119 à P. LICHAU S.A., B.P. 220. 75063 Paris cedex, qui transm. Agence s'abstenir.

PLAISANCE. Quartier rénové. 2 pces refait neuf. Bel ancien. 425.000 F. Tél. 677-47-74.

7e étage, ascenseur, entre

ALÉSIA/PTE ORLÉANS

BEAU SÉJOUR AVEC CHEMINÉE et POUTRES, 3 chbres, tt cft, 104 m² + serv. Px 1.100.000 F.
ALIN ORPI, 539-75-50,
110, bd Brune, 75014 PARIS.

15e arrdt

AVENUE DE BRETEUIL

Beau 4 pièces à rénover 70 m².

NOTAIRE : 501-54-30, LE MATIN.

PRÈS CHAMP-DE-MARS
Elégant duplex, récept. except., 3 chbres, 3 bains, 3 park.

TERRASSE-JARDIN

DORESSAY, 637-23-47.

LOURMEL ZOLA
3-4 p., balcon, chff. central, ASC. 499.000 F. 577-96-65.

PRÈS MAIRIE S/SQUARE
IMM. PIERRE DE T., soleil, vue impren., balc., 4 p., cuis., bains. 930.000 F. 322-31-20.

PASTEUR, plein ciel, séjour + chambre, 55 m² + terrasse 30 m², sud, box, 370-16-96.

16e arrdt

RANELAGH, luxueux 2 pièces 60 m² + balcon, vue sur Seine. Téléphonez au : 566-52-00.

MAISON DE LA RADIO
200 m², dans bel immeuble, 3e ét., asc., 2 chbres service. GARBI, tél. au : 567-22-88.

MICHEL-ANGE, 95 m², pierre de taille, 880.000 F. Téléphone : 545-34-28.

SUR LES JARDINS

du Palais de Chaillot
250 m², étage élevé, vue.
SANTANDREA T 260-67-36/66.

A rénové, ETOILE MARCEAU, 43 m², 5e étage sans ascens., clair, calme, 320.000 F. Tél. 720-22-33.

17e arrdt

PLACE PÉREIRE, INSOLITE DUPLEX 3/4 P., CFT, BALC. Très belles prestations bois, 5e sans ascenseur, garage 30 m². 945.000 F. Tél. 577-96-65.

VILLA DES TERNES
Elégante maison 9 pièces, terrasse, verdure, beaucoup charme, DORESSAY. 624-93-33.

19e arrdt

Appartement 2 pièces, 4e étage sans ascenseur, ensoleillé. Chauffage central individuel. Salle d'eau avec douche. W.C. indépendant. Tél. : 201-30-52.

78-Yvelines

ÉLYSÉE-II

4 PIÈCES

78 m², vue sur Bois
Soleil, commerces, école.
500.000 F.

SINVIM : 501-78-67.

92 Hauts-de-Seine

PRÈS RUE DE LONGCHAMP
1 BIS, RUE CHARCOT
Propriétaire vend 6 PCES ref. neufs, équipés + deux triplex 110 m² environ,
pour antiquaire,
décorateur, artiste.
551-31-98 - 551-21-06.
avant 12 H et après 17 H.

NEUILLY, 45 m²

Studio 1er étage. Calme, soleil. 1977. 450.000 F. 526-92-13.

ST-CLOUD calme et verdure duplex séj., 3 ch., 130 m², imm. réc. Algrain 285-00-59.

LEVALLOIS 4/5 p., 90 m², balcon, parking, 4e ét., récent. Px 735.000 F. T. 622-22-66.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ MAISON 6 PIÈCES

PRINCIPALES A RÉNOVER

+ JARDIN

Sur place jeudi 23,
de 9 heures à 19 heures,
19, rue de la République,
SAINT-MANDÉ.

Province

BAGNOLES-DE-L'ORNE
vds gd stud. meublé. B. rapport par locations cures, 150.000 F. Tél. : 953-77-77 la journée.

ST-TROPEZ, studio ville, neuf, équipé, moquette, dans petit immeuble 2 étages, idéal pour placement ou détente.
Prix : 320.000 F.
Tél. : (94) 97-42-16 h bur. ou (42) 92-41-80 h repas.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux.
PAIE COMPTANT chez notaire.
Tél. 873-20-67 même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPT., APPTS, ttes surf. et IMMEUBLE à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

Recherche 1 à 2 p., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

immeubles

POUR MIEUX VENDRE
VOTRE IMMEUBLE
Noël Aufman - Le spécialiste, 21, rue Le Peletier, Paris-9e. Tél. au 747-42-97, le matin. ESTIMATION GRATUITE.

ÉTOILE

TRÈS BEL IMMEUBLE
pierre de taille, 4 étages
RESTAURÉ et MODERNISÉ
ENTIÈREMENT LIBRE
Usage d'habitation
A vendre en totalité
Ecrire ss la référ. nº 3.997, à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris.

A vdre imm. et pas-de-porte comprenant boutique 40 m², état neuf, 4 pces, w.-c., cuis., s. d'eau, ts bien sit., à La Châtre (Indre), px d'ens. 300.000 F ou 150.000 F le pas-de-porte seul. Téléphone : (54) 31-05-48.

pavillons

VIROFLAY 3 PCES, sur terr. de 230 m². Px : 475.000 F. Pour r.-v. : 534-57-40.

l'agenda du Monde

Antiquités

SPÉCIALISTE INTERNATIONAL recherche très beaux meubles et objets de collection

1920-1930

Téléphone : 329-50-84.

Artisans

Entreprise Renomail, 118, rue Cardinet-17e, rénove tout appartement du sol au plafond et réémaille baignoire, bidet, lavabo, etc. dans tous coloris souhaités. Technique nouvelle à domicile sans démontage.
Travail sérieux.
Garanti 3 ans sur facture.
DEVIS GRATUIT.
Téléphonez au : 227-47-05.

POUR VOS TRAVAUX
Plomberie électricité peinture menuiserie – 233-73-78.

Bijoux

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Vente. Occasions/Échanges.

PAUL TERRIER

ACHÈTE COMPT. bijoux or, argenterie, déchets or.
35, r. du Colisée, 75008 Paris.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.
Lundi au vendredi 225-47-77.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

PRATIQUE DU JAPONAIS
affaires, études, loisirs.
Ecrire : LINGUA JAPONICA, 20-22, r. Richer, 75009 Paris.

Enseignement

Apprendre l'américain
à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 Paris

633-67-28

- Session intensive d'automne du 13 au 24 septembre
pour :
Gens pressés.
Lycéens en mal d'anglais.
Touristes.
Méthode orale,
cours dans la journée et le soir.
Inscriptions à partir du 1er septembre.
- Session normale : du 27 septembre au 18 décembre.
Inscript. à part. du 13 septembre.
PRÉPARATION au T.O.E.F.L.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 mètre, 2.400 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Chasse

Dispose 3 actions chasse gr. amis, plaine et bois, env. 200 ha, rég. Vexin Normand, (32) 54-35-94. pour renseign.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP vous trouvez maintenant une collection suivie de papiers japonais de première qualité.

A PARTIR DE

160 F le rouleau
(7,80 m × 0,91 m)

grand choix de coloris et de pailles.
Magasin d'exposition :
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Instruments de musique

PIANOS TORRENTE

– MODÈLE DÉPOSÉ DE FABRICATION ARTISANALE

– RESTAURATION GRANDES MARQUES. DEVIS GRATUIT.
Téléphone : 840-89-52.

Moquettes

MIEUX QUE DES

SOLDES

20.000 M2

MOQUETTES

PRIX D'USINE
Les plus grandes marques en pure laine et synthétique MOQUETTE DE LA REINE 109 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne, 603-02-30 +. Fermeture exceptionnelle le 27 septembre tte la journée.

Animation

François LEJEUNE sonorisation
Animer une soirée est une profession. Une rencontre-préparation, une animation appropriée. Car ce soir-là doit être réussi...
93, rue Solférino, 59800 Lille.
Téléphonez au (20) 54-05-06.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEURS

TÉLÉPHONIQUES
1.100 F T.T.C. – Et avec interrogation à distance 2.100 F T.T.C.
TÉLÉPHONE SANS FIL 1.390 F.
Renseignements : 651-11-06.

TÉLÉPHONES

– SANS FIL et RÉPONDEURS
– posés à votre domicile

IMMÉDIAT 296-58-58.

Psychanalyse

INSTITUT DE SCIENCES HUMAINES D'AVIGNON (ISHA).
– Séminaires de Formation en Psychanalyse structurale.
– Séance d'analyse pour enfants : difficultés scolaires, problèmes affectifs et familiaux.
Renseignements : ISHA,
3, r. Nicolas-Roret, PARIS-13.
Téléphone : 535-71-74.

Stages

FORMATION
DE CHEFS DE CHŒUR
Stage
du 23 au 28 octobre 1982.
Atelier hebdomadaire à partir de novembre 1982 à Montpellier, suivi en situation de chef de chœur une fois par semaine.
RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS :
Direction régionale temps libre jeunesse et sports,
200, avenue du Père-Soulas,
34084 Montpellier Cedex.
Téléphone : (16-67) 63-09-09.

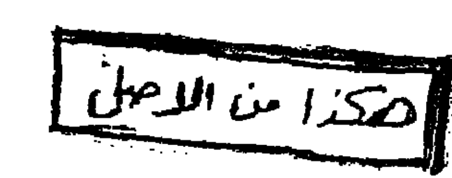
Vacances Tourisme Loisirs

Vends multipropriété à vie à Chamonix, stud. équipé 3 pers. 15 jours début janv., 29.000 F, dernière sem. janv., 19.000 F, dernière sem. mars, 26.000 F. Téléphonez heures bureau au : 405-07-83 (M. Philippe).

GUADELOUPE,
Studio bord plage
15 j. 2.000 F jusqu'au 15/12, ap. 2.500 F. (49) 46-02-92.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES

296-15-01



Le Monde

équipement

URBANISME

La modernisation de la tour Eiffel a fait l'objet de longues tractations entre la Ville et les services d'Etat

Les nouveaux aménagements du premier étage de la tour Eiffel (restaurant panoramique et salles de projection) doivent être inaugurés le jeudi 23 septembre par le maire de Paris, M. Jacques Chirac.

La transformation du second étage et l'accès au sommet par quatre petits ascenseurs électriques, qui remplaceront l'ascenseur hydraulique d'origine, qui viennent d'être autorisés par les deux ministres concernés, MM. Lang et Quilliot (*le Monde* du 16 septembre), ne seront terminés qu'au mois de juin prochain : le câble de T.D.F., visible actuellement hors de la structure, sera alors réinstallé.

Ces travaux doivent permettre une meilleure exploitation commerciale de l'un des monuments les plus visités de France. Ils avaient aussi pour but de supprimer divers équipements dont l'accumulation avait créé une surcharge de 1 000 tonnes, selon les experts, sur le plateau du premier étage.

Après la démolition du restaurant construit au moment de l'exposition coloniale de 1937, la question du « style » à choisir s'était posée : allait-on restituer l'aménagement de 1900 ou s'en inspirer plus ou moins adroitement ? Des esquisses avaient été soumises en novembre 1980 par l'architecte des bâtiments de France responsable du septième arrondissement au délégué régional de l'architecture et de l'environnement qui les avaient jugées « inacceptables ». Ce fut le début de longues tractations entre les services d'État et ceux de la Ville.

Après la publication le 16 septembre d'indications succinctes sur cette procédure, par moments, confictuelle, nous avons reçu une lettre de M. Bernard Rocher, adjoint au maire de Paris et président de la Société nouvelle l'exploitation de la tour Eiffel.

« L'importance des travaux à exécuter sur le monument et le caractère très spécifique de celui-ci impliquaient à l'évidence leur exécution par phases successives. Celles-ci ont été définie dès les premiers contacts établis avec les administrations concernées. Elles devaient faire l'objet de trois permis de construire distincts.

» La première phase, qui était aussi la plus logique et la plus urgente, consistait à alléger le bâtiment et à consolider les structures métalliques au niveau du premier étage. Cela impliquait la démolition du plancher et des constructions bâties en 1937, puis leur remplacement par des éléments plus légers.

» Ces travaux de construction ont fait l'objet d'une demande de permis de construire déposé le 20 février 1981. Le permis a été accordé le 7 mai 1981. Les travaux n'ont été entrepris qu'après délivrance du permis.

» Les deuxième et troisièmes tranches de travaux concernant le deuxième étage et les ascenseurs et escaliers ont fait l'objet de deux demandes de permis distinctes déposées respectivement le 29 mars et le 27 mai 1982. Ils ne sont pas commencés et ils seront entrepris dès que la délivrance des permis sera signifiée à la S.N.T.E., ce qui ne saurait tarder si je m'en réfère à la lettre des ministres concernés.

» Pour ce qui concerne la « démission » de M. Chemetov, qui est présentée comme résultant de la délivrance du premier permis de construire, il m'apparaît que cette allégation est désobligeante, à la fois pour M. Chemetov, pour la S.N.T.E. et pour moi-même et en tout cas absolument contraire à la nature de nos rapports avec cet architecte.

» Il se trouve en effet que M. Chemetov n'ayant jamais reçu de mission ne s'est pas trouvé dans le cas d'avoir à « démissionner ». Il a par contre apporté à la S.N.T.E. et à moi-même, avec un désintéressement total et une grande élévation d'esprit, des conseils fort précieux pour traiter les problèmes spécifiques de la Tour. Sa connaissance de l'architecture métallique du 19e siècle, sa sensibilité aux arts du fer, son amour pour la tour Eiffel, nous ont beaucoup aidés dans notre entreprise et je suis certain que je pourrais, s'il en était besoin, trouver auprès de lui les conseils nécessaires d'ici l'achèvement des travaux. »

En résumant à quelques dates officielles, une procédure qui s'étale déjà sur vingt-deux mois, M. Rocher oublie de mentionner plusieurs faits :

– Lors des premiers contacs avec l'administration, seuls les travaux du premier étage ont été présentés. L'absence de plan d'ensemble et d'études en amont a été regrettée à plusieurs reprises et par écrit par les architectes-conseils et par l'inspecteur général des monuments historiques ;

– Des permis de construire ont été demandés très tardivement, comme nous l'indiquions, après que le directeur de l'architecture, M. Joseph Belmont, eut insisté pour que cette procédure officielle soit retenue ;

– Pour le remplacement de l'ascenseur au-delà du deuxième étage, l'appel d'offres a été lancé, auprès des constructeurs en octobre 1981, les permis de construire n'étant demandés qu'au printemps suivant ;

– La mission de conseil confiée par la direction de l'architecture à M. Paul Chemetov, en décembre 1980, a pris fin à sa demande écrite en avril 1981.

Cette affaire illustre les relations difficiles (quinze réunions comptant parfois jusqu'à trente participants) entre deux administrations (celle de la Ville et les services d'Etat) à l'occasion de travaux envisagés sur un monument protégé (la Tour est inscrite à l'Inventaire depuis 1964 et le site est classé).

Les responsables de la Ville ont essayé de gagner du temps (ou de ne pas trop en perdre) en avançant des arguments de délais et de coûts. L'administration a réclamé, sans l'obtenir immédiatement, un plan d'ensemble permettant d'évaluer avec certitude, si l'esprit de l'architecture d'Eiffel serait respecté. Le moins qu'on puisse dire est que, finalement, les travaux ne se font pas en catimini.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

ENVIRONNEMENT

LA PROTECTION CONTRE LES CRUES EN SEINE-ET-MARNE

Six barrages sur l'Yerres

Contrairement aux apparences, l'Yerres n'est pas une petite rivière calme et paisible. Son régime particulièrement capricieux peut varier de 20 litres à 125 mètres cubes par seconde ; presque tous les ans, des crues spectaculaires affectent ses riverains sur la partie aval de son cours dans l'Essonne et le Val-de-Marne. L'aménagement de sa vallée est donc indispensable. Il avait été envisagé de construire deux grands barrages de retenue, sur 1 000 hectares, en Seine-et-Marne ; mais les élus de ce département n'étaient guère partisans de telles contraintes d'autant qu'ils ont déjà pratiquement réglé la question des crues en amont en reprofilant les berges et en nettoyant le lit de la rivière.

Au cours d'une réunion à Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne), présidée, le mardi 21 septembre, par M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, une solution plus économique été proposée : une retenue totale de 700 hectares serait réalisée grâce à la construction de six petits barrages. La région Ile-de-France pourrait financer 45 % de l'opération et l'agence de bassin 30 % ; mais le reste serait à la charge des trois départements. Si le principe de la création d'un syndicat interdépartemental a été accepté à Rozay-en-Brie, les élus de Seine-et-Marne continuent à ne pas avoir envie de financer des investissements qui serviront surtout à leurs voisins. *« Nous avons déjà fait un gros effort de notre côté,* explique M. Carre, maire de Chaumes-en-Brie. *Il nous sera impossible d'en supporter plus. »*
– J.-L. P.

TRANSPORTS

Rotterdam, dans la bataille des conteneurs

La mer scellée au fleuve

De notre envoyé spécial

Rotterdam. – Comme les arts et comme la politique, l'économie a aussi ses monstres sacrés, et l'économie maritime ne déroge pas à la règle. Depuis des années Rotterdam tient le haut du pavé. Pas un docker, pas un capitaine, qu'il fût originaire ou familier de Bergen, de Yokohama ou de Montevideo, pas un armateur, pas un négociant n'ignore ce nom, ce gigantesque complexe, poumon des Pays-Bas, porte maritime de l'Europe industrielle, immense marché où arrivent et d'où repartent vers tous les continents les marchandises les plus diverses, bref, le premier port du monde et qui entend le rester.

En dépit de la crise qui fait souffrir les ports autant que les industries de la vieille Europe, Rotterdam ancré dans le double delta du Rhin et de la Meuse façonné par les hommes, continue à aligner des records et à parier sur l'avenir en lançant des investissements colossaux. Le trafic a atteint 250 millions de tonnes en 1981 (en baisse par rapport à 1980), mais les responsables du port espèrent que ce chiffre sera légèrement dépassé cette année (1). *Pour fixer un ordre de grandeur,* Rotterdam, à lui seul, représente l'ensemble du trafic de tous les ports français et Marseille, le premier d'entre eux, atteint à peine 100 millions de tonnes. Une centaine de cargos accostent (où partent chaque jour) dans les darses de Waalhaven, du Botlek, à Europort ou plus en aval encore à la Maasvlakte où a été inauguré *récemment le plus grand portique* du monde (85 tonnes de force de levage) pour le transbordement du charbon d'importation.

C'est un ballet incessant, à la fois intense et fluide, dans lequel interviennent les immenses porte-conteneurs britanniques aux étraves en lames de couteaux, les pétroliers ventrus, les navires de gaz norvégiens tout peints en rouge, les cargos aux cales pleines de soja brésilien ou de blé américain et les vieilles bailles immatriculées à Limassol ou à Panama, après avoir changé 10, 20, 30 fois de nom et de pavillon, aujourd'hui, armées par des équipages de fortune recrutés par les capitaines sans scrupules, et qui, il y a vingt ans encore faisaient honneur aux marines occidentales.

Et dans cet entrelacs de rivières, de canaux, de darses – sur les berges desquelles nichent heureux, cygnes, cols verts ou spatules et où viennent encore jeter leurs nasses à anguilles des pêcheurs en barques vert et jaune – se faufilent entre les mastodontes marins des péniches, barges, pousseurs, automoteurs, vedettes, engins divers de servitudes, docks de réparation, grues flottantes aux flèches altières dont l'extrémité se perd dans la brume de septembre.

Mais le brouillard ne contrarie en rien l'évolution des bateaux fluviaux, lourds comme des matrones et dont on se demande parfois, tant les formes s'estompent, s'ils glissent sur l'eau ou s'ils restent accrochés au ciel.

Immensité (le port s'étend sur plus de 40 kilomètres) puissance (sur 1 % du territoire national, Rotterdam concentre 13 % de la population active et contribue pour 20 % au produit national brut), hardiesse et dynamisme aussi pour faire toujours en sorte que le port soit le point de jonction des économies nationales et de leur commerce extérieur. C'est ainsi que sa première place mondiale au classement des ports maritimes Rotterdam la doit certainement, en très grande partie, au considérable trafic fluvial, engendré par l'Allemagne fédérale, l'Europe centrale, une partie de l'Alsace et de la Suisse, qui emprunte le Rhin.

Deux cent cinquante mille bateaux fluviaux fréquentent chaque année Rotterdam, et sur les 250 millions de tonnes de trafic 122,7 ont fait l'objet d'un débarquement (ou d'un embarquement) d'une barge ou d'une péniché (2). Il est courant de voir en effet des barges accouplées à d'énormes minéraliers de 60 000 tonnes, les opérations s'effectuant directement du cargo sur bateau fluvial grâce à des portiques adaptés, ce qui minimise les frais de manutention.

Devant New-York et Marseille

« Le plus parfait exemple de l'osmose totale qui doit exister entre un grand port maritime et un grand réseau fluvial » a été souligné avec force par M. Jacques Fléchet, président de l'Association des Nautes qui organisait précisément un voyage aux Pays-Bas pour ses membres du 16 au 18 septembre. Et M. Fléchet a jouté devant les responsables de l'Association des intérêts portuaires de Rotterdam : *« Il faut souder la France fluviale au réseau européen. Les points d'ancrage que représentent les ports français du Rhin et de la Moselle ne sont pas suffisants. La Seine et le Rhône doivent être reliés à l'Europe : Marseille, Le Havre, Rouen, Paris et Dunkerque ne peuvent demeurer, du point de vue fluvial, des ports régionaux. Ils doivent devenir des ports européens disposant des mêmes atouts que leurs concurrents de l'Europe du Nord ; c'est-à-dire de voies fluviales homogènes pénétrant sur plusieurs milliers de kilomètres à l'intérieur des terres au gabarit du deuxième millénaire. »*

Rotterdam joue autant la qualité que la quantité. Dans les trafics dits « nobles » c'est-à-dire essentiellement les conteneurs, ce port prend – aussi – la part du lion : 2 100 000 conteneurs en 1981 (+ 10,5 % par rapport à 1980) devant New-York, 1 865 000 (– 4,5 %) alors que Marseille, avec 366 000 boîtes (+ 23,6 %), arrive au quatorzième rang mondial. Les grands armements et les sociétés de transit nourrissent des projets audacieux pour aller toujours plus loin, toujours plus vite, éviter que les grands porte-conteneurs intercontinentaux ne perdent de temps en remontant jusqu'aux ports d'estuaires. A ce titre, sur les façades maritimes de l'Europe du Nord une belle bataille s'engage entre Bremerhaven, Rotterdam, Zeebrugge et Le Havre pour écrémer le meilleur du trafic de conteneurs. Un trafic, d'ailleurs, qui commence à apparaître sur le Rhin et même sur la Seine. Et maintenant que le Rhône va être complètement aménagé de Fos à Lyon (grâce au prochain achèvement de l'écluse Rhône-Fos) il sera intéressant de voir *si le port phocéen profite du canal, et* réciproquement, ou bien si chacun s'ignore.

Trop souvent dans le passé, économistes et aménageurs du territoire ont posé en termes d'antinomie, voire de concurrence pernicieuse, la question du développement des transports maritimes et de celui des canaux. Rotterdam mais aussi Hambourg, Anvers, voire Rouen – administre de façon cinglante la preuve que c'est là un non-sens économique. Sur les bouches du Rhin et de la Meuse, devant le plus grand boulevard maritime du monde, les fleuves et la mer battent au même rythme, se valorisent mutuellement et partagent le même destin.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) On est loin, tout de même, des records de 1979 : plus de 300 millions de tonnes. Depuis, les chiffres ont baissé à cause de la réduction des importations de pétrôle notamment.

(2) Le plus important armement fluvial sur le Rhin (sans compter les artisans bateliers) est la Compagnie française de navigation rhénane, (C.F.N.R.) de Strasbourg, qui avec 150 barges et une trentaine de pousseurs a une capacité de transport de 350 000 tonnes. Mais en 1982, la conjoncture et le niveau des frets sur le Rhin auront été très médiocre.

FAITS ET PROJETS

Un nouveau barrage sur le Verdon ?

Le futur lac du Barbin, que l'E.D.F. projette d'installer sur les plateaux dominant le Verdon (Alpes-de-Haute-Provence), a été vertement critiqué par l'Association de protection du lac de Sainte-Croix, qui donnait une conférence de presse, mercredi 15 septembre, à La Palud-sur-Verdon. Les animateurs de cette association répondaient ainsi à la conférence de presse donnée par E.D.F. le 24 juin précédent, au cours de laquelle l'établissement public avait plaidé son dossier sans contradicteurs.

Les protecteurs de l'environnement font observer que le Verdon, déjà barré par cinq ouvrages et accablé par la surfréquentation touristique, a déjà largement payé sa part au « progrès ». Le nouvel ouvrage projeté alimentera une station de pompage-turbinage, c'est-à-dire que l'eau sera turbinée pendant les heures de pointe et remontée ensuite pendant la nuit. Il faudra consommer 1,2 milliard de kilowatts-heures pour en produire 0,8 milliard.

E.D.F. a entamé des travaux de reconnaissance sur le plateau de Valensole. Consulté à ce sujet, M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, confirme le fait dans une lettre adressée à l'association. Il indique que la faisabilité technique et économique du projet *« n'est nullement démontrée à l'heure actuelle ». « Ultérieurement,* ajoute le ministre, *le projet fera l'objet d'une concertation interministérielle au cours de laquelle seront définies les contraintes nécessaires à la protection de l'environnement. Cette concertation aura pour but de déterminer si, compte tenu des divers intérêts en cause, le projet peut être soumis à l'instruction réglementaire ou si il doit être abandonné. »*

Un car-ferry breton réparé... en Grande-Bretagne

Une polémique oppose le ministre de la mer, M. Louis Le Pensec, soutenu par le conseil général du Finistère, à la compagnie Britanny Ferry, critiquée pour avoir entrepris les réparations d'un de ses car-ferries en Grande-Bretagne.

Le *Breizh Izel*, qui a été désarmé à Barry, au Pays de Galles, en juillet dernier, est actuellement réparé sur place, alors que, selon les élus bretons, les travaux auraient dû être confiés à des entreprises régionales.

« Les travailleurs bretons apprécieront cette décision avec la sévérité qu'elle mérite », a déclaré le ministre au cours d'une réunion du conseil général du Finistère qui a débattu des difficultés de la réparation navale, notamment à Brest. La compagnie bretonne, a souligné M. Le Pensec, a été aidée par la collectivité et devrait avoir au moins *« la reconnaissance du ventre »*. Les élus de l'opposition ont soutenu la déclaration de M. Le Pensec.

Le Monde

économie

SOCIAL

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DES MINISTRES EUROPÉENS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le niveau de toutes les prestations ne peut être maintenu

Madrid. – La faible participation des ministres des vingt et un États du Conseil de l'Europe (huit ministres et trois secrétaires d'État) à la deuxième conférence des ministres responsables de la Sécurité sociale, qui s'est ouverte le 22 septembre à Madrid, est une première illustration des difficultés que rencontrent les pays européens : peut-on parachever la généralisation de la protection sociale dans la période de crise actuelle ?

L'absence de bien des membres de gouvernements n'est pas en effet une dérobade mais souvent le résultat de la crise et de la remise en cause des politiques sociales : changement de gouvernement ou d'orientation en Suède, R.F.A., Pays-Bas, Danemark, préparation d'un nouveau plan de réformes en France.

La réunion des hauts fonctionnaires le 21 septembre pour préparer l'avant-projet d'une recommandation que discuteront les ministres a été une deuxième illustration des problèmes auxquels se heurte la protection sociale. Comme l'a indiqué M. Sten Renborg, suédois et directeur des affaires économiques et sociales au Conseil de l'Europe, *« la présente conférence va envisager des mesures conservatoires dans un sens constructif et même extensif pour préserver la Sécurité sociale. Face au chômage et aux difficultés qui se posent à un grand nombre de citoyens, la Sécurité sociale est en effet devenue un filet de sauvetage encore très important »*. Dès lors, la généralisation doit bien être examinée comme un des aspects de la politique sociale.

Mais comment réaliser cette généralisation ? Un paragraphe significatif de l'avant-projet de recommandations a disparu au cours de la réunion préparatoire. Il faut parachever l'extension de la Sécurité sociale à condition de maintenir le niveau des prestations de ceux qui en bénéficient déjà, disait à peu près le texte. Les représentants de certains ministres n'ont pas accepté cette condition. En raison des contraintes financières, plusieurs des gouvernements ne peuvent pas assurer le maintien du niveau de la protection sociale.

De notre envoyé spécial

Ce sont les mêmes difficultés que rencontre M. Bérégovoy pour mettre au point le plan de rééquilibrage des finances du régime général de Sécurité sociale. Certains projets ont provoqué à l'Elysée des explications orageuses et le feu vert n'a pas été donné à certaines mesures alors que le ministre doit présenter son plan pour avis au conseil d'administration des caisses de Sécurité sociale avant de le soumettre en principe au conseil des ministres du 29 septembre.

La tâche n'est pas aisée. La première difficulté est d'arriver à cerner l'importance des enjeux financiers. Lors des dernières années du septennat de M. Giscard d'Estaing, l'opinion était mise au courant sur les prévisions de recettes et de dépenses par une *« commission des comptes »*. Rien de tel cette fois-ci. La *« commission des comptes »* doit se réunir mais le gouvernement hésite à tout mettre sur la table.

Il n'en demeure pas moins que plusieurs hypothèses existent et devraient être rendues publiques. Pourquoi ne pas faire savoir qu'à la fin 1982 le besoin de financement sera plus important que prévu (8 milliards de francs) malgré les mesures d'économie de juillet ? Et qu'en 1983, le trou de quelque 30 milliards de francs peut être en partie comblé si chacun y met du sien ? Reste à décider ce que chacun doit mettre au pot commun. Le plan de M. Bérégovoy, tel qu'il était prévu au début de la semaine, prévoyait quatre séries de mesures :

1) *Une meilleure maîtrise des dépenses.* – La relance des formules sur l'autodiscipline des médecins assortie de la création d'un livret de santé et d'actions de prévention devrait inciter les demandeurs et les offreurs de soins de santé à mieux assumer les responsabilités et à éviter les gaspillages. S'il en est bien ainsi, ces mesures, comme aussi la création d'un budget global dans les hôpitaux, n'auront pas d'effet immédiat mais à moyen terme. Elles devraient permettre de ralentir la croissance un peu aberrante de certaines dépenses.

L'accroissement des recettes

2) *Un freinage des prestations.* – Il s'agirait de reporter à nouveau la date d'application de certaines améliorations sur les pensions, les allocations familiales et le remboursement des soins dentaires, de lunetterie, etc. Il s'agirait aussi de réviser la méthode d'indexation des prestations en espèces. C'est l'un des sujets de discorde au sein du gouvernement : au lieu de majorer ces allocations en fonction de l'évolution des salaires de l'année précédente, c'est-à-dire pour 1983 à un taux nettement supérieur à celui des prix... ce qui aggraverait les charges, va-t-on les revaloriser en fonction de l'évolution réelle des salaires en 1982, puis 1983 (sans doute un peu plus que les prix), ou en fonction des objectifs gouvernementaux sur l'évolution des prix ? Constat d'un côté, prédétermination de l'autre. La méthode est très différente.

Relevant du domaine réglementaire, la formule de revalorisation des prestations pourrait être fixée plus tardivement, le gouvernement se donnant un délai de réflexion. Mais choisir dès maintenant serait un acte plus courageux qui contribuerait à mettre toutes les cartes sur la table.

3) *L'accroissement des recettes.* – La majorité des cotisations des bénéficiaires de la garantie de ressources semble acquise. Il s'agit en période de crise d'un choix courageux s'il est confirmé. L'une des raisons du déficit de la Sécurité sociale est l'absence ou la faiblesse de contribution des chômeurs au financement de l'assurance-maladie et de l'assurance-vieillesse. Faire participer tous les Français, quelle que soit leur activité, en fonction de leurs revenus est un choix vers une plus grande solidarité. Il n'y a aucune raison qu'avec 3 500 francs à 4 000 francs d'allocations, un chômeur cotise moins qu'un smicard : 2 % dans le premier cas au lieu de 12 à 13 % dans le deuxième.

Sans renoncer à des majorations de cotisations fin 1983, si la situation le nécessite, le gouvernement envisage aussi une fiscalisation de certaines dépenses. Les recettes proviendraient d'un net accroissement des taxes sur l'alcool et le tabac. Présentée par M. Bérégovoy, cette proposition serait doublement positive : elle ferait payer ceux qui, par l'abus des cigarettes et des boissons, sont source de dépenses en soins. Elle permettrait de relever la participation des contribuables bien inférieure en France à celle constatée dans les pays voisins. Mais cette décision impopulaire provoque bien des hésitations au sein du gouvernement à quelques mois des élections municipales.

4) *L'annonce d'une réforme plus profonde du financement* afin d'alléger les charges des entreprises de main-d'œuvre.

En Europe, et donc en France, ce n'est plus seulement l'heure des comptes qui sonne, c'est celle de la rigueur et de la solidarité. Comment sauver l'esssentiel de la protection sociale en faisant appel aux plus favorisés, en préservant les autres sans pour autant faire de l'assistance ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

Alpinisme syndical

Au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), un gratte-ciel de béton peint en noir, aux vitres opaques : le siège de 3 M-France. C'est la filiale française de la très imposante Minnesota Mining and Manufacturing Company, une société américaine spécialisée dans la fabrication des abrasifs, du vidéodisque au papier collant : quatre-vingt-huit mille salariés à travers le monde, trois mille six cents en France, dont quatre cents au siège et le reste en province.

Mardi matin 21 septembre, quelle ne fut pas la surprise du directeur, M. Bent Bjorn, de voir se balancer devant les fenêtres de son bureau, au huitième étage, un homme en anorak, ficelé dans un hamac. Sous cette nacelle, dangereusement ballottée par le vent, une grande banderole de la C.F.D.T. M. Jean-Pierre Etienne, un militant de ce syndicat, délégué au comité d'entreprise, n'avait pas trouvé de moyen plus original pour attirer l'attention sur le sort d'un de ses collègues, licencié, selon lui, abusivement.

Bien décidé à obtenir gain de cause pour ce salarié, M. Etienne s'était, à la faveur de la nuit, suspendu au bout d'un filin utilisé pour le nettoyage des vitres. Il a commencé mardi une grève de la faim sous les yeux de son directeur, du personnel de l'établissement et des policiers locaux, nettement dépassés par l'événement.

L'origine de l'affaire remonte à deux ans, lorsque la société 3 M a limogé son technicien après-vente du secteur reprographie pour la Haute-Saône, M. Michel Lefevre, délégué du personnel (C.F.D.T.). La raison avancée était le « motif économique ». Les dirigeants de 3 M accepteraient la réintégration de ce délégué, mais dans un secteur géographique éloigné d'une centaine de kilomètres de son domicile actuel. Pour sa part, M. Jean-Pierre Etienne entend souligner les abus qui consistent à invoquer le « motif économique » pour licencier des militants.

Il est vrai que ce syndicaliste n'en est pas à son premier exploit. En 1976, n'avait-il pas « tenu » huit jours sur un piton, à 6 000 mètres d'altitude dans la Cordillère des Andes, en compagnie du guide René Desmaison ? En 1977, venu du service régional de Mulhouse, il avait parcouru près de 500 kilomètres à bicyclette (vingt-six heures de route) pour aller assister à une réunion du comité d'entreprise à Cergy-Pontoise, parce que la direction refusait de payer ses frais de déplacement. La facture se montait à 26 F.

J. B.

● **Métallurgie : négociations sur la sortie du blocage des salaires début octobre.** – Pour M. Georges Granger, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T., ces discussions devraient être l'occasion d'engager une politique de réduction des inégalités en traitant des salaires *« réels »* et non pas seulement de minimums conventionnels. Demandant l'attribution d'une somme uniforme de 200 F. pour tous à la sortie du blocage, la C.F.D.T. est d'accord pour se situer dans les objectifs gouvernementaux (10 % en 1982 et 8 % en 1983) si la défense de l'emploi est prise en compte.

Aggravation du chômage en août

PRÈS DE ONZE MILLIONS DE SANS-EMPLOI DANS LA C.E.E.

10 950 000 personnes étaient sans emploi dans la C.E.E. fin août, a indiqué le 20 septembre le bureau communautaire de la statistique. Ce chiffre traduit une nouvelle aggravation du chômage qui affecte 9,6 % de la population active dans la C.E.E. contre 8 % il y a un an et 9,3 % fin juillet. La Belgique est en tête avec un taux de chômage de 14,6 % suivie par l'Irlande (13,2 %), la Grande-Bretagne (12,8 %), les Pays-Bas (10,5 %) et l'Italie (10,4 %).

Dans les autres pays de la C.E.E., le taux de chômage est inférieur à 10 % de la population active : 8,2 % au Danemark (contre 6,7 % en juillet), 8,6 % en France (contre 8,4 %) et 6,8 % en Allemagne fédérale (6,7 %). Le chômage demeure faible au Luxembourg (1,1 % de la population active) et en Grèce (0,9 %). – *(Reuter.)*

ASSURANCE-CHOMAGE

M. Bérégovoy met en garde les partenaires sociaux

M. Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, a lancé le 21 septembre une mise en garde aux partenaires sociaux leur indiquant que, si une réforme de l'assurance-chômage n'était pas mise en place avant le 1er octobre, il serait amené à intervenir, selon des modalités qu'il n'a pas précisées. Il est vrai que, lors de leur réunion du 21 septembre, les gestionnaires syndicaux et patronaux de l'UNEDIC ont seulement fait un tour de piste des économies possibles sans aboutir à aucune décision. Le déficit de l'assurance-chômage est évalué actuellement, sous réserve de mesures nouvelles, à 7 milliards de francs pour 1982 et 31 milliards pour 1983.

Alors que le gouvernement pressait les partenaires sociaux de se mettre d'accord sur les économies à réaliser avant le 1er octobre, le calendrier initialement prévu vient d'être modifié. Lors de la réunion du 28 septembre, il ne sera discuté que du projet de système intermédiaire pour les futurs retraités à soixante ans et les bénéficiaires de la garantie de ressources. Deux rencontres supplémentaires — les 4 et 8 octobre — ont été annoncées.

M. Bergeron a réagi à la mise en garde de M. Bérégovoy. « *Je comprends l'impatience du gouvernement de voir résolu le problème du financement de l'UNEDIC*, a affirmé le secrétaire général de F.O., *mais je demande au ministre des affaires sociales de comprendre que cela n'est pas simple et que, derrière les économies qu'on veut faire, il y a des femmes et des hommes qui se demandent ce qu'il adviendra de leurs ressources.* (...) *Je suis arrivé à conclusion qu'un accord est possible. Il est en tout cas souhaitable, et Force ouvrière mettra tout en œuvre pour qu'on y parvienne. Seulement, il faut que Pierre Bérégovoy comprenne qu'il faut du temps et qu'il est inutile de faire des déclarations qui risquent de tout compliquer.* »

APRÈS LA SIGNATURE DU NOUVEL ACCORD AU C.N.P.F.

Cent mille personnes devraient bénéficier du congé individuel de formation

Le C.N.P.F., la Confédération générale des petites et moyennes entreprises et les cinq centrales syndicales nationales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) ont signé mardi 21 septembre, au siège du C.N.P.F., l'avenant à l'accord paritaire de 1970 sur la formation permanente. Ce texte, dont la négociation avait débuté en février dernier, actualise l'accord conclu il y a douze ans (*le Monde* du 11 septembre).

Il facilitera notamment l'exercice du droit au congé individuel de formation qui bénéficiera désormais d'un financement spécifique assuré par l'attribution d'une fraction (0,10 % de la masse salariale en 1983), de la contribution obligatoire des entreprises à la formation.

Ces sommes seront versées soit à des fonds d'assurance formation (FAF) créés par convention collective, soit à des organismes paritaires agréés par un comité national de coordination. Le nombre des bénéficiaires pourrait atteindre 100 000 personnes contre 50 000 en 1979 et 13 000 en 1980.

D'autre part, la consultation du comité d'entreprise sera renforcée, l'avenant abaissant de trois cents à deux cents salariés le seuil de création d'une commission associée à l'élaboration du plan de formation (environ deux millions de bénéficiaires en 1981). En outre, les conseils de perfectionnement des associations patronales de formation (ASFO) seront systématiquement paritaires — mais non leurs conseils d'administration, comme le demandaient notamment les syndicats ouvriers.

Pour le C.N.P.F., le nouveau texte se situe « *dans le droit fil du grand accord de 1970, qui est l'une des plus belles réussites de la politique contractuelle* ». Les syndicats, tout en faisant certaines réserves — la C.G.T., entre autres, regrette que le nouveau système soit « déconnecté » de l'entreprise, — ont jugé positifs les résultats des négociations.

Pour sa part, M. Michel Berson, député socialiste de l'Essonne, rapporteur du budget de la formation professionnelle, souhaite que cet accord soit rapidement prolongé par le vote d'une loi qui donnera un cadre légal à la négociation.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	7,0470	7,0510	+ 155	+ 200	+ 295	+ 355	+ 660	+ 790
$ can.	5,7490	5,7545	+ 15	+ 70	+ 85	+ 150	+ 175	+ 305
Yen (100)	2,6740	2,6765	+ 150	+ 175	+ 310	+ 345	+ 940	+1010
DM	2,8245	2,8275	+ 145	+ 172	+ 295	+ 325	+ 857	+ 925
Florin	2,5760	2,5785	+ 130	+ 155	+ 265	+ 295	+ 752	+ 810
F.B. (100)	14,6250	14,6400	+ 70	+ 240	+ 235	+ 470	+ 500	+ 945
F.S.	3,3030	3,3075	+ 270	+ 305	+ 555	+ 600	+1550	+1650
L (1 000)	5,0100	5,0155	− 240	− 165	− 500	− 400	−1625	−1470
£	12,0850	12,0965	+ 300	+ 405	+ 630	+ 775	+2010	+2285

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10 1/2	10 7/8	11 1/8	11 1/2	11 7/16	11 13/16	12	12 15/16
DM	7	7 11/16	7 1/2	7 7/8	7 1/2	7 7/8	8 1/8	8 1/2
Florin	7 1/4	8	7 1/2	8 3/8	7 9/16	8 3/16	8 1/4	8 7/8
F.B. (100)	11	12	12	13 1/2	12	13 1/2	13	14 1/2
F.S.	1 7/8	2 5/8	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	5	5 3/8
L (1 000)	16 3/4	18 1/4	18 1/8	19 1/4	19	20 1/4	21 1/8	22 1/4
£	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 3/8	10 3/4	11 3/8	10 7/8	11 1/2
F. français	14 3/4	16	17	18 1/4	18	19 1/4	19 1/4	20 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

L'insuffisante protection sociale des artisans impose une grande négociation
estime M. Delelis

M. Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, a fait le point mardi 21 septembre au cours d'une conférence de presse sur la situation des artisans et sur les mesures que va prendre le gouvernement. Cette conférence suivait de vingt-quatre heures la rencontre à Matignon entre l'Union professionnelle artisanale et six ministres, sous la présidence de M. Mauroy (*le Monde* du 22 septembre). M. Delelis a souligné que « *tout effort de solidarité demandé aux artisans ira à l'artisanat* », améliorant ainsi leur propre régime de protection sociale.

M. Delelis a déclaré que les prix de l'artisanat pourraient être libérés au printemps 1983. Des accords avec les prestataires de services devront être conclus avant le 1er juillet prochain. Le bâtiment et les travaux publics feront l'objet d'un traitement particulier.

La question des charges sociales a été évoquée par le ministre. Les artisans ayant déjà fait un effort de solidarité en supportant le point supplémentaire de T.V.A., des négociations avec M. Bérégovoy, permettront d'en revoir l'assiette. Après un accord conclu mi-1983, les mesures devraient prendre effet le 1er janvier 1984, répondant aussi aux préoccupations des artisans concernant l'indemnité forfaitaire pour les accidents, l'amélioration de leur assurance-maladie, le problème des pensions acquises avant 1974, et la retraite à soixante ans. Les retards importants dans la protection sociale imposent, de toute manière, une grande négociation.

La prochaine loi de finances mettra en place un système fiscal simplifié qui prendra en compte l'abattement de 20 % correspondant au salaire fiscal. Avec une adhésion aux centres de gestion, facilitée et encouragée (allégement du coût, suppression du plafond, crédit d'impôt de 2 000 F pour la tenue de la comptabilité), le nombre de « *forfaitaires* » devrait diminuer, permettant une meilleure transparence des revenus et la « *disparition du prolétariat du commerce et de l'artisanat qui s'enferme dans le forfait* ».

Répondant aux critiques des artisans sur le système bancaire, M. Delelis a reconnu l'existence de pratiques condamnables, mais a souligné que les prêts aidés avaient augmenté de 22 % en 1980-1981 et qu'une progression du même ordre était prévisible pour 1982. A côté du succès des prêts participatifs simplifiés qui entraîne une attente un peu longue, un désencadrement supplémentaire de 4 millions de francs améliorera les possibilités de prêts spéciaux.

Malgré l'abondance des projets de loi, celui qui concerne la formation continue des artisans devrait passer en première lecture pendant la session d'automne. La lutte contre le travail clandestin commencera par une coopération avec le service d'information et de documentation du premier ministre, une campagne de sensibilisation de l'opinion devant précéder la campagne de chasse à la fraude prévue pour le printemps prochain.

Le ministre du travail cherche un moyen de satisfaire la demande des artisans concernant une assurance contre les risques civils qui les garantisse contre la « *faute inexcusable* », c'est-à-dire la faute commise dans l'exercice de leur fonction, un problème qui n'avait jamais été abordé jusque-là.

Enfin, des primes de 10 000 F par emploi créé seront attribuées. Elles doivent permettre la création de vingt mille emplois.

EN 1981

La Coface a versé 4 milliards de francs d'indemnités aux entreprises françaises

La Coface, la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, a pratiquement équilibré ses comptes l'an passé malgré 4 milliards de francs d'indemnités versées aux entreprises françaises, en raison du défaut de paiement de nombreux pays.

De 1,5 milliard de francs en 1979 et 1 milliard en 1980, le déficit de la Coface a été réduit à 76 millions de francs en 1981. Le total des exportations couvertes par l'organisme français d'assurance-crédit a atteint 190 milliards de francs contre 154 milliards l'année précédente.

Le sinistre « Iran » est cependant de plus en plus coûteux pour la France. La Coface ne précise pas l'importance des indemnités versées du fait du non-paiement de la République islamique, mais ce pays est en tête des mauvais payeurs de la France, suivie par la Turquie et le Zaïre.

Au total, les indemnités versées en 1981 ont atteint 4 milliards de francs (3,8 milliards en 1980). La charge de ces sinistres indemnisés a été allégée par les récupérations effectuées d'un montant de 2,2 milliards de francs. Encore faut-il remarquer que ces récupérations résultent, pour une part importante, de l'intervention du Trésor, qui a pris à sa charge le poids des accords de consolidation.

AFFAIRES

VOITURES D'OCCASION

Professionnels et pouvoirs publics souhaitent que soit instauré un contôle systématique

En présentant à la presse la vingt-neuvième Exposition nationale des véhicules d'occasion, qui se tiendra à la porte de Versailles, à Paris, en même temps que le Salon de l'auto et de la moto, du 30 septembre au 10 octobre, les responsables de la C.S.N.C.R.A. (Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile) ont proclamé bien haut leur souhait de voir s'instaurer en France un contrôle technique obligatoire des voitures.

Voilà qui ne peut que satisfaire les ministres des transports et de la consommation, qui se préparent à combler une lacune réglementaire dommageable, puisque des véhicules gravement touchés lors d'accidents se retrouvent sur les routes, après réparation ou reconstruction, sans avoir subi le moindre contrôle ; cela ferait de la France, selon Mme Lalumière, ministre de la consommation, le « dépotoir » de l'Europe. L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, l'Autriche, l'Italie, sont en effet dotés de tels systèmes de contrôle, et l'absence de réglementation française amène dans l'Hexagone des voitures étrangères interdites à la circulation dans leur pays d'origine.

Même si les véhicules d'origine étrangère sont peu nombreux, il reste que les voitures françaises elles-mêmes, passant de main en main, sont loin d'être exemptes de tous reproches.

Huit litiges sur cent mille transactions dit M. Bernasconi, président de la C.S.N.C.R.A. Peut-être, mais on sait bien que toutes les voitures abîmées ne font pas l'objet de litiges. A la direction de la consommation et de la répression des fraudes, on observe dans tous les départements une demande de plus en plus forte d'expertises sur des véhicules d'occasion.

« Nos enquêtes ont révélé que très souvent, des voitures gravement accidentées, déclarées comme épave par l'expert de l'annonce, sont rachetées pour un prix dérisoire par un établissement spécialisé de casseur de véhicules. Ces voitures sont alors cédées à des garagistes qui, après réparation sommaire, les revendent à des usagers de la route qui les remettent en service ».

Cette phrase est extraite d'un rapport interne du service de la répression des fraudes, qui donne l'exemple suivant : achetée neuve le 8 septembre 1978, une voiture, à la suite d'un accident le 14 juillet 1979, est déclarée « *épave* ».

Elle sera rachetée le 9 août pour 1000 F par une société de casse, qui la revend 4 300 F à un garagiste. Celui-ci la revend le 18 octobre « *après réparation non conforme aux règles de l'art* » à un particulier pour la bagatelle de... 13 112 F. Revendue le 11 juillet 1980 à un autre automobiliste (qui portera plainte) pour 11 000 F, elle a été cédée à un nouveau « casseur » pour 500 F. Mais celui-ci l'a revendue le 22 juillet 1981 pour 200 000 F...

Il est urgent d'organiser l'annulation de la carte grise des voitures « accidentées » afin que le véhicule, remis en état, soit obligé de subir le contrôle au service des mines du ministère de l'industrie. Et ce ne sera qu'une première étape. Il faudra bien en venir à un contrôle systématique des voitures d'occasion.

Il s'en vend environ quatre millions et demi par an et la moitié des transactions se font de particulier à particulier. – J. D.

En Grande-Bretagne

LA CHAINE DE MAGASINS WOOLWORTH FERAIT L'OBJET D'UNE O.P.A.

Woolworth, filiale britannique de la chaine américaine de magasins du même nom, ferait l'objet d'une O.P.A. émanant d'un consortium financier britannique dirigé par la banque d'affaires londonnienne Charterhouse Japhet.

La capitalisation boursière de la filiale que contrôle à 52,7 % la société américaine, est de l'ordre d'environ 220 millions de livres (375 millions de dollars), mais de l'avis des experts boursiers, une O.P.A. devrait, pour avoir des chances de réussir, être de l'ordre d'au moins 300 millions de livres (510 millions de dollars).

La valeur des actifs est en effet estimée à près de trois fois le montant de la capitalisation boursière. Il s'agit principalement de mille deux cents magasins généralement bien situés dans les rues commerçantes de la plupart des villes de Grande-Bretagne.

Jadis des plus prospères, la Woolworth britannique, dont le chiffre d'affaires annuel est de plus de 1,2 million de livres, traverse depuis plusieurs années une période difficile.

Le 1er septembre, la société avait annoncé une perte de 5 millions de livres contre une perte de 1,5 million pour la période correspondante de 1981.

● **Une entreprise de transformation de viandes en liquidation de biens**, la SICA-Normandie-Viande de Saint-Lô (Manche), qui avait déposé son bilan, mardi 7 septembre, a été mise en liquidation judiciaire. Le déficit est estimé à 10 millions de francs.

LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS ET L'INTÉRÊT NATIONAL

La société américaine A.V.X. pourra-t-elle s'installer en Seine-Maritime ?

Le gouvernement étudie la proposition de la société américaine A.V.X. d'implanter une usine de composants électroniques au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime. Le dossier met une nouvelle fois le projecteur sur ce débat, classique, entre les impératifs à court et à long terme, les considérations régionales, voire électoralistes, et l'intérêt national.

Au printemps dernier, la société américaine A.V.X. propose aux pouvoirs publics français, notamment à la DATAR, d'installer une usine de composants électroniques au Grand-Quevilly, en Seine-Maritime. A.V.X. (123 millions de dollars de chiffre d'affaires) est le numéro un mondial pour les condensateurs numériques multicouches, un composant passif de haute technologie utilisée en électronique. La société, qui connaît quelques difficultés financières, voit là un moyen de pénétrer à bon compte le marché français et européen.

A.V.X. fait donc miroiter la création de cinq cents emplois à l'horizon 1987 avec un investissement de 100 millions de francs. Un argument auquel la DATAR *et...* le ministre du budget, M. Fabius, dont Le Grand-Quevilly est la circonscription électorale, ne sont pas insensibles. D'autant que la région connaît un important chômage.

Une opération somme toute normale, dira-t-on, et bien utile en ces temps de chômage. Après tout, la reconquête du marché intérieur peut également passer par la fabrication en France de produits par des filiales de sociétés étrangères.

Sans doute, mais à une condition. Qu'une telle implantation étrangère ne destabilise pas l'industrie française du secteur concerné. Or la France n'est pas en trop mauvaise posture sur ce marché, en forte croissance, des condensateurs multicouches. Sa technologie est aussi bonne que celle de A.V.X., et les fabricants français couvrent 80 % du marché français, estimé à 145 millions de francs en 1981.

Cette production est assurée pour 40 % par quelques P.M.I. dynamiques (Fiable, Eurofarad) et pour 40 % également par Thomson, à travers sa filiale L.C.C. Le groupe récemment nationalisé s'était interrogé sur sa stratégie dans les composants passifs où l'automatisation et les nouvelles technologies entraînent des réductions d'effectifs. Il a finalement décidé de faire des condensateurs multicouches un de ses chevaux de bataille. Son usine de composants passifs de Saint-Apollinaire (Côte-d'Or) doit être réorientée vers ce type de produits, et 70 millions de francs investis dans la recherche et les nouvelles installations. Le groupe espère ainsi maintenir l'emploi des mille cents salariés de l'usine.

L'installation de A.V.X. au Grand-Quevilly se traduirait, chacun le sait, par la prise d'une part importante du marché français des condensateurs. Au détriment de L.C.C. et des P.M.I. du secteur. Aussi les industriels et les syndicalistes C.F.D.T. de l'usine de Saint-Apollinaire, sont-ils partis en guerre contre ce projet qui créerait, peut-être, quelques centaines d'emplois en Seine-Maritime, mais entraînerait la suppression de plusieurs centaines d'autres, notamment en Côte-d'Or.

Cette affaire divise les pouvoirs publics. Au ministère de la recherche et de l'industrie, comme à l'Elysée, on n'est guère favorable à l'arrivée de A.V.X. Au nom de la cohérence de la politique industrielle. Il serait pour le moins curieux d'aider, par les habituels subsides publics, une entreprise américaine à concurrencer les firmes françaises, au moment où l'Etat entend consacrer un effort financier exceptionnel pour le développement d'une industrie des composants électroniques.

J.-M. QUATREPOINT.

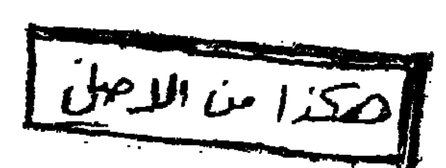
M. CHEVÈNEMENT SOUHAITE FACILITER LES INVESTISSEMENTS AMÉRICAINS EN FRANCE

New-York *(A.F.P.)*. – A l'issue d'une visite officielle de cinq jours aux Etats-Unis, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre français de la recherche et de l'industrie, a rencontré mardi 21 septembre à New-York un certain nombre d'hommes d'affaires américains. Au cours d'une conférence de presse lundi soir à Washington, il a déclaré que « *les rapports franco-américains restent fondamentaux* » mais qu'ils ne « *sont pas à l'abri des orages* ».

Le ministre a notamment estimé que les sanctions américaines contre les sociétés européennes participant à la construction du gazoduc euro-sibérien étaient « *injustifiées* » et rejeté à nouveau la thèse américaine selon laquelle l'achat de gaz soviétique mettrait la France en situation de dépendance vis-à-vis de l'U.R.S.S.

M. Chevènement a d'autre part indiqué que le nombre des investissements américains en France avait « augmenté » *très sensiblement depuis un an* » et qu'il souhaitait les faciliter afin de permettre la création d'emplois, tout en espérant que les investissements français aux Etats-Unis soient traités de la même manière.

Un autre ministre d'Etat français, M. Michel Rocard, a commencé ce mercredi une visite de huit jours aux Etats-Unis. Le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire doit rencontrer notamment à Washington MM. Donald Regan, secrétaire au Trésor, et Paul Volcker, président de la Banque de réserve fédérale, et se rendre à Los Angeles, Chicago, Boston et New-York.



AFFAIRES

RÉUNIS AU SEIN DE L'ACSYNGO

Les anciens actionnaires privés de Saint-Gobain n'ont pas obtenu la mise sous séquestre de la filiale suisse du groupe

Le tribunal suisse de Fribourg vient de rejeter la demande de mesures conservatoires déposée par d'anciens actionnaires de la compagnie de Saint-Gobain et concernant la filiale suisse du groupe, International Saint-Gobain.

Réunis au *sein du Syndicat* des actionnaires et copropriétaires de Saint-Gobain (Acsyngo), certains actionnaires entendent mettre en cause l'extra-territorialité de la nationalisation du groupe intervenue au début de l'année en s'appuyant sur l'argumentation selon laquelle l'extension du secteur public ne doit pas englober les filiales étrangères des groupes visés par la loi du 17 février 1982. A cet effet, l'Acsyngo avait saisi les tribunaux belges et suisses afin d'obtenir un certain nombre de dispositions conservatoires en attendant un jugement sur le fond du dossier.

En mai, le tribunal de commerce de Namur a été le premier à faire connaître sa position en décidant de placer sous séquestre les actions détenues par le groupe Saint-Gobain dans les Glaceries de Saint-Roch, sa filiale à 50,1 %, conduisant la société française à interjeter appel de cette décision judiciaire (*le Monde* du 3 juillet et du 21 août 1982). A l'inverse, le tribunal civil de Fribourg qui devrait se prononcer sur le recours que lui avait soumis l'Acsyngo au mois de mars 1982 a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'interdire, à titre de mesure provisoire, à la société suisse International Saint-Gobain de verser des dividendes et d'effectuer d'autres actes que ceux concernant la gestion courante de l'entreprise, ainsi que le demandait ce syndicat d'actionnaires.

Cette décision satisfait visiblement la direction de Saint-Gobain. Elle craignait que le tribunal suisse ne fasse droit à la requête de l'Acsyngo, paralysant ainsi l'activité d'International Saint-Gobain. Filiale à 100 % du groupe français (directement et indirectement), cette entreprise est simplement une société holding, mais elle détient de très importantes participations industrielles, notamment en Espagne où ses intérêts dans Cristaleria Espanola (66,5 %) et Vidrerias Espanolas Vicasa (44 %) représentent à eux seuls près de la moitié d'un portefeuille évalué au total à 310 millions de francs suisses, soit environ 1 milliard de francs français. International Saint-Gobain possède également 33 % de la firme suédoise Gullfiber, *et 11 % de l'entreprise* ouest-allemande Grunzweig und Hartmann.

Le jugement de Namur

Le jugement du tribunal de commerce de Namur est en revanche beaucoup plus préoccupant pour la direction de Saint-Gobain qui se voit empêchée, pour l'instant, de gérer librement les Glaceries de Saint-Roch qui ont été intégrées dans le groupe en 1976. Présente sur le marché du *verre plat et de l'isolation, cette société* est déficitaire depuis 1980. Elle a récemment recouru à un emprunt de 2 milliards de francs belges garanti par Saint-Gobain mais cette dernière ne peut pas procéder à l'augmentation de capital de 500 millions de francs belges envisagée pour les Glaceries de Saint-Rochtant tant que la levée du séquestre n'aura pas été prononcée.

Rien n'indique que celle-ci puisse intervenir dans un proche avenir dans la mesure où la bataille de procédure à *laquelle se livrent les* avocats des deux parties, tant en Belgique qu'en Suisse, peut prendre encore de nombreux mois, sinon des années.

D'ici là, de nombreux événements peuvent se produire et c'est bien le raisonnement que l'on tient à l'Acsyngo, cette association cherchant surtout « *à obtenir la réintroduction d'une part d'actionnariat privé à côté de l'Etat et de ses représentants* » ainsi que l'admet bien volontiers son président, M. Jean-Claude Antoine. « *Nous ne portons pas de jugement sur la nationalisation proprement dite, mais si un futur gouvernement décide de dénationaliser certaines sociétés il est important que d'anciens actionnaires soient présents* » assure-t-il.

On peut difficilement être plus clair. Au contraire des autres associations de défense des actionnaires de sociétés nationalisables qui se sont constituées dans les secteurs industriel et bancaire pour réclamer *une indemnisation « juste »* à défaut de pouvoir s'opposer à la nationalisation, l'Acsyngo a préféré viser la stratégie du groupe à l'étranger, là où Saint-Gobain réalise 51 % d'un *chiffre d'affaires qui a atteint 43,5* milliards de francs en 1981.

Créées souvent de toutes pièces par les anciennes directions de sociétés, à présent nationalisées, voire par leurs représentants directs à l'intérieur de la hiérarchie, ces associations de défense ont perdu toute vitalité dès que furent connues les modalités définitives d'indemnisation.

Seuls, certains actionnaires du Crédit du Nord ont imité l'exemple de l'Acsyngo et obtenu la mise sous *séquestre des actions de la filiale* belge à 90 % de cette banque, obligeant le Crédit du Nord à interjeter également appel auprès du tribunal de Bruxelles. Réunie en assemblée générale le 20 août dernier à Lille, cette Association des épargnants et copropriétaires du Crédit du Nord a décidé de poursuivre la procédure engagée.

SERGE MARTI.

LE PRÉSIDENT DE RHONE-POULENC CONFIRME LA POURSUITE DES ACTIVITÉS DE RHODIA-BRÉSIL

Le nouveau président-directeur général de Rhône-Poulenc, M. Le Floch-Prigent, a été reçu à Brasilia par MM. Antonio Delfim Netto, ministre du plan, Murilo Macedo, ministre du travail, et Joao Camilo Penna, ministre de l'industrie et du commerce.

A cette occasion, il a rassuré les autorités brésiliennes sur la poursuite des activités de la société Rhodia-Brésil, la plus importante filiale du groupe Rhône-Poulenc à *l'étranger, et il a précisé la manière* dont cette société peut contribuer au développement économique, industriel et social du Brésil.

Si la situation financière du groupe Rhône-Poulenc, nationalisé en février, est difficile, a admis son président, elle n'est pas pour autant dramatique, a-t-il tenu à préciser, ajoutant que la politique générale du groupe français étudiée en ce moment implique un choix plus rigoureux des domaines à exploiter de façon à ne pas compromettre l'avenir.

(A.F.P.)

Président de l'Union patronale Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un chef d'entreprise varois crée une association « hostile à l'idéologie socialiste »

De notre correspondant

Toulon. — « *Nous sommes pour le dialogue et nous ne voulons pas descendre dans la rue. Mais devant les mesures prises par le gouvernement, nous ne pouvons plus répondre des réactions des chefs d'entreprise varois...* » Pour M. Marcel Rossone, président régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'Union patronale, président de la fédération varoise du patronat (à laquelle treize mille chefs d'entreprise sont adhé*rents) et membre du C.N.P.F., « il n'est pas exclu que les patrons d'entreprises varoises se mettent un jour en grève pour vingt-quatre heures ou pour huit, voire quinze jours* ».

Ne ménageant pas ses critiques à l'égard du gouvernement et du plan Mauroy, M. Rossone avoue clairement son « *hostilité à l'idéologie socialiste* ». « *Les chefs d'entreprise,* dit-il, *en sont à un point où ils sont contraints de se démarquer politiquement en sortant du cadre strict de l'économie dans lequel ils se cantonnaient jusqu'alors.* »

Dans la logique de son propos, M. Rossone est à l'initiative de l'association Responsabilité et Solidarité, *créée en juillet, qui se situe résolument* dans l'opposition, visant à regrouper tous les socio-professionnels que compte le département, « *des agriculteurs aux professions libérales* », soit quatre-vingt-dix mille personnes environ. L'association s'inscrit dans le cadre des élections municipales de 1983 *en vue de « former une nouvelle génération politique généreuse et humaine, tolérante et responsable* ».

Pour M. Jean-Claude Pernoud, *président de l'association, « le premier objectif est de regrouper des gens capables de constituer cette force de production et qui, du fait de leur connaissance des problèmes pratiques et de gestion, pourront apporter un soutien efficace aux futures municipalités* ». « *C'est pourquoi nous sommes prêts à soutenir les listes d'opposition,* dit-il, *sous réserve que les éléments socio-professionnels que nous proposerons y soient intégrés. Si cela n'était pas possible, nous sommes prêts à entrer en guerre... et éventuellement à présenter nos propres listes.* »

Les états généraux des entreprises, qui, sur le plan régional, se dérouleront à Marseille, le 4 novembre, à l'initiative de l'union patronale régionale et du C.N.P.F., seront sans aucun doute un lieu privilégié pour un *recrutement en direction de l'association varoise,* dont l'exemple risque d'être repris dans l'ensemble des départements de Provence-Côte d'Azur.

Constituée en juillet, l'association Responsabilité et Solidarité s'est fixé un seuil de trois mille adhérents pour le premier test des élections municipales, escomptant s'affirmer lors des élections régionales, voire nationales.

JOSÉ LENZINI.

Un sondage de « la Vie française »

65 % DES PATRONS CONSIDÈRENT QUE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LEUR FIRME S'EST DÉGRADÉE

Les chefs d'entreprise sont inquiets et restent opposés à la politique économique du gouvernement : telles sont les principales conclusions d'un sondage publié cette semaine par *la Vie française* et réalisé entre le 1er et le *5 septembre 1982 par* la CIDES-Opinion auprès de *neuf cent quarante* et un entrepreneurs.

65 % des chefs d'entreprise interrogés estiment que la situation financière de leur firme s'est dégradée au cours des derniers mois, et 19 % que cette dégradation met en péril son avenir.

S'ils en avaient les moyens, les patrons, plutôt que d'investir en France (5 %), renforceraient leur trésorerie (34 %), trouveraient des secteurs plus porteurs (31 %), ou développeraient leurs activités à l'étranger (14 %).

Leur principale source d'inquiétude reste la montée des coûts de production (40 %), loin devant le blocage des *prix* (18 %) *et* le taux de l'argent (13 %).

82 % des patrons interrogés estiment enfin que la sortie de la crise passe par la mise en œuvre d'une politique économique tout à fait différente de celle actuellement en vigueur.

AGRICULTURE

Les professionnels des fruits et légumes dénoncent l'imprécision des projets concernant les offices

Alors que la discussion se poursuit au Sénat sur les offices d'intervention agricole, le ministère de l'agriculture a déjà mis au point des avant-projets de décrets relatifs à la création de deux de ces offices, celui des fruits et légumes, qui inclura les pommes de terre, et celui de l'élevage et des viandes, qui sera compétent pour toutes les productions animales à l'exception du lait. Ces textes précisent que les offices seront des établissements publics à caractère industriel et commercial dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

Ils se substituent aux organismes préexistants, le Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) et l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV). Ils sont dotés d'un conseil de direction de 42 membres (12 représentants des administrations, 11 de la production agricole, 11 du commerce, de l'industrie et des interprofessions, 3 de la coopération, 2 des consommateurs, 2 des salariés de la filière, et 1 des salariés de l'office).

Le projet de décret ne précise pas encore le mode de désignation du président de ce conseil, mais le pouvoir du ministre de l'agriculture reste entier, puisque ce conseil n'a qu'un rôle délibératif, la décision d'affecter les crédits d'intervention restant de la compétence du ministre de l'agriculture et, le cas échéant, de celle des ministres de l'économie ou du budget.

Le contrôle financier de l'Etat s'exercera *a priori* pour les attributions de fonds aux bénéficiaires des interventions, sauf dérogation de portée générale. Il s'exercera *a posteriori* les opérations commerciales réalisées par l'office ou par les opérateurs qu'il aura agréés.

L'office comprendra un service central et des délégations régionales. Les personnels des actuels FORMA et ONIBEV y seront affectés.

Dans le secteur des fruits et légumes, les professionnels sont déçus par le flou maintenu dans cet avant-projet. Selon le communiqué qu'elles ont diffusé, « *les organisations syndicales, économiques, professionnelles et interprofessionnelles du secteur fruits et légumes frais et transformés, invitées à une réunion de discussion sur l'avant-projet de décret de création de l'office national interprofessionnel des fruits et légumes, ont fait connaître leur opposition à en discuter les articles, compte tenu de l'absence d'une définition préalable du schéma global d'organisation du secteur des fruits et légumes et de la répartition des rôles de chacun des partenaires* ».

Les professionnels font valoir que le secteur des fruits et légumes est celui qui, étant le moins organisé sur le plan européen, nécessite le plus de rigueur dans sa mise en place au plan national. Il était convenu, ajoutent-ils, que la loi portant création des offices serait volontairement imprécise pour chaque secteur afin de pouvoir établir plus facilement par décret le mode de fonctionnement de chacun d'entre eux.

En n'abattant pas leurs cartes, les représentants du ministère de l'agriculture ruinent, dit-on encore dans ces milieux, l'intérêt que les professionnels du secteur des fruits et légumes portaient à l'office. — *J. G.*

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

AUTRICHE

● **La balance commerciale avec les pays arabes** est devenue, au cours des années 1981-1982, un élément important de l'économie autrichienne. Selon les conseillers commerciaux des ambassades d'Autriche dans ces pays, réunis à Vienne le 15 septembre. Le bilan global des échanges, qui, en 1981, était négatif de 6,8 milliards de schillings (16,8 milliards pour les exportations et de 23,6 milliards pour les importations), est devenu positif de 2,7 milliards de schillings (1,1 millard de francs), durant le premier semestre de 1982. Comparées au premier semestre 1981, les ventes ont augmenté de 40,7 %, alors que les achats ont diminué de 37 %. Les perspectives d'exportation sont bonnes vers la Libye (complexe métallurgique construit par le firme Voest), l'Arabie Saoudite (machines) et la Tunisie (centrale électrique). — A.F.P.

ÉTATS-UNIS

● **Le produit national brut des États-Unis** a progressé de 2,1 % en taux annuel au deuxième trimestre. Les premiers calculs auraient fait apparaître une croissance de 1,3 % en volume. Au premier trimestre, le P.N.B. s'était contracté de 5,1 % en taux annuel.

Le département du commerce prévoit une croissance de 1,5 % au troisième trimestre.

JAPON

● **Le gouvernement japonais a décidé un semi-blocage des rémunérations** dans la fonction publique pendant un an pour réduire le déficit budgétaire, qui avoisine 10 milliards de dollars.

Annoncée le 21 septembre à l'issue d'un conseil restreint, cette décision affecte quelque six millions de personnes. Les employés du gouvernement, des municipalités et les retraités de l'administration ne bénéficieront que de l'augmentation automatique annuelle de 2 %. Ils seront privés de l'augmentation de 4,5 % normalement prévue.

Le porte-parole du gouvernement a déclaré qu'il s'agissait d'une « *mesure d'urgence tout à fait exceptionnelle* » pour contribuer à réduire le déficit des finances publiques. Elle s'accompagnera d'un effort du gouvernement pour réduire ses dépenses pendant l'année budgétaire en cours et pendant l'exercice 1983. — *(A.F.P.)*

SUÈDE

● **Le commerce extérieur suédois** a enregistré en août un déficit record de 3,9 milliards de couronnes (4,4 milliards de F), à comparer à 2,6 milliards de couronnes en août 1981. Les importations ont atteint 14,4 milliards et les exportations 10,5 milliards de couronnes. Cependant, de janvier à août, la balance commerciale a été excédentaire de 400 millions, soit une amélioration de 300 millions par rapport à la même période de 1981. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 9,30 %, novembre 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1981 au 1er ocotobre 1982 sur les obligations Electricité de France 9,30 % novembre 1973 seront payables, à partir du 2 octobre 1982, à raison de 83,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9,30 F (montant global : 93 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,94 F, soit un net de 69,76 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptablesdirects du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

ELECTRICITÉ DE FRANCE — Obligations 11 % décembre 1977

Les intérêts courus du 25 septembre 1981 au 24 septembre 1982 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1977 seront payables, à partir du 25 septembre 1982, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « F », « B » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 25 septembre 1979 et 1981.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de Banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE — Obligations 10,30 % 1978

Les intérêts courus du 25 septembre 1981 au 24 septembre 1982 sur les obligations Caisse nationale de l'énergie 10,30 % 1978 seront payables, à partir du 25 septembre 1982, à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon nº 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F (montant global : 206 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,88 F, soit un net de 154,52 F.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis au tirage antérieur :

— Amortissement 1981 : 493 036 à 500 000 et 1 à 3 133.

A compter de la même date, les 11 023 obligations comprises dans la série de numéros 309 587 à 320 609 sortis au tirage du 2 août 1982 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F coupon nº 5 au 25 septembre 1983 attaché.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 18 *bis*, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 SEPTEMBRE

Marché étale

« Rien à vendre et guère plus à acheter. » *Ce constat désabusé d'un familier de la rue Vivienne résume assez bien la physionomie de la Bourse depuis plusieurs jours.*

Mardi, il en a été de même au palais Brongniart et les opérateurs ont, une fois de plus, passé la cote au tamis pour trouver la ou les valeurs susceptibles de mériter l'attention des investisseurs.

Le ratissage est difficile si l'ont croit l'indicateur instantané, en hausse de 0,2 % seulement à l'approche de la clôture de cette séance qui coïncide avec la « réponse des primes », *première étape des opérations de liquidation mensuelle.*

A ce stade, les actions françaises ont tout de même gagné près de 4 % en l'espace d'un mois et l'on serait mal venu de trop reprocher au marché parisien son manque d'enthousiasme alors que Wall Street se tient coi depuis quelques séances.

Passant les tableaux de cotation en revue, on remarque la hausse des Avions Dassault (+ 6,5 %) qui vient s'ajouter aux 5,4 % gagnés la veille. Alsthom, Comptoirs Modernes, A.D.G. et B.H.V. s'adjugent aux environs de 4 %. A signaler, également, la bonne tenue de Matra (+ 2 %), une valeur qui intéresse actuellement certains professionnels.

SFIM, Jeumont, U.C.B., Sacilor, Usinor et Schneider perdent, par contre, entre 2 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 150 F pour s'établir à 96 200 F, mais le napoléon a dû céder 10 points, à 6,40 F. A Londres, le cours du métal fin s'est établi à 426,50 dollars l'once, mardi midi, pratiquement inchangé sur son cours de la veille (426,25 dollars au premier « fixing »).

Le dollar-titre, enfin, a progressé à 8,45 49 F contre 8,35 40 F la veille.

NEW-YORK

Au plus haut de l'année

La cote a régulièrement progressé tout au long de la séance pour terminer mardi à son plus haut niveau de l'année, l'indice Dow Jones des industrielles inscrivant finalement un gain de 18,49 points pour atteindre le niveau de 934,79.

L'activité du marché s'est étoffée, et 82,92 millions d'actions ont été échangées contre 58,52 millions la veille avec des volumes très importants, parfois, sur certains titres. C'est ainsi que plus de un million d'actions ont été négociées sur des valeurs telles que General Instrument, I.B.M., Xerox, Citicorp. Plus de 1,7 million de titres Crum and Foster ont été échangés au profit de Xerox, qui prend le contrôle de cette firme.

Au-delà des ajustements de portefeuille qui se produisent depuis plusieurs jours à Wall Street, il semble bien que les investisseurs aient été moins craintifs à l'égard d'un resserrement éventuel de la politique de la Réserve fédérale après la forte hausse (4,3 milliards de dollars) de la masse monétaire au vu des dernières statistiques. Le taux des fonds fédéraux, l'équivalent de notre loyer de l'argent, est tombé mardi au-dessous de 10 % alors que la « Fed » avait mis plus de 1 milliard de dollars sur le marché, conduisant certains opérateurs à pronostiquer d'ores et déjà une nouvelle détente sur l'ensemble des taux d'intérêt.

La révision en hausse de l'accroissement du produit national brut constaté pour le second trimestre 1982 (2,1 % contre 1,3 % initialement) a également fait bonne *impressioin au « Big Board »*.

VALEURS	Cours du 20 sept.	Cours du 21 sept.
Alcoa	27 3/8	27 3/8
A.T.T.	55 1/8	58 3/8
Boeing	23 1/8	24
Chase Manhattan Bank	38	39 5/8
Du Pont de Nemours	36 5/8	37 7/8
Eastman Kodak	85 3/4	86 1/4
Exxon	28 1/8	28 1/4
Ford	27	27 1/8
General Electric	75 1/2	77
General Foods	39	39 5/8
General Motors	48 3/8	49
Goodyear	25 1/2	26 3/4
I.B.M.	74 5/8	76 3/8
I.T.T.	26 3/4	27 1/4
Mobil Oil	25 1/8	25 3/4
Pfizer	67	68 7/8
Schlumberger	37 3/8	38 1/8
Texaco	28 1/2	28 3/4
U.A.L. Inc.	21 7/8	22 3/8
Union Carbide	48 7/8	50 1/2
U.S. Steel	18 3/8	19
Westinghouse	32 5/8	32 7/8
Xerox Corp.	34 5/8	31 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LE NICKEL S.L.N. – Les pertes du groupe ont atteint 230,3 millions de francs au premier semestre 1982 contre 134,6 millions pour la période comparative du précédent exercice sur un chiffre d'affaires ramené de 923,5 à 747,2 millions de francs. En raison de la dégradation du marché du nickel, le groupe précise qu'il va mettre sur pied un plan d'adaptation conjoncturelle qui affectera notamment la situation de l'emploi en Nouvelle-Calédonie et à l'usine de Sandouville (Seine-Maritime).

EMPAIN-SCHNEIDER. – Le groupe a enregistré au premier semestre de l'année en cours un chiffre d'affaires (hors taxes) de 19,9 milliards de francs, en augmentation de 8,4 % sur la période correspondante de 1981, les prises de commandes marquant une baisse de 5,8 % pour s'établir à 21,7 milliards, essentiellement en raison du faible montant des commandes nucléaires, précise Empain-Schneider.

LE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE (L.M.E.) – Cette société de téléviseurs, importés pour la plupart, a fait son apparition, mardi 21 septembre, au compartiment spécial du marché « hors cote » de la Bourse de Paris, où elle a inscrit un cours de 173 F. L.M.E., qui couvre environ 2 % du marché, réalise un chiffre d'affaires voisin de 100 millions de francs.

P.L.M. – Suspendue depuis le 13 septembre, la cotation de cette filiale touristique de l'Européenne de banque (ancienne banque Rothschild) pourrait reprendre prochainement. Un accord définitif devrait intervenir rapidement entre P.L.M. *et la Compagnie internationale des* wagons-lits (*le Monde* du 16 septembre), cette dernière reprenant les activités de P.L.M. une fois réglés quelques points de détails sur le secteur immobilier de la chaîne hôtelière.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	20 sept.	21 sept.
Valeurs françaises	102 7	102 9
Valeurs étrangères	116,7	117 6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 sept.	21 sept.
Indice général	99,4	99,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 septembre	14 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 sept.	22 sept.
1 dollar (en yens)	265	263 35

BOURSE DE PARIS Comptant 21 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Hors-cote – Autres valeurs hors cote (partiel, lisible) :

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	133	140
Cellulose du Pin	18 70	18 70
Coparex	364	370
F.B.M. (Li)	70	3 70 o
Iaca Industries	13	....
La Mure	70 10	....
M.M.B.	158	158
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Prouuptis	125	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Roranto N.V.	520	520
Sabl. Morillon Corv.	120	120

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1778	4,5 % 1973	1869 50	1862	1860	1860
3220	C.N.E. 3 %	3103	3107	3107	3105
580	Facom	575	582	582	574
786	Fichet-bauche	820	848	848	848
109	Vallourec	111 20	111 80	114	109 40
1120	V. Clicquot-P.	1234	1230	1227	1205
830	Viniprix	854	855	855	860
173	Amax Inc.	182 50	188 50	187	190
44	Imp. Chemical	41 90	44	44	43 40
77	Inco. Limited	81 60	83	82 80	82
580	I.B.M.	615	625	629	625
29	Ito-Yokado	29 70	30	30	29 90
234	Exxon Corp.	233 90	234 50	234 50	234
215	Ford Motors	229 80	228 80	228	225 50
230	Free State	261	262 50	266	262 30
122	Gencor	132	135	136 10	134 50
186	Gén. Belgique	210 20	212	212	215
590	Gén. Electr.	637	640	636	644
405	Gen. Motors	402	410	409 50	405 20
68	Goldfields	61	63 50	63 50	62 20
94	Harmony	108 40	111 50	112 90	111 50
19	Hitachi	19 35	19 65	19 65	19 65
370	Hoechst Akt.	384	384	382	376 50
750	Siemens A.G.	852	842	843	849
104	Sony	106 10	107 40	106 80	105 40
128	T.D.K.	126 80	128 90	128	129
480	Unilever	505	512	512	....
380	Unit. Techn.	403 50	402	402	400
515	Vaal Reefs	558	584	564	584
245	West Deep	265	268 80	269 50	268
295	West Hold.	320 50	322	323	322
280	Xerox Corp.	284	295 20	294	293
2 06	Zambia Corp.	2 08	2 03	2 07	2 07
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 053	7 070	6 880	7 210
Allemagne (100 DM)	282 840	282 540	275	289
Belgique (100 F)	14 683	14 658	13 700	14 800
Pays-Bas (100 fl.)	258 280	257 430	251	263
Danemark (100 krd)	80 850	80 440	78	82
Norvège (100 k)	101 860	102 070	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 098	12 104	11 700	12 400
Grèce (100 drachmes)	9 985	9 980	9	11
Italie (1 000 lires)	5 020	5 016	4 760	5 260
Suisse (100 fr.)	331 320	330 580	320	338
Suède (100 krs)	113 520	113 470	109	116
Autriche (100 sch)	40 270	40 240	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 272	6 262	5 950	6 400
Portugal (100 esc.)	8 115	8 110	6 800	7
Canada ($ can 1)	5 724	5 765	5 580	5 820
Japon (100 yens)	2 877	2 871	2 560	2 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/9
Or fin (kilo en barre)	97000	97100
Or fin (en lingot)	96050	96200
Pièce française (20 fr)	650	640
Pièce française (10 fr)	429	.....
Pièce suisse (20 fr)	594	594
Pièce latine (20 fr)	580	565
Souverain	699	698
Pièce de 20 dollars	3080	3100
Pièce de 10 dollars	1580	1460
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3705	3740
Pièce de 10 florins	612	610

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MANIFESTE MUNICIPAL DU P.S.

Le « changement » dépend aussi des réalisations de chaque commune

Le parti socialiste a rendu public, mercredi 22 septembre, le « manifeste municipal » adopté dimanche 12 septembre par son comité directeur.

Dans ce document, le P.S. estime : « *Les élections municipales de 1983 ne seront pas, ne peuvent pas être séparées des grands enjeux de la vie politique nationale. La droite mobilise déjà en vue de cette échéance toutes les forces de l'argent, dans l'espoir d'entraver l'action du gouvernement et de freiner la réalisation du programme approuvé par les électeurs en mai-juin 1981. Partout, la droite se présente sans autres idées qu'une gestion à courte vue, sans autre projet que la revanche à ses échecs passés, face à des socialistes qui ont su, et sauront plus encore à l'avenir, mettre l'imagination au pouvoir (...). Le changement dépend des transformations des structures économiques et sociales auxquelles travaillent le gouvernement et la majorité parlementaire, mais aussi des initiatives et des réalisations de chaque municipalité.* »

Compte tenu des résultats des élections présidentielle et législatives, le rôle des communes, remarquent les auteurs, « *sera beaucoup moins de lutter contre les conséquences d'une politique néfaste, beaucoup plus de participer au grand mouvement dans lequel s'est engagé notre pays (...) Les socialistes luttent dans l'ensemble du pays pour inverser les conséquences de la gestion passée, construire une société plus juste et plus libre. Dans bien des domaines, c'est au niveau des communes, de leur animation, de ce qu'elles sauront construire, imaginer, que les principaux objectifs qui concernent directement l'ensemble des Français seront ou non atteints. C'est à ce niveau qu'il faut répondre à une crise de civilisation et une crise de valeurs, qui affecte la capacité des Français à vivre ensemble dans des villes harmonieuses et vivantes, capables de répondre à leur souci de bien-être et de sécurité.* »

Le P.S. remarque, d'autre part, que « *l'insécurité est devenue, au cours des dernières années, une des préoccupations majeures des habitants des villes et des campagnes, où la répétition de petits délits et d'actes de violence crée une psychose de peur.. (...) L'insécurité est d'abord provoquée par la détérioration profonde des rapports sociaux à l'intérieur de la ville, qui a elle-même pour cause une croissance urbaine désordonnée. Mais l'insécurité est aussi la conséquence d'acquis scolaires et culturels insuffisants et non adaptés aux aptitudes de chacun. Elle est, encore davantage, le résultat du développement insuffisant de l'emploi. C'est donc en s'attaquant à ces causes premières de l'insécurité, comme le proposent les socialistes, que le phénomène peut être enrayé. (...) Cette action patiente et tenace est à l'opposé des appels au racisme antijeunes et anti-étrangers, qui vont être à la base de la campagne électorale de la droite : c'est, en réalité, en mettant en œuvre une politique d'insertion sociale et de solidarité, et en évitant des réactions de rejet, que nous lutterons contre le développement de la délinquance.* »

M. FRANÇOIS MITTERRAND A REMIS LES INSIGNES DE COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR A M. JACQUES FAUVET

M. François Mitterrand, président de la République, a remis, mardi 21 septembre, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à M. Jacques Fauvet, ancien directeur du Monde, *en présence de son prédécesseur, M. Hubert Beuve-Méry, et de son successeur, M. André Laurens.*

Le chef de l'État a célébré « la dignité de la vie personnelle et le rayonnement » *de M. Fauvet. Il a souligné que le journal dont il avait eu la charge avait* « un éclat incomparable en France et au-delà de la France ». *Il a assuré M. Fauvet de ses* « sentiments personnels d'estime » *et salué en lui un* « artisan du mot ».

On remarquait parmi les personnalités présentes MM. Edgar Faure, ancien président du conseil, Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, Gaston Defferre, Georges Fillioud, Charles Hernu, Jack Lang, ainsi que M. Claude Estier, député de Paris.

Au cours de la même cérémonie M. Mitterrand a remis les insignes d'officier à MM. Lucien Rose, ancien préfet, ancien député, et Jean Roy, producteur à France-Musique, ainsi que de chevalier à M. Roger Couderc, journaliste à Antenne 2.

M. LAJOINIE (P.C.) : il n'est pas question de faire peser des soupçons sur le gouvernement

Il n'est pas question de « *faire peser des soupçons sur le gouvernement* », a déclaré M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, mardi 21 septembre à France Inter. « *Nous voulons que soit maintenu le cap à gauche* », a-t-il souligné avant d'indiquer que « *quelques propos* » tenus par des responsables socialistes ou des membres du gouvernement avaient pu « *inquiéter* » le P.C. M. Lajoinie, qui reste critique sur certaines mesures énoncées par le gouvernement (exonération des actifs professionnels de l'imposition sur les grandes fortunes, augmentation des produits pétroliers), affirme qu'il « *n'est pas sérieux* » d'essayer d'opposer les ministres communistes aux parlementaires communistes.

Pour sa part, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a déclaré, mardi 21 septembre, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, que la solidarité gouvernementale « *ne se découpe pas en rondelles, comme un saucisson* ».

Le numéro du « Monde » daté 22 septembre 1982 a été tiré à 569 747 exemplaires.

Après un double meurtre près d'Agen

Chasse à l'homme dans un village du Lot-et-Garonne

Un double meurtre a été commis dans la soirée du lundi 21 septembre à Saint-Nicolas-de-la-Balerme à une quinzaine de kilomètres d'Agen (Lot-et-Garonne). Une jeune femme, âgée de vingt-cinq ans sur le point d'accoucher, Mme Monique Diel a été poignardée, ce qui a provoqué la mort de l'enfant qu'elle portait. Le père de la jeune femme, M. Marcel Pradin, soixante ans, qui était venu leur porter secours a été mortellement blessé de deux coups de couteau. Les recherches entreprises n'ont pas encore permis de retrouver le meurtier présumé, un jeune maghrébin, âgé de dix-sept ans. Une véritable chasse à l'homme a été organisée par led habitants du village.

De notre correspondant

Agen. — L'agression s'est produite lundi 21 septembre, vers 22 h 20 Mme Monique Diel dont le mari, M. Pascal Diel, travaille de nuit dans une usine de la banlieue agenaise, était seule à son domicile. Comme chaque soir depuis quelque temps ses parents, M. et Mme Marcel Pradin, devaient venir la chercher pour l'emmener chez eux pour la nuit car l'accouchement était imminent.

Lorsque la voiture des parents de Mme Diel arriva devant la maison, une ancienne école, la jeune femme était à la fenêtre et appelait au secours. Aussitôt son père, conseiller municipal, artisan plombier à Saint-Nicolas-de-la-Balerme, se précipitait, tandis que Mme Pradin restait au volant, persuadée qu'il faudrait partir d'urgence à la clinique pour l'accouchement. Quelques secondes plus tard son mari ressortait de la maison, titubant et perdant son sang en abondance. Il devait mourir quelques minutes plus tard. Il avait été poignardé à deux reprises, au cœur et au foie.

Lorsque les premiers voisins arrivèrent à leur tour sur les lieux, un spectacle atroce s'offrit à leurs yeux. Mme Diel était allongée dans une mare de sang. Son corps avait été poignardé de neuf coups de couteau aux jambes, au bras et dans la région abdominale. Toujours consciente, la jeune femme a désigné son agresseur : « *Il s'agit d'un Arabe.* »

A l'hôpital d'Agen, son état a nécessité une longue intervention chirurgicale. Sa vie ne semble plus en danger, mais l'enfant touché par les coups de poignard avait cessé de vivre.

L'identification de l'auteur présumé ne fut pas longue. La nuit même les gendarmes découvraient des vêtements lui appartenant à proximité de la maison, un peu plus tard ses papiers et, le lendemain, un sac contenant ses vêtements. On savait que le garçon avait, durant l'après-midi, quitté la propriété où est employé son père, et on pensait qu'il aurait pu se rendre dans une autre commune du département, où réside son oncle.

Aux battues organisées le soir même par les gendarmes se sont joints de nombreux habitants de Saint-Nicolas-de-la-Balerme au comble de l'exaspération. Ils se sont armés. Les gendarmes ont saisi les fusils mais n'ont pu empêcher que des villageois, fous de rage, ne participent aux battues le soir et le lendemain, armés de gourdins, de fourches, de manches de pioche ou de manivelles. En dépit de l'intervention d'un hélicoptère les recherches organisées sans doute tardivement alors que le meurtrier avait été vu dans le campement des ouvriers saisonniers dans le courant de la matinée de mardi, n'ont pas permis son arrestation. Ce fait a poussé à son paroxysme la colère des habitants de Saint-Nicolas.

Mardi soir, à l'heure où les gendarmes, en présence du substitut de la République, M. Claude Gourgues, mettaient en place un dispositif de surveillance allégé, le ton montait sur la place de la commune. Le magistrat et les gradés de la gendarmerie ont été pris à parti par la foule. Il a même fallu prendre la décision de diriger vers un autre secteur du département les trente-deux employés marocains de la propriété, une société fruitière, sur laquelle avait travaillé le meurtrier présumé. Cette société appartient à un Français rapatrié du Maroc, M. Jean-Jacques de Crillon. L'évacuation s'est effectuée de nuit dans des voitures particulières, sous escorte de la gendarmerie.

Le jeune Maghrébin n'a toujours pas été retrouvé. Il semble, d'après les enquêteurs, que la cause du drame soit une agression sexuelle.

LES ARTISANS NE PAIERONT PAS LA COTISATION DE SOLIDARITÉ

M. Mauroy a précisé, lundi 20 septembre, aux représentants de l'Union professionnelle artisanale que la cotisation de solidarité pour le financement de l'assurance-chômage ne serait pas payée par les artisans. Le premier ministre a, en revanche, annoncé au président de l'Union, M. Albert Léon, que les artisans devraient participer davantage à leur régime de protection sociale, et que celui-ci serait amélioré comme le souhaitent les artisans. Les cotisations devront progressivement équilibrer les prestations. L'Union professionnelle artisanale semble en effet, désireuse d'améliorer sa couverture sociale — actuellement insuffisante notamment dans le cas de maladie et d'accident — et accepte d'en payer le prix.

Enfin, M. Mauroy a annoncé à M. Albert Léon le principe de l'octroi d'une prime de dix mille francs par emploi créé pendant au moins un an. Deux cents millions de francs sont inscrits à ce titre au budget, l'objectif étant la création de vingt mille emplois.

La sortie du blocage

LES PROPOSITIONS D'E.G.F. CONDUIRAIENT A UN RELÈVEMENT DES SALAIRES DE 7,50 % en 1982

E.G.F. a donné le coup d'envoi, le 21 septembre, aux négociations sociales sur la sortie du blocage des salaires dans les services publics. Au cours d'une réunion de trois heures, la direction a proposé une augmentation de 1,25 % au 1er novembre, une autre de 2 % au 31 décembre portant sur le treizième mois, ce qui conduirait à un relèvement des salaires en niveau pour 1982 de 7,50 % (des augmentations étant intervenues au 1er février et au 1er mai). Pour 1983 l'« échéancier » est basé sur une augmentation de 8 % répartie ainsi : 1,50 % au 1er février, 1,50 % au 1er mai, 2,50 % au 1er août et 2,50 % au 1er novembre. Dans le courant de l'année 1983 une prime uniforme de 350 F serait également accordée.

La direction d'EGF a aussi proposé aux syndicats que la réduction hebdomadaire à trente-huit heures au 1er octobre ne fasse pas l'objet d'une compensation salariale intégrale. Les syndicats ont accueilli défavorablement ces propositions, la C.F.D.T. proposant une rencontre entre les fédérations, a appelé ses organisations à prendre des « *initiatives unitaires* » de protestation et dénonce « *l'absence de responsabilité des directions qui se contentent de répercuter les orientations gouvernementales* » avec une interprétation « *qui risque de se traduire par une baisse de pouvoir d'achat en niveau* ». F.O. a déjà lancé une campagne « *d'information et de mobilisation* ». Une prochaine réunion est prévue le 29 septembre.

La lutte contre l'inflation

LE MODE DE RÉMUNÉRATION DE CERTAINES PROFESSIONS POURRAIT ÊTRE REMIS EN CAUSE

Les professions protégées, les professions rémunérées au pourcentage devaient faire l'objet d'une communication de M. Delors au cours du conseil des ministres du mercredi 22 septembre. Après avoir bloqué les prix et les salaires, le ministre de l'économie et des finances veut s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation, et d'une certaine façon poursuivre et étendre la politique de désindexation entreprise en juin.

Le gouvernement sera amené — reprenant la démarche du rapport Rueff-Armand de 1960 — à étudier plus particulièrement le cas de certaines professions : notaires, architectes, syndics, taxis, pharmaciens ingénieurs des ponts et chaussées...

Retour au calme à Aulnay

M. IDOUMSKINE VA ÊTRE RÉEMBAUCHÉ DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT DE CITROËN

Retour au calme, mercredi matin 22 septembre, à l'usine Citroën d'Alnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). M. Boubaker Idoumskine, l'ouvrier accusé de « *violences* » sur la personne d'un contremaître (*le Monde* du 22 septembre), a, en effet, accepté la proposition de la direction d'être « *licencié* » en échange de son « *embauche* » dans un autre établissement du groupe.

Cette issue est intervenue après une réunion de la C.G.T. et des dirigeants de l'usine d'Aulnay à la direction départementale du travail. La société Citroën précise que c'est « *par souci d'apaisement* » qu'il a été suggéré « *d'embaucher cet ouvrier dans une autre société du groupe, en région parisienne et avec un statut professionnel équivalent* ».

Il s'agit de la Société d'outillage général appliqué aux moules et modèles (SOGAM), une filiale de Citroën située à Stains (Seine-Saint-Denis).

Cependant, toujours selon la direction, les poursuites pénales engagées à l'encontre de l'intéressé suivent leur cours. M. Idoumskine, sur ce plan, continue de nier les faits, soutenu par la C.G.T. et par ses camarades de travail.

